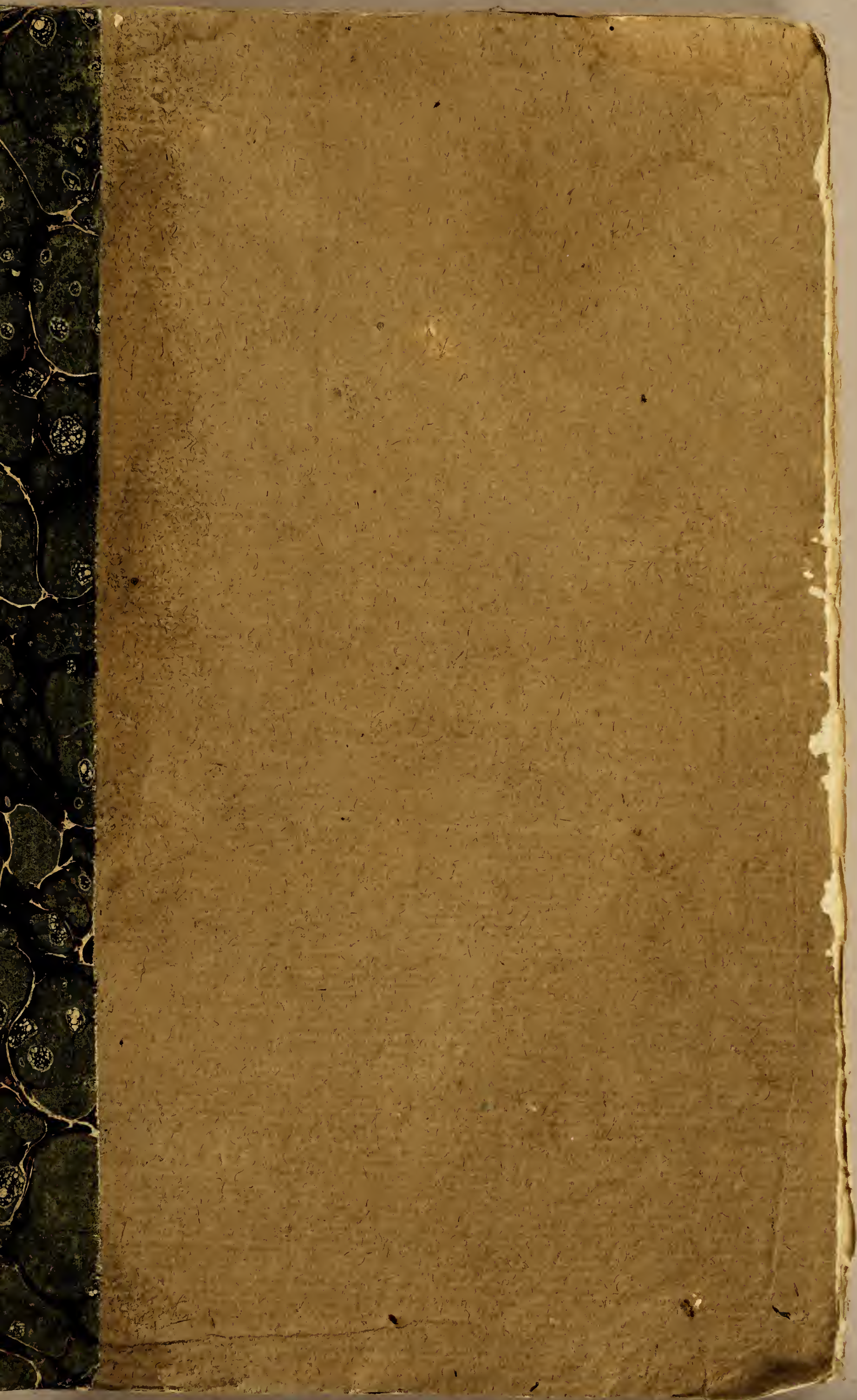



GAUDEO

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE,

Des Etabliſſemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

TOME CINQUIEME.



A AMSTERDAM.



M. DCC. LXXIII.



HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE,
Des établiſſemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE TREIZIEME.

PARMI les avanturiers François qui fréquentoient les parages des iſles du vent, pour intercepter les bâtimens Eſpagnols que la poſition de leurs colonies réduiſoit à y paſſer, il y en eut de ſi maltraités dans un combat, qu'ils ſe virent forcés de chercher un aſile pour ſe radouber. Ils le trouverent à Saint Chriſtophe. L'eſpoir d'aſſurer davantage le ſuccès de leurs armemens, leur fit deſirer d'être autoriſés à former un établiſſement dans cette iſle. Denambuc, leur chef, n'obtint pas ſeulement cette liberté ;

mais encore celle de s'étendre, autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit, dans le grand archipel de l'Amérique. Le gouvernement exigea pour cette permiſſion, qui n'étoit accompagnée d'aucuns ſecours, d'aucun appui, le vingtieme des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

Une compagnie ſe préſenta en *1626* pour exercer ce privilege. C'étoit l'uſage d'un tems où la navigation & le commerce n'avoient pas encore aſſez de vigueur pour être abandonnés à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'état lui abandonnoit la propriété de toutes les iſles qu'elle mettroit en valeur, & l'autoriſoit à ſe faire payer cent livres de tabac ou cinquante livres de coton par chaque habitant depuis ſeize juſqu'à ſoixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantage d'acheter & de vendre excluſivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de quarante-cinq mille livres & qu'on ne porta jamais au triple de cette ſomme, lui valut tous ces encouragemens.

Il ne paroiſſoit pas poſſible de rien faire d'utile avec des moyens ſi foibles. On vit cependant ſortir de Saint Chriſtophe des eſſaims d'hommes hardis & entreprenans, qui arborerent le pavillon François dans les iſles voiſines. Si la compagnie qui excitoit l'eſprit d'invaſion par quelques privileges, eût eu à tous égards une conduite bien raiſonnée, l'état ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette inquiétude. Malheureuſement, elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole : l'ambition d'un gain exceſſif la rendit injuſte & cruelle.

Les Hollandois avertis de cette tyrannie, ſe préſenterent avec des vivres & des marchandi-

ſes qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On accepta leurs propoſitions. Il ſe forma dès lors entre ces républicains & les colons une liaiſon dont il ne fut pas poſſible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas ſeulement fatale à la compagnie dans le nouveau monde, où elle l'empêchoit de débiter ſes cargaiſons ; elle la pourſuivit encore dans tous les marchés de l'Europe, où les interlopes donnoient toutes les productions des iſles Françoiſes à meilleur marché. Découragée par ces revers mérités, la compagnie tomba dans une inaction entiere qui la privoit de la plus grande partie de ſes bénéfices, ſans diminuer aucune de ſes charges. Le ſacrifice que lui fit le gouvernement du vingtieme qu'il s'étoit réſervé, ne fut pas ſuffiſant pour lui redonner de l'activité. Quelques intéreſſés penſerent, qu'en abjurant les principes deſtructeurs qui avoient été conſtamment ſuivis, on pourroit regagner le terrein perdu : le plus grand nombre déſeſpéra, malgré ces avantages, de balancer ſeulement des négocians particuliers auſſi économes que ceux qu'on avoit pour rivaux. Cette perſuaſion décida une révolution. La compagnie, pour éviter ſa ruine totale, pour ne pas ſuccomber ſous le poids de ſes engagemens, mit ſes poſſeſſions en vente : elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduiſoient comme gouverneurs.

Boiſſeret obtint en 1649 pour ſoixante-treize mille livres, la Guadeloupe, Marie Galande, les Saints, & tous les effets qui appartenoient à la compagnie dans ces iſles : il céda la moitié de ſon marché à Houel ſon beau-frere. Duparquet ne paya en 1650 que ſoixante mille livres, la Martinique, Sainte Lucie, la Grenade & les

Grenadins : il revendit sept ans après au comte de Cerillac la Grenade & les Grenadins un tiers de plus que ne lui avoit coûté son acquisition entiere. Malthe acquit en 1651, Saint Christophe, Saint Martin, Saint Barthelemi, Sainte Croix & la Tortue pour quarante mille écus : ils furent payés par le commandeur de Poincy qui gouvernoit ces isles. La religion devoit les posséder comme fiefs de la couronne, & n'en pouvoit confier l'administration qu'à des François.

Les nouveaux possesseurs jouirent de l'autorité la plus étendue. Ils disposoient des terreins. Les places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que leurs délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits souverains. On devoit croire que régissant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette conjecture se réalisa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes sous de tels maîtres. Cependant, ce second état des colonies Françoises ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approvisionner & à en emporter les productions, qu'ils livroient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui par la propriété devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la métropole. Colbert se trompa sur le choix du remede. Ce grand homme qui conduisoit depuis quelque tems les finances & le commerce du royaume, s'étoit égaré dès les premiers pas de sa carriere. L'habitude de vivre avec des traitans, du temps de Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent qui n'est qu'un instrument de circulation, comme la source de toute création. Pour attirer celui de

l'étranger, il n'imagina pas de plus puissant moyen que les manufactures. Il vit dans les atteliers toutes les ressources de l'état, & dans les artisans tous les sujets précieux de la monarchie. Pour multiplier cette espece d'hommes, il crut devoir tenir à bas prix, les denrées de premiere nécessité, & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matieres premieres l'occupa peu, & il appliqua tous ses soins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'industrie sur l'agriculture, subjugua tous les esprits; & ce systême destructeur s'est malheureusement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées justes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la liberté qui lui est nécessaire, il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On sait qu'il racheta la Guadeloupe & les isles qui en dépendoient, pour cent vingt-cinq mille livres; la Martinique pour quarante mille écus; la Grenade pour cent mille francs; toutes les possessions de Malthe pour cinq cent mille livres. Jusques-là, sa conduite étoit digne d'éloges: il devoit rejoindre au corps de l'état autant de branches de souveraineté. Mais il ne falloit pas remettre ces importantes possessions sous le joug d'une compagnie exclusive, que les expériences d'accord avec les principes, proscrivoient également. Le ministere espéra vraisemblablement qu'une société, dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique septentrionale, & ce qui commençoit à se faire de commerce sur les côtes de Saint-Domingue, deviendroit une puissance inébranlable, par les grandes combinaisons qu'elle auroit occasion de faire, & par la facilité de réparer d'un côté les

malheurs qu'elle pourroit essuyer d'un autre. On crut assurer ses hautes destinées, en lui prêtant sans intérêt pour quatre ans, le dixieme du montant de ses capitaux, en déchargeant de tous droits les denrées qu'elle porteroit dans ses établissemens, & en proscrivant, autant qu'il seroit possible, la concurrence Hollandoise.

Malgré tant de faveurs, la compagnie n'eut pas un instant d'éclat. Ses fautes se multiplierent en proportion de l'étendue des concessions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de ses agens, le désespoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres causes porterent le plus grand désordre dans ses affaires. Sa chûte paroissoit assurée & prochaine, en 1674, lorsque la cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à trois millions cinq cens vingt-trois mille livres, & de lui rembourser son capital qui étoit d'un million deux cens quatre-vingt-sept mille cent quatre-vingt-cinq livres. Ces conditions généreuses firent réunir à la masse de l'état, des possessions précieuses qui lui avoient été jusqu'alors comme étrangeres. Les colonies furent véritablement Françoises; & tous les citoyens, sans distinction, eurent la liberté de s'y fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

Il seroit difficile d'exprimer les transports de joie que cet événement excita dans les isles. Les fers sous lesquels on gémissoit depuis si long-temps étoient rompus; & rien ne paroissoit plus pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'industrie. Chaque colon donnoit carriere à son ambition: chacun se flattoit d'une fortune prochaine & sans bornes. Si leur confiance fut trompée, il n'en faut accuser ni leur présomp-

tion, ni leur indolence. Leurs espérances n'avoient rien qui ne fût dans le cours naturel des choses; & toute leur conduite tendoit à les justifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur opposerent malheureusement des obstacles insurmontables.

D'abord on exigea dans les isles même de chaque homme libre, de chaque esclave des deux sexes, une capitation annuelle de cent livres pesant de sucre. On représenta vainement que l'obligation imposée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale, étoit un impôt assez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces représentations ne firent pas l'impression qu'elles méritoient. Soit besoin, soit ignorance du gouvernement, des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts sans intérêt, par des gratifications, virent passer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui reversée dans des champs fertiles, auroit augmenté graduellement la reproduction.

Dans le tems que les isles se voyoient ainsi dépouillées d'une partie de leurs denrées, l'esprit d'exclusion prenoit en France des mesures sûres, pour diminuer le prix de celles qu'on leur laissoit. Le privilege de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifeste contre les rades du royaume qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient essentiellement; mais c'étoit un grand malheur pour les colonies, qui par cet arrangement voyoient diminuer sur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce désavantage s'en joignit bientôt un autre. Le ministere avoit cherché à exclure les vaisseaux étrangers de ses possessions éloignées, & il y avoit

réussi, parce qu'il l'avoit voulu véritablement. Ces navigateurs obtinrent de l'avarice ce que l'autorité leur refusoit. Ils acheterent aux négocians François des passe-ports pour aller aux colonies, & ils rapportoient directement dans leur patrie les chargemens qu'ils avoient pris. Cette infidélité pouvoit être punie & réprimée de cent manieres. On s'arrêta à la plus funeste. Tous les bâtimens se virent obligés, non-seulement de faire leur retour dans la métropole, mais encore dans les ports même d'où ils étoient partis. Une pareille gêne occasionnoit nécessairement des frais considérables en pure perte ; elle devoit influer beaucoup sur le prix des productions de l'Amérique.

Le sucre, la plus importante de ces productions, ne tarda pas à recevoir un nouvel échec. Ceux qui le rafinoient, demanderent en 1682 que la sortie des sucres bruts fut prohibée. L'intérêt public paroissoit leur unique motif. Il étoit, disoient-ils, contre tous les bons principes, que les matieres premieres allassent alimenter les fabriques étrangeres, & que l'état se privât volontairement d'une main d'œuvre très-précieuse. Cette raison plausible fit trop d'impression sur Colbert. Qu'arriva-t-il ? Leur art resta aussi cher, aussi imparfait qu'il l'avoit toujours été. Les peuples consommateurs ne s'en accommoderent pas : la culture Françoise diminua, & celle des nations rivales reçut un accroissement sensible.

Quelques colons voyant qu'une expérience si fatale ne faisoit pas abandonner le systême qu'on avoit pris, solliciterent la permission de rafiner leur sucre eux-mêmes. Ils avoient tant d'avantages pour faire cette opération à bon marché,

qu'ils se flattoient de recouvrer bientôt dans les marchés étrangers, la préférence qu'on y avoit perdue. Cette nouvelle révolution étoit plus que vraisemblable, si chaque quintal de sucre rafiné qu'ils envoyoient, n'eût été assujetti à un droit de huit livres, à son entrée dans le Royaume. Tout ce qu'ils purent faire, malgré le poids de cette imposition excessive, ce fut de soutenir la concurrence des rafineurs François dans l'intérieur de la monarchie. Le produit des atteliers des uns & des autres y fut consommé tout entier; & l'on renonça à une branche importante de commerce, plutôt que de reconnoître qu'on s'étoit trompé en défendant l'exportation des sucres bruts.

Dès-lors, les colonies qui recueilloient vingt-sept millions pesant de sucre, ne purent pas le vendre en totalité à la métropole, qui n'en consommoit que vingt millions. Le défaut de débouchés en réduisit la culture au pur nécessaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le temps; & avant qu'on y fut parvenu, la denrée tomba dans un avilissement extrême. Cet avilissement qui provenoit aussi de la négligence qu'on apportoit dans la fabrication, devint si considérable, que le sucre brut, qui en 1682 se vendoit quatorze ou quinze francs le cent, n'en valoit plus que cinq ou six en 1713.

Le bas prix de la marchandise principale auroit mis les colons dans l'impossibilité de multiplier leurs Esclaves, quand même le gouvernement n'y auroit pas contribué par ses opérations. La traite des noirs fut toujours confiée à des compagnies exclusives, qui en acheterent constamment fort peu, pour être assurées de les mieux vendre. On est fondé à avancer, qu'en

1698, il n'y avoit pas vingt mille négres dans ces nombreux établiſſemens ; & il ne ſeroit pas téméraire d'aſſurer que la plupart y avoient été introduits par des interlopes. Cinquante-quatre navires de grandeur médiocre ſuffiſoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les iſles Françoiſes devoient ſuccomber naturellement ſous le poids de tant d'entraves multipliées. Si leurs habitans ne les abandonnerent pas, pour porter ailleurs leur activité, il faut attribuer leur conſtance à quelques légers encouragemens qui leur firent toujours eſpérer que leur ſituation deviendroit meilleure. La culture du tabac, du cacao, de l'indigo, du coton, du rocou, fut aſſez favoriſée. Le gouvernement la ſoutint d'une maniere indirecte, en mettant des droits exceſſifs ſur l'importation étrangere de ces denrées. Cette légere faveur donna le temps d'attendre une révolution plus heureuſe. Elle arriva en 1716.

A cette époque, un réglement clair & ſimple fut ſubſtitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arrachés ſucceſſivement aux beſoins, à la foibleſſe du gouvernement. Les marchandiſes deſtinées pour les colonies furent déchargées de toute impoſition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique qui ſe conſommeroient dans le royaume. Celles qui pourroient paſſer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entiere à l'entrée & à la ſortie, en payant trois pour cent. Les taxes miſes ſur les ſucres étrangers, devoient être perçues indifféremment partout, ſans aucun égard aux franchiſes particulieres, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marſeille.

En accordant tant de faveurs à ses possessions éloignées, la métropole n'oublia pas ses intérêts. Elle voulut que toutes les marchandises dont la consommation n'étoit pas permise dans son sein, leur fussent défendues. Pour assurer la préférence à ses manufactures, elle ordonna aussi que les marchandises même dont l'usage n'étoit pas prohibé, payeroient les droits à leur entrée dans le royaume, quoique destinées pour les colonies. Il n'y eut que le bœuf salé, qu'elle ne pouvoit fournir en concurrence, qui fut déchargé de cette obligation.

Cet arrangement eût été aussi bon que les lumieres du temps le comportoient, si l'édit eut rendu général le commerce de l'Amérique concentré jusqu'alors dans quelques ports, & s'il eut déchargé les vaisseaux de l'obligation de faire leur retour au lieu d'où ils étoient partis. De pareilles loix limitoient le nombre des matelots, augmentoient le prix de la navigation, empêchoient la sortie des productions territoriales. Ceux qui gouvernoient alors l'état, devoient voir ces inconveniens, & se proposoient sans doute de rendre un jour au commerce, la liberté, l'activité qui lui sont nécessaires. Vraisemblablement, ils furent obligés de sacrifier leurs maximes à l'aigreur des gens d'affaires, qui désapprouvoient avec éclat toutes les opérations contraires à leurs intérêts.

Malgré cette foiblesse, le colon qui n'avoit résisté qu'avec peine aux sollicitations d'un sol excellent, y porta tous ses soins, dès qu'on le lui permit. Son activité, sa prospérité étonnerent toutes les nations. Si le gouvernement, à l'arrivée des François dans le nouveau monde, eut eu par prévoyance les lumieres qu'il tenoit de l'expé-

rience un siecle après, l'état auroit joui de bonne heure d'une culture & d'une richesse qui valoient mieux pour sa prospérité que des conquêtes. On ne l'auroit pas vu également écrasé par ses victoires & par ses défaites. Les sages administrateurs qui remédioient aux maux de la guerre par une heureuse révolution dans le commerce, n'auroient pas eu la douleur de voir, qu'on avoit évacué Sainte Croix en 1696, & sacrifié saint Christophe à la paix d'Utrecht. Leur affliction auroit été bien plus profonde, s'ils avoient prévu qu'en 1763, on seroit réduit à abandonner la Grénade aux Anglois. Etrange maladie de l'ambition des peuples ou plutôt des rois! Après avoir sacrifié des milliers d'hommes pour acquérir & pour conserver une possession éloignée, il faut en immoler davantage pour la perdre. Cependant il reste encore à la France des colonies importantes. Elles méritent qu'on pese leur valeur. Commençons par la Guyane qui est au vent de toutes les autres.

Cette vaste contrée annonce sa grandeur par ses bornes même. Baignée à l'orient, de l'Ocean; au nord, de l'Orenoque; au midi, de l'Amazone; au couchant, du Rio-negro qui joint ces deux fleuves, les plus grands de l'Amérique méridionale, la Guyane sous cet aspect est comme une isle qui a deux cens lieues au moins, du nord au sud, & plus de trois cens, de l'est à l'ouest.

Les peuples qui erroient dans ce grand espace si heureusement circonscrit, avant l'arrivée des Européens, étoient divisés en plusieurs nations, toutes peu nombreuses. Elles n'avoient pas d'autres mœurs que celles des sauvages du continent méridional. Les Caraïbes seuls que leur nombre

& leur courage rendoient les plus inquiets, ſe diſtinguoient par un uſage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il falloit avoir, pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrépidité, de lumiere que perſonne; & montrer ces qualités par des épreuves ſenſibles & publiques.

L'homme qui ſe deſtinoit à marcher le premier devant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chaſſe, à la pêche, toutes les fontaines & toutes les routes. Il ſoutenoit d'abord des jeûnes longs & rigoureux. On lui faiſoit porter enſuite des fardeaux d'une peſanteur énorme. Il paſſoit la plupart des nuits en ſentinelle, à l'entrée du Carbet. On l'enterroit juſqu'à la ceinture dans une fourmilliere, où il reſtoit expoſé un temps conſidérable à des piquures vives & ſanglantes. S'il montroit dans toutes ces ſituations une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expoſe la vie des ſauvages; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les ſuffrages s'arrêtoient ſur lui. Cependant, comme s'il eut ſenti ce qu'impoſe l'honneur de commander à des hommes, il ſe déroboit ſous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite qui le rendoit plus digne du poſte qu'il fuyoit. Chacun des aſſiſtans lui mettoit le pied ſur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la pouſſiere par ſes égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de ſa place. C'étoit la cérémonie de ſon couronnement. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les fleches tomboient à ſes pieds; & la nation obéiſſoit à ſes loix ou plutôt à ſes exemples.

Tels étoient ces habitans de la Guiane, quand

l'Espagnol Alphonse Ojeda, y aborda le premier en 1499 avec Americ Vespuce, & Jean de la Cosa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoissances superficielles d'un si vaste pays. On en fit beaucoup d'autres, qui entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu, sans qu'on en sache l'origine, qu'il y avoit dans l'intérieur de la Guyane, un pays désigné sous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richesses immenses en or & en pierreries, plus de mines & de trésors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'enflammoit pas seulement l'imagination naturellement ardente des Espagnols : elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet enthousiasme saisit particulierement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produit la région la plus féconde en caracteres singuliers. Il avoit une passion extrême pour tout ce qui avoit de l'éclat, une réputation qui éclipsoit les plus grands noms ; plus de lumieres que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres ; une liberté de penser qui n'étoit pas de son siecle, quelque chose de romanesque dans les sentimens & dans la conduite. Ce tour d'esprit le détermina en 1595 au voyage de la Guyane ; mais il la quitta sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à son retour en Angleterre, une rélation remplie des plus brillantes impostures dont on ait amusé la crédulité humaine.

Les François n'avoient pas attendu ce témoignage imposant, pour s'occuper d'une contrée qui avoit

avoit tant de célébrité. Long-tems auparavant, ils s'étoient livrés au préjugé commun, avec la vivacité qui leur est particuliere. Tandis que leurs rivaux plaçoient leurs espérances du côté de l'Orenoque, ils cherchoient à réaliser les leurs sur l'Amazone. L'inutilité de leurs courses les détermina à se fixer enfin dans l'isle de Cayenne en 1635.

Quelques négocians de Rouen, qui pensoient qu'on pourroit tirer parti de cet établissement, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargerent de leurs intérêts un homme féroce nommé Poncet de Bretigny, qui ayant également déclaré la guerre aux colons & aux sauvages, fut massacré. Cet événement tragique ayant refroidi les associés, on vit se former en 1651 une nouvelle compagnie qui paroissoit devoir prendre un plus grand essor. L'étendue de ses capitaux la mit en état d'assembler dans Paris même sept à huit cens colons. Ils furent embarqués sur la Seine pour descendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux abbé de Marivault, qui étoit l'ame de l'entreprise, & qui devoit la conduire en qualité de directeur général, se noya en entrant dans son bateau. Royville, gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayenne comme général fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se conduisirent dans la colonie, qu'ils s'étoient chargé de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçoit une telle horreur. Ils firent pendre un d'entr'eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une isle déserte. Les autres se livrerent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déserta chez les Hollandois avec une partie de sa garnison. Ce qui

avoit échappé à la faim, à la misere, à la fureur des sauvages du continent qu'on avoit provoquée de cent manieres, s'estima trop heureux de pouvoir gagner les isles du vent sur un bateau & sur deux canots. Ils abandonnerent le fort, les munitions, les armes, les marchandises, cinq ou six cens cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoir débarqué dans l'isle.

Il se forma en 1663 une nouvelle compagnie, sous la direction de la Barthe, maître des requêtes. Elle n'avoit que deux cens mille francs de fonds. Les secours du ministere la mirent en état de chasser de sa concession les Hollandois qui s'y étoient établis sous la conduite de Spranger, après qu'elle avoit été évacuée par les François. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande compagnie, qui réunissoit les possessions, les privileges de toutes les autres. Cayenne rentra dans les mains du gouvernement, à l'époque heureuse qui rendit la liberté à toutes les colonies. Elle fut prise en 1667 par les Anglois, en 1676 par les Hollandois; mais depuis elle n'a pas été même attaquée.

Cet établissement tant de fois bouleversé respiroit à peine. A peine il commençoit à jouir d'un commencement de tranquillité, qu'on espéra favorablement de sa fortune. Quelques flibustiers qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du sud, s'y fixerent; & ce qui étoit plus important, se déterminerent à confier leurs trésors à la culture. Ils paroissoient la devoir pousser avec vigueur, parce qu'ils avoient de grands moyens, lorsque Ducasse qui avec des vaisseaux avoit la réputation d'un habile marin, leur proposa en 1688 le pillage de Surinam. Leur goût natu-

rel se réveille ; les nouveaux colons redeviennent corsaires ; & leur exemple entraîne presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattans périt dans l'attaque, & les autres faits prisonniers furent envoyés aux Antilles où ils s'établirent. La colonie ne s'est jamais relevée de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle n'a fait que languir à Cayenne.

Cette isle qui n'est séparée du continent que par les eaux de deux rivieres, peut avoir seize lieues de circuit. Par une conformation que la nature donne rarement aux isles & qui la rend peu habitable, élevée sur les côtés & basse au milieu, elle est entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y sont guere praticables que par des grands détours. Il n'y a que les côteaux & les monticules qui soient susceptibles de culture. On y trouve quelques veines d'un sol excellent & noir ; mais il est communément rouge, sec, sablonneux, & bientôt épuisé. Le seul bourg qui soit dans la colonie est défendu par un mur, par un fossé, par cinq mauvais bastions. Il est protégé par une forteresse qui domine aussi le port. On n'arrive à ce port que par un canal étroit, où les hautes marées peuvent seules introduire, à travers les roches & les écueils, dont il est bordé & parsemé.

La premiere production de Cayenne fut le rocou. C'est une teinture rouge, nommée achiote par les Espagnols, dans laquelle on plonge les laines blanches qu'on veut teindre de quelque couleur que ce soit. L'arbre qui donne cette lescive, a l'écorce rousseâtre, des feuilles grandes, fortes, dures & d'un verd foncé. Il est aussi haut & plus touffu que le prunier. Ses bouquets

de fleurs, aſſez ſemblables aux roſes ſauvages, ſont remplacés deux fois l'an, par des gouſſes moins grandes que celles de la châtaigne, mais auſſi piquantes. Elles renferment de petites graines couvertes d'une pellicule incarnate, & c'eſt celle-ci qui compoſe le rocou.

Il ſuffit qu'une des huit ou dix gouſſes que chaque bouquet contient, s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puiſſe les cueillir toutes. On en détache les graines qui ſont miſes auſſi-tôt dans des grandes auges remplies d'eau. Lorſque la fermentation commence, les graines ſont écraſées à différentes repriſes avec des pilons de bois, juſqu'à ce que la pellicule en ſoit entierement détachée. On verſe enſuite le tout dans des cribles de jonc qui retiennent ce qu'il y a de ſolide, & laiſſent écouler dans des chaudieres de fer une liqueur épaiſſie, rougeâtre & fétide. A meſure qu'elle bout, on recueille ſon écume dans de grandes baſſines. Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile, & l'on remet dans la chaudiere l'écume qu'on en a tirée.

Cette écume qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être continuellement remuée avec une ſpatule de bois, pour qu'elle ne s'attache point à la chaudiere, pour qu'elle ne noirciſſe point. Lorſqu'elle eſt cuite ſuffiſamment & un peu durcie, on la met ſur des planches où elle ſe refroidit. On la diviſe enſuite en pains de deux ou trois livres, & toutes les préparations ſont terminées.

De la culture du rocou, Cayenne s'éleva à celle du coton, de l'indigo, & enfin du ſucre. Ce fut la premiere des colonies Françoiſes qui cultiva le caffé. Elle le reçut en 1721 de quelques-uns de ſes déſerteurs, qui racheterent leur

grace, en l'apportant de Surinam où ils s'étoient refugiés. Dix ou douze ans après, on planta du cacao. En 1738, on comptoit dans l'isle soixante fabriques de rocou, dix-neuf petites sucreries, quatre indigoteries, quelques milliers d'arbres de caffé, de coton & de cacao. Ces produits réunis ne passoient pas annuellement cent mille écus. Ils étoient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles Françoises, de cent vingt-cinq Indiens, de quinze cens noirs, qui formoient la colonie entiere.

Tel, & plus foible encore, étoit l'état de Cayenne, lorsqu'on vit avec étonnement la cour de Versailles chercher en 1763 à lui donner un grand éclat. On sortoit des horreurs d'une guerre honteuse. La situation des affaires avoit décidé le ministere à acheter la paix par le sacrifice de plusieurs colonies importantes. Il paroissoit également nécessaire de faire oublier à la nation, ses calamités & les fautes qui les avoient amenées. L'espérance d'une meilleure fortune pouvoit amuser son oisiveté, tromper sa malignité; & l'on détourna ses regards des possessions qu'elle avoit perdues, vers la Guyane qui devoit, disoit-on, couvrir avec avantage de nombreuses pertes.

Cette vaste contrée, qu'on décora long-temps du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartenoit pas toute entiere à cette puissance, comme elle en avoit eu autrefois la prétention. Les Hollandois en s'établissant au nord, & les Portugais au midi, l'avoient resserrée, entre la riviere de Marony & celle de Vincent Pinçon. Plusieurs traités avoient fixé ces limites. Egalement éloignées de l'isle de Cayenne, l'étendue qui les sépare n'a pas moins de cent lieues de

côtes. La navigation y eſt fort difficile à cauſe de la rapidité des courans, & continuellement embarraſſée par des iſlots, par des bancs de ſable & de vaſe durcie, par des mangliers forts & ſerrés qui avancent juſqu'à deux & trois lieues dans la mer. Il n'y a point de port. On trouve peu d'endroits où les vaiſſeaux puiſſent aborder; & les chaloupes les plus légeres y rencontrent ſouvent des difficultés invincibles. Les grandes & nombreuſes rivieres qui arroſent ce continent ne ſont pas plus praticables. Leur lit eſt barré de diſtance en diſtance par des rochers énormes qui ne permettent point de le remonter. La côte, baſſe preſque par-tout, eſt inondée en grande partie dans les hautes marées. Dans l'intérieur du pays, la plupart des plaines & des vallées, deviennent auſſi des marais dans la ſaiſon des pluies. On ne trouve alors de ſûreté que dans les terreins un peu élevés. Cependant ces déluges d'eau qui ſuſpendent tous les travaux, toutes les cultures, rendent les chaleurs aſſez ſupportables, ſans donner au climat une influence auſſi maligne qu'on pourroit le préſumer. On ne peut former que des conjectures vagues ſur la population des terres éloignées de la mer. Celle des côtes peut être de neuf ou dix mille hommes diviſés en pluſieurs nations, dont les Galibis ſont la plus puiſſante. Des miſſionnaires ſont parvenus, à force de ſoins & de conſtance, à fixer quelques-uns de ces peuples errans, même à les reconcilier avec les François contre leſquels ils avoient des préjugés de haine très-redoutables; & ce n'étoit pas ſans fondement. Les premiers avanturiers qui fréquenterent cette région, y prenoient ou achetoient des hommes, qu'ils condamnoient ſur un ſol même où ils étoient nés libres, aux plus durs

travaux de l'eſclavage, ou qu'ils vendoient aux colons des antilles. Leur prix ordinaire, fut d'abord de vingt piſtoles. Heureuſement, ils enchérirent ſi fort qu'on s'en dégoûta dans la ſuite. On aima mieux acheter des noirs, qui preſque auſſi propres à la chaſſe & à la pêche, l'étoient beaucoup plus aux grandes cultures qui s'établiſſoient de toutes parts.

La Guyane, telle que nous venons de la décrire, parut une reſſource très-précieuſe au miniſtere de France, réduit à réparer de grandes fautes. On va juger de ces motifs, après quelques réflexions.

L'Amérique ſe préſente à l'Europe ſous deux faces & deux rapports. Elle offre à nos émigrations deux Zones à peupler & à cultiver, la Zone torride & la Zone tempérée du Nord. La premiere plus féconde, plus riche, mais en matieres de luxe & de volupté, devoit jetter d'abord un plus grand éclat, & donner une influence plus prompte & plus étendue aux puiſſances qui s'en emparerent. Faite, ce ſemble, pour le deſpotiſme, parce que la chaleur du climat & la fertilité du ſol y façonnent les ames à l'eſclavage pour l'amour du repos & du plaiſir, elle ne devoit être occupée que par des monarchies abſolues, & peuplée d'eſclaves qui n'y cultivent que les productions propres à énerver la vigueur & le reſſort des fibres en multipliant les ſenſations vives. Les mines dont elle abonde, donnant les richeſſes ſans le travail, devoient hâter doublement la caducité des états, par l'irritation des deſirs & la facilité des jouiſſances. Les peuples qui occupent cette Zone, devoient tomber dans la molleſſe, ou ſe précipiter dans les entrepriſes d'une ambition d'autant plus ruineuſe, qu'elle feroit

d'abord heureuſe. Prenant le fruit ou le ſigne des richeſſes, pour le principe créateur des forces politiques, ces états s'imaginerent, qu'avec de l'argent ils auroient les nations à leur ſolde, comme ils avoient les negres ſous leur chaîne; ſans prévoir que ce même argent qui donne des alliés, en feroit autant d'ennemis puiſſans, qui joignant à leurs armes les richeſſes étrangeres, ſe ſerviroient de ce double inſtrument pour tout détruire.

La Zone tempérée de l'Amérique ſeptentrionale ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & néceſſaires; mais qui ſont dès-lors une ſource éternelle de richeſſe ou de force. Elle favoriſe la population, en fourniſſant matiere à cette culture paiſible & ſédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui n'irritant point la cupidité préſerve des invaſions. Elle s'étend dans un continent immenſe, ſur un front large & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes ſont baignées d'une mer preſque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y ſont moins éloignés de la métropole, vivent ſous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chaſſe, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices & les travaux qui nourriſſent les forces du corps & préſervent des vices corrupteurs de l'ame. Ainſi dans l'Amérique comme en Europe, ce ſera le nord qui ſubjuguera le midi. L'un ſe couvrira d'habitans & de cultures, tandis que l'autre épuiſera ſes ſucs voluptueux & ſes mines d'or. L'un pourra policer des peuples ſauvages par ſes liaiſons avec des peuples libres; l'autre ne fera jamais qu'un alliage monſtrueux & foible d'une race d'eſclaves avec une na-

tion de tyrans soumis à des gouvernemens absolus.

Il étoit essentiel pour des colonies du midi, qu'elles eussent des racines de population & de vigueur dans le nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de besoin, une communication qui put donner des renforts en cas d'attaque, un asyle dans la défaite, un contrepoids des forces de terre à la foiblesse des ressources navales.

Les colonies méridionales Françoises jouissoient avant la derniere guerre de cette protection. Le Canada, par sa situation, par le génie belliqueux de ses habitans, par ses alliances avec des peuplades sauvages amies de la franchise & de la liberté des mœurs Françoises, pouvoit balancer, du moins inquiéter la nouvelle Angleterre. La perte de ce grand continent détermina le ministere de France à chercher de l'appui dans un autre; & il espéra le trouver dans la Guyane, en y établissant une population nationale & libre, capable de résister par elle-même aux attaques étrangeres, & propre à voler avec le tems au secours des autres colonies, lorsque les circonstances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment son systême. Jamais il ne lui tomba dans l'esprit qu'une région ainsi habitée, pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers pour ignorer qu'il n'est pas possible de vendre, sans suivre le cours du marché général; qu'on ne peut atteindre ce but, qu'en cultivant avec aussi peu de frais que ses rivaux; & que des travaux faits par des hommes libres, sont de toute nécessité infiniment plus chers que ceux qui sont abandonnés à des esclaves.

Les opérations étoient dirigées par un miniſtre actif & éclairé. En politique ſage, qui ne ſacrifie pas la ſûreté aux richeſſes, il ne ſe propoſoit que d'élever un boulevard pour défendre les poſſeſſions Françoiſes. En philoſophe ſenſible, qui connoît les droits de l'humanité & qui les reſpecte, il vouloit peupler d'hommes libres ces contrées fertiles & déſertes. Mais le génie ne prévoit pas tout. On s'égara parce qu'on crut que des Européens ſoutiendroient ſous la Zone torrides les fatigues qu'exige le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'eſpérance d'un meilleur ſort, s'accoutumeroient à la ſubſiſtance précaire d'une vie ſauvage, dans un climat moins ſain que celui qu'ils quittoient; enfin qu'on pourroit établir des liaiſons faciles & importantes entre la Guyane & les iſles Françoiſes.

Ce faux ſyſtême où le miniſtere ſe laiſſa entraîner par des hommes qui ne connoiſſoient ſans doute, ni le pays qu'il s'agiſſoit de peupler, ni la maniere d'y fonder des colonies, fut auſſi malheureuſement exécuté que légérement conçu. Tout y fut combiné, ſans principe de légiſlation, ſans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres & les hommes. Ceux-ci furent diſtribués en deux claſſes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette diſtribution qui ſe trouve établie en Europe & preſque chez toutes les nations civiliſées, eſt l'ouvrage de la guerre, des révolutions & des haſards infinis que le temps amene; que c'eſt la ſuite des progrès de la ſociabilité; mais non la baſe & le fondement de la ſociété, qui dans l'origine, veut que tous ſes membres participent à la propriété. Les colonies qui ſont

de nouvelles populations & de nouvelles sociétés, doivent suivre cette regle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne destinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y passer avec des fonds & des avances pour la cultivation. Les autres, dont on tenta la cupidité par des espérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eut donné une portion de terrein à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portoit dans cette région nue & déserte, chacun l'eut cultivé d'une maniere proportionnée à ses forces & à ses moyens, l'un avec son argent, l'autre avec ses bras. Il ne falloit, ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hommes très-précieux pour une colonie naissante, ni leur donner une préférence exclusive, de peur qu'ils ne pussent pas trouver des coopérateurs qui ne voudroient pas se mettre dans leur dépendance. Il étoit indispensable d'offrir à tous les membres de la nouvelle transmigration une propriété où ils trouvassent à faire valoir leur travail, leur industrie, leur argent, en un mot leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fut leur situation, ne quitteroient pas leur patrie, sans l'espérance d'un meilleur sort; & que tromper leur espoir & leur confiance à cet égard, seroit ruiner la colonie dont on projettoit les fondemens.

Envain le gouvernement se chargea de la subsistance des colons pour deux ans. C'étoit trop de provisions à la fois. Elles doivent se gâter, soit dans le trajet, soit au terme. Le transport seul, en consommant une partie, altérant le

reſte, ne pouvoit que les rendre cheres, rares, nuiſibles. Un climat chaud, un pays humide étoient un double principe de corruption pour les alimens, d'épidémie & de mortalité pour les hommes. C'eût été une folie de tranſporter d'Europe à la Guyane une aſſez grande quantité d'animaux vivans, pour fournir journellement de la viande fraîche à une nombreuſe colonie. La plupart ſeroient morts en route ou en arrivant, parce que les animaux étant plus immédiatement ſous la direction de la nature, ſont auſſi plus ſujets aux bruſques altérations de l'air, & au changement de climat & de nourriture.

Il falloit que la population des troupeaux précédât celle des hommes. Il falloit accroître l'une & l'autre par degrés, & jetter dans cette région éloignée les germes de la culture, avant d'y multiplier les habitans. Les premiers envois devoient être foibles, & accompagnés de toutes les avances, de tous les ſecours néceſſaires pour l'exploitation. A meſure que la colonie naiſſante auroit cultivé pour ſa conſommation & au-delà, l'achat du ſuperflu de ſes récoltes ſeroit devenu une ſource d'accroiſſement. L'agriculture & la population ſe ſeroient réciproquement engendrées & augmentées. Les nouveaux colons en auroient attiré d'autres, & la ſociété auroit pris ſes forces comme l'individu dans l'eſpace de vingt ans.

On ne fit pas ces réflexions ſi ſimples, ſi naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, ſur des plages déſertes & impraticables. On ſait que dans preſque toute la Zone torride, l'année eſt partagée en deux ſaiſons, l'une ſeche & l'autre pluvieuſe. A la Guyane, les pluies ſont ſi abondantes depuis le commencement de novembre juſqu'à la fin de

mai, que les terres ſont ſubmergées, ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la ſaiſon ſeche, placés ſur les terreins qu'on leur deſtinoit, ils auroient eu le temps d'arranger leurs habitations, de couper les forêts ou de les brûler, de labourer & d'enſémencer leurs champs.

Faute de ces combinaiſons, on ne ſut où placer cette foule d'hommes qui arrivoient coup ſur coup dans la ſaiſon des pluies. L'iſle de Cayenne auroit pu ſervir d'entrepôt & de rafraîchiſſement aux nouveaux débarqués. On y auroit trouvé du logement & des ſecours. Mais la fauſſe idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejetter cette reſſource. Par une ſuite de cet entêtement, on dépoſa douze mille victimes ſur les bords du Kourou, dans une langue de ſable, parmi des iſlots mal ſains, ſous un mauvais angar. C'eſt là que livrés à l'inaction, à l'ennui, à tous les déſordres que produit l'oiſiveté dans une populace d'hommes tranſportés de loin ſous un nouveau ciel, aux miſeres & aux maladies contagieuſes qui naiſſent d'une ſemblable ſituation, ils virent finir leur triſte deſtinée dans les horreurs du déſeſpoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les impoſteurs qui ont abuſé de la confiance du gouvernement, pour conſommer à ſi grands frais tant de malheureux à la fois; comme ſi la guerre dont ils étoient deſtinés à combler les vuides, n'en avoit pas aſſez moiſſonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien à cette horrible tragédie, il falloit que quinze cens hommes échappés à la mortalité, fuſſent la proie de l'inondation. On les diſtribua ſur des terreins, où ils

furent ſubmergés au retour des pluies. Tous y périrent, ſans laiſſer aucun germe de leur poſtérité, ni la moindre trace de leur mémoire.

L'état a déploré cette perte, en a pourſuivi & puni les auteurs ; mais qu'il eſt douloureux pour la patrie, pour les miniſtres, pour les ſujets, pour toutes les ames avares du ſang François, de le voir ainſi prodiguer à des entrepriſes ruineuſes, par une folle jalouſie d'autorité qui commande un ſilence rigoureux ſur les opérations publiques ! Eh ! n'eſt-ce pas l'intérêt de la nation entiere que ſes chefs ſoient éclairés ! Mais peuvent-ils l'être que par elle-même ? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'inſtrument ? Eſpere-t-on de commander aux volontés ſans l'opinion, & d'inſpirer le courage ſans la confiance ? Les vraies lumieres ſont dans les écrits publics où la vérité ſe montre à découvert, où le menſonge craint d'être ſurpris. Les mémoires ſecrets, les projets particuliers, ne ſont guere que l'ouvrage des eſprits adroits & intéreſſés qui s'inſinuent dans les cabinets des adminiſtrateurs, par des routes obſcures, obliques & détournées. Quand un prince, un miniſtre, s'eſt conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il a des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent les lui reprocher. Mais des guerres & des traités faits ſans le conſeil & le vœu de la nation, des événemens amenés à l'inſu de tous ceux qui en répondent ſur leur vie & ſur leur fortune ; qu'eſt-ce autre choſe qu'une ligue ſecrette, une conjuration de quelques individus contre la ſociété entiere ? L'amour du bien public, la conſervation des peuples : rois & miniſtres, ce n'eſt qu'à ce prix, à cette condition qu'il vous eſt permis de gouverner des hommes à qui

la nature & Dieu même ont donné le droit & la force.

Qu'est-il arrivé de la catastrophe où tant de sujets, tant d'étrangers ont été sacrifiés à l'illusion du ministere François sur la Guyane ? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. On va jusqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies, en suivant les principes de culture & d'administration qui fondent la prospérité de toutes les autres. Cette opinion est appuyée sur la stérilité de son sol, sur l'humidité excessive de son climat, sur les prodigieux essaims de fourmis dont le pays est infesté, sur la facilité qu'auront les esclaves de déserter de leurs atteliers. Il y a de la vérité ; il y a de l'exagération dans ces plaintes.

Parce que l'isle de Cayenne n'est pas d'une grande fertilité, l'on ne peut sans injustice en conclure que le continent voisin soit également rebelle aux travaux de la culture. Ceux qui tirent cette induction, se sont arrêtés sur les côtes marécageuses d'une terre si vaste. Mais les observateurs qui ont pénétré dans l'intérieur, sont d'un avis bien contraire ; & le peu d'expériences qu'on a déja faites, démentent un préjugé qui n'est fondé que sur les premieres apparences.

L'inquiétude qui naît de la continuité des pluies, n'est pas aussi vaine. Ce vice des saisons met en péril la vie des cultivateurs ; les oblige à des travaux plus pénibles ; rend les récoltes incertaines, sur-tout celle du sucre qui jusqu'à présent n'a pas été aussi abondante, ni d'aussi bonne qualité dans le continent que dans les isles. Mais on ne doute pas que les inondations

ne diminuent, à mesure qu'on abattra les bois qui depuis l'origine du monde couvrent ces déserts immenses. Les arbres attirent les pluies & les rosées; ils entretiennent l'humidité de la terre en lui dérobant les rayons du soleil. Otez ces grands végétaux qui par leurs profondes racines, par l'étendue de leurs branches, absorbent & pompent tous les sucs de la végétation qui circulent, soit dans l'intérieur, soit dans l'atmosphere du globe, il n'y restera plus qu'une fraîcheur utile & tempérée pour la plus grande partie des cultures.

La plupart sont actuellement attaquées par les fourmis, & plusieurs le sont assez vivement pour voir s'anéantir par intervalle les espérances les mieux fondées. Mais c'est un fléau qu'ont éprouvé tous les nouveaux établissemens de l'Amérique. Ils en ont été délivrés avec le tems. Plusieurs n'en souffrent plus rien, les autres en souffrent peu. La Guyane s'en ressentira toujours moins, à mesure que les défrichemens se multiplieront.

A l'égard des noirs, si l'on risque de les voir déserter, se refugier, s'attrouper, se retrancher dans les bois; c'est la tyrannie de leurs maîtres qu'il faut en accuser. Cet inconvénient est plus grand sans doute sur le continent que dans les isles; mais on préviendra l'évasion de ces malheureux, quand on rendra leur condition supportable. La loi de la nécessité qui commande même aux tyrans, prescrira dans la Guyane une modération que l'humanité seule devroit inspirer par-tout.

L'obstacle qu'on prévoit le moins, quoiqu'il soit le plus insurmontable, c'est la difficulté, l'impossibilité même d'entreprendre des cultures importantes sur les côtes de la Guyane. Celle qui est

au

au ſud de Cayenne n'offre dans l'eſpace de vingt lieues qu'un cloaque qui deux fois chaque mois noyé par les marées de la pleine & de la nouvelle lune, eſt deſſéché dans l'intervalle de ces deux périodes. Celle qui eſt au nord, eſt réguliérement couverte d'eau pendant ſix mois, & dès-lors ne ſauroit avoir qu'une fertilité précaire. On y voit périr la canne de ſucre à ſa premiere portée, ce qui doit multiplier les travaux, ſans augmenter les productions. Cette partie eſt d'ailleurs extrêmement mal-ſaine. Un vent d'eſt y pouſſe régulierement toutes les vapeurs malignes que l'ardeur du ſoleil fait ſortir des terres marécageuſes de la côte du ſud. La riviere d'Oyapoco n'éprouve pas les mêmes inconvéniens. On y reſpire un air toujours pur, on y voit un ſol excellent qui n'eſt jamais ſubmergé : mais pour jouir de ces avantages, il faut s'établir à vingt lieues de la mer. Cependant la facilité que trouvent à y arriver ſans riſque les bâtimens qui ne tirent que quatorze pieds d'eau, doit encourager à ſurmonter les difficultés que préſente cet éloignement. Avec un peu plus de conſtance encore, on pourra tirer parti d'autres terres & d'autres rivieres de la colonie.

Toutes ces diſcuſſions prouvent que la France ne doit pas renoncer à l'exploitation de la Guyane. Le ſucre y ſera d'abord plein d'eau, ſans ſaveur, en petite quantité ; mais il ne fut preſque jamais meilleur dans les terres nouvellement défrichées. Le caffé, le cacao, le coton prennent à la Guyane un degré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac y peut, y doit proſpérer. L'indigo qui y croiſſoit autrefois en abondance s'y eſt abâtardi ; mais il y recouvrera ſa premiere qualité, ſi on le renouvelle par des

graines de Saint Domingue. Le rocou n'y a pas une grande valeur ; mais le débit en eſt aſſuré. La vanille y eſt naturelle. On n'en a tiré encore aucun parti, parce que les gouſſes qui le contiennent ſe pourriſſent auſſi-tôt qu'elles ſont cueillies. Il eſt aiſé de s'inſtruire de la culture des arbres qui les portent, & d'enrichir la Guyane de cette branche de commerce.

Les grandes exportations de riz, de bois, de beſtiaux, de poiſſon ſalé, dont on oſe ſe flatter, n'y ſont pas auſſi ſûres. La colonie pourroit s'y attacher ſans doute ; mais elle n'en auroit pas les débouchés. Celui des iſles Françoiſes du vent, le ſeul qui ſe préſente, ne ſauroit jamais être fort conſidérable. Ces établiſſemens n'ayant rien à lui donner en échange de ſes denrées, les frais de navigation rendront néceſſairement la communication languiſſante.

Mais cette derniere liaiſon peut manquer, & celle de la Guyane avec la métropole n'en être pas moins vive. Tout dépendra des encouragemens que la cour de Verſailles verſera dans cet établiſſement. Il n'offre pas plus de difficultés que Surinam, où des travaux plus ſuivis & de plus grands moyens n'ont jamais procuré autant de productions que les iſles. Cependant Surinam eſt couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guyane au niveau de cette colonie Hollandoiſe, par les avances & les gratifications qu'un état doit toujours faire quand il s'agit de grands défrichemens vraiment utiles. Les défrichemens. Voilà des conquêtes ſur le cahos & le néant, à l'avantage de tous les hommes ; & non pas des provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaſte, pour mieux s'en emparer ; qui coûtent le ſang de deux

nations, pour n'en enrichir aucune; qu'il faut garder à grands frais & couvrir de troupes pendant des siecles, avant de s'en promettre la paisible possession. La Guyane ne demande que des travaux & des habitans. Que de motifs pour ne pas les lui refuser.

Cette colonie peut multiplier à son gré ses troupeaux & ses subsistances. Difficilement on l'envahiroit, & plus difficilement encore on la bloqueroit. Elle ne sera donc pas conquise. Les Antilles au contraire, déja perdues une fois, attirent les regrets & sollicitent l'ambition d'un peuple vivement aigri de leur restitution. Son chagrin fait présumer qu'elle sera toujours disposée à réparer par la force des armes, le vice de ses négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans sa marine, dans la situation florissante de ses colonies septentrionales, ne tardera pas peut-être à la précipiter dans une guerre nouvelle, pour reprendre ce qu'elle a cédé dans la derniere paix. Si la fortune secondoit encore la sage administration de son heureux gouvernement; si un peuple encouragé par des victoires dont les sujets recueillent seuls tout l'avantage, l'emportoit toujours sur une nation qui ne combat que pour ses rois; ce seroit du moins une grande ressource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions, dont l'habitude a donné le besoin, & pour lesquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, si les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Tout est encore à faire, pour s'assurer des avantages que présente cet établissement. On n'y voyoit au premier janvier 1769 que 1291 hommes libres, & 8047 esclaves. Ses troupeaux ne s'élevoient pas au-dessus de 1923 têtes de gros

bétail, & de 1077 têtes de menu bétail. Les productions de la colonie étoient même au-dessous de ces foibles moyens, parce qu'il n'y avoit dans les atteliers que des blancs sans intelligence, que des noirs sans subordination. Il est réservé au tems d'amener des lumieres & de la discipline. En attendant cette heureuse époque, laissons la Guyane, & passons à sainte-Lucie.

Les Anglois occuperent sans opposition cette isle dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paisiblement depuis dix-huit mois, lorsqu'un navire de leur nation, qui avoit été surpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraïbes accourus sur leurs pirogues avec des fruits. Cette violence décida les sauvages de Saint Vincent, de la Martinique à se réunir aux sauvages offensés; & ils fondirent tous ensemble au mois d'août 1640 sur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils massacrerent tout ce qui se présenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établissement qui ne pouvoit pas avoir fait de grands progrès.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il se fût formé des sociétés civiles & policées, tous les hommes en général avoient droit sur toutes les choses de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en servir, & même pour consumer ce qui étoit de nature à l'être. L'usage que l'on faisoit ainsi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une chose de cette maniere, aucun autre ne pouvoit la lui ôter sans injustice. C'est sous ce point de vue d'état primitif, que les nations de l'Europe, comptant les naturels du pays pour rien, envisagerent l'Amérique, lorsqu'elle eût été dé-

couverte. Pour s'emparer d'un pays, il leur suffisoit, qu'aucun peuple de notre continent n'en fût en possession. Tel fut le droit public, constant & uniforme qu'on suivit dans le nouveau monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir justifier en ce siecle, pendant les dernieres hostilités.

D'après ces principes, que l'auteur d'une histoire philosophique du commerce rougiroit d'approuver, Sainte Lucie devoit appartenir à toute puissance qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François s'en aviserent les premiers. Ils y firent passer en 1650 quarante habitans sous la conduite de Rousselan, homme brave, actif, prudent, & singulierement aimé des sauvages, pour avoir épousé une femme de leur nation. Sa mort arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de ses successeurs furent massacrés par les Caraïbes mécontens de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faisoit que languir, lorsqu'elle fut prise en 1664 par les Anglois qui l'évacuerent en 1666.

A peine étoient-ils partis, que les François reparurent dans l'isle. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fut la cause, lorsque l'ennemi qui les avoit chassés la premiere fois, les força de nouveau vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au lieu d'évacuer l'isle, se refugierent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invasion passagere, se fut retiré, ils reprirent leurs occupations. Ce ne fut pas pour longtemps. La guerre qui bientôt après déchira l'Europe, leur fit craindre de devenir la proie du premier corsaire qui auroit envie de les piller;

& ils allerent chercher de la tranquillité dans les établissemens de leur nation qui avoient plus de force ou qui pouvoient se promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture suivie, ni de colonie réguliere à Sainte Lucie. Elle étoit seulement fréquentée par des habitans de la Martinique, qui y coupoient du bois, qui y faisoient des canots, qui y entretenoient des chantiers assez considérables.

Les soldats & des matelots déserteurs s'y étant refugiés après la paix d'Utrecht, il vint en pensée au maréchal d'Estrées, d'en demander la propriété. Elle ne lui eut pas été plutôt accordée en 1718, qu'il y fit passer un commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat blessa la cour de Londres qui avoit des prétentions sur l'isle, à raison de la priorité d'établissement, comme celle de Versailles à raison d'une possession rarement interrompue. Ses plaintes déterminerent le ministere de France à ordonner que les choses seroient remises dans l'état où elles étoient, avant la concession qui venoit d'être faite. Soit que cette complaisance ne parût pas suffisante aux Anglois, soit qu'elle leur persuadât qu'ils pouvoient tout oser, ils donnerent eux-mêmes en 1722 Sainte Lucie au duc de Montaigu qui en envoya prendre possession. Cette opposition d'intérêt donna de l'embarras aux deux couronnes. Elles en sortirent en 1731, en convenant que jusqu'à ce que les droits respectifs eussent été éclaircis, l'isle seroit évacuée par les deux nations, mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement précaire mit les intérêts particuliers en liberté d'agir. L'Anglois ne troubla plus les François dans la jouissance de leurs ha-

bitations ; mais il se servit de leur canal, pour former avec des colonies plus riches des liaisons interlopes, que les sujets des deux gouvernemens croyoient leur être également avantageuses. Elles ont duré avec plus ou moins de vivacité jusqu'au traité de 1763 qui a assuré à la France la propriété si long-tems & si opiniâtrement disputée de Sainte Lucie.

Un entrepôt fut le premier usage que la cour de Versailles se proposa de faire de son acquisition. Depuis quelques années il s'étoit établi, que ses colonies du vent ne pouvoient se passer, ni des bois, ni des bestiaux de l'Amérique septentrionale. On trouvoit de l'inconvénient à les y admettre directement ; & Sainte Lucie fut choisie comme un lieu très-propre à l'échange de ces objets contre les sirops de la Martinique, de la Guadeloupe. L'expérience ne tarda pas à prouver que cet arrangement étoit impraticable.

Pour qu'il pût avoir lieu, il faudroit, ou que les Anglois entreposassent leurs cargaisons, ou qu'ils les gardassent à bord, ou qu'ils les vendissent à des négocians établis dans l'isle : trois combinaisons également impossibles.

Jamais ces navigateurs ne se détermineront à perdre de vue leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidens les ruineroient, ni à payer des magasins pour leurs bois, parce qu'une marchandise de si mince valeur, d'aussi gros volume ne soutient point les frais de l'entrepôt. On ne doit pas se flatter qu'ils attendront paisiblement sur leurs bâtimens qu'il vienne des isles Françoises des marchands pour traiter avec eux : leur genre de commerce ne peut se concilier avec ces lenteurs. Il ne resteroit que la voie des

négocians qui s'établiroient à Sainte Lucie comme acheteurs & vendeurs intermédiaires; mais leur miniſtere ſeroit néceſſairement ſi cher, qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'en ſervir.

Les difficultés ne ſont pas moins grandes de la part du propriétaire des ſirops, que du côté des fourniſſeurs des productions ſeptentrionales. Accoutumé à les vendre trente-cinq à trente-ſix livres la barrique, il ne conſentira jamais à la diminution des deux cinquiemes qu'emporteront les voitures, le coulage & la commiſſion. Que ſi l'Anglois eſt obligé de les payer plus cher qu'il ne les payoit, il ſe verra forcé d'augmenter dans la proportion ſes marchandiſes, que le conſommateur ſera hors d'état d'acheter après ce ſurhauſſement.

Le miniſtere de France, détaché de la premiere idée qu'il avoit eue, ſans y renoncer formellement, s'eſt occupé du ſoin d'établir des cultures à Sainte Lucie. En 1763, il y a fait paſſer à grands frais, & avec plus d'appareil qu'il ne convenoit, ſept ou huit cens hommes, dont la fatale deſtinée inſpire plus de pitié que de ſurpriſe. Sous les Tropiques, les colonies les mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des ſoldats qui y ſont envoyés; quoique ce ſoient des hommes ſains, robuſtes & bien ſoignés : eſt-il étonnant que des miſérables ramaſſés dans les boues de l'Europe, & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du déſeſpoir, ayent généralement péri dans une iſle inculte & mal-ſaine?

L'avantage de la peupler étoit réſervé aux établiſſemens voiſins. Des François qui avoient vendu très-avantageuſement leurs plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte Lucie

une partie de leurs capitaux. Un grand nombre des cultivateurs de Saint Vincent, indignés de ſe voir réduits à acheter un ſol qu'ils avoient défriché avec des peines incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitans dont les poſſeſſions étoient peu fécondes ou bornées, & des négocians qui ont retiré du commerce une partie de leurs fonds pour les confier à l'agriculture. On a gratuitement diſtribué à chacun d'eux un terrein proportionné à leurs facultés. Ceux qui n'avoient que de foibles moyens ſe ſont bornés à des travaux qui n'exigeoient que peu d'avances. Les plus riches ſe ſont élevés à des entrepriſes plus conſidérables.

Dejà ſe ſont formées dans la colonie neuf paroiſſes, huit ſous le vent, & une ſeulement au vent. Cette préférence donnée à une partie de l'iſle ſur l'autre, ne vient pas de la ſupériorité du ſol; mais du plus ou du moins de facilité à recevoir, à expédier des vaiſſeaux. Avec le tems, l'eſpace qu'on a d'abord négligé ſera occupé à ſon tour, parce qu'on découvre tous les jours des anſes où il ſera poſſible d'embarquer ſur des canots toutes ſortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'iſle, & deux chemins qui la traverſent de l'eſt à l'oueſt, donnent les facilités qu'on pouvoit deſirer pour porter les denrées des plantations aux Ambarcadaires. Avec le tems & des richeſſes, ces routes parviendront à un degré de perfection qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, ſans des dépenſes trop coûteuſes pour la naiſſance d'un établiſſement. Les corvées dont ces chemins ſont l'ouvrage, ont retardé la culture & excité bien des murmures; mais les colons commencent à bénir la main ſage

& ferme qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité.

Au premier Janvier 1769, la population libre de l'isle montoit à 2524 personnes de tout âge & de tout sexe, & celle des esclaves à 10270. Elle avoit pour ses troupeaux 598 mulets ou chevaux, 1819 bêtes à corne, & 2378 à laine. Ses cultures consistoient en 1, 279, 680 pieds de cacao, en 2, 463, 880 pieds de caffé, en 681 quarrés de coton, en 454 quarrés de cannes à sucre. Il y avoit seize sucreries roulantes, & dix-huit qui travailloient à leur établissement. Le gouvernement avoit dejà distribué 24078 quarrés de terre qui donneront avec le tems un revenu fort considérable. On ne le doit évaluer actuellement qu'à deux millions cinq cens mille livres.

Il régnoit depuis bien des années dans les isles du vent un préjugé contre Sainte Lucie. La nature, disoit-on, lui avoit refusé tout ce qui peut constituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, son terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux qui ne payeroit jamais les dépenses qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de son climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir, ou le désespoir, y feroient passer. Ces idées étoient universellement reçues.

Des expériences heureuses doivent détromper les plus prévenus. Le sol de sainte Lucie n'est point mauvais sur les bords de la mer, & il devient meilleur à mesure qu'on avance dans les terres. A l'exception de quelques montagnes hautes & escarpées, sur lesquelles on remarque aisément des traces d'anciens Volcans, tout peut

être défriché avec succès. On n'y trouve pas à la vérité de grandes plaines, mais beaucoup de petites, où l'on peut pousser la culture du sucre jusqu'à quinze millions de livres pesant. La forme étroite & allongée de l'isle, en rendra le transport aisé, dans quelques lieux que les cannes soient plantées.

L'air dans l'intérieur de Sainte Lucie, n'est que ce qu'il étoit dans les autres isles, avant qu'on les eût habitées, d'abord impur & peu sain; mais à mesure que les bois sont abattus, que la terre se découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on respire sur une partie des côtes est plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivieres qui partant du pied des montagnes n'ont point assez de pente pour entraîner les sables dont le flux de l'océan embarrasse leur embouchure. Cette barriere insurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais malsains. Une raison si sensible avoit suffi pour éloigner de cette contrée le peu de Caraïbes, qu'on trouva dans l'isle, en y abordant pour la premiere fois. Les François poussés dans le nouveau monde par une passion plus violente que l'amour de la conservation, ont été moins difficiles que des sauvages. C'est dans cette étendue qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Ils seront tôt ou tard punis de leur aveugle avidité, à moins qu'ils ne construisent des digues, qu'ils ne creusent des canaux, pour procurer aux eaux de l'écoulement. La salubrité dont on jouit sur les rivieres du Carenage & du Marigot qui tombent dans des anses un peu profondes, fait présumer que cet expédient réussiroit.

Le caractere & les lumieres de monsieur le

comte Dennery, fondateur de la colonie, nous autorisent à assurer, que lorsque cette isle d'environ quarante cinq lieues de circuit, sera parvenue à toute la culture dont elle est susceptible, elle pourra occuper cinquante mille esclaves, & fournir au commerce pour dix millions de denrées. Cette époque de prospérité ne doit pas même être fort éloignée, puisque l'activité des cultivateurs est débarrassée de toutes les entraves qui ont par-tout ailleurs ralenti les travaux. Cinquante hommes destinés à maintenir l'ordre public, sont tout ce qu'il y a de troupes à Sainte Lucie. Elle ne paye, ni directement, ni indirectement aucun impôt. Dans ses rades sont reçus indifféremment, sans droit d'entrée, sans droit de sortie, les bâtimens de toutes les nations. Chacune y porte à son gré les marchandises qu'elle peut donner à meilleur marché; chacune y charge les denrées où elle peut mettre le plus haut prix. Depuis que l'Europe a acquis des possessions dans le nouveau monde, aucune n'a été plus favorablement traitée. Une faveur si signalée aura sans doute un terme; & cette isle sera mise un jour comme toutes les autres sous le joug des loix prohibitives. Mais six ans de paix & de liberté lui donneront la force de soutenir ce fardeau.

Avant de l'y soumettre, la métropole prendra les moyens de s'assurer les produits d'une isle qu'elle aura su rendre florissante. Il suffira pour la garder, de garantir de toute insulte le port du Carenage.

Ce port fameux réunit beaucoup d'avantages. On y trouve par-tout beaucoup de brassage. La qualité de son fond est excellente. La nature y a formé trois Carenages qui peuvent se passer de

quai, & qui n'ont besoin que de cabestan pour virer en quille bord à terre. Trente vaisseaux de ligne y seroient à l'abri des ouragans, sans prendre la peine d'amarrer. Les bateaux du pays qui y ont séjourné long-tems, n'ont jamais été piqués par les vers ; cependant on n'espere pas que cet avantage puisse durer, quelle qu'en soit la cause. Du reste, les vents sont toujours bons pour sortir ; & l'escadre la plus nombreuse seroit au large en moins d'une heure.

Une position si favorable peut non-seulement défendre toutes les possessions nationales, mais menacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étendue de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre, ne sauroient couvrir tous les lieux. La plus foible escadre partie de Sainte Lucie porteroit en peu de jours la désolation dans les colonies qui paroissant les moins exposées, seroient dans la plus grande sécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le port du Carenage, & cette croisiere, aussi dispendieuse que fatigante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi qui oseroit tout ce qu'on peut à la mer.

Le Carenage, qui a l'inconvénient d'exposer au danger manifeste d'être pris les vaisseaux qui sont à sa vue, n'a jamais paru digne d'attention à la grande Bretagne, assez puissante, assez éclairée, pour penser que c'est aux vaisseaux à protéger les rades, & non aux rades à protéger les vaisseaux. Pour la France, ce port posséde la plus grande défense maritime ; une position qui empêche les vaisseaux d'y entrer sous voile. Il faut allonger plusieurs touées pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ses deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & passant près de terre de

vingt-cinq à cent brasses, ne permettroit pas aux attaquans de s'y embosser. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois ; & il seroit battu en même tems de l'avant & des deux bords par des feux masqués.

Si l'ennemi vouloit insulter le port, il seroit réduit à faire sa descente à l'anse du choc, plage d'une lieue qui n'est séparée du Carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette anse. Maître de la Vigie, il couleroit bas ou forceroit d'amener tous les vaisseaux qui se trouveroient dans la rade ; & ce seroit sans perte de son côté, parce que cette péninsule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'assaillant par son revers. Celui-ci n'auroit besoin que de mortiers ; il ne tireroit pas un coup de canon ; il ne hazarderoit pas la vie d'un homme.

S'il suffisoit de fermer à l'ennemi l'entrée du port, il seroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer ; mais il faut protéger les vaisseaux de la nation. Il faut qu'une petite escadre y puisse braver les forces Angloises, les réduire à la bloquer, & profiter de leur absence ou d'une faute, ce qui ne se peut faire sans fortifier le sommet de la péninsule. On ne doit pas se dissimuler, qu'en multipliant ainsi les points de défense, on augmentera le besoin d'hommes ; mais s'il y a des vaisseaux dans le port, leurs matelots & leurs canonniers seront chargés de la défense de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le salut de l'escadre en dépendra. Si le port est sans bâtimens, la Vigie sera abandonnée ou peu défendue ; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, est une hauteur

nommée le morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces positions heureuses qu'on trouve rarement, pour y construire une citadelle dont l'attaque n'exigera guere moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui sera sans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'anse du Carenage dans tous ses points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable, de mettre en sûreté la ville qu'on doit construire sur la croupe de la montagne, d'empêcher enfin l'assaillant de pénétrer dans l'isle quand même il auroit fait sa descente au choc & qu'il se seroit emparé de la Vigie. Des combinaisons plus approfondies sur les précautions qu'exigeroit la conservation de Sainte Lucie, doivent être réservées aux gens de l'art. Il vaut mieux fixer l'attention du lecteur sur la Martinique.

Cette isle a seize lieues de longueur & quarante cinq de circuit, sans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle est extrêmement hachée, & par-tout entrecoupée de monticules qui ont la forme d'un pain de sucre. Trois montagnes dominent sur ces petits sommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle est couverte, y arrêtent sans cesse les nuages, y entretiennent une humidité malsaine, qui acheve de la rendre affreuse, inaccessible tandis que les deux autres sont presque entiérement cultivées. De ces montagnes, mais sur-tout de la premiere, sortent les nombreuses sources dont l'isle est arrosée. Leurs eaux qui coulent en foibles ruisseaux, se changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité

du terrein qu'elles traversent, excellentes en quelques endroits, & si mauvaises en d'autres, qu'il faut leur substituer pour la boisson, celles qu'on ramasse dans les saisons pluvieuses.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Martinique, partit en 1635 de Saint Christophe pour y établir sa nation. Ce ne fut pas d'Europe qu'il tira les rameaux d'une nouvelle population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation, périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un climat nouveau, ou par la misere qui suit presque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis long-tems dans son gouvernement de Saint Christophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue; habiles à défricher la terre, à former des habitations; abondamment pourvus de plants de patates & de toutes les graines convenables, furent les seuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établissement se fit sans trouble. Les naturels du pays intimidés par les armes à feu, ou séduits par des protestations, abandonnerent aux François la partie de l'isle qui regarde au couchant & au midi pour se retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe voyant se multiplier de jour en jour ces étrangers si vifs, si entreprenans, sentit qu'il ne pouvoit éviter sa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes; & il associa les sauvages des isles voisines à sa politique. Tous ensemble ils fondirent sur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit construit; mais ils furent reçus avec tant de vigueur qu'ils se replierent, en laissant sept ou huit cens de leurs meilleurs guerriers sur la place. Cet échec les fit disparoître pour long-tems; & ils ne revinrent qu'avec des présens, & des dis-
cours

cours pleins de repentir. On les accueillit amicalement ; & la réconciliation fut ſcellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles juſqu'à cette époque. La crainte d'être ſurpris obligeoit les colons de trois habitations à ſe réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défenſe. C'eſt-là qu'ils dormoient ſans inquiétude, ſous la garde de leurs chiens & d'une ſentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec ſon fuſil, & deux piſtolets à ſa ceinture. Ces précautions ceſſerent, lorſque les deux nations ſe furent rapprochées ; mais celle dont on avoit imploré l'amitié & la bienveillance, abuſa ſi fort de ſa ſupériorité, pour étendre ſes uſurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte. Les ſauvages dont le genre de vie exige un territoire vaſte, ſe trouvant chaque jour plus reſſerrés, eurent recours à la ruſe, pour affoiblir un ennemi contre lequel ils n'oſoient plus employer la force. Ils ſe partageoient en petites bandes ; ils épioient les François qui fréquentoient les bois ; ils attendoient que le chaſſeur eut tiré ſon coup ; & ſans lui donner le tems de recharger, ils fondoient ſur lui bruſquement & l'aſſommoient. Une vingtaine d'hommes avoient diſparu, avant qu'on eut ſu comment. Dès qu'on en fut inſtruit, on marcha contre les aggreſſeurs ; on les battit ; on brûla leurs carbets, on maſſacra leurs femmes, leurs enfans ; & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

Les François devenus par cette retraite ſeuls poſſeſſeurs de l'iſle entiere, occuperent tranquillement les poſtes qui convenoient le mieux à

leurs cultures. Ils formoient alors deux classes. La premiere étoit composée de ceux qui avoient payé leur passage en Amérique : on les appelloit habitans. Le gouvernement leur distribuoit des terres en toute propriété, sous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens aux dépenses qu'exigeoient l'utilité, la sûreté commune. À leurs ordres, étoient une foule de libertins qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs fraix, sous le nom d'*engagés*. C'étoit une espece d'esclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient servis.

Les uns & les autres s'occuperent d'abord uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du sucre ne commença que vers 1650. Benjamin Dacosta, l'un de ces juifs qui puisent leur industrie dans l'oppression même où est tombée leur nation après l'avoir exercée, planta dix ans après des cacaotiers. Son exemple fut sans influence jusqu'en 1684, où le chocolat devint d'un usage assez commun dans la métropole. Alors le cacao fut la ressource de la plupart des colons qui n'avoient pas des fonds suffisans pour entreprendre la culture du sucre. Une de ces calamités que les saisons apportent & versent tantôt sur les hommes & tantôt sur les plantes, fit périr en 1718 tous les cacaotiers. La désolation fut générale parmi les habitans de la Martinique. On leur présenta le caffier, comme une planche après le naufrage.

Le ministere de France avoit reçu des Hollandois en présent, deux pieds de cet arbre, qui

étoient conservés avec soin dans le jardin royal des plantes. On en tira deux rejettons. Desclieux, chargé de les apporter à la Martinique, se trouva sur un vaisseau où l'eau devint rare. Il partagea avec ses arbustes le peu qu'il en recevoit pour sa boisson; & par ce généreux sacrifice, il parvint à sauver le précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompensée. Le caffé se multiplia avec une rapidité, avec un succès extraordinaire; & ce vertueux citoyen jouit avec une douce satisfaction du bonheur si rare d'avoir sauvé pour ainsi dire une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'industrie.

Indépendamment de cette ressource, la Martinique avoit des avantages naturels qui sembloient devoir l'élever en peu de temps à une fortune considérable. De tous les établissemens François, elle a la plus heureuse situation, par rapport aux vents qui regnent dans ces mers. Ses ports ont l'inestimable commodité d'offrir un asyle sûr contre les ouragans qui désolent ces parages. Sa position l'ayant rendue le siege du gouvernement, elle a reçu plus de faveurs, & joui d'une administration plus éclairée & moins infidele. L'ennemi a constamment respecté la valeur de ses habitans, & l'a rarement provoquée, sans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même lorsqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec mesure, de renvoyer en Europe un gouverneur & un intendant qui la faisoient gémir sous le despotisme de leur avidité. L'ordre, la tranquillité, l'union qu'ils furent maintenir en ce tems d'anarchie, prouverent plus d'a-

verſion pour la tyrannie que d'éloignement pour l'autorité, & juſtifierent en quelque ſorte aux yeux de la métropole ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de proſpérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françoiſes, l'étoit cependant fort peu, à la fin du dernier ſiecle. En 1700, elle n'avoit en tout que 6597 blancs. Le nombre des ſauvages, des mulâtres, des negres libres, hommes, femmes, enfans n'étoit que de 507. On ne comptoit que 14566 eſclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de 21640 perſonnes. Les troupeaux ſe réduiſoient à 3668 chevaux, mulets ou ânes, & à 9217 bêtes à corne. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & on exploitoit neuf indigoteries, & cent quatre-vingt-trois foibles ſucreries.

Lorſque les guerres longues & cruelles qui portoient la déſolation ſur tous les continens, ſur toutes les mers du monde, furent aſſoupies, & que la France eut abandonné des projets de conquête, & des principes d'adminiſtration qui l'avoient long-temps égarée, la Martinique ſortit de l'eſpece de langueur où tous ces maux l'avoient laiſſée. Bientôt ſes proſpérités furent éclatantes. Elle devint le marché général des établiſſemens nationaux du Vent. C'étoit dans ſes ports que les iſles voiſines vendoient leurs productions. C'étoit dans ſes ports qu'elles achetoient les marchandiſes de la métropole. Les navigateurs François ne dépoſoient, ne formoient leurs cargaiſons que dans ſes ports. L'Europe ne connoiſſoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les ſpécu-

lateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Espagnole & septentrionale.

Comme agricole, elle avoit en 1736, 447 sucreries ; 11953232 pieds de caffé ; 193870 pieds de cacao ; 2068480 pieds de coton ; 39400 pieds de tabac ; 6750 pieds de rocou. Ses vivres consistoient en 4806142 bananiers ; 34483000 fosses de manioc ; 247 carreaux de patates & d'ignames. Elle avoit une population de 72000 noirs de tout âge & de tout sexe. Leur travail avoit élevé sa culture au meilleur état où pouvoit la conduire la consommation que l'Europe faisoit alors des productions d'Amérique, & à une exportation annuelle de seize millions de livres tournois.

Les rapports que la Martinique avoit avec les autres isles lui valoient la commission & les frais de transport, parce qu'elle seule avoit les voitures. Ce gain pouvoit s'évaluer au dixieme de leurs productions, dont l'ensemble formoit une masse de vingt millions de livres. Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laissé pour l'accroissement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en esclaves, en autres objets de besoin, qui rendant de plus en plus la Martinique créanciere des colonies, les tenoient toujours dans sa dépendance, sans que ce fut à leur préjudice. Elles s'enrichissoient toutes par son secours, & leur profit tournoit à son utilité.

Ses liaisons avec l'Isle Royale, avec le Canada, avec la Louysiane, lui procuroient le débouché de son sucre commun, de son caffé inférieur, de ses sirops & taffias que la France rejettoit. On

lui donnoit en échange, de la morue, des légumes secs, du bois de sapin & quelques farines. Dans son commerce interlope aux côtes de l'Amérique Espagnole, tout composé de marchandises de fabrique nationale, elle gagnoit le prix du risque auquel le marchand François ne vouloit pas s'exposer. Ce trafic moins utile que le premier dans son objet, étoit d'un bien plus grand rapport dans ses effets. Il lui rendoit un bénéfice communément de quatre-vingt-dix pour cent, sur une valeur de quatre millions de livres, qu'on portoit tous les ans à Caraque ou dans les colonies voisines.

Tant d'opérations heureuses avoient fait entrer dans la Martinique un argent immense. Dix-huit millions qui y circuloient habituellement avec une extrême rapidité, donnoient de la vie à tout. C'est peut-être le seul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fut indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étendue de ses affaires attiroit annuellement dans ses ports deux cens bâtimens de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour Guinée, soixante du Canada, dix ou douze de la Marguerite ou de la Trinité; sans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y glissoient en fraude. La navigation particuliere de l'isle aux colonies septentrionales, au continent Espagnol, aux isles du Vent, occupoit cent trente bateaux de vingt à soixante-dix tonneaux, montés par six cens matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cens esclaves formés de longue main à la marine.

Dans les premiers tems, les navigateurs, qui fréquentoient la Martinique, abordoient dans les

quartiers où se récoltoient les denrées. Cette pratique qui sembloit naturelle, étoit remplie de difficultés. Le vents du nord & du nord-est qui regnent sur une partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y sont assez considérablement éloignées, soit entr'elles, soit de la plupart des habitations. Les chaloupes destinées à parcourir ces intervalles étoient souvent retenues dans l'inaction par le gros tems, ou réduites à ne prendre que la moitié de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaisseau, & prolongeoient le tems de son chargement. Il résultoit de ces lenteurs un grand dépérissement des équipages, & une augmentation de dépenses pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce qui doit mettre au nombre de ses plus grands avantages, celui d'accélérer ses opérations, perdoit de son activité par un nouvel inconvénient : c'étoit la nécessité où se trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ses cargaisons par petites parties. Si quelque homme industrieux le déchargeoit de ces détails, son entreprise devenoit chere pour les colons. Le bénéfice du marchand se mesure sur la quantité des marchandises qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre qui vend moins est obligé de faire.

Un inconvénient plus considérable encore, c'est que certaines marchandises d'Europe surabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impossibilité d'assortir convenablement ses cargaisons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes

les sortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire plusieurs escales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire son retour.

Les vaisseaux eux-mêmes éprouvoient de grands embarras. Plusieurs avoient besoin de se carener ; la plus grande partie exigeoit au moins quelque réparation. Ces secours manquoient dans les rades peu fréquentées, où les ouvriers ne s'établissoient point dans la crainte de n'y pas trouver assez d'occupation. Il falloit donc aller se radouber dans certains ports, & revenir prendre son chargement dans celui où on avoit fait sa vente. Toutes ces courses emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvéniens & beaucoup d'autres firent desirer à quelques habitans & à tous les navigateurs, qu'il se formât un entrepôt où les objets d'échange entre la colonie & la métropole, fussent réunis. La nature paroissoit avoir préparé le fort Royal pour cette destination. Son port étoit un des meilleurs des isles du vent, & sa sûreté si généralement connue, que lorsqu'il étoit ouvert aux bâtimens Hollandois, la république ordonnoit qu'ils s'y retirassent dans les mois de juin, de juillet & d'août, pour se mettre à l'abri des ouragans si fréquens & si furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin qui n'en sont éloignées que d'une lieue, étoient les plus fertiles, les plus riches de la colonie. Les nombreuses rivieres qui arrosoient ce pays fécond, portoient des canots chargés jusqu'à une certaine distance de leur embouchure. La protection des fortifications assuroit la jouissance paisible de tant d'avantages. Mais ils étoient contrebalancés par un territoire marécageux & mal-sain. D'ailleurs cette

capitale de la Martinique étoit l'asyle de la marine militaire qui de tout tems opprima la marine marchande. Ainsi le fort royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles se porterent à Saint Pierre.

Ce bourg qui, malgré les incendies qui l'ont réduit quatre fois en cendres, contient encore dix-sept cens quarante-huit maisons, est situé sur la côte occidentale de l'isle dans une anse ou enfoncement à peu près circulaire. Une partie est bâtie le long de la mer sur le rivage même; on l'appelle le mouillage : c'est-là où sont les vaisseaux & les magasins. L'autre partie du bourg est bâtie sur une petite colline peu élevée : on l'appelle le fort, parce que c'est-là qu'est placée une petite fortification qui fut construite en 1665 pour réprimer les séditions des habitans contre la tyrannie du monopole, mais qui sert aujourd'hui à protéger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg sont séparées par un ruisseau ou par une riviere guéable.

Le mouillage est adossé à un côteau assez élevé, & coupé à pic. Enfermé pour ainsi-dire, par cette colline qui lui intercepte les vents de l'est, les plus constans & les plus salutaires dans ces contrées; exposé sans aucun souffle rafraîchissant aux rayons du soleil qui lui sont réfléchis par le côteau, par la mer & par le sable noir du rivage; ce séjour est brûlant & toujours mal-sain. D'ailleurs il n'a point de port, & les bâtimens qui ne peuvent tenir sur ses côtes durant l'hyvernage sont forcés de se refugier au fort Royal. Mais ces désavantages sont compensés par les facilités que présente la rade de Saint Pierre, soit pour le débarquement & l'embarquement des marchandises, soit par la liberté que donne sa po-

ſition de partir par tous les vents, tous les jours, & à toutes les heures.

Ce bourg eſt le premier de l'iſle qui fut bâti, peuplé & cultivé. C'eſt moins cependant à cette ancienneté qu'à ſes commodités, qu'il doit l'avantage d'être devenu le point de communication entre la colonie & la métropole. Saint Pierre reçut d'abord les denrées de certains cantons dont les habitans ſitués ſur des côtes orageuſes & conſtamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes ſans ſe déplacer. Les agens de ces colons n'étoient dans les premiers tems que des maîtres de bateau, qui s'étant fait connoître par leur navigation continuelle autour de l'iſle, furent déterminés par l'appas du gain à prendre une demeure fixe. La bonne foi ſeule étoit l'ame de ces liaiſons. La plupart de ces commiſſionnaires ne ſavoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres, ni regiſtres. Ils tenoient dans un coffre un ſac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes ; ils en tiroient l'argent néceſſaire pour les achats. Quand le ſac étoit épuiſé, le commiſſionnaire ne fourniſſoit plus ; & le compte ſe trouvoit rendu. Cette confiance qui doit paroître une fable dans nos mœurs & nos jours de fraude & de corruption, étoit encore en uſage au commencement du ſiecle : il exiſte des hommes qui ont pratiqué ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que ſon utilité même.

Ces hommes ſimples furent remplacés ſucceſſivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu paſſer quelques-uns dans la colonie, lorſqu'elle étoit ſortie des mains des compagnies excluſives. Leur nombre s'accrut à meſure que les denrées ſe multiplioient ; &

ils contribuerent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture par les avances qu'ils firent à l'habitant dont les travaux avoient langui jusqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les agens nécessaires de leurs débiteurs dans la colonie, comme ils l'étoient déja de leurs commettans de la métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba, pour ainsi dire, dans leur dépendance, par le besoin qu'il pouvoit avoir de leur secours. Que le tems de la récolte soit retardé; que le feu prenne à une piece de cannes; qu'un moulin soit démonté; que des édifices croulent; que la mortalité se mette dans les bestiaux ou parmi les esclaves; que les sécheresses ou les pluies ruinent tout: où trouver les moyens de soutenir l'habitation pendant ces ravages, & de remédier à la perte qu'ils causent? Ces moyens sont en vingt mains différentes. Qu'une seule refuse du secours, le cahos, loin de se débrouiller, augmente. Ces considérations déterminerent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit, à confier leurs intérêts aux commissionnaires de Saint Pierre, pour être, en cas de malheur, assurés d'une ressource.

Le petit nombre d'habitans riches qui sembloient par leur fortune être à l'abri de ces besoins, furent comme forcés de s'adresser à ce comptoir. Les capitaines marchands trouvant un port, où sans sortir de leurs magasins & même de leurs vaisseaux, ils pouvoient terminer avantageusement leurs affaires, déserterent le fort Royal, la Trinité, tous les autres lieux, où le prix des productions leur étoit presqu'arbitrairement imposé, où les payemens étoient incertains & lents. Par cette révolution, les colons fixés

dans leurs atteliers qui exigent une préſence continuelle & des ſoins journaliers, ne pouvoient plus ſuivre leurs denrées. Ils furent donc obligés de les confier à des hommes intelligens, qui s'étant établis dans le ſeul port fréquenté, ſe trouvoient à portée de ſaiſir les occaſions les plus favorables pour vendre & pour acheter ; avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des viciſſitudes continuelles. La Guadeloupe, la Grenade ſuivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes beſoins les y déterminerent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces proſpérités. Ce n'eſt pas que la Martinique ſe manquât à elle-même. Sa marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, ſe trouva toute formée pour les combats. En moins de ſix mois, quarante corſaires armés à Saint Pierre ſe répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens flibuſtiers. Chaque jour, on les voyoit rentrer en triomphe, chargés d'un butin immenſe. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit ſa navigation, ſoit au Canada, ſoit aux côtes Eſpagnoles, entiérement interrompue ; & ſon propre cabotage journellement inquiété. Le peu de vaiſſeaux qui arrivoient de France, pour ſe dédommager des pertes qu'ils riſquoient, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainſi les productions tomberent dans l'aviliſſement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des atteliers. Les eſclaves périſſoient faute de nourriture. Tout languiſſoit, tout s'écrouloit. Enfin la paix ramena, avec la liberté du com-

merce, l'espoir de recouvrer l'ancienne prospérité. Les événemens tromperent les efforts qu'on fit pour y remonter.

Il n'y avoit pas deux ans que les hostilités avoient cessé, lorsque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faisoit avec les Américains Espagnols. Cette révolution ne fut point l'effet de la vigilance des gardes-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à se défendre, on méprise des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions souvent injustes. Ce fut la substitution des vaisseaux de registre aux flottes, qui mit des bornes très-étroites aux entreprises des interlopes. Dans le nouveau systême, le nombre des bâtimens étoit indéterminé, & le tems de leur arrivée incertain; ce qui jetta dans le prix des marchandises une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors, le contrebandier qui n'étoit engagé dans son opération que par la certitude d'un gain fixe & constant, cessa de suivre une carriere qui ne lui assuroit plus le dédommagement du risque où il s'exposoit.

Mais cette perte fut moins sensible pour la colonie, que les traverses qui lui vinrent de sa métropole. Une administration peu éclairée embarrassa de tant de formalités, la liaison réciproque & nécessaire des isles avec l'Amérique septentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755 que quatre bateaux au Canada. La direction des colonies tombée par l'impéritie de quelques ministres dans les bureaux subalternes aux mains de commis avides & sans talent, fut promptement dégradée, avilie & prostituée à la vénalité.

Cependant le commerce de France ne s'apper-

cevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint Pierre des négocians qui lui achetoient bien ſes cargaiſons, qui lui renvoyoient avec célérité ſes vaiſſeaux richement chargés; & il ne s'informoit pas ſi c'étoit cette colonie ou les autres qui conſommoient & qui produiſoient. Les negres même qu'il y portoit étoient vendus à un fort bon prix; mais il y en reſtoit peu. La plus grande partie paſſoit à la Grenade, à la Guadeloupe, même aux iſles neutres, qui malgré la liberté illimitée dont elles jouiſſoient, préféroient les eſclaves de traite Françoiſe à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une aſſez longue expérience que les negres choiſis qui coutoient le plus cher, enrichiſſoient les terres, tandis que les cultures dépériſſoient dans les mains des negres achetés à bas prix. Mais ces profits de la métropole étoient étrangers & preſque nuiſibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ſes pertes durant la paix, ni comblé le vuide des dettes qu'une ſuite de calamités l'avoit forcée à contracter, lorſque la plus grande de toutes, la guerre, ralluma ſes flambeaux en 1755. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui d'échec en échec, de perte en perte fit tomber la Martinique ſous le joug des Anglois. Elle fut reſtituée au mois de juillet 1763, ſeize mois après avoir été conquiſe; mais on la rendit dépouillée de tous les moyens acceſſoires de proſpérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis quelques années, elle avoit perdu ſans retour ſon commerce interlope aux côtes Eſpagnoles. La ceſſion du Canada lui ôtoit tout eſpoir de rouvrir une

communication qui n'avoit langui que par des erreurs passageres. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans ses ports les productions de la Grenade, de Saint Vincent, de la Dominique qui étoient devenues des possessions Britanniques. Un nouvel arrangement de la métropole qui lui interdisoit toute liaison avec la Guadeloupe, ne lui permettoit plus d'en rien espérer.

La colonie toute nue, pour ainsi dire, & réduite à elle-même, réunit cependant, d'après le dernier dénombrement qui est du 25 juillet 1767, dans l'étendue de vingt-huit paroisses 12450 blancs de tout âge & de tout sexe; 1814 noirs ou mulâtres libres; 70553 esclaves; 443 negres marons ou fugitifs. 84817 têtes formant toute la population de l'isle. Le nombre des naissances fut en 1766 dans la proportion d'un à trente parmi les blancs, d'un à vingt-cinq parmi les noirs. De cette observation, si elle étoit constante, il résulteroit que le climat de l'Amérique est beaucoup plus favorable à la propagation des Africains que des Européens; puisque ceux-là peuplent encore plus dans les travaux & les miseres de l'esclavage, que ceux-ci dans l'aisance & la liberté. Dès-lors on doit prévoir que la multiplication des noirs en Amérique y étouffera tôt ou tard celle des blancs; & vengera peut-être enfin la race des victimes sur la génération des oppresseurs.

Les troupeaux de la colonie sont composés de 3776 chevaux; de 4214 mulets; de 293 bourriques; de 12376 bêtes à corne; de 975 cochons; de 13544 moutons ou cabrits.

Elle a pour ses vivres 17930596 fosses de manioc; 3509048 bananiers; 406 carreaux & demi d'ignames & de patates.

11444 carreaux de terre plantés en cannes; 6638757 pieds de caffé, 871043 pieds de cacao; 1764807 pieds de coton; 59966 pieds de caſſier; 61 pieds de rocou, forment ſes cultures.

Ses prairies ou ſavanes occupent 10972 carreaux de terre; il y en a 11966 en bois; & 8448 d'incultes ou d'abandonnés.

Le nombre des plantations où on cueille le caffé, le coton, le cacao, d'autres objets moins importans, eſt de 1515. Il n'y en a que 286, où l'on faſſe du ſucre. Elles occupent 116 moulins à eau, 12 à vent, & 184 à bœufs. Avant l'ouragan du 13 août 1766, on comptoit 302 petites habitations & 15 ſucreries de plus.

Les produits réunis de la colonie ſe réduiſent à vingt-quatre millions peſant de ſucre terré, à quatre millions de ſucre brut, à trente mille quintaux de caffé, à ſix mille quintaux de coton, à quatre cens quintaux de cacao. Ceux qui ne trouveront pas ce revenu proportionné au nombre d'eſclaves employés pour l'obtenir, doivent conſidérer que le ſuccès d'une culture quelconque ne dépend pas ſeulement de la quantité des bras qu'on y conſacre, mais encore de beaucoup d'autres moyens d'exploitation dont le calcul eſt plus compliqué. L'étranger enleve en fraude environ un douzieme des denrées de l'iſle. Le reſte paſſe à la métropole. Pour cette extraction, le commerce de France expédia en 1766 cent quarante-trois bâtimens, dont dix-ſept firent voile vers Saint Domingue & la Guadeloupe; après avoir vendu une partie de leur cargaiſon. Cent & un de ces navires aborderent au bourg Saint Pierre, trente-cinq au fort Royal, cinq à la Trinité & deux au François.

Tous

Tous ceux qui par instinct ou par devoir s'occupent des intérêts de la patrie, ne voyent point sans douleur une aussi belle colonie que la Martinique dans cet état de dépérissement. On sait, il est vrai, que le centre de cette isle, rempli de rochers affreux, n'est point propre à la culture du sucre, du caffé, du coton; qu'une trop grande humidité y nuiroit à ces productions; & que si elles y réussissoient, les frais de transport, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le succès de ces récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand espace d'excellentes prairies; & le sol n'attend que la faveur du gouvernement, pour fournir aux habitans ce genre de fécondité reproductive des bestiaux si nécessaire à la culture & à la subsistance. L'isle a d'autres quartiers d'une nature ingrate. Les uns sont alternativement en proie à la sécheresse ou à la pluie. Il y en a de marécageux, presqu'entiérement noyés par la mer. D'autres où il ne croît que de ces plantes aquatiques connues sous le nom général de mangles, mais de plusieurs especes qui ne se ressemblent pas. Ailleurs le terrein est si pierreux, qu'il se refuse à tous les travaux, ou si fort épuisé par le défaut d'engrais qu'il ne mérite pas d'être remis en valeur. Cependant les connoisseurs les plus modérés dans leurs calculs, s'accordent tous à dire, que les terres susceptibles d'exploitation, mises dans toute leur valeur possible, produiroient un revenu de dix-huit millions. La situation actuelle de la Martinique éloigne prodigieusement de si douces espérances.

Les propriétaires des terres y peuvent être divisés en quatre classes. La premiere possede cent grandes sucreries exploitées par douze mille noirs.

La seconde, cent cinquante exploitées par neuf mille noirs. La troisieme, trente-six exploitées par deux mille noirs. La quatrieme, livrée à la culture du caffé, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper douze mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en esclaves des deux sexes, est employé pour le service domestique, pour la pêche ou pour la navigation.

La premiere classe est toute composée de gens riches. Leur culture est poussée aussi loin qu'elle puisse aller ; & leurs facultés la maintiendront sans peine dans l'état florissant où ils l'ont portée. Les dépenses même qu'ils sont obligés de faire pour la reproduction, sont moins considérables que celles du colon moins opulent, parce que les esclaves qui naissent sur leurs habitations, doivent remplacer ceux que le tems & les travaux détruisent.

La seconde classe qu'on peut appeller celle des gens aisés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit besoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Eussent-ils les moyens d'acheter les esclaves qui leur manquent, ils en seroient détournés par une funeste expérience. Rien de si mal entendu que de placer un grand nombre de negres à la fois sur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occasionne à ces malheureux ; la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude, ni le goût, ne peuvent que rebuter un colon par les soins fatigans & multipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif est celui qui peut augmenter son attelier d'un sixieme d'esclaves tous les ans. Ainsi la seconde classe pourroit acquérir quinze cens esclaves par

an, si le produit net de sa culture le lui permettoit. Mais elle ne doit pas compter sur des crédits. Les négocians de la métropole ne paroissent pas disposés à lui en accorder; & ceux qui faisoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les y ont pas vus plutôt oisifs ou hazardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint Domingue.

La troisieme classe qui est à peu près indigente, ne peut sortir de sa situation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'est beaucoup qu'elle puisse subsister par elle-même. Il n'y a que la main bienfaisante du gouvernement, qui puisse lui donner une vie utile pour l'état, en lui prêtant sans intérêt l'argent nécessaire pour monter convenablement ses habitations. La recrue des noirs peut s'y éloigner sans inconvénient des proportions que nous avons fixées pour la seconde classe, parce que chaque colon ayant moins d'esclaves à veiller, sera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera l'acquisition.

La quatrieme classe, livrée à des cultures moins importantes que les sucreries, n'a pas besoin de secours aussi puissans pour recouvrer l'état d'aisance d'où la guerre, les ouragans, & d'autres malheurs l'ont fait décheoir. Il suffiroit à ces deux dernieres classes d'acquérir chaque année quinze cens esclaves, pour monter au niveau de la prospérité que la nature permet à leur industrie.

Ainsi, la Martinique pourroit espérer de ranimer ses cultures languissantes, & de recouvrer le premier éclat de son industrie, si elle recevoit tous les ans trois mille negres. Mais elle est hors d'état de payer ces recrues, & les raisons de son impuissance sont connues. On sait qu'elle doit à la métropole comme dettes de commerce, envi-

ron un million. Une suite d'infortunes l'a réduite à emprunter plus de quatre millions aux négocians établis dans le bourg de Saint Pierre. Les engagemens qu'elle a contractés à l'occasion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquisition d'un grand nombre d'habitations, l'ont rendue insolvable. Cette situation désespérée ne lui permet, ni les moyens d'un prompt rétablissement, ni l'ambition de remplir toute la carriere de fortune qui lui étoit ouverte.

Encore est-elle exposée à l'invasion. Mais quoique cent endroits de ses côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une descente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impossibilité de transporter à travers un pays extrêmement haché, son artillerie & ses munitions au fort Royal qui fait toute la défense de la colonie. C'est vers ce parage seul qu'il tournera ses voiles.

Au devant de ce chef-lieu, est un port célebre situé sur la partie latérale d'une large baye, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en courant des bordées, qui doivent décider du sort de tout vaisseau forcé d'éviter le combat. S'il a le désavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'essuyer quelque accident de la variation des rafales, des courans & des raz de marée, il tombera dans les mains d'un assaillant qui saura louvoyer plus heureusement. La forteresse même peut devenir le témoin inutile & honteux de la défaite d'une escadre, comme elle l'a été cent fois de la prise des navires marchands.

L'intérieur du port doit être détérioré, depuis que pour opposer une digue aux Anglois dans la derniere guerre, on y a fait couler les carcasses de plusieurs vaisseaux. Ces bâtimens ont dû former un point de résistance autour duquel il

s'est amassé des bancs de sable. Ces digues naturelles subsisteront, quand même on pourroit relever ces vaisseaux, soit en entier, soit par pieces. Il faudroit employer les efforts couteux de plusieurs curemoles, pour rendre ce port aussi bon qu'il l'étoit. Ce travail doit devenir encore plus considérable, si le canal qu'on a creusé depuis peu pour la salubrité de l'air & pour la facilité des communications, porte, comme on le soupçonne, de l'envasement par son embouchure. Cependant, malgré ces inconvéniens, ce port, quoique d'une étendue médiocre, est de la plus grande importance, parce que les vaisseaux de tous les rangs y peuvent hiverner.

C'est à son voisinage que l'assaillant fera toujours son débarquement, sans qu'il soit possible de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui opposer ne seroit pas longue ; & l'on seroit bientôt réduit à s'ensevelir dans des fortifications.

Autrefois elles se réduisoient à celles du fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir sous une chaîne de montagnes des millions sans nombre. Tout l'art des plus habiles ingénieurs n'a pu donner aucune force de résistance à des ouvrages construits au hazard par l'incapacité même, sans aucun plan suivi. Il a fallu se borner à creuser dans le roc, qui se prête aisément à tout ce qu'on en veut faire, des souterreins airés, sains, propres à mettre en sûreté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les soldats, ceux des habitans à qui l'attachement pour la métropole, inspireroit le courage de défendre la colonie. On a pensé que des hommes qui après avoir bravé les périls sur un rempart, trouveroient un repos assuré dans ces souterreins, y oublieroient aisé-

ment leurs peines, & se présenteroient avec une nouvelle vigueur aux assauts de l'ennemi. Cette idée est heureuse & sage. Elle appartient, si ce n'est pas à un gouvernement patriotique, du moins à quelque ministre éclairé par un esprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter ne suffisoit pas pour conserver une place qui est dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une position plus avantageuse, & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à cent quarante pieds que les points les plus élevés du Patate, du Tartanson & du Cartouche, qui tous plongent sur le fort Royal.

Avec cet avantage décisif, le morne Garnier a beaucoup d'autres moyens de défense. Les ravins dont il est environné sont autant de fossés devant lesquels une poignée d'hommes peut arrêter l'ennemi durant plusieurs jours, avant de rentrer dans les fortifications. Il est facile d'escarper trois de ses côtés de façon à les rendre inaccessibles, ce qui réduiroit l'assiégeant à ne faire ses attaques que sur des lignes d'un front très-étroit. Enfin il est aisé d'établir une communication assurée entre ce morne & le fort Royal.

Ces considérations ont fait ordonner la construction d'une citadelle sur le morne Garnier. Le chemin couvert en est achevé. Plusieurs autres ouvrages sont assez avancés, pour qu'on puisse espérer qu'ils seront finis & perfectionnés en deux ou trois ans de tems. Lorsque la place sera parvenue à l'état de défense où on est résolu de la porter, elle aura coûté environ sept millions de livres.

Une dépense si considérable a paru déplacée à ceux qui croyent que c'est à la marine seule de

protéger les colonies. Dans l'impuissance où l'on étoit, disent-ils, d'élever en même-tems des fortifications & de construire des vaisseaux, il falloit préférer les moyens de premiere nécessité à des ressources qui ne sont que du second ordre. S'il est sur-tout dans le caractere de l'impétuosité Françoise d'attaquer plutôt que de se défendre, c'est à elle de détruire des forteresses & non d'en construire; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts aîlés & mobiles qui vont porter la guerre au lieu de l'attendre. Toute puissance qui aspire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaisseaux qui enfantent des hommes, des richesses, qui augmentent la population & la circulation; tandis que des bastions & des soldats ne servent qu'à consumer des forces & des vivres. En présumant que ces réflexions n'auroient pas échappé à la cour de Versailles, il faut lui supposer des motifs secrets pour ne les avoir pas suivis. Ce qu'elle peut se promettre de la dépense qu'elle a faite à la Martinique; c'est que si cette isle est attaquée par le seul ennemi qui soit à craindre, on aura le tems de la secourir. Le génie Anglois va lentement dans les sieges. Il marche toujours en regle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la sûreté des assaillans. La vie du soldat lui est plus précieuse que le tems. Peut-être cette maxime si sensée en elle-même, n'est-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique; mais c'est la maxime d'un peuple chez lequel le soldat est un homme au service de l'état, & non pas un mercénaire aux gages du prince. Quoi qu'il en soit du sort avenir de la Martinique, il est tems de connoître le sort actuel de la Guadeloupe.

Cette iſle, dont la forme eſt fort irréguliere, peut avoir quatre-vingt lieues de tour. Elle eſt coupée en deux par un petit bras de mer qui n'a pas plus de deux lieues de long ſur une largeur de quinze à quarante toiſes. Ce canal connu ſous le nom de riviere ſalée, eſt navigable, mais ne peut porter que des barques de cinquante tonneaux.

La partie de l'iſle qui donne ſon nom à la colonie entiere, eſt hériſſée dans ſon centre de rochers affreux où il regne un froid continuel qui n'y laiſſe croître que des fougeres & quelques arbuſtes inutiles couverts de mouſſe. Au ſommet de ces rochers, s'éleve à perte de vue, dans la moyenne région de l'air, une montagne appellée la Soulphriere. Elle exhale par une ouverture, une épaiſſe & noire fumée, entremêlée d'étincelles viſibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des ſources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arroſent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boiſſon ſi renommée, que les Galions qui reconnoiſſoient autrefois les iſles du vent, avoient ordre de renouveller leurs proviſions, de cette eau pure & ſalubre. Telle eſt la portion de l'iſle nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande Terre n'a pas été ſi bien traitée par la nature. Elle eſt, à la vérité, moins hachée & plus unie; mais les fontaines & les rivieres lui manquent. Son ſol n'eſt pas auſſi fertile, ni ſon climat auſſi ſain & auſſi agréable.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette iſle, lorſque cinq cens cinquante François conduits par deux gentilshommes nommés Loline & Dupleſſis y arriverent de Dieppe le 28 juin

1635. La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été si mal choisis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traversée ; & on en avoit embarqué si peu, qu'il n'en resta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyoit pas ; Saint Christophe en refusa, soit par disette, soit par faute de volonté ; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner. Il ne restoit de ressource à la colonie que dans les sauvages ; mais le superflu d'un peuple, qui cultivant peu, n'avoit jamais formé de magasins, ne pouvoit pas être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La résolution fut prise de les dépouiller ; & les hostilités commencerent le 6 janvier 1636.

Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations, & se retirerent à la grande terre ou dans les isles voisines. C'est de là que les plus furieux repassant dans l'isle d'où on les avoit chassés, alloient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs fleches empoisonnées, ils assommoient à coups de massue tous les François qui se dispersoient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit, ils bruloient les cases & ravageoient les plantations de leurs injustes ravisseurs.

Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, à manger leurs propres excrémens, à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Plusieurs qui avoient été esclaves à Alger, détesterent la main qui avoit brisé leurs fers ; tous maudissoient

chaque jour, celui de leur naissance. C'est ainsi qu'ils expierent le crime de leur invasion, jusqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les sauvages à la fin de 1640. Quand on pense à l'injustice des cruelles hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amérique, on est tenté de se réjouir de leurs désastres, & de tous les fléaux qui suivent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité brisant alors tous les liens du sang & de la patrie qui nous attachent aux habitans de notre hémisphere, change de nœuds, & va contracter au delà des mers une parenté avec les sauvages Indiens. Ils deviennent nos freres & nos amis par le malheur même. On les plaint. On voudroit les secourir. La pitié se révolte contre leurs exterminateurs ; & l'équité n'attend rien de la tyrannie d'un gouvernement qui s'applaudit du succès des brigandages qu'il autorise ou qu'il commande.

Cependant le souvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une isle envahie, excita puissamment aux cultures de premiere nécessité, qui amenerent ensuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint Christophe mécontens de leur situation ; par des Européens avides de nouveautés ; par des matelots dégoûtés de la navigation ; par des capitaines même de navire qui venoient par prudence confier au sein d'une terre prodigue, un fond de richesse sauvé des caprices de l'Océan. Mais la prospérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traversée par des obstacles qui naissoient de sa situation.

La facilité qu'avoient les Pirates des isles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses esclaves, ses

récoltes même, la réduisit plus d'une fois à des extrêmités ruineuses. Des troubles intérieurs qui prenoient leur source dans des jalousies d'autorité mirent souvent ses cultivateurs aux mains. Les avanturiers qui passoient aux isles du vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armemens, se laissent attirer à la Martinique par le nombre & la commodité de ses rades. La protection de ces intrépides corsaires, amena dans cette isle tous les négocians qui se flatterent d'y acheter à vil prix les dépouilles de l'ennemi, tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer sans inquiétude à des travaux paisibles & florissans. Cette prompte population devoit introduire le gouvernement civil & militaire des Antilles à la Martinique. Dès lors, le ministere de la métropole s'en occupa plus sérieusement que des autres colonies qui n'étoient pas autant sous sa direction ; & n'entendant parler que de cette isle, y versa le plus d'encouragemens.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avoit en 1700 pour toute population que 3825 blancs ; 325 sauvages, negres ou mulâtres libres ; 6725 esclaves, dont un grand nombre étoient Caraibes. Ses cultures se réduisoient à 60 petites sucreries ; 66 indigotéries ; un peu de cacao & beaucoup de coton. Elle possédoit 1620 bêtes à poil ; & 3699 bêtes à corne. C'étoit le fruit de soixante ans de travaux. Mais autant ses premiers essais furent lents & bornés ; autant ses progrès furent rapides & multipliés dans la suite.

A la fin de 1755, la colonie se trouva peuplée de 9643 blancs, & de 41140 esclaves de tout âge & de tout sexe. 334 sucreries ; 15 quarrés d'indigo ; 46840 pieds de cacao ; 11700 pieds de tabac ; 2257725 pieds de caffé ; 12748447

pieds de coton, formoient la masse de ses productions venales. Pour ses vivres elle cultivoit 29 quarrés de riz ou de mays, & 1219 de patates & d'ignames; 2028520 bananiers; 32577950 fosses de manioc. Ces détails sont la partie de l'histoire du nouveau monde la plus essentielle pour l'Europe. Caton le censeur les eut écrits. Charlemagne les auroit lus avec avidité. Qui peut rougir de s'y arrêter? Osons-en poursuivre le cours. Les troupeaux de la Guadeloupe consistoient en 4946 chevaux; 2924 mulets; 125 bourriques; 13716 bêtes à corne; 11162 moutons ou chevres; 2444 cochons. Telle étoit la Guadeloupe, lorsqu'au milieu d'avril 1759, elle fut conquise par les Anglois.

La France s'affligea de cette perte; mais la colonie eut des raisons de se consoler de sa disgrace. Durant un siege de trois mois, elle avoit vu détruire ses plantations, brûler les bâtimens qui servoient à ses fabriques, enlever une partie de ses esclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de se retirer après tous ces dégâts, l'isle restoit sans ressource. Privée du secours de la métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à son secours; & faute de denrées à livrer, ne pouvant rien espérer des Hollandois que la neutralité amenoit sur ses rades, elle n'auroit pas eu de quoi subsister jusqu'au tems des reproductions de la culture.

Les conquérans la délivrerent de cette inquiétude. A la vérité les Anglois ne sont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres qui pour la plupart résident en Europe, envoient à leurs représentans ce qui leur est nécessaire, & retirent par le retour de leur vaisseau la récolte entiere de leurs fonds. Un commissionnaire établi dans quelque port de la Grande-

Bretagne, eſt chargé de fournir l'habitation & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât à cet égard l'uſage des vaincus. Les Anglois prévenus des avantages que la France retiroit de ſon commerce avec les colonies, ſe hâterent d'expédier comme elle des vaiſſeaux à l'iſle conquiſe, & multiplierent tellement leurs expéditions que la concurrence excédant de beaucoup la conſommation, fit tomber à vil prix toutes les marchandiſes d'Europe. Le colon en eut preſque pour rien, & par une ſuite de cette ſurabondance, obtint de longs délais pour le payement.

A ce crédit de néceſſité, ſe joignit bientôt un crédit de ſpéculation, qui mit la colonie en état de remplir ſes engagemens. Une grande quantité de negres y furent tranſportés, pour y accélérer & multiplier la valeur des cultures. On a dit dans cent mémoires qui ſe ſont copiés les uns les autres, que les Anglois en avoient fourni trente mille à la Guadeloupe, durant les quatre ans & trois mois qu'ils en étoient reſtés les maîtres. Les regiſtres des douanes dont il eſt difficile de conteſter l'autorité, puiſqu'il n'y avoit aucune raiſon de fraude, atteſtent qu'il faut réduire ce nombre à 18721. C'en étoit aſſez pour donner à la nation l'eſpérance la mieux fondée de retirer de grands profits de ſa nouvelle conquête. Mais ſon ambition fut bien trompée; & la colonie avec ſes dépendances fut reſtituée à ſon ancien poſſeſſeur au mois de juillet 1763.

On doit entendre par dépendances de la Guadeloupe, pluſieurs petites iſles qui compriſes dans le diſtrict de ſon gouvernement, étoient tombées avec elle ſous le joug des Anglois. Telle eſt la

Désiderate, que la mer semble en avoir détachée, & qu'elle en sépare par un canal assez étroit. C'est une espece de rocher où l'on ne peut cultiver que du coton. On ignore en quel tems précisément elle a commencé à être habitée. On sait seulement que ce petit établissement est assez moderne.

Les Saintes éloignées de trois lieues de la Guadeloupe sont deux très-petites isles, qui avec un islot forment un triangle, & un assez bon port. Trente François qu'on y avoit envoyés en 1648 furent bientôt forcés de les évacuer, par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine où l'on puisoit de l'eau, avant qu'on eût eu le tems de faire des citernes. On y retourna en 1652, & l'on y établit des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de caffé, & quatre-vingt dix milliers de coton.

C'est peu de chose, & c'est encore plus que ne fournit Saint Barthelemi, que cinquante François occuperent en 1648. Ils y furent massacrés en 1656 par une armée Caraïbe, formée à Saint Vincent, à la Dominique ; & ne furent remplacés qu'assez long-tems après. Le sol de cette isle peu étendue, fort montueux, est excessivement ingrat ; mais elle rachete ce défaut par la commodité d'un port, où des flottes nombreuses trouvent un sûr asyle. La misere des habitans est si connue, que les corsaires Anglois qu'on y a vu souvent relâcher dans les dernieres guerres, y ont toujours fidelement payé le peu de rafraîchissemens qu'on a pu leur fournir, quoiqu'on n'eut pas la force de les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis, & dans l'ame des corsaires ! Ce n'est donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'est jamais cruel gratuitement. Le

pirate armé qui pille un vaiſſeau richement chargé, n'eſt pas ſans équité ni ſans entrailles pour des inſulaires que la nature a laiſſés ſans reſſource & ſans défenſe.

Marie Galante fut enlevée à ſes habitans naturels en 1648. Les François que la violence y avoit établis, y furent long-tems inquiétés par les ſauvages des iſles voiſines ; mais ils ſont enfin paiſibles poſſeſſeurs d'un pays qu'ils ont cultivé, après l'avoir dépeuplé. Cette iſle moins grande qu'elle n'eſt fertile, produit huit mille quintaux de caffé, mille quintaux de coton, un million peſant de ſucre. Si ces ſupputations fréquentes dans cet ouvrage fatiguent un lecteur oiſif qui n'aime point à compter les revenus, de peur de trouver des bornes à ſes dépenſes ; on eſpere qu'elles ennuyeront moins des calculateurs politiques qui trouvant dans la population & la production des terres, la juſte meſure des forces d'un état, en ſauront mieux comparer les reſſources naturelles des différentes nations. Ce n'eſt que par un regiſtre bien ordonné de cette eſpece, qu'on peut juger avec quelque exactitude de l'état actuel des puiſſances maritimes & commerçantes qui ont des établiſſemens en Amérique. Ici l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage ; & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agrémens qui lui manquent, par l'utilité qui les remplace. Aſſez de tableaux éloquens, de peintures ingénieuſes, amuſent & trompent la multitude ſur les pays éloignés. Il eſt tems d'apprécier la vérité, & le réſultat de toutes les hiſtoires qu'on a faites ; & de ſavoir moins ce qu'ils ont été, que ce qu'ils ſont. Car l'hiſtoire du paſſé n'appartient guere plus au ſiecle où nous vivons, que celle de l'avenir. Encore une fois,

qu'on ne s'étonne plus de voir répéter ſi ſouvent, un dénombrement de negres & d'animaux, des terres & des productions, qui malgré la ſécheresse qu'ils offrent à l'eſprit, ſont pourtant les élemens de la ſociété, la véritable & l'unique baſe de la reproduction des hommes. C'eſt avec les chevaux, les bourriques, les cochons; c'eſt par eux que nous ſubſiſtons. Pourquoi nous rebuter de les voir dans un livre qui nous préſente nos richeſſes? Réſumons & ſupputons celles de la Guadeloupe.

Par le dénombrement de 1767, cette iſle en y renfermant les petits établiſſemens dont on vient de parler, a 11863 blancs de tout âge & de tout ſexe, 752 noirs ou mulâtres libres; 72761 eſclaves: ce qui fait une population totale de 85376 perſonnes.

Ses troupeaux comprennent 5060 chevaux; 4854 mulets; 111 bourriques; 17378 bêtes à corne; 14895 moutons ou cabrits; 2669 cochons.

Elle a pour ſes vivres 30476218 foſſes de manioc; 2819262 bananiers; 2118 carreaux de terre plantés en ignames & en patates.

Dans ſes cultures on compte 72 pieds de rocou, 327 pieds de caſſier; 134294 pieds de cacao; 5881176 pieds de caffé; 12156769 pieds de coton; 21474 carreaux de terre plantés en cannes.

Ses bois occupent 22097 carreaux de terre. Il y en a 20247 en prairies; & 6405 d'incultes ou d'abandonnés.

1582 habitations ſeulement cultivent le coton, le caffé, le cacao, les vivres; on ne fait de ſucre que dans 401. Ces ſucreries ont 140 moulins à eau, 263 à bœufs, & 11 à vent

Les

Les productions de la Guadeloupe, en ajoutant celles qu'y versent les petites isles qui lui sont soumises, s'élevent annuellement à 30000000 pesant de sucre brut, à 16000000 de sucre terré, à 21000 quintaux de caffé, à 3200 quintaux de coton, à 80 quintaux de cacao. C'est plus à proportion que ne donne la Martinique, dont le sol paroît être pourtant de meilleure qualité. Mais il y a trois causes sensibles de cette supériorité. La Guadeloupe occupe un plus grand nombre de ses esclaves à la culture que la Martinique, qui se trouvant à la fois marchande & agricole, employe nécessairement beaucoup de negres dans ses bourgs & sa navigation. La Guadeloupe a moins d'enfans, parce qu'on n'a porté dans ses atteliers récemment formés, que des hommes faits ou presque faits; & que les femmes d'Afrique n'accouchent guere que deux ans après leur arrivée en Amérique, soit que le changement de climat & d'alimens ait altéré leur constitution, soit qu'il faille attribuer ce retardement de fécondité à un reste de pudeur dont elles sont plus susceptibles qu'on ne le pense. Enfin, une grande quantité de ces noirs a été placée sur un terrein neuf; & un sol qu'on défriche rend toujours des récoltes plus abondantes que des champs épuisés par une longue exploitation.

Mais si l'on en croit des observateurs très-intelligens, la colonie ne doit pas esperer d'étendre ses cultures. La partie connue sous le nom de la Guadeloupe étoit depuis long-tems, disent-ils, dans son plus haut degré de rapport; & la grande terre qui est aujourd'hui presque tout nouvellement défrichée, fournit à peu près les trois cinquiemes des produits de l'établissement entier.

Ce sera beaucoup, si cette portion de l'isle peut se soutenir dans l'état florissant où un heureux hazard l'a portée. Ses terres sont naturellement arides, déja appauvries par une culture forcée, & d'autant plus exposées aux secheresses communes dans ces climats, qu'il y reste à peine un arbre. L'exploitation en est d'ailleurs difficile & dispendieuse. Ce n'est qu'en augmentant chaque jour son travail, ses dépenses, & en reversant continuellement sur son sol le produit net de ses récoltes, qu'elle parviendra à obtenir la même quantité de reproductions.

Cependant beaucoup de gens pensent que la Guadeloupe peut augmenter ses revenus d'un cinquieme, & que l'époque de cet accroissement ne doit pas être fort éloignée. La colonie n'a pas des dettes considérables. Avec moins de besoins que les isles où la richesse a depuis longtems multiplié les desirs & les goûts, elle peut accorder davantage au progrès de ses cultures. Sa situation au milieu des établissemens Anglois & Hollandois lui donne la facilité de leur livrer en fraude le quart de ses sucres & de ses cotons à un prix plus haut qu'elle ne les vendroit aux navigateurs de la métropole, & d'en recevoir en échange des esclaves & quelques autres marchandises qu'elle obtient à meilleur marché. La réunion de ces circonstances fait présumer que la Guadeloupe arrivera bientôt d'elle-même au faîte de sa prospérité, sans le secours & malgré les entraves du gouvernement.

En effet, la cour de Versailles paroît moins occupée du soin de s'assurer la propriété de cette isle que des autres. On n'y a pas ordonné les mêmes fortifications qu'ailleurs. Peut-être a-t-on pensé qu'un établissement qui a une si grande

circonférence, ne pouvoit pas être défendu? Peut-être n'y a-t-on pas trouvé des positions favorables pour des citadelles? Peut-être enfin a-t-on jugé que les forces de la Martinique, jointes à celles qu'on doit établir à Sainte Lucie, suffiroient pour la défense de cette isle importante.

Quel que soit le motif de cette conduite, il est certain que l'état florissant où la Guadeloupe avoit été élevée par les Anglois qui l'avoient conquise, frappa tout le monde, lorsqu'ils la rendirent à la paix. On conçut pour elle ce sentiment de considération qu'inspire l'opulence. La métropole la vit avec une sorte de respect. Jusqu'alors, cette isle avoit été subordonnée à la Martinique, comme toutes les isles du vent. On la délivra de cette dépendance, en lui nommant un gouverneur, un intendant. Ces nouveaux administrateurs voulant signaler leur arrivée par quelque changement, au lieu de laisser reprendre aux denrées de cette isle la route qu'elles avoient toujours suivie, formerent le plan de les faire passer directement en Europe. Ce systême plut à des habitans qui devoient à la Martinique deux millions qu'ils ne vouloient pas sitôt payer; & l'on trouva le secret de le faire adopter au ministere de la métropole. Dès-lors toute communication fut sévérement interdite aux deux colonies, qui devinrent aussi étrangeres l'une à l'autre, que si elles avoient appartenu à des puissances rivales ou même ennemies.

La Guadeloupe fut sévérement punie d'un arrangement qu'elle avoit vivement sollicité. Jusqu'alors ses liaisons directes avec la France s'étoient bornées au commerce de six ou sept

vaisseaux par an. Ce nombre augmenta par les nouvelles dispositions ; mais non jusqu'à la décharger de la totalité de ses productions. La nécessité & l'impossibilité de les vendre, réduisirent à les livrer en fraude à vingt pour cent meilleur marché qu'elles ne se vendoient à la Martinique, où elle en auroit obtenu le prix courant, si elle avoit pu les y faire passer. C'est ainsi, qu'il lui en a coûté six millions deux cens mille livres, pour payer à l'Angleterre cinq millions qu'elle lui devoit.

Cette dette qui provenoit des avances faites à la colonie, pendant que la Grande Bretagne y donnoit des loix, causoit de l'ombrage au ministere de France. Il craignoit que les deux parties ne cherchassant à la faire durer, afin d'avoir des prétextes pour perpétuer leurs liaisons. Ce soupçon le détermina à ordonner que tous les comptes fussent soldés dans un espace de tems fixe & borné. Un pareil acte d'autorité qui forçoit les colons de la Guadeloupe à se priver de toutes les jouissances de luxe, devoit écarter nécessairement les navigateurs François d'une isle, où ils ne pouvoient rien vendre de leurs marchandises, ni rien acheter eux-mêmes qu'avec des métaux. Ce n'étoit donc pas une circonstance favorable pour rompre entiérement les communications ouvertes depuis long-tems entre la Martinique & la Guadeloupe.

Dans tout autre tems même, ce projet auroit dû être exécuté avec beaucoup de lenteur & de précaution, comme la plupart des nouveautés politiques qui veulent être préparées & conduites avec modération. Les rades de la Guadeloupe sont mauvaises. Le cabotage sur ses côtes est difficile. Les marchandises y éprouvent

des avaries fréquentes à l'embarquement & au débarquement. Ces raisons jointes à d'autres avoient détourné les négocians de la métropole d'ouvrir un commerce immédiat avec la colonie, malgré les inconvéniens & les frais où les exposoient les voyes détournées. Il se mèloit du préjugé dans leur répugnance ; mais on ne pouvoit les en guérir que par des précautions. Il falloit attirer les vaisseaux d'Europe dans la colonie par quelques privileges, par quelques faveurs qui balançassent les inconvéniens qui les éloignoient. Avec ces ménagemens, la révolution seroit arrivée par degrés & pour ainsi dire d'elle-même. En un mot, on devoit faire venir les navires de France, pour écarter ceux de la Martinique ; & non pas écarter les navires de la Martinique, pour faire venir ensuite ceux de France, qui pouvoient ne pas arriver.

Tel étoit l'intérêt du commerce solidairement envisagé. Peut-être étoit-il en opposition avec des intérêts politiques beaucoup plus importans. On en jugera.

La France n'a pas eu jusqu'ici la force de protéger efficacement ses colonies, ni d'inquiéter celles de la puissance qu'elle a le plus à redouter. Elle ne peut se procurer ce double avantage que par une marine égale à celle d'un peuple qui se déclare lui-même son ennemi naturel. Jusqu'à cette époque, d'où sa situation actuelle paroît l'éloigner de plus en plus, il lui convient du moins que ses établissemens du nouveau monde soient, pour ainsi dire, en état de se suffire à eux-mêmes durant la guerre. Ils le pouvoient, lorsque la Martinique étoit le centre de toutes les possessions du vent. De cette isle, remplie de négocians, de gens de mer, & la plus heureu-

ſement ſituée des iſles Françoiſes, par rapport aux vents qui regnent dans ces parages, partoient des ſecours d'hommes, d'armes, de vivres, qui arrivoient en vingt-quatre heures dans les autres colonies, avec une certitude morale de n'être pas interceptés, malgré la force & la multiplicité des eſcadres deſtinées à traverſer cette communication.

Ce n'étoit pas tout. De nombreux eſſaims de corſaires ſortis de ſes ports, réduiſoient le commerce de la Grande Bretagne à ne marcher que ſous convoi; & comme les convois ne pouvoient pas ſe ſuccéder aſſez réguliérement pour former un approviſionnement continu à un climat où le comeſtible ne peut ſe garder long-tems, les iſles Angloiſes étoient ſouvent réduites à une grande diſette. Les provinces de l'Amérique Septentrionale cherchoient, il eſt vrai, à remplir ce vuide; mais comme le peu de prix de leurs cargaiſons ne comportoit pas la précaution d'un convoi, l'armateur François pouvoit s'aſſurer par la petite guerre deux cinquiemes ſur leur navigation aux colonies méridionales. Auſſi la vigilance & l'habileté des gardes-côtes Anglois n'ont pas empêché, que les corſaires de la Martinique n'ayent vendu durant la derniere guerre pour trente millions de priſes, quoiqu'il y ait eu beaucoup de marchandiſes qui n'ayent pas été vendues le quart de ce qu'elles avoient couté.

Tous ces avantages de la Martinique, auxquels la Guadeloupe avoit une part acceſſoire, & qui contribuoient beaucoup à l'approviſionnement des deux iſles & à la ruine de celles de l'ennemi, ſeront tout-à-fait perdus, par le mur de ſéparation élevé par la métropole entre ſes

colonies. On n'y verra plus ni négocians, ni matelots, ni navires fixés; & si les hostilités recommencent, il ne sera pas possible d'y faire le moindre armement. C'est à la cour de Versailles de juger, si la navigation directe des ports du Royaume à la Guadeloupe peut la dédommager de ce sacrifice. Il est des intérêts qui, par leur importance, exigent des réflexions plus profondes encore : ce sont ceux de Saint Domingue.

Cette isle a cent soixante lieues de long. Sa largeur moyenne est à peu près de trente, & son circuit de trois cens cinquante ou de six cens en faisant le tour des anses. Elle est coupée dans toute sa longueur qui va de l'est à l'ouest, par une chaîne de montagnes couvertes de bois, qui s'élevant en amphithéatre, forment une des plus belles perspectives du monde. Plusieurs de ces montagnes étoient autrefois, & sont peut-être encore remplies de mines. De plus heureuses sont ouvertes à la culture. Presque toutes forment des vallons d'une température délicieuse. Mais les plaines à qui la nature a donné la fertilité pour appanage, exhalent un air brûlant qui devient presque insupportable dans les lieux, surtout, où la côte rétrécie par le dos des montagnes, reçoit des flots & des rochers une double réverbération du soleil.

L'Espagne occupoit, sans fruit comme sans partage, cette grande possession, lorsque des Anglois & des François qui avoient été chassés de Saint Christophe, s'y refugierent en 1630. Quoique la côte septentrionale où ils s'étoient d'abord établis, fut comme abandonnée, ils sentirent que pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun, ils devoient se ménager un lieu

sûr pour leur retraite. On jetta les yeux ſur la Tortue, petite iſle ſituée à deux lieues de la grande ; & vingt-cinq Eſpagnols qui la gardoient, ſe retirerent à la premiere ſommation.

Les aventuriers des deux nations, maîtres abſolus d'une iſle qui avoit huit lieues de long ſur deux de large, y trouverent un air pur, mais point de riviere & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes ; des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du nord paroiſſoit inacceſſible ; celle du ſud offroit une rade excellente, dominée par un rocher qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'iſle.

Cette heureuſe poſition attira bientôt à la Tortue une foule de ces gens qui cherchent la fortune ou la liberté. Les plus modérés s'y livrerent à la culture du tabac qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chaſſer des bœufs ſauvages à Saint Domingue, dont ils vendoient bien les peaux aux Hollandois. Les plus intrépides armerent en courſe, & firent des actions d'une témérité brillante dont le ſouvenir durera long-temps.

Cet établiſſement allarma la cour de Madrid. Jugeant par les pertes qu'elle eſſuyoit déja, des malheurs qui la menaçoient, elle ordonna la deſtruction de la nouvelle colonie. Le général des Galions choiſit, pour exécuter ſa commiſſion, l'inſtant où la plupart des braves habitans de la Tortue étoient à la mer ou à la chaſſe. Il fit prendre ou paſſer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit alors ſi familiere à ſa nation, tous ceux qu'il trouva iſolés dans leurs habitations ; & il ſe retira ſans laiſſer de garniſon, perſuadé que les vengeances qu'il venoit d'exer-

cer rendroient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'eſt pas le meilleur garant de la domination.

Les aventuriers, inſtruits de ce qui venoit de ſe paſſer à la Tortue, avertis en même temps qu'on venoit de former à Saint Domingue un corps de cinq cens hommes deſtiné à les harceler, ſentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine qu'en ceſſant de vivre dans l'anarchie. Auſſi-tôt ſacrifiant l'indépendance individuelle à la sûreté ſociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois qui s'étoit diſtingué dans cent occaſions par ſa prudence & par ſa valeur. Sous la conduite de ce chef, on reprit poſſeſſion ſur la fin de 1638 d'une iſle qu'on avoit occupée huit ans; & pour ne plus la perdre, on s'y fortifia.

Les François ſe reſſentirent bientôt de la partialité de l'eſprit national. Willis ayant attiré un aſſez grand nombre de ſes compatriotes pour être en état de donner la loi, traita les autres en ſujets. C'eſt-là le progrès naturel de la domination. Ainſi ſe ſont formées la plupart des monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, ſe donnent un capitaine; & celui-ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, juſqu'à ce que la multitude écraſée par le petit nombre, enhardiſſe le chef à s'emparer de toute la puiſſance; & la monarchie alors n'eſt plus que deſpotiſme. Mais il faut des ſiecles & de grands états, pour donner carriere à cette ſuite de révolutions. Une iſle de ſeize lieues quarrées n'eſt pas faite pour ne contenir que des eſclaves. Le commandeur de Poinci, gouverneur général des iſles du vent, averti de

la tyrannie de Willis, fit partir sur le champ de saint Christophe quarante François qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint Domingue. Ils débarquerent à la Tortue, & s'étant joints aux habitans de leur nation, ils sommerent tous ensemble les Anglois de se retirer. Ceux-ci déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fut soutenue par des forces plus nombreuses qu'elles ne l'étoient, évacuerent l'isle pour n'y plus revenir.

L'espagnol montra plus d'opiniâtreté. Les corsaires qui sortoient tous les jours de la Tortue, lui causoient des pertes si considérables, qu'il crut que sa tranquillité, sa gloire & ses intérêts exigeoient également qu'il la fît rentrer sous sa domination. Trois fois il réussit à s'en remettre en possession; & trois fois il en fut chassé. Elle resta enfin en 1659 aux François qui la garderent jusqu'à ce qu'ils se vissent assez solidement établis à Saint Domingue, pour se dégoûter d'un si petit établissement.

Cependant leurs progrès furent lents, & ne fixerent les regards de la métropole qu'en 1665. Ce n'est pas qu'on ne vît errer d'une isle à l'autre assez de chasseurs & de pirates; mais le nombre des cultivateurs, qui étoient proprement les seuls colons, ne passoient pas quatre cens. On sentoit la nécessité de les multiplier; & le soin de cet ouvrage difficile, fut confié à un gentilhomme d'Anjou, nommé Bertrand Dogeron.

Cet homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, sans le secours ou malgré les traverses de la fortune, avoit servi quinze ans dans le régiment de la marine, lorsqu'en 1656, il passa dans le nouveau monde.

Avec les meilleures combinaisons, il échoua dans ses premieres entreprises ; mais la fermeté qu'il montra dans ses malheurs donna plus d'éclat à sa vertu ; & les ressources qu'il eut l'habileté de se procurer, ajouterent à l'opinion qu'on avoit de son génie. L'estime & l'attachement qu'il avoit inspirés aux François de Saint Domingue & de la Tortue, engagerent le gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agissoit de soumettre à l'ordre des ames féroces qui avoient vécu jusqu'alors dans l'indépendance la plus absolue ; de fixer au travail des brigands qui ne se plaisoient que dans la rapine & dans l'oisiveté ; d'assujettir au privilege d'une compagnie exclusive, formée en 1664 pour tous les établissemens François, des hommes qui étoient en possession de négocier librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces sacrifices, il falloit, par les douceurs d'une autorité chérie, attirer de nouveaux habitans dans une terre dont le climat étoit aussi décrié que la fertilité en étoit peu connue.

Dogeron espera, contre l'opinion de tout le monde, qu'il réussiroit. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner ; & ses lumieres n'en offroient à son ame honnête, que de nobles & de justes. Les flibustiers étoient déterminés à chercher des parages plus avantageux : il les retint, en leur cédant la part que sa place lui donnoit sur leur butin ; en leur obtenant du Portugal des commissions pour courir sur les Espagnols, même après qu'ils eurent

fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie, des hommes qui en fussent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage. Les boucaniers ou les chasseurs qui ne souhaitoient que des ressources pour former des habitations, trouvoient dans sa bourse des avances sans intérêt, ou bien en obtenoient par son crédit. Pour les cultivateurs qu'il chérissoit par préférence à tous les autres colons, il les secondoit par tous les encouragemens qui dépendoient de son industrieuse activité.

Ces changemens heureux n'avoient besoin que de prendre de la consistance. Le sage gouverneur imagina que des femmes pouvoient seules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la prospérité de la colonie, par les doux plaisirs qui amenent la population. Il n'y en avoit pas une seule dans le nouvel établissement. Il en demanda. La métropole lui en fit passer cinquante, qu'on s'empressa de rechercher au plus haut prix. Bientôt après, il en reçut un pareil nombre qui furent obtenues à des encheres encore plus fortes. Il n'y avoit que cette voye de satisfaire la passion la plus impétueuse, sans entraîner des querelles; & de propager le sang des hommes, sans le verser. Tous les habitans s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes, qui viendroient adoucir & partager leur sort. Ils furent trompés dans leur espérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, qui s'engageoient pour trois ans au service des hommes. Cette maniere de purger la métropole, en infectant la colonie, entraîna de si grands désordres, qu'on supprima un remede funeste, mais sans subvenir au besoin qu'il devoit appaiser. Par cette négligence, Saint Do-

mingue perdit un grand nombre de braves gens que l'inquiétude éloigna de ses bords, & un accroissement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui restoient fideles. La colonie s'est long-tems ressentie, & se ressent peut-être encore d'une faute si capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron, dans le court espace de quatre ans, ne portât à quinze cens, le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvé à quatre cens. Ses succès augmentoient tous les jours, lorsqu'il les vit arrêtés en 1670 par un soulevement, dont l'incendie embrasa la colonie entiere. Personne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorsque cet homme vertueux fut nommé par la Cour de France, au gouvernement de la Tortue & de Saint Domingue, il ne réussit à faire reconnoître son autorité, qu'en laissant espérer, que les ports qui lui alloient être soumis, ne seroient pas fermés aux étrangers. Cependant, avec l'ascendant qu'il prit sur les esprits, il établit peu-à-peu dans sa colonie, le privilege exclusif de la compagnie, qui parvint à négocier enfin sans concurrens. Mais sa prospérité la rendit injuste au point, qu'elle vendoit ses marchandises deux tiers de plus qu'on ne les avoit payées jusqu'alors aux Hollandois. Un monopole si destructif, souleva les habitans. Ils prirent les armes, & ne les mirent bas, après un an de trouble, qu'à condition que tous les vaisseaux François auroient la liberté de trafiquer avec eux, en payant à la compagnie cinq pour cent d'entrée & de sortie. Dogeron, qui étoit l'auteur de l'accommodement, saisit cette circonstance pour se procurer deux bâtimens destinés en apparence à porter ses récoltes en Eu-

rope; mais qui réellement étoient plus à ses colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ses denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux gouverneur faisoit étaler la cargaison à la vue du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient besoin, non-seulement au prix de l'achat primitif; mais à crédit, sans intérêt, & même sans billet. Dogeron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élévation, en se contentant de leur promesse verbale pour toute sûreté. La mort le surprit en 1675 au milieu de ces soins paternels. Il laissa pour tout héritage des exemples patriotiques à suivre, des vertus humaines & sociales à cultiver.

Pouancey son neveu succéda moins aux honneurs qu'aux devoirs de sa place; mais avec les qualités de Dogeron, il ne fut pas aussi grand, parce qu'il marcha sur ses traces par esprit d'imitation plutôt que par caractere. Cependant la multitude qui ne fait pas ces distinctions, n'accorda guere moins de confiance à l'un qu'à l'autre; & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur de donner une forme & de la stabilité à la colonie sans loix & sans soldats. Leur sens naturel & leur droiture reconnue terminoient à la satisfaction de tout le monde, les différens qui s'élevoient entre les particuliers; & l'ordre public étoit maintenu par cette autorité que prend naturellement le mérite personnel.

Une constitution si sage ne pouvoit pas durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'apperçut en 1684 que tous les liens se relâchoient; & l'on tira de la Martinique où la police avoit dejà pris de bonnes racines, deux administrateurs qui furent chargés d'établir la regle & la subordination à Saint Domingue. Ces lé-

gislateurs assurerent l'ouvrage de la civilisation, en formant des tribunaux de justice en différens quartiers, sous la révision d'un conseil supérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette jurisdiction devenant trop étendue avec le tems, on créa en 1702 un semblable tribunal au Cap François, pour la partie du nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des difficultés. Il étoit à craindre que les chasseurs & les corsaires, qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne se retirassent chez les Espagnols & à la Jamaïque, où l'offre séduisante de grands avantages sembloit les appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés, par le dégoût que leur donnoit le vil prix de leurs productions dont le commerce étoit chargé d'entraves continuelles. On gagna les premiers à force de caresses, & les seconds par la perspective d'un changement dans leur situation qui étoit vraiment désespérée.

Les cuirs, fruit unique des courses des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt gêné par une compagnie exclusive. On la supprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puisqu'elle fut mise en ferme. Les habitans espérant pour prix de leur soumission quelque faveur du gouvernement, offrirent au roi de lui donner affranchi de tous frais, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils envoyeroient dans le royaume, à condition qu'ils auroient la disposition libre des trois autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fisc plus de revenu

que les quarante sols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts particuliers firent rejetter une ouverture si raisonnable. Cette dureté mit au désespoir le colon qui dans son dépit tourna heureusement son activité vers la culture de l'indigo & du cacao. Le coton le tenta par les richesses que cette plante avoit données aux Espagnols dans les premiers tems; mais il s'en dégoûta bientôt, on ne sait pour quelle raison, & l'abandonna au point que quelques années après, on ne voyoit pas un seul cotonier sur pied.

Jusqu'alors les travaux avoient été faits par les engagés & par les plus pauvres des habitans. Des expéditions heureuses sur les terres des Espagnols procurerent quelques negres. Leur nombre fut un peu grossi par deux ou trois vaisseaux François, & beaucoup plus par les prises qu'on fit sur les Anglois durant la guerre de 1688, par une descente à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille en 1694. C'étoient des instrumens, sans lesquels on ne pouvoit pas entreprendre la culture du sucre; mais ils ne suffisoient pas. Il falloit des richesses pour élever des bâtimens, pour se procurer des ustensiles. Le gain que firent quelques habitans avec les flibustiers dont les expéditions étoient toujours heureuses, les mit en état d'employer les esclaves. On se livra donc à la plantation de ces cannes qui font passer l'or du Mexique aux mains des nations qui n'ont au lieu de mines que des terres fécondes.

Cependant la colonie, qui même en se dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu des ravages qui précédérent la paix de Riswick, quelques progrès au nord & à l'ouest, n'étoit rien au sud. Cette partie qui a cinquante lieues de côtes, ne comptoit pas cent habitans, tous logés

gés sous des huttes, & plus misérables les uns que les autres. Le gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen pour tirer quelque avantage d'un si grand, d'un si beau terrein, que d'en accorder en 1698 pour trente ans la propriété à une compagnie qui porta le nom de Saint Louis. Elle devoit à l'imitation de la Jamaïque & de Curaçao, ouvrir un commerce interlope avec le continent Espagnol, & défricher les vastes campagnes soumises à son privilege. Ce dernier objet le plus important, fut bientôt le seul dont elle s'occupa.

Pour hâter les progrès de l'agriculture, la compagnie distribua gratuitement des terres à ceux qui en demandoient. Chacun, selon ses besoins & ses talens, obtenoit des esclaves payables en trois ans, les hommes à raison de six cens francs, & les femmes à raison de quatre cens cinquante livres. Le même crédit étoit accordé pour les marchandises, quoiqu'elles dussent être livrées au cours du marché général. On s'engageoit à recevoir toutes les productions du sol au même prix qu'elles auroient dans les autres quartiers de l'isle. Le corps qui faisoit tant de sacrifices n'en étoit dédommagé que par le droit qu'on lui avoit assuré d'acheter & de vendre exclusivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné. Encore cette dépendance onéreuse au colon étoit-elle adoucie par la liberté qui lui restoit de prendre où il voudroit toutes les choses dont on le laisseroit manquer & de payer avec ses denrées tout ce qu'il auroit acheté.

Le monopole se détruit par son avidité même, en épuisant le pays où il exerce sa tyrannie. C'est un torrent qui se perd dans les gouffres qu'il creuse. La mauvaise conduite de l'oppresseur, le dé-

couragement de l'opprimé, concourent au dépérissement de l'industrie & du commerce dans les états soumis à des privileges exclusifs. La compagnie de Saint Louis est une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus de ses sociétés particulieres. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profusions de ses agens, sans que le territoire confié à ses soins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorsqu'elle remit en 1720 ses droits au gouvernement, étoit dans la plus grande partie l'ouvrage des interlopes.

C'est durant la longue & sanglante guerre, ouverte pour la succession d'Espagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il sembloit devoir faire de rapides progrès avec la tranquillité que la paix d'Utrecht rendit aux nations. Une de ces calamités qui ne dépendent pas des hommes, recula de si belles espérances. Tous les Cacaoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers en 1665. Ils s'étoient multipliés avec le tems, sur-tout dans les gorges des montagnes du côté de l'ouest. On voyoit des habitations où il y en avoit jusqu'à vingt mille ; de sorte que quoique le cacao ne se vendît que cinq sols la livre, il étoit devenu une source abondante de richesses. Depuis qu'une cause inconnue l'a tarie entiérement, on n'a pas cherché à la rouvrir, ou parce que le pays est trop découvert pour un arbre qui exige beaucoup de fraîcheur & un grand abri, ou pour d'autres raisons, soit locales & naturelles, soit accidentelles.

Des cultures plus importantes compensoient cette perte avec usure, lorsque la colonie se vit menacée d'une subversion totale. Un assez grand

nombre de ses habitans qui avoient consacré vingt & trente ans de travail sous un ciel brûlant à se préparer une vieillesse heureuse dans la métropole, y étoient passés avec une fortune suffisante pour acquitter leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billets de banque qui périrent dans leurs mains. Ce coup accablant les força de retourner pauvres dans une isle d'où ils étoient partis riches, & les réduisit à solliciter dans un âge avancé des places d'économe auprès des mêmes gens qui avoient été autrefois à leur service. La vue de tant d'infortunés fit détester, & le systême de Law, & la compagnie des Indes qu'on rendoit responsable d'une si mauvaise opération de finance. Cette aversion née de la compassion seule, fut bientôt fortifiée par des intérêts personnels très-considérables.

En 1722 on vit arriver les agens de la compagnie des Indes qui avoit obtenu le commerce exclusif des negres, à la charge d'en fournir deux mille par an. C'étoit évidemment un double malheur pour la colonie, qui ne pouvant espérer que le cinquieme des esclaves dont elle avoit besoin, prévoyoit encore qu'on les lui vendroit à un prix excessif. Son mécontentement éclata par les actes les plus violens. Des commis, dont l'insolence avoit beaucoup augmenté l'horreur qu'on avoit naturellement pour tout monopole, furent contraints de repasser les mers. Les édifices qui servoient à leurs opérations, furent réduits en cendres. Les vaisseaux qui leur arrivoient d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs ventes. Le gouverneur général qui voulut s'opposer à une licence soulevée par l'abus de l'autorité, vit mé-

priſer des ordres qui n'étoient pas ſoutenus de la force; il fut même arrêté. Toutes les parties de l'iſle retentiſſoient de cris ſéditieux & du bruit des armes. On ne ſait où ces excès auroient été pouſſés, ſi le gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Cette extrême confuſion dura deux ans. Enfin le peu de ſécurité qu'entraîne l'anarchie ramena les eſprits à la paix; & la tranquillité ſe trouva rétablie ſans les remedes violens de la rigueur.

Depuis cette époque, jamais colonie n'a ſi bien mis le tems à profit que Saint Domingue. Ses pas vers la proſpérité, ont été des pas de géant. Les deux guerres malheureuſes qui ont troublé ſes mers, n'ont fait que comprimer ſa force. Elle en eſt devenue plus rapide, après la ceſſation des hoſtilités. Une plaie eſt bientôt guérie, lorſque la conſtitution du corps n'eſt pas attaquée. Les maladies elles-mêmes ſont des eſpeces de remedes, qui expulſant les humeurs vicieuſes, donnent une vigueur nouvelle à un tempérament robuſte. Elles rétabliſſent l'équilibre dans la machine, & lui communiquent un mouvement plus régulier & plus uniforme. Ainſi la guerre ſemble renforcer & ſoutenir le caractere national chez pluſieurs peuples de l'Europe, que la proſpérité du commerce & les jouiſſances du luxe pourroient énerver & corrompre. Les pertes énormes qui ſuivent preſqu'également la victoire & les défaites, laiſſent place à l'induſtrie & raniment le travail. Les nations refleuriſſent, pourvu que le gouvernement veuille ſeconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe eſt ſur-tout applicable à la France qui ne demande pour proſpérer qu'un champ ouvert à l'activité de ſes habitans. Par-tout où la nature leur laiſſe

une libre carriere, ils réussissent à lui donner tout son essor. Saint Domingue a singuliérement éprouvé tout ce que peut un sol heureux, une position avantageuse entre les mains des François.

Cette colonie a cent quatre-vingt lieues de côtes situées au nord, à l'ouest & au sud. La partie du sud s'étend depuis le cap Tiburon jusqu'à la pointe du cap de la Beate, ce qui fait environ cinquante lieues de côtes plus ou moins resserrées par les montagnes. Les Espagnols y avoient bâti dans le tems de leur prospérité deux grosses bourgades qu'ils abandonnerent lors de leur décadence. La place qu'ils laissoient vuide ne fut pas d'abord occupée par les François qui devoient craindre le voisinage de San-Domingo, où étoient concentrées les principales forces de la nation, sur les ruines de laquelle ils s'élevoient. Leurs corsaires qui s'assembloient ordinairement dans la petite isle à Vaches, pour courir sur les Castillans & pour y partager leur butin, les enhardirent à commencer en 1673 un établissement sur la côte voisine. Presqu'aussi-tôt détruit, il ne fut repris qu'assez long-temps après. La compagnie établie pour l'affermir & pour l'étendre, lui fut peut-être de quelque utilité; mais il dut principalement ses progrès aux Anglois de la Jamaïque & aux Hollandois de Curaçao, qui s'étant avisés d'y faire presque seuls le transport des esclaves, retiroient les productions d'un pays qu'ils contribuoient à mettre en valeur. Les négocians de la métropole ont enfin ouvert les yeux; & depuis 1740, ils fréquentent cette partie la plus éloignée de la colonie, malgré les vents qui en rendent souvent la sortie longue & difficile.

L'établissement qui est situé au vent de tous

les autres se nomme Jaqmel. Quoiqu'assez anciennement formé, il n'a que quarante deux maisons. Son sol & celui des peuplades voisines extrêmement serré par des montagnes ne lui permettent pas d'aspirer à une grande opulence. Mais sous un autre point de vue, il mérite l'attention du gouvernement. Sa position le met à portée de recevoir les troupes & les munitions que la métropole voudroit, en temps de guerre, faire passer à la colonie, & qui courroient de trop grands risques en prenant la route du nord, station naturelle & constante des escadres ennemies. Jaqmel offre encore une autre ressource. La petite isle Hollandoise de Curaçao devient durant les hostilités un magasin inépuisable de vivres. Ses armateurs assez forts & assez hardis, pour combattre avec succès les petits corsaires de la Jamaïque, les seuls navigateurs Anglois qui ayent traversé jusqu'ici leurs opérations, ont versé durant les derniers troubles des subsistances immenses dans le port de Jaqmel. Ils continueront cet approvisionnement tant qu'on voudra, pourvu qu'on assure leur atterrage par des batteries bien dirigées, & par la protection d'une ou deux frégates. Ce dépôt alimentera l'ouest de Saint Domingue par un chemin de huit lieues seulement qui conduit à Léogane & au Port-au-Prince, & le sud par des petits bateaux qui rangeront aisément la côte.

Tandis que Jaqmel y entretient l'abondance, Saint Louis en fait la sûreté. Cette ville bâtie au commencement du siecle, est située au fond d'une baye qui forme une espece de port assez bon. Elle n'a que quarante maisons. La nature qui l'a condamnée à une éternelle pauvreté, sembloit attendre la main de l'art pour fournir à ses habitans de l'eau potable.

Enfin quelques Juifs qui ont des habitations aux portes de Saint Louis ont entrepris un aqueduc qu'ils se sont obligés de construire à leurs dépens. La place est le siege du gouvernement, & reçoit le peu de vaisseaux de guerre qui se montrent dans ces parages. C'est-là son seul avantage. C'est par-là qu'elle protege le commerce & les richesses qui se trouvent aux Cayes placées dix lieues plus bas.

Cette ville est comme jettée sans réflexion dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois passes, dont la profondeur insuffisante en elle-même diminue encore tous les jours. Le mouillage y est fort resserré & si dangereux durant l'équinoxe, que les bâtimens qui s'y trouvent alors périssent très-souvent. La grande quantité de vase qu'y déposent les eaux d'une ravine, appellée la riviere du sud, s'accroît au point que dans trente ans on ne pourra plus y entrer. Le canal formé par le voisinage de l'isle à Vaches, n'y sert qu'à gêner la sortie des navigateurs. Ses anses sont le répaire des corsaires de la Jamaïque. C'est-là que croisant sans voiles, & voyant sans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent sur des bâtimens à qui la force & le lit constant des vents ne permettent pas de passer au dessus de l'isle. Si des vaisseaux de guerre étoient forcés de relâcher dans ce mauvais port, l'impossibilité de vaincre cet obstacle & celui des courans, pour gagner le vent de l'isle, les forceroit à suivre la route des navires marchands. Ainsi doublant la pointe de Labacou l'un après l'autre à cause des bas-fonds, ces vaisseaux qui se trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le désavantage du vent, seroient

infailliblement détruits par une escadre inférieure.

La ville des Cayes est digne du port. On y voit deux cens quatre-vingt maisons, toutes enfoncées dans un terrein marécageux, & la plupart entourées d'une eau croupissante. L'air qu'on respire dans ce séjour manque également de ressort & de salubrité. Cette mauvaise température, jointe au vice de la rade, a fait souhaiter que le commerce de la métropole avec la colonie pût se porter à Saint Louis. Mais les efforts qu'on a faits ont été sans succès; & l'on peut assurer qu'ils ne réussiront jamais. La raison en est sensible.

Les Cayes sont environnées d'une plaine de près de six lieues de long sur quatre & demie de large. Cette terre très-unie, d'une fertilité prodigieuse, universellement propre à la culture du sucre, est arrosée en bien des endroits, & peut l'être par-tout. Il ne lui manque pour être la rivale de la plaine du Cap que d'avoir le même nombre d'esclaves. Elle en augmente le nombre tous les jours; & bientôt il s'y multipliera dans une proportion convenable à la mesure de sa fécondité possible. Tant d'avantages attirent directement à la ville des Cayes, des hommes qui ne passent les mers que pour s'enrichir plus rapidement.

Contrarier cette prédilection, ce seroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établissement. Les caprices même de l'industrie méritent l'indulgence du gouvernement. La moindre inquiétude du négociant, le conduit à la défiance. Les raisonnemens politiques & militaires ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Les colonies

n'ont pas d'autres regles de logique : elles vont, elles s'arrêtent où l'argent abonde le plus. Le commerce est une plante qui ne prospere que dans un terrein qu'il a choisi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie. Ordonner à des acheteurs, à des vendeurs de quitter leurs boutiques, ce seroit une tyrannie absurde dans une foire. Les Cayes ne sont que cela.

Tout ce que le ministere de France peut raisonnablement se proposer, c'est de fortifier, de purifier un peu ce séjour. On feroit l'un & l'autre, en creusant autour de la ville un fossé dont les déblais serviroient à combler les lagons intérieurs. Le sol exhaussé par ce travail, se dessécheroit de lui-même. L'eau de la riviere qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce fossé profond, mettroit la ville avec le secours de quelques fortifications, à l'abri des entreprises des corsaires, assureroit même une défense momentanée qui donneroit les moyens de capituler devant une escadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt se trouvera bouché. Les navires marchands qui vont chercher une retraite à la baye des Flamans, située à moins de deux lieues au vent des Cayes, semblent y avoir désigné d'avance le Havre dont cette ville a besoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaisseaux de guerre à couvert de tous les vents, leur offre plusieurs carénages, leur permet de doubler au vent de l'isle à Vaches, & de conserver avec la ville un cabotage qui protégé par des batteries bien distribuées, seroit respecté de tous les corsaires. Un seul inconvénient diminue la faveur de cette position. C'est que la qualité

du fond & le calme de la mer, y rendent la piquure des vers plus commune qu'ailleurs & plus dangereuse pour les vaisseaux.

Un mouillage plus sain, mais qui ne convient qu'à des bâtimens de trois brasses & demie d'eau c'est le bourg des Côteaux. Le commerce étranger qu'on y permet pendant la guerre, & qu'on n'y peut guere empêcher durant la paix, a formé ce port, qui d'ailleurs est presque sans défense. Après les Cayes, c'est le lieu de la côte où il se fait le plus d'affaires. Son territoire, & les terres voisines dont il absorbe les productions, abondent sur-tout en indigo ; mais il n'en passe en France que très-peu.

La partie du sud finit au cap Tiburon. Le petit établissement qu'on y a formé, n'a au lieu de port, qu'une rade où la mer est constamment agitée ; mais il protege par ses fortifications les navires marchands qui sont obligés de doubler le Cap. Il donne un asyle, soit aux bâtimens neutres qui fuyant les corsaires, n'ont pu se refugier à Jaqmel, soit aux vaisseaux de guerre nationaux qui ont à craindre la violence des vents dans ces parages, ou les forces supérieures d'une escadre ennemie.

Quoique cette côte soit la moindre des trois qui forment la colonie Françoise de St. Domingue, & qu'au dernier Décembre 1766, on n'y comptât que 33663 esclaves, elle est cependant assez considérable pour promettre un jour à la métropole autant de denrées que la plus riche de ses isles du vent. La proximité où elle se trouve de la Jamaïque, l'expose actuellement à de grands dangers. Elle pourra menacer à son tour ce boulevard des Anglois, lorsque son terrein mis en valeur, son étendue suffisamment peuplée, des

ports fortifiés & gardés lui auront donné la conſiſtance qu'une bonne adminiſtration lui doit faire acquérir.

En paſſant du ſud à l'oueſt, le premier établiſſement qu'on trouve eſt celui du cap Dame Marie. Il eſt ſi foible encore, que ſur vingt lieues de côtes, on ne compte que cinquante Européens en état de porter les armes. Auſſi la déclaration de guerre eſt-elle pour eux un ſignal de fuite. Cependant ils ont oſé durant les dernieres hoſtilités, reſter dans leurs habitations. Chaque colon avoit pris ſeulement la précaution de ſe ménager un ſouterrein où il ſe retiroit avec ſes eſclaves, lorſqu'il ſe voyoit menacé par quelque corſaire. Malgré cette attention, des atteliers entiers ont été ſurpris & enlevés.

On n'a pas autant à craindre ces ſortes d'accidens dans le quartier voiſin, connu ſous le nom de la grande Anſe ou de Jérémie. Ce bourg ſitué ſur une hauteur où l'air eſt pur, a de jolies maiſons & donne de grandes eſpérances. L'abondance de ſon coton & de ſon cacao y ont attiré quelques Négocians. Les corſaires qui croiſent ſur les Jamaïquains y conduiſent leurs priſes. La culture & la population y ont fait des progrès qui en promettent de plus heureux encore.

Rien n'annonce une ſemblable deſtinée au petit Goave. Ce lieu ſi célebre du tems des flibuſtiers, n'offre aujourd'hui que des ruines pour veſtiges de ſon premier éclat. Il le dut à une rade où les vaiſſeaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abbattre, un abri contre tous les vents. Comme port, il ſeroit encore fameux & fréquenté, ſi la Gonave n'étoit pas à ſon voiſinage ; ſi les eaux croupiſſantes de la riviere Abaret qui ſe perd

dans des marécages, n'y rendoient pas mal-ſain un air épais qui n'a pas de courant.

Léogane ſituée à cinq lieues du petit Goave, a trois cens dix-ſept maiſons. Elles forment un quarré long & quinze rues larges & bien diſtribuées. On l'a bâtie à une demie lieue de la mer, dans une plaine étroite mais féconde, bien cultivée, arroſée par un grand nombre de ruiſſeaux. Le deſir le plus vif de ſes habitans ſeroit de faire ouvrir un canal depuis la ville juſqu'au mouillage, ce qui préviendroit la difficulté des charrois. S'il étoit raiſonnable de faire une place de guerre ſur la côte de l'oueſt, Léogane mériteroit la préférence. Elle eſt aſſiſe ſur un terrein uni; rien ne la domine, & les vaiſſeaux ne peuvent l'inſulter. Mais pour la mettre à l'abri d'un coup de main, il faudroit l'envelopper d'un rempart de terre, avec un foſſé profond qui ſe rempliroit d'eau ſans les moindres frais. Cette dépenſe ne coûteroit pas à beaucoup près autant que les travaux entrepris au Port-au-Prince. On va voir avec quel ſuccès.

La premiere partie de l'iſle que les François cultiverent, fut celle de l'oueſt, comme la plus éloignée des forces Eſpagnoles qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient, ils y établirent le ſiege du gouvernement. On le fixa d'abord au petit Goave, dont la ſtérilité & le mauvais air dégoûterent dans la ſuite. Léogane qui le remplaça fut ſacrifié à ſon tour au Port-au-Prince qui devint en 1750 le ſéjour d'un conſeil ſupérieur, du commandant-général, & de l'intendant.

Une ouverture d'environ quatorze cens toiſes, priſes en ligne directe, dominée de deux côtés, eſt l'emplacement qu'on a choiſi pour la nouvelle capitale. Deux ports formés par des iſlets, ont

servi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands à moitié comblé, ne peut plus recevoir sans danger des vaisseaux de guerre ; & le grand port qui leur est destiné aussi malsain que l'autre par les exhalaisons des islets, n'est défendu par rien & ne le peut être contre un ennemi supérieur.

Une foible escadre suffiroit même pour en bloquer une plus forte dans une position si désavantageuse. La Gonave qui divise la baye en deux, laisseroit à la petite escadre une croisiere libre & sûre ; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vint à elle ; ceux de terre, en ouvrant la sortie du port aux vaisseaux qu'on lui opposeroit, lui faciliteroient le choix de la retraite entre les deux pertuis de Saints Marc & de Léogane à l'égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entr'elle & l'escadre ennemie.

Que seroit-ce, si celle-ci se trouvoit la moins nombreuse ? Désemparée & poursuivie, elle ne pourroit atteindre une relâche aussi enfoncée que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eut profité de sa déroute. Si les vaisseaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les poursuivre presqu'en ligne, & d'entrer jusques dans le port du roi où ils se retireroient.

La plus heureuse des stations en fait de croisiere, est celle qui donne la facilité d'accepter ou de refuser le combat, de n'avoir qu'un petit espace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages sûrs au bout de chaque bordée, de pouvoir se cacher sans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans les belles mers où l'on n'a que des grains à craindre. Tels sont les avantages qu'une

efcadre ennemie aura toujours fur les vaiffeaux François mouillés au Port-au-Prince. Une frégate pourroit fans rifque venir les y braver. Elle fuffiroit pour intercepter à l'entrée ou à la fortie tous les navires marchands qui navigueroient fans efcorte.

Cependant un port fi défavorable a décidé la conftruction de la ville. Elle occupe en longueur fur les bords de la mer douze cens toifes, c'eft-à-dire, prefque toute l'ouverture que la mer a creufée au centre de la côte de l'oueft. Dans ce grande efpace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cens cinquante toifes, font comme perdues cinq cens cinquante-huit maifons ou cafes difperfées dans vingt-neuf rues. L'écoulement des ravines qui tombe des mornes entretient dans ce féjour une humidité continuelle, fans y procurer de bonne eau. Pour en avoir de moins malfaifante, il faut l'envoyer chercher dans des lieux éloignés, & c'eft un objet de dépenfe pour les habitans. Ajoutez à cette incommodité, le peu de fûreté d'une place qui commandée du côté de la terre, eft par-tout abordable du côté de la mer. Les iflets même qui diftinguent les deux ports, loin de garantir d'une defcente, ne ferviroient qu'à la couvrir.

Cette defcription, dont les gens inftruits & fans paffion ne contefteront pas la fidélité, montre affez d'elle-même, que le Port-au-Prince a trop fixé l'attention du gouvernement. Ce feroit une erreur funefte que de s'obftiner à combattre la nature, en voulant défendre à force d'art un pofte qu'elle a livré de toutes parts à l'invafion. L'égarement feroit plus grand encore, d'y raffembler, en le laiffant ouvert, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arfenal;

tout ce qui fait le soutien d'une grande colonie. La destination de ce port doit se réduire à l'embarquement des récoltes que produisent les champs voisins & la riche plaine du Cul-de-sac. Ce débouché n'exige qu'une protection suffisante pour prévenir une surprise ; & pour assurer la retraite des citoyens qui seront toujours prêts à abandonner une place, dont le destin est de se rendre à la premiere attaque. Saint Marc n'aura jamais un meilleur sort.

Cette ville peu profonde, s'étend en longueur sur la côte au fond d'une baye couronnée d'un croissant de mornes, dont la mer n'est séparée que par une très-petite plaine. La nature a laissé cet intervalle de vie & de culture entre l'aridité des montagnes & l'abyme des eaux. Mais ces mornes, quoique stériles, ne sont pas inutiles. Elles ont la propriété unique dans la colonie de fournir des pierres de taille aussi bonnes que celles d'Europe ; & la côte même les donne sans beaucoup de travail. On en a bâti la ville qui ne consiste qu'en cent cinquante-quatre maisons, autrefois défendues par un retranchement de terre qui n'existe plus.

Saint Marc est très-commerçant. Il attire d'un côté les denrées qui ne vont pas au Port-au-Prince, & de l'autre celles qui se recueillent depuis ses murs jusqu'au mole Saint Nicolas. Sa prospérité augmenteroit considérablement, si on réussissoit à arroser la plaine naturellement trop séche de l'Artibonite qui n'a besoin que de ce secours pour surpasser par sa fécondité les meilleures terres.

Ce pays tire son nom d'une riviere qui le partage dans presque toute sa longueur. Les eaux de ce fleuve quelquefois encaissé, roulent constam-

ment sur la crête de la plaine. L'élévation de leur lit avoit fait naître depuis long-tems l'idée de les subdiviser. Des opérations géometriques en ont démontré la possibilité : tant les nations savantes ont d'empire sur la nature. Mais un projet appuyé sur la base des connoissances mathématiques, exige des précautions extrêmes dans l'exécution. L'impétuosité que prend le cours des eaux, quand il est grossi par les pluies, & la mobilité du sol où coule la riviere, ne permettent de toucher à ses bords qu'avec une grande réserve. La plus légere saignée faite mal-à-propos, y ouvriroit en peu d'instans une breche énorme à des inondations effrayantes & destructives pour une vaste plaine.

Cependant tous les propriétaires desirent impatiemment l'entreprise d'un si grand ouvrage. Mais c'est à l'administration de juger si des associations particulieres qui sollicitent la liberté de faire travailler à des arrosemens qui ne peuvent féconder que leurs terres, ne nuiroient pas au projet d'arroser toutes celles du Pays. Plutôt que de faire céder le bien public à l'intérêt du petit nombre, le gouvernement devroit venir au secours des colons qui n'ont pas les facultés de contribuer aux dépenses de l'arrosement général. On seroit bien dédommagé de ce sacrifice par un sixieme d'augmentation dans les productions de la colonie. Cet accroissement de fécondité deviendroit encore plus considérable, s'il étoit possible de dessécher entierement cette partie de la côte qui est noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'est ainsi qu'en changeant le cours des fleuves, l'homme policé soumet la terre à son usage. La fertilité qu'il y répand peut seule légitimer ses conquêtes;

conquête; si toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus réparent avec le tems l'injustice d'une invasion.

L'ouest de la colonie qui au dernier décembre 1766 comptoit seul 83080 esclaves, est séparé du nord par le mole Saint Nicolas qui participe des deux côtes. A l'extrêmité du Cap est un port également beau, sûr & commode. La nature en le plaçant vis-à-vis la pointe de Maisi de l'isle du Cuba, semble l'avoir destiné à devenir le poste le plus intéressant de l'Amérique pour les facilités de la navigation. Sa baye a quatorze cens cinquante toises d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au bassin. Tout ce grand enfoncement est sain, quoique la mer y soit comme stagnante. Le bassin, qu'on diroit fait exprès pour les carénages, n'a pas le défaut des ports encaissés. Il est ouvert aux vents d'ouest & de nord, sans que leur violence puisse y troubler ou retarder aucun des mouvemens ou des travaux intérieurs. La péninsule où le port est situé, s'éleve comme par degré jusques aux plaines qui reposent sur une base énorme. C'est pour ainsi dire une seule montagne qui d'un sommet large & uni, va par une pente douce se rejoindre au reste de l'isle.

Le mole Saint Nicolas fut long-tems oublié par les habitans de Saint Domingue. Des mornes pelés & des rochers applatis n'avoient rien d'attrayant pour leur cupidité. L'usage qu'ont fait les Anglois de cette position durant la derniere guerre, l'a fait comme sortir du néant. Le ministere de France éclairé par ses ennemis même, y a fait passer un grand nombre d'Acadiens & d'Allemands qui y ont péri avec une effrayante rapidité. C'est le sort inévitable des nouveaux

établiſſemens fondés entre les tropiques. Le peu qui y eſt échappé aux atteintes funeſtes du climat, du chagrin & de la miſere, déſerte tous les jours le ſol ſtérile & pauvre de Saint Nicolas. Il eſt poſſible que la liberté de le fréquenter accordée aux navigateurs étrangers, y arrête l'émigration. La facilité qui en réſultera pour les colons de vendre convenablement les fruits de leur culture, les beſtiaux de leurs pâturages, les ouvrages de leur induſtrie, les fixera peut-être ſur les terres qu'on leur a données. Du reſte, elles ne produiſent de denrées convenables en Europe que le ſeul coton.

Après le mole Saint Nicolas, le premier établiſſement qu'on trouve à la côte du nord, c'eſt le port de Paix. Il dut ſa fondation au voiſinage de la Tortue, dont les habitans s'y refugioient à meſure qu'ils abandonnoient cette iſle. L'ancienneté de ſes défrichemens a rendu ce canton l'un des moins mal-ſains de Saint Domingue; & il eſt parvenu depuis long-tems au point de richeſſe & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre ſont peu de choſe, quoique l'induſtrie ait été juſqu'à percer des montagnes pour conduire les eaux & arroſer les terres. Le ſucre n'y eſt pas abondant; l'indigo, le caffé, le coton abſorbent les principaux ſoins de la culture. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au port de Paix, l'a comme iſolé & ſéparé du reſte de la colonie. La population la plus voiſine de ce lieu retiré, c'eſt le Cap François.

Cette ville eſt ſituée au bord d'une grande plaine qui a vingt lieues de long ſur quatre de large. Il y a peu de pays plus arroſés, mais il ne s'y trouve pas une riviere où une chaloupe puiſſe remonter plus de trois milles. Tout ce

grand espace est coupé par des chemins de quarante pieds de large tirés au cordeau, constamment bordés de haies de citroniers, assez épaisses pour servir de barriere contre les animaux. De longues avenues de grands arbres conduisent à plusieurs habitations ; mais on a négligé d'orner les routes de ces hautes futayes qui auroient fourni aux voyageurs un ombrage délicieux, & qui auroient prévenu la disette des bois dont on se plaint déja. Quoique les François eussent reconnu de bonne heure le prix d'un terrein dont la fertilité surpasse les desirs de l'imagination, ils ne commencerent à le cultiver qu'en 1670, époque où ils cesserent de craindre les irruptions des Espagnols, qui jusqu'alors s'étoient tenus en force dans le voisinage. Le parti qu'on prit d'y porter les habitans de Sainte Croix & de Saint Christophe, accéléra les progrès de cet établissement. C'est aujourd'hui le pays de l'univers qui produit une plus grande quantité de sucre.

La plaine qui n'a vers le nord d'autres limites que la mer, est couronnée au sud par une chaîne de montagnes dont la profondeur varie depuis quatre jusqu'à huit lieues. Il y en a peu de fort élevées. Elles n'ont rien qui repousse. Plusieurs peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet, & toutes sont coupées par des intervalles remplis de plantations de caffé & de très-belles indigoteries. Dans ces vallées délicieuses, on savoure à loisir les délices d'un printems sans hyver, sans été. L'année n'y a que deux saisons également belles. La terre toujours chargée de fruits, toujours couverte de fleurs, y réunit continuellement les charmes & les richesses que la poésie prodigue dans ses descriptions. De quelque côté qu'on tourne ses regards, on est enchanté

par la variété des objets colorés d'une lumiere pure. Le ciel est tempéré pendant le jour; les nuits constamment fraîches préparent un soleil doux. Les habitans de la plaine où cet astre darde ses rayons les plus vifs, vont dans ces montagnes respirer un air frais, boire des eaux salubres. Heureux le mortel qui apprit aux François à s'établir dans un séjour si délicieux.

Ce fut un de ces hommes que l'intolérance religieuse commençoit à proscrire dans leur patrie. Un Calviniste nommé Gobin alla planter au Cap la premiere habitation. Les maisons se multiplierent à mesure que le territoire fut défriché. Cet établissement avoit déja fait assez de progrès dans l'espace de vingt-cinq ans pour exciter la jalousie des Anglois. Joignant leurs forces à celles des Espagnols, ils l'attaquerent en 1695 par terre & par mer, le prirent, le pillerent, & le mirent & cendres.

On pouvoit tirer de ce désastre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de circonférence, l'intérêt qui est le premier fondateur des colonies avoit fait choisir pour l'emplacement du Cap le pied d'un morne, parce que c'étoit le lieu le plus à portée du mouillage ordinaire. Cette position peu saine avertissoit les colons de s'établir ailleurs. Ils n'y songerent pas. C'est dans un gouffre, où la chaleur des rayons est augmentée par la réflexion des montagnes, où le vent n'arrive que du côté de la mer par-dessus des marécages; c'est-là qu'on rétablit une ville qu'on n'y devoit jamais bâtir. Cependant la richesse des campagnes voisines, n'a cessé d'agrandir ce port d'édifices nouveaux & toujours plus rians.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau coupent aujourd'hui le Cap en deux cens vingt-six islets de

maisons, qui montent au nombre de huit cens dix. Mais ces rues trop étroites & sans pente, quoique le terrein soit en dos-d'âne, sont toujours bourbeuses; parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruisseaux qui n'ont pas une chûte égale, forment des cloaques, au lieu de servir à l'écoulement des eaux.

On a projetté plusieurs places dans cette ville. Celle de Notre-Dame, quoiqu'ancienne, est à peine applanie. Elle a la forme d'un quarré long. Le centre en est marqué par une fontaine qui tarit souvent faute d'entretien. On y a commencé depuis quelques années une église que son immensité, le défaut de fonds, & la lenteur de l'importation des pierres qu'on fait venir d'Europe, ne permettront pas sitôt d'achever. La place de Clugny, qui est un quarré régulier, étoit nécessaire pour faire disparoître un marais puant. Ce dessechement sera utile à la salubrité de l'air. Le gouvernement, les casernes, un magasin du roi, sont les seuls édifices publics qui attirent les regards des curieux. Mais l'œil du citoyen aime à se reposer sur deux établissemens qu'on appelle maisons de la providence. La plupart des François qui arrivent dans la colonie, n'ont ni ressources, ni talens. Avant qu'ils aient acquis assez d'industrie pour subsister, ils sont presque tous enlevés par des maladies mortelles. Au cap, ces malheureux sans fortune & sans aveu, sont reçus dans deux hospices, où les hommes & les femmes trouvent séparément tous les secours que leur situation exige, jusqu'à ce qu'on leur ait procuré des places. Il est bien honteux qu'une si belle institution n'ait trouvé nulle part des imitateurs. L'humanité & la politique s'indignent également de cette négligence.

Le commerce devroit fonder dans toutes les colonies des refuges ſemblables à ceux de Saint Domingue. Ce ſont-là des établiſſemens qu'on peut appeller vraiment pieux & divins, puiſqu'ils ſont faits pour la conſervation des hommes. Soit par une ſuite de cette précaution, ou par le concours d'autres ſoins, il meurt à proportion moins de monde au Cap que dans les autres villes ſituées ſur le bord de la mer. L'attention qu'on a eu de purifier l'air en deſſéchant les marais, le défrichement entier des mornes, la proximité d'une plaine à peu près parvenue au plus haut période de ſes cultures : tous ces moyens ſe ſont réunis pour corriger les influences nuiſibles d'une ſituation vicieuſe.

Le port du Cap eſt digne de recevoir les riches productions des contrées voiſines. Il eſt admirablement placé pour les vaiſſeaux qui arrivent d'Europe. L'air qu'on y reſpire eſt le meilleur de l'iſle. Il n'eſt ouvert qu'au vent du nord-eſt, dont il ne peut même recevoir aucun dommage, ſon entrée étant ſemée de recifs qui rompent l'impétuoſité des vagues. On en ſort aiſément, & le débouquement de ces mers ſe fait en peu de tems.

A quatorze lieues au vent du Cap eſt le fort Dauphin. C'étoit un bourg qui s'appelloit autrefois Bayaha, & qui depuis qu'on l'a rapproché de la mer, a changé de nom comme de place. La nouvelle ville ſe trouve ſituée dans le centre intérieur d'un vaſte port, dont la ſeule ouverture eſt formée par un goulet de quinze cens toiſes de longueur ſur environ cent de largueur. Une riviere l'environne à l'oueſt. Le rivage de la mer la termine à l'eſt. Une très-petite péninſule au nord, ſert d'emplacement au fort. Du côté du

sud, est la plaine. La ville n'est encore composée que de soixante-dix maisons. Elle est assez loin des montagnes, pour n'être dominée d'aucun morne qui puisse irriter la chaleur par la réverbération ; mais le voisinage de quelques marais y rend l'air mal-sain. Ses fortifications sont suffisantes pour arrêter une escadre deux ou trois jours.

La sûreté, la beauté de son port n'empêchent pas que la majeure partie des productions de sa plaine ne passent au Cap. La masse du commerce attire toujours à elle les branches voisines ; & les grands ports absorbent & dessèchent les petits.

Les denrées de toute la colonie de Saint Domingue se réduisoient en 1720 à douze cens mille livres pesant d'indigo, à cent vingt milliers de sucre blanc, à vingt & un millions de sucre brut. Ces cultures montoient en 1764 à quatre-vingt millions de sucre brut, à trente-cinq millions de sucre blanc, à un million huit cens quatre-vingt mille livres d'indigo. A la même époque, on cueilloit sept millions pesant de caffé, un million & demi pesant de coton, quoique la culture de ces productions ne remontât pas au-delà de 1737. Un peu plus de la moitié de ces prodigieuses richesses étoit fournie par la seule côte du nord, le reste provenoit tant de l'ouest que du sud. Il y avoit encore cette différence que l'indigo & le coton dominoient dans les exportations du sud & de l'ouest ; le sucre & le caffé dans les exportations du nord.

Tels sont les progrès d'une agriculture qui est soutenue par le commerce. Le même terrein, s'il n'eût produit que du blé, auroit attiré peu de monde. On eût été plus d'un siecle à le met-

tre en valeur ; & le défrichement n'y eut pas rapporté dans l'eſpace de mille ans, le revenu qu'il a donné en moins de cinquante. Par le commerce, ces denrées ont employé une nombreuſe population de conſtructeurs & de matelots, de manufacturiers & de débitans ; ont enrichi des villes qui ont fait fleurir les campagnes voiſines.

A l'époque de 1764, Saint Domingue avoit 8786 blancs en état de porter les armes. 4306 habitoient le nord, 3470 l'oueſt, & 1010 ſeulement le ſud. 4114 mulâtres ou negres libres, mais enrégimentés, groſſiſſoient ces forces. Il y en avoit 497 au ſud, 2250 à l'oueſt, & 1370 au nord.

Le nombre des eſclaves étoit de deux cens ſix mille de tout âge & de tout ſexe, répartis de la maniere ſuivante. 12000 dans neuf villes, quelques-uns ouvriers, & les autres occupés au ſervice domeſtique ; 4000 employés dans les bourgs aux thuileries, aux poteries, aux briqueteries, aux fours à chaux, & à quelques autres manufactures de néceſſité premiere ; 1000 deſtinés à cultiver des vivres & des légumes, 180000 conſacrés aux denrées d'exportation. Depuis ce récenſement juſqu'à la fin de 1767, on a porté ſur 171 bâtimens François, 51567 negres. Ils n'ont pas remplacé les morts, dont le vuide ſe trouvoit plus que rempli par les eſclaves introduits en fraude. Ils n'ont pas non plus ſervi au luxe des villes où le nombre de ces ſortes de domeſtiques a même diminué. Ces negres nouvellement tranſportés étoient des hommes capables de travail : on les a tous appliqués à la culture qu'ils doivent avoir conſidérablement augmentée. Elle n'aura pas même perdu à changer d'objets ſur quelques articles.

A la place de l'indigo, que des terres fatiguées commençoient à rendre moins abondamment, il s'est formé quarante nouvelles sucreries. On en compte aujourd'hui 260 au nord; 197 à l'ouest; 84 au sud. Les rafineries se sont encore plus multipliées à proportion que les plantations; & la quantité de sucre blanc a presque doublé. Le coton a fait des progrès immenses dans les vallées de l'ouest, & le caffé dans celles du nord. Il s'est même élevé quelques cacaoyeres dans les bois de la grande anse. La paix a fait refleurir les anciennes branches de commerce; elle en a fait germer de nouvelles. Tout croît & prospére sous son ombre. Elle crée à la fois le bonheur des deux mondes.

On peut assurer d'après des instructions très-fideles, que dans l'année 1767, il est sorti de la colonie 72718781 livres pesant de sucre brut; 51560013 livres de sucre blanc; 1769562 livres d'indigo; 150000 livres de cacao; 12197977 livres de caffé; 2965920 livres de coton; 8470 bannettes de cuirs en poil, 10350 côtes de cuirs tannés; 4108 barriques de taffia; 21104 barriques de sirop.

Telle est la masse des productions enrégistrées aux douanes de Saint Dominique en 1767, & exportées sur trois cens quarante-sept navires arrivés de France. Les chargemens faits sous voile; l'excédent de poids déclarés; le payement des noirs introduits en fraude, ne peuvent pas avoir enlevé moins d'un sixieme des denrées de la colonie qu'il faut ajouter à l'énumération connue de ses richesses.

On n'est pas d'accord sur l'augmentation dont elles sont encore susceptibles. Les uns veulent qu'on puisse les doubler; d'autres qu'elles ne puis-

sent croître que d'un tiers. Tous avouent qu'il reste encore à la culture de grands progrès à faire, & l'on doit les attendre de l'activité de la nation qui possede un fonds si propre à se perfectionner. Mais peut-elle espérer d'en recueillir les avantages? Est-elle assurée d'en conserver toujours la propriété? Ces deux questions méritent un examen sérieux.

Le commerce que les François de Saint Domingue entretiennent avec leur indolent voisin, est plus important qu'on ne le croit communément. Ils lui fournissent des bas, des chapeaux, des toiles, des fusils, de la quinquaillerie, quelques vêtemens; & ils reçoivent en paiement des chevaux & des bêtes à corne pour leurs travaux & leurs boucheries, du bœuf & du cochon fumés, des cuirs, & enfin trois cent mille piastres que la cour de Madrid sacrifie tous les ans pour la solde du gouvernement, du clergé, des troupes qu'elle entretient dans le premier établissement qu'elle forma dans le nouveau monde. Si l'on en excepte quelques monnoies Portugaises qui conservent par habitude une valeur fictive au dessus de leur prix réel, ils n'ont pas d'autres métaux que ceux qu'ils tirent des Espagnols leurs voisins. Il faudroit des révolutions qu'il est impossible de prévoir, pour interrompre cette communication qui se fait par terre & par mer entre les deux nations qui partagent Saint Domingue. C'est-là que le besoin mutuel l'emporte sur l'antipathie de caractere, ou que l'uniformité de climat étouffe ce germe de division.

Il seroit à souhaiter pour les colons François qu'ils fussent aussi sûrs de conserver leurs liaisons avec l'Europe. Si les premiers avanturiers de leur nation qui parurent à Saint Domingue avoient

pu ſonger à la culture, ils ſe feroient emparés, comme ils en avoient la facilité, de la partie de l'iſle qui eſt le plus au vent. Elle a des plaines vaſtes & fertiles. Elle eſt de toutes parts ouverte à l'océan. Le rivage en eſt ſûr. On entre dans ſes ports le jour qu'on les découvre; dès le jour qu'on en ſort, on s'en éloigne à les perdre de vue. La route eſt telle que l'ennemi n'y peut tendre aucun piége. Les croiſieres n'y ſont pas faciles. Ses parages ſont à l'abord des Européens & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet des premiers navigateurs François, fut d'attaquer les vaiſſeaux Eſpagnols & d'infeſter le golphe du Mexique, les poſſeſſions qu'ils occuperent à Saint Domingue, ſe trouverent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques; par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les iſles Lucayes, dont les rades cachées ſervent de retraite aux corſaires; par une foule de bancs & de rochers qui rendent la marche des bâtimens lente & incertaine, par des mers reſſerrées qui donnent néceſſairement un grand avantage à l'ennemi, pour aborder, bloquer ou croiſer.

Contre tant de dangers, la politique n'imaginera jamais de reſſource effective, qu'une eſcadre permanente dans la colonie pendant la guerre, & toujours en activité. Soit impuiſſance du gouvernement pour donner cette ſorte de protection à ſa colonie; ſoit négligence des amiraux, qui lorſqu'ils ont eu des vaiſſeaux armés, ſont reſtés dans les ports ſans agir, on n'a pas ſuivi l'unique ſyſtême de défenſe qui convenoit à la métropole pour la ſûreté du commerce de Saint Domingue.

Si le miniſtere & la marine changent de principes & de conduite, il faudra d'abord couvrir les

parages du Cap, où les navigateurs qui viennent de France, entrent toujours en tems de guerre, & le plus souvent en tems de paix. Le besoin qu'ils ont de reconnoître le promontoire de la Grange situé à dix lieues au dessus, y attire une infinité de corsaires qui y manquent rarement leur proie. Deux vaisseaux de force qu'on y placeroit, se rendroient aisément les maîtres de cette croisiere. Si contre toute attente, l'ennemi y arrivoit avec de plus grands moyens, il faudroit bien lui céder la place; mais il est vraisemblable que ce ne seroit pas pour long-tems.

Après avoir favorisé l'entrée des bâtimens au Cap, il faudroit assurer leur sortie; & voici comment. Un des deux vaisseaux de guerre qui devroient être toujours dans le port, prendroit sous son convoi plusieurs navires marchands, les débouqueroit, & rentreroit dans trois ou quatre jours au plus. Rarement courroit-il quelque danger; parce qu'il ne se trouve guere sur ce passage des vaisseaux de ligne, & qu'ils ne peuvent y être, sans qu'on en soit averti.

Tandis qu'une partie de l'escadre protégeroit la navigation du nord, le reste qui seroit plus considérable couvriroit les autres côtes de la colonie. Cette partie auroit son point d'appui au Port-au-Prince. Deux de ses vaisseaux se porteroient delà au mole Saint Nicolas aussi dangereux pour les bâtimens qui vont du Cap à l'ouest & au sud, que la Grange pour ceux qui veulent atterrer au Cap. Ils ne dépasseroient jamais la pointe du mole. Ce seroit aux forces placées au nord à tenir la mer libre jusqu'à cet endroit, d'autant plus important, qu'on peut intercepter à ce passage forcé tous les armemens de la nouvelle Angleterre pour la Jamaïque. L'escadre du Port-au-Prince

seroit encore chargée de se montrer de tems en tems au sud de l'isle, de protéger ses propres parages, & d'escorter jusqu'au delà du débouquement, tous les bâtimens qui voudroient faire leur retour en France. Elle pourroit même aller croiser sur la Jamaïque, lorsque les circonstances le lui permettroient.

Après avoir mis à couvert des surprises de l'ennemi les produits de sa colonie, la métropole doit encore pourvoir à la conservation d'une propriété si féconde.

Les Espagnols qui occupent encore aujourd'hui la moitié de l'isle, furent autrefois des ennemis assez redoutables. A peine les François se montrerent à Saint Domingue, qu'il s'éleva de vifs démêlés entre les deux nations. Des particuliers sans aveu oserent soutenir la guerre contre un peuple armé sous une autorité réguliere. Ils furent avoués de leur patrie, lorsqu'elle les crut assez forts pour se maintenir dans leurs usurpations. On leur envoya un chef qui porta le nom de gouverneur de la Tortue & de Saint Domingue, titre qui fut changé depuis contre celui de gouverneur général des isles sous le Vent. Le brave homme qui fut choisi pour commander le premier à ces intrépides avanturiers, se pénétra de leur esprit au point de proposer à sa cour la conquête de l'isle entiere. Il répondoit sur sa tête du succès de l'entreprise, pourvu qu'on lui envoyât une escadre assez forte pour bloquer le port de la capitale.

Le ministere de Versailles, négligeant un projet plus praticable qu'il ne le croyoit de loin, laissa les François exposés à des hostilités continuelles. Ce n'est pas qu'on ne les repoussât constamment avec succès, qu'on ne portât même la

désolation dans le pays ennemi ; mais ces animosités nourrissoient dans leur ame l'amour du brigandage, les détournoient des travaux utiles, & arrêtoient les progrès de la culture, qui doit toujours être le but de toute colonie bien administrée, comme le premier objet de toute société qui possede des terres. La faute qu'avoit faite la France de ne pas seconder l'ardeur des nouveaux colons pour la conquête de l'isle entiere, faillit à lui coûter la perte de ce qu'elle y avoit acquis. Pendant que cette couronne étoit occupée à soutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Espagnols & les Anglois qui craignoient également de la voir solidement établie à Saint Domingue, unirent leurs forces pour l'en chasser. Le début de leurs opérations leur faisoit espérer un succès complet, lorsqu'ils se brouillerent d'une maniere irréconciliable. Ducasse qui conduisoit la colonie avec de grands talents & beaucoup de gloire, profita de leur division pour les attaquer successivement. D'abord, il insulta la Jamaïque où tout fut mis à feu & à sang. Delà ses armes alloient se tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme assuré de se rendre maître, lorsque les ordres de sa cour arrêterent cette expédition.

La maison de Bourbon monta sur le trône d'Espagne, & la nation françoise perdit l'espérance de conquérir Saint Domingue. Les hostilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimegue & de Riswick, n'y avoient pas même suspendues, cesserent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Il y eut de la tranquillité pour la culture, & même pour les cultivateurs. C'étoient les François. Depuis quelque tems leurs esclaves profitoient des divisions nationales pour

brifer leurs chaînes, & fe retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté & point de travail. Cette défertion, qui devoit naturellement augmenter, fut ralentie par l'obligation que contracterent les Efpagnols, de ramener les transfuges à leurs voifins pour la fomme de vingt-cinq piftoles par tête. Quoique la convention ne fût pas trop religieufement obfervée, elle devint un frein puiffant jufques aux brouilleries qui diviferent les deux nations en 1718. A cette époque les negres quitterent en foule leurs atteliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le projet de chaffer entiérement de l'ifle, des voifins auffi dangereux par leur indolence même, que par leur inquiétude. La guerre ne dura pas affez longtems pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V ordonna de reftituer tout ce qu'on pourroit ramaffer de fugitifs. On les avoit embarqués, pour les conduire à leurs anciens maîtres, lorfque le peuple foulevé les remit en liberté, par un de ces mouvemens qu'on ne fauroit défapprouver, s'il eût été infpiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haine nationale. Il fera toujours beau de voir des peuples révoltés contre l'efclavage des negres. Ceux-ci s'enfoncerent dans des montagnes inacceffibles, où ils fe font multipliés au point d'offrir un afyle affuré à tous les efclaves qui peuvent les y aller joindre. C'eft-là, que graces à la cruauté des nations civilifées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres, dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétabliffe les droits de l'humanité violée, en s'emparant d'une ifle que la nature femble avoir deftinée aux efclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arrofent du fang de ces victimes.

Les combinaisons actuelles de la politique n'ordonnent pas que l'Espagne & la France se fassent la guerre. Si quelque événement mettoit les deux nations aux prises, malgré le pacte des couronnes, ce seroit vraisemblablement un feu passager qui ne donneroit ni le loisir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on seroit obligé de restituer. Les entreprises de part & d'autre se réduiroient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint Domingue, seroit redoutable par sa misere même, à celle dont la culture a fait des progrès. Un gouverneur Castillan sentoit si bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pauvreté des siens, qu'il écrivoit au commandant François que s'il le forçoit à une invasion, il détruiroit plus dans une lieue qu'on ne le pourroit faire en dévastant tous les pays soumis à ses ordres.

Cette position démontre, que si l'Europe voyoit commencer les hostilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette isle. Peut-être l'intérêt de l'un & de l'autre, exigeroit-il, qu'elle passât toute entiere dans les mains du plus laborieux ? Mais quand même la cour de Madrid pourroit se déterminer à céder un territoire qui lui est à charge, il y auroit encore bien des difficultés à surmonter. La grande Bretagne qui tient aujourd'hui dans ses mains la destinée de l'Amérique, consentiroit difficilement à cette augmentation de richesse pour sa rivale.

Un arrangement plus naturel, & qui ne devroit rencontrer aucune opposition, ce seroit celui qui fixeroit les limites des deux nations qui partagent Saint Domingue. Cet ordre sembloit une suite de l'avénément de Philippe V au trône, qui imprima aux possessions françoises un caractere

de

de ſtabilité, de légitimité qu'elles n'avoient pas eu juſqu'alors. On devoit s'attendre, que celui des deux peuples qui donnoit à l'autre un Roi, feroit régler que tout le territoire renfermé entre les côtes qu'il occupoit au nord & au ſud, reſteroit dans ſa dépendance. De plus grands intérêts obligerent de renvoyer cette diſcuſſion à un autre tems qui n'eſt jamais venu. On n'a pas même ouvert une ſeule conférence pour débrouiller ce cahos. Cette négligence a armé cent fois des particuliers contre des particuliers, qui ſe ſont ſouvent maſſacrés, aſſaſſinés. Ce germe de diſcorde & de rage a paſſé dans tous les cœurs; & les deux nations en 1730, ont pris les armes pour s'exterminer. Les chefs des deux colonies réuſſirent alors à calmer cette fureur, par une convention proviſoire; mais les ſucceſſeurs de ces hommes habiles & modérés auront-ils toujours la même autorité, le même bonheur? Il s'agit d'étouffer ſans retour, cette guerre inteſtine, en aſſurant d'une maniere légale & authentique les propriétés réciproques.

Pour y procéder avec l'ordre & la juſtice convenables, on doit remonter juſqu'en 1700. A cette époque les deux peuples devenus amis, reſterent de droit en poſſeſſion de tous les terreins qu'ils occupoient. Les empiétemens qu'ont faits dans le cours de ce ſiecle, les ſujets d'une des couronnes, ſont des entrepriſes de particulier à particulier. Pour avoir été tolérés, ils n'ont pas été légitimés, & les droits des deux puiſſances ſont reſtés les mêmes, puiſqu'aucune convention, ſoit directe, ſoit indirecte, n'y a dérogé juſqu'à préſent.

Or des faits inconteſtables prouvent qu'au commencement du ſiecle, les poſſeſſions fran-

çoises qui sont aujourd'hui bornées sur la côte du nord par la riviere du Massacre, s'étendoient jusqu'à la riviere d'Yaque. Celles de la côte du sud, qu'on avoit poussées jusqu'à la pointe du cap de la Beate, ont été resserrées avec le tems à l'anse à Pitre. Comment s'est opéré cette révolution insensible? Par une suite naturelle du systême économique de deux peuples voisins. L'un devenu agriculteur a rassemblé toutes ses possessions vers les ports les plus fréquentés, où il devoit trouver le débit de ses denrées. L'autre plutôt pasteur qu'agricole, ayant besoin d'un plus vaste espace pour élever ses troupeaux, s'est emparé de tous les terreins abandonnés. Par la nature des choses, les pâturages se sont étendus, & les champs rétrecis, du moins rapprochés. Il n'est pas juste que le peuple le plus industrieux & le plus utile sur la terre qu'il féconde, soit dépouillé par la nation errante qui consume sans reproduire.

Les limites des François dans l'intérieur des terres seroient plus difficiles à marquer; tant les révolutions fréquentes & journalieres qui s'y sont faites, y ont jetté d'incertitude & de confusion. Ce sont aujourd'hui les montagnes d'Ouanaminthé, du Trou, de la grande riviere, de l'Artibonite, du Mirebalais, qui séparent les deux colonies. Par cette démarcation, les François sont réduits par-tout, à l'exception des pointes du mole Saint Nicolas & du cap Tiburon, à une lisiere étroite qui ne s'étend nulle part à plus de neuf lieues & demie de distance, & dans quelques endroits à six lieues au plus. Ce territoire forme une espece de croissant, dont la convexité produit sur les bords de la mer un dévéloppement de deux cens cinquante lieues de côtes, au nord, à l'ouest & au sud. Mais ces bornes ne peuvent

subsister par une raison qui fait disparoître toutes les autres considérations.

Les établissemens françois du nord sont séparés de ceux de l'ouest & du sud par des montagnes inaccessibles. L'impossibilité de se secourir les expose à l'invasion d'une puissance également ennemie des deux nations. Le danger commun qui donne à ces voisins une sorte de réciprocité d'intérêts, doit engager la Cour de Madrid a régler les limites, de façon que son allié y trouve les commodités dont elle a besoin pour sa défense. Le terrein qu'il s'agit de sacrifier est montueux, de qualité médiocre, & très-éloigné de la mer. Les propriétaires de ces terres incultes, mais couvertes de troupeaux, doivent être dédommagés par la France avec une générosité qui ne leur laisse aucun regret.

Quand la colonie aura toutes ses possessions liées & soutenues au dedans par une communication suivie & non interrompue, il faudra les fortifier contre les attaques de leur seul ennemi vraiment redoutable. C'est l'Anglois. S'il veut entamer Saint Domingue par l'ouest ou le sud, il rassemblera ses forces à la Jamaïque. Si c'est par le nord, il fera ses préparatifs à la Barbade, ou à quelque autre isle du vent, d'où il peut arriver en sept ou huit jours au cap, au lieu de cinq ou six semaines qu'on met pour remonter de la Jamaïque à ce port.

L'ouest & le sud ne sauroient être défendus. L'immensité du terrein empêche de mettre de la liaison & du concert dans les mouvemens. Si on disperse les troupes, elles deviennent inutiles par la division des forces; si on les rassemble pour soutenir des postes que la foiblesse locale expose le plus à l'attaque, on risque de les perdre toutes

à la fois. De gros bataillons ne feroient qu'un fardeau pour des vastes côtes qui présentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On doit se borner à construire ou à entretenir des batteries qui protegent les rades, les vaisseaux marchands & le cabotage; qui puissent éloigner les corsaires, & même garantir de la descente d'un ou deux vaisseaux de guerre qui viendroient faire le dégât & lever des contributions. Les troupes légeres qui suffisent pour soutenir ces batteries, abandonneront du terrein à proportion des marches de l'ennemi, se contenteront de ne pas se rendre sans être menacées.

Ce n'est pas qu'on doive renoncer à toute espece de défense. Sur chaque côte, il faudroit avoir sur les derrieres un lieu d'asyle & de renfort, toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ses insultes, & capable de repousser ses attaques. Ce devroit être une gorge où l'on put se retrancher & se défendre avec avantage. Telle est celle de la Gascogne dans la côte de l'ouest. Elle a toutes les forces de position que donne la nature, avec le seul inconvénient de n'être pas placée au milieu de tous les quartiers. Le réduit, ou rendez-vous général du sud, établi sur l'habitation Perrein, à dix mille toises des Cayes, est un asyle d'une résistance supérieure. Au centre de tous les mouvemens retrogrades, il rassemble tout ce qu'on peut desirer pour la défense. La nature, en rétrecissant sa gorge, a couvert ses flancs, & assuré dans ses derrieres un débouché qui ferme à l'ennemi toute avenue pour le tourner, qui ouvre à ses défenseurs une issue de communication avec l'intérieur de la colonie.

De ces retraites inexpugnables, on harcelera continuellement le conquérant, qui n'ayant point

de place forte, sera exposé à mille surprises. Ces alarmes redoubleront, si l'on a quelques escadrons de cavalerie légere. On peut s'en procurer à peu de frais. Les Espagnols de Saint Domingue vendent à un prix modique des chevaux andalous très-souples & pleins de feu, qui ne sont pas ferrés, qui paissent toute l'année dans les prairies où ils dorment en plein champ. Ce sont d'excellens soutiens pour la petite guerre qui donnera le tems d'attendre les secours qui auront toujours la voie du nord pour arriver. Les troupes qui la feront pourront même, s'il le faut, aller contribuer à la défense de cette autre partie de la colonie, dont l'attaque ne se pourra faire que que par la mer.

Tous ceux qui connoissent l'isle de Saint Domingue sont instruits que les établissemens françois y forment comme deux colonies différentes, l'une au sud & à l'ouest, & l'autre au nord, qui n'ont aucune communication utile & réelle par le continent. Ainsi en supposant même les Anglois en force & solidement établis à l'ouest & au sud, il leur seroit impossible de se porter au nord par terre. S'ils en formoient le projet, ils ne pourroient chercher à l'exécuter que par l'étroite lisiere qui joint les possessions françoises de l'ouest & du nord au cap Saint Nicolas, ou en traversant les possessions espagnoles, deux routes également impraticables.

La premiere est un désert stérile, tellement rempli de forêts, de gorges, de précipices, qu'un homme à pied ne s'en tire qu'avec beaucoup de tems & d'extrêmes fatigues. La seconde n'est guere moins chimérique. Il faudroit la faire à travers les montagnes espagnoles, hautes, incultes, escarpées, & où on ne passeroit pas sans

être harcelé. La côte du nord inacceſſible par terre, ne peut donc être attaquée que par la mer. Plus riche, plus peuplée, & moins étendue que les deux autres, elle eſt plus ſuſceptible d'une guerre de campagne, & d'une défenſe ſuivie & réguliere.

Le bord de la mer plus ou moins couvert de reſcifs, offre une terre marécageuſe dans beaucoup d'endroits. Les mangliers, bois taillis qui couvrent un ſol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défenſe naturelle eſt devenue moins commune par les coupes de pluſieurs taillis. Mais les embarcadaires qui ne ſont ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent pour être fermées qu'un front médiocre. Les magaſins & les autres bâtimens en pierre y ſont communs : ils fourniſſent des poſtes à creneler, & aſſurent quelques feux couverts.

Cette premiere ligne de la plage ſemble faire eſpérer qu'un rivage de dix-huit lieues ſi bien défendu par la nature, pour peu qu'il fut ſecondé de la valeur françoiſe, mettroit l'ennemi dans le riſque d'être battu dès le moment de la deſcente. Si ſes projets étoient connus, ſi ſes diſpoſitions ſur mer indiquoient de loin le lieu de ſon débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience aſſure un avantage infaillible aux eſcadres emboſſées.

Ce n'eſt point uniquement par ces nappes de feu qui partant des vaiſſeaux couvrent l'abord des chaloupes; c'eſt par l'impoſſibilité où l'on eſt d'occuper tous les points de la côte, qu'une eſcadre mouillée a la facilité de faire des deſcentes. Elle menace trop de lieues à la fois. Des troupes de terre rampent, pour ainſi dire, autour des ſinuoſités, dans le tems que les canots & les cha-

loupes volent par un chemin plus court. L'attaquant suit la corde, tandis que le défenseur a l'arc à parcourir. Trompé & fatigué par divers mouvemens, celui-ci n'est pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour se mettre en état de résister à une descente, il faut d'abord la croire exécutée. On emploie alors son courage & ses forces à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit sur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y tomber du ciel. Une grande plage abordable laissera toujours la plaine du cap ouverte à la descente. C'est moins aux bords de la côte qu'à l'intérieur des terres qu'il faut regarder.

Elles sont généralement couvertes de cannes, dont la hauteur proportionnée aux différens degrès de la maturité, change successivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, soit pour couvrir ses flancs ou sa marche, soit pour retarder la poursuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de tems l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des especes de chaumes ou de guérets à perte de vue.

La séparation des pieces de cannes, les savanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvemens d'une armée, que ne le font nos prairies. Nos villages sont remplacés par des habitations, moins peuplées, mais plus multipliées. Les haies de citronniers épaisses & tirées au cordeau, plus imposantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs : c'est-là ce qui fait la perspective la plus différente entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivieres, quelques ravines; de foibles monticules; un sol généralement uni; des digues

contre les inondations; peu ou point de fossés; un ou deux bois d'une foible épaisseur; un petit nombre de marécages; une terre qui se couvre d'eaux dans un orage, & de poussiere en douze heures de soleil; des fleuves d'un jour, taris le lendemain: voilà ce qui caractérise le massif de la plaine du Cap. C'est dans sa diversité qu'on doit trouver des campemens avantageux, sans oublier que dans une guerre défensive, le poste qu'on va prendre ne sauroit être trop voisin de celui que l'on quitte.

Ce n'est pas aux écrivains à prescrire des regles aux gens de guerre. César lui-même a dit ce qu'il avoit fait, & non ce qu'il falloit faire. Les descriptions topographiques, l'appréciation des postes, la combinaison des marches, l'art des campemens & des retraites, la plus savante théorie: tout est soumis au coup d'œil du général, qui avec les principes dans sa tête & les matériaux dans sa main, applique les uns & les autres aux circonstances locales & momentanées, où le hasard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il est, est dépendant de la fortune qui subordonne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les regles sont hérissées d'exceptions que le tact doit pressentir. L'exécution même change presque toujours le plan & dérange le systême d'une action. Le courage ou la timidité des troupes; la témérité de l'ennemi; le succès éventuel de ses mesures; une rencontre, un événement imprévu; un orage qui gonfle un torrent; le vent qui dérobe un piége ou une embuscade, sous des tourbillons de poussiere; la foudre qui épouvante les chevaux, ou qui se confond avec le bruit des canons; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement sur les esprits du chef & sur le sang des soldats: ce sont autant d'élémens physiques ou moraux, qui par

leur inconstance, entraînent un renversement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que soit le choix du lieu pour une descente au nord de Saint Domingue, la ville du Cap en sera toujours l'objet. Le débarquement se fera sans doute dans la baye du Cap même, où les vaisseaux seroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir l'artillerie, les vivres & les munitions nécessaires pour assiéger cette opulente forteresse. C'est aussi de ce boulevard de la colonie que tous mouvemens de défense doivent tâcher d'éloigner l'assaillant. On cherchera par l'avantage des positions à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la descente, il faut chicanner le terrein, en soutenant un commencement d'attaque, sans compromettre la totalité des troupes. On se postera de façon à se ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garnison, & l'autre dans les gorges des montagnes pour y tenir une espece de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du siege & retarder la prise de la place. Fût-elle emportée, comme il seroit facile en l'évacuant de favoriser l'évasion des troupes, tout ne seroit pas fini. Les montagnes où elles se refugieroient, inaccessibles pour une armée, enveloppent la plaine d'une double ou triple chaîne. Les quartiers habités en sont comme gardés par des gorges fort serrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui est celle de la grande riviere, oppose à l'ennemi deux ou trois passes de riviere qui s'étendent d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cens hommes y arrêteroient les plus nombreuses forces, avec la seule précaution de creuser le lit des eaux. Cette résistance pourroit être secondée par vingt-cinq mille habitans blancs

ou noirs établis dans ces vallées. Comme les blancs y sont plus multipliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de consommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions pour en vivre; & dès-lors ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viandes fraîches, seroit remplacé par les Espagnols qui sur les derrieres de ces montagnes élévent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la constance des troupes s'épuise par le manquement des vivres ou des munitions, & qu'elles soient ou forcées ou tournées. C'est ce qui fit imaginer à Versailles il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le centre des montagnes. Le Maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On pensoit alors qu'avec des redoutes de terres dispersées sur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques régulieres, & les miner sourdement par la perte de beaucoup d'hommes dans un climat où les maladies les consomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, exposées sur la frontiere à l'invasion des maîtres de la mer; parce qu'incapables de défendre l'habitant, elles servent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde facilement avec des vaisseaux, y dépose & en tire à son gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entierement ouvert valoit mieux, disoit-on, pour une puissance sans forces maritimes, que des forces éparses & abandonnées, sur des rivages dévastés & dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'isle qu'on se promettoit d'établir solidement sa défense. Une route de vingt à trente lieues, entrecoupée d'obstacles, où

chaque marche seroit achetée par des combats dans lesquels l'avantage des postes rendroit un détachement redoutable à toute une armée ; où les transports d'artillerie lents & laborieux ; où la difficulté des convois & l'intervalle de la communication avec l'océan ; où tout conspireroit à la destruction de l'ennemi : tel devoit être, pour ainsi-dire, le glacis de la place qu'on se proposoit de construire. Cette capitale située dans un lieu où l'élévation des terres, tempérant la chaleur du climat, épureroit l'influence de l'air ; au milieu d'une campagne qui fourniroit les commestibles les plus nécessaires & particulierement le riz ; environnée de troupeaux qui paissant sur un terrein le plus favorable à leur multiplication seroient conservés pour l'instant des besoins ; munie de magasins proportionnés à sa grandeur & à sa garnison : une telle ville auroit changé en un royaume qui se soutiendroit long-tems de lui-même une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le superflu sans avoir le nécessaire, enrichit un petit nombre de propriétaires que cependant elle ne peut faire subsister.

Si l'ennemi devenu maître des côtes qu'on ne lui disputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour soutenir la défensive, où les excursions perpétuelles du centre le réduiroient à se borner. Les troupes de l'intérieur de l'isle, toujours sûres d'une retraite respectable, pourroient être aisément rafraîchies par des secours venus d'Europe, qui penétreroient sans peine au centre d'un cercle dont la circonférence est si vaste ; tandis que toutes les flottes Angloises ne suffiroient pas à remplir les vuides que le climat feroit continuellement dans leurs garnisons.

Malgré l'évidence de tous ces avantages, on a perdu de vue le projet d'une fortification dans les montagnes, pour s'occuper d'un ſyſtême qui réduiroit au mole Saint Nicolas toute la défenſe de la la colonie. Le nouveau plan n'a pu manquer d'être applaudi par les colons qui ne voyent jamais ſans chagrin auprès de leurs plantations des remparts, d'où réſulte moins de ſûreté que de dévaſtation. Ils ont compris que toutes les forces étant portées ſur un ſeul point, ils n'auroient plus dans leur voiſinage ſur les trois côtes, que des troupes légeres qui ſuffiſant pour éloigner des corſaires par des batteries, ſont d'ailleurs des défenſeurs commodes prêts à céder ſans réſiſtance, à ſe diſperſer ou à capituler au moindre ſigne d'une deſcente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier s'eſt encore trouvé conforme à l'opinion de militaires très-éclairés. Ils ont penſé que le petit nombre de troupes dont la colonie eſt ſuſceptible, étant comme perdu dans une iſle auſſi grande que Saint Domingue, paroîtroit quelque choſe au mole. C'eſt Bombardopolis qu'on a choiſi comme le poſte le plus reſpectable. Cette nouvelle ville eſt placée à l'extrêmité d'une grande plaine dont l'élévation aſſure la fraîcheur. Une ſavane naturelle couvre ſon territoire, embelli par des boſquets de palmiers & de latoniers. Rien ne le domine, ce qui eſt rare à Saint Domingue. On pourroit y bâtir une place réguliere, auſſi forte qu'on le voudroit. Si elle ne préſervoit pas les côtes d'une invaſion, elle empêcheroit le conquérant de s'y établir ſolidement.

Il feroit à ſouhaiter, diſent des hommes d'état, qu'au moment qu'on a commence les travaux au mole, on y eût fait toutes les fortifi-

cations que comportoit une position si avantageuse. C'est un trésor qu'on ne devoit découvrir qu'en s'en assurant la possession. Si cette précieuse clef de Saint Domingue & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, comme ce malheur peut arriver au premier feu d'une guerre qui ne sauroit être éloignée, ce Gibraltar du nouveau monde seroit plus fatal à l'Espagne & à la France, que celui de l'Europe même.

Au reste qu'on ne s'étonne pas de voir si peu de solidité dans toutes les précautions qu'on a prises jusqu'ici pour la défense de Saint Domingue. Tant que la prévoyance & la protection seront bornées à des moyens du second ordre, qui ne peuvent que retarder & non empêcher la conquête de cette isle, on ne pourra suivre un plan invariable. Les principes fixes appartiennent exclusivement aux puissances qui peuvent compter sur leurs forces navales, pour se garantir de la perte ou s'assurer du recouvrement de leurs colonies. Celles de la France ne sont pas gardées par ces arsenaux, mouvemens qui peuvent à la fois attaquer & défendre. Leur métropole n'a pas encore une marine assez redoutable. Mais du moins gouverne-t-elle ses possessions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée? C'est ce que nous allons examiner.

Le gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'esprit national qui ne s'écarte guere des vrais intérêts de l'état, a porté dans le nouveau monde le droit de propriété qui fait la base de sa législation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien posséder que ce qu'il a légitimement acquis, il a vendu, mais à un prix très-

modéré, les terreins qu'on a voulu défricher dans ses isles. Cette méthode lui a semblé la plus sûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités & les jalousies que feroit naître une distribution guidée par les caprices de la faveur.

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins sage, en accordant gratuitement des possessions à ceux qui les sollicitoient. Sans égard à leurs talens & à leurs facultés, le crédit de leurs protecteurs régloit la mesure & l'étendue du terrein qu'ils obtenoient. On stipuloit à la vérité qu'ils commenceroient leur établissement dans l'année de la concession, sans discontinuer le défrichement sous peine de confiscation. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenses de l'exploitation des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'étoit infligée qu'à ceux qui sans fortune & sans naissance n'intéressoient personne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commisération publique auroit dû secourir dans la misere où la mort de leurs parens les laissoit exposés. Tout propriétaire qui trouvoit de la recommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder son domaine en friche.

A cette prédilection qui devoit retarder sensiblement le progrès des colonies, s'est jointe une foule d'arrangemens économiques, plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord assujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres à y planter cinq cens fosses de manioc pour chaque esclave qu'ils auroient sur leur habitation. Cet ordre blessoit également, & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production

vile sur un terrein qui pouvoit en rapporter de plus riches, & l'intérêt public, en rendant inutiles les terreins secs qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'étoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Aussi la loi qui faisoit violence à la disposition de la propriété, n'a-t-elle jamais été rigoureusement exécutée ; mais comme on ne l'a pas revoquée, c'est encore un fléau entre les mains de l'administrateur ignorant, bizarre ou passionné qui voudra s'en servir contre les habitans. C'est pourtant le moindre des maux qu'ils ont à reprocher à la législation. La contrainte des loix agraires est encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un tems en Europe, c'étoit celui du gouvernement féodal, où les métaux n'entroient guere dans les stipulations publiques ou particulieres. Les nobles servoient l'état, non de leur bourse, mais de leur personne ; & ceux de leurs vassaux qu'ils s'étoient comme appropriés par la conquête, leur payoient des redevances, soit en denrées, soit en travaux. Ces usages destructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin ils tomberent par degrés, à mesure que l'autorité des rois, sous l'appas de l'affranchissement des peuples, vint à sapper l'indépendance & la tyrannie des grands. Celui qui étoit le premier, devenu le seul, abolit comme magistrat quelques abus nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conserva cependant beaucoup de ces usurpations consacrées par le tems. Celle des corvées s'est maintenue en quelques états où la noblesse a presque tout perdu, sans que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore son aisance gênée par cette servi-

tude publique, dont on a réduit l'injustice en méthode, comme pour lui donner une ombre de justice. Les suites de cet affreux systême ont été encore plus funestes à ses colonies. La culture de ces terres, par la raison du climat & la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que souffrir extrêmement de l'absence de ses agens, qu'on occupe loin de leurs atteliers à des ouvrages publics souvent inutiles & toujours faits pour des bras oisifs. Si la métropole, malgré la foule des moyens qu'elle a sous la main, n'est pas encore parvenue à corriger ou tempérer la vexation des corvées, elle doit juger combien il en résulte d'inconvéniens au-delà des mers, quand la direction de ces travaux est confiée à deux administrateurs qui ne peuvent être, ni dirigés, ni redressés, ni arrêtés dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir absolu. Mais le fardeau des corvées est doux & léger au prix de celui des impôts.

On peut définir l'impôt, une contribution pour la dépense publique qui est nécessaire à la conservation de la propriété particuliere. La jouissance paisible des terres & des revenus, exige une force qui les défende de l'invasion, une police qui assure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paye pour le maintien de cet ordre public, est de droit & de justice; ce qu'on leve de plus est extorsion. Or toutes les dépenses de gouvernement que la métropole fait pour les colonies, lui sont payées par la contrainte qui leur est imposée, de ne cultiver que pour elle & de la maniere qui lui convient. Cet assujettissement est le plus onéreux des tributs, & devroit tenir lieu de tous les impôts.

On sentira cette vérité, pour peu qu'on réfléchisse

fléchiſſe la différence de ſituation qui ſe trouve entre l'ancien & le nouveau monde. En Europe, la ſubſiſtance & les conſommations intérieures ſont le but principal du travail des terres & des manufactures : on ne deſtine à l'exportation que le ſuperflu. Dans les iſles, tout doit être envoyé au dehors. La vie & les richeſſes y ſont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive le manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur : la reſſource de l'intérieur leur reſte. Dans les iſles, les hoſtilités anéantiſſent tout. Il n'y a plus de ventes, plus d'achats, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ſes frais.

En Europe, le colon qui a peu de terres & qui ne peut faire que des avances peu conſidérables, cultive à proportion auſſi utilement que celui dont les domaines ſont étendus & les tréſors immenſes. Dans les iſles, l'exploitation de la moindre habitation exige des dépenſes qui ſuppoſent d'aſſez grands moyens.

En Europe, c'eſt en général un citoyen qui doit à un autre citoyen : l'état n'eſt pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des iſles ſont d'une autre nature. Pluſieurs colons, pour travailler à leurs défrichemens, pour ſe relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, ont été réduits à faire des emprunts ſi conſidérables, qu'on peut les regarder plutôt comme les fermiers du commerce que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions aient échappé au miniſtere de France, ſoit que les circonſtances l'aient entraîné loin de ſes vues, il a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation impoſée aux colonies de tirer tous leurs beſoins de la patrie principale,

& de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir. Cette capitation a été restreinte dans quelques établissemens aux esclaves qui travailloient ; & dans quelques autres, elle s'est indifféremment étendue à tous les esclaves. Aucune des deux dispositions ne peut être justifiée.

Les enfans, les infirmes, les vieillards forment à peu près le tiers du nombre des esclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne sont pour lui qu'un fardeau que l'humanité seule lui fait supporter ; les autres ne lui donnent que des espérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement, comment le fisc a pu exiger un tribut d'un objet qui coûte, au lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au-delà du tombeau ; c'est-à-dire, qu'elle existe sur une tête qui n'est plus. Qu'un esclave meure après que le recensement a été fait, le colon malheureux de la diminution de son revenu, malheureux de la diminution de son capital, se voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle ses pertes, qui en aggrave l'amertume.

Les esclaves même qui travaillent ne sont pas un tarif exact de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs sur un terrein excellent, on retire plus de production, qu'un grand nombre n'en donne sur des terres médiocres ou mauvaises. Les denrées qui occupent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le passage d'une culture à l'autre que le sol exige, éloigne par intervalles le produit des travaux. Les sécheresses, les inondations, les incendies, les insectes dévorans, rendent souvent les peines inutiles. Toutes choses d'ailleurs égales, un moindre

nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de sucre, à cause de la nécessité de l'ensemble, & aussi parce que les travaux ne sont vraiment productifs qu'autant qu'on peut saisir le moment qui leur est le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui sans débouché pour ses denrées, est obligé de s'endetter pour soutenir sa vie & sustenter sa terre, se trouve encore réduit à payer un impôt pour des esclaves dont le travail couvre à peine l'entretien. Souvent même, il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de son habitation pour les besoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ses frais, & de les voir périr inutilement, avec la cruelle nécessité de les remplacer un jour s'il veut faire revivre ses fonds languissans & comme anéantis.

Le fardeau de la capitation étoit plus pesant encore pour les habitans absens de la colonie qu'on condamnoit au triple de cet impôt : surcharge d'autant plus injuste, qu'il n'importoit guere à la France que ses marchandises se consommassent dans le sein du royaume ou dans ses isles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons? Ce n'est que par la douceur du gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs des hommes qui sous un ciel brûlant avoient accru par des travaux risqueux la prospérité publique, devoient avoir la douceur de finir leur carriere dans le séjour tempéré de la métropole. Quoi de plus propre que le spectacle de leur fortune à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oisifs, dont l'état se délivreroit au profit de l'industrie & du commerce?

Rien de plus nuisible à l'un & à l'autre que cette capitation des noirs par l'obligation où la nécessité de vendre met le colon de baisser le prix de sa denrée. Le bon marché peut être avantageux, lorsqu'il est le fruit d'une grande abondance, & la suite d'une vivacité extrême dans les affaires. Tout est perdu, si l'on est réduit à perdre habituellement sur ses marchandises, pour payer le retour d'un impôt qui semble devoir augmenter à mesure que les productions diminuent. La finance est comme un ulcere où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A mesure que le sang passe dans une plaie par la circulation périodique, il se corrompt pour la nourrir : le commerce tarit par les canaux absorbans du fisc, qui reçoit toujours, sans jamais rendre.

Enfin l'impôt qui nous occupe, est d'une perception très-difficile. Il faut nécessairement que tout propriétaire d'esclaves en donne chaque année une déclaration. Il faut, pour prévenir les fausses déclarations, les faire vérifier par des commis. Il faut confisquer les negres non déclarés, pratique insensée, puisque le negre cultivateur est un capital; & que par sa confiscation on diminue la culture, on anéantit l'objet même pour lequel le droit est établi. C'est ainsi que dans des colonies où rien ne peut prospérer sans une tranquillité profonde, il s'établit entre la finance & le cultivateur une guerre destructive. Les procès se multiplient; les déplacemens deviennent fréquens, les voies de rigueur nécessaires, les frais considérables & ruineux.

Si l'impôt assis sur la tête des negres est injuste dans son étendue, sans égalité dans sa répartition, compliqué dans sa perception; l'in-

pôt établi sur les denrées qui sortent des colonies, n'est guere moins blâmable. Le gouvernement se l'est permis dans la persuasion que ce nouveau droit seroit entiérement supporté par le consommateur ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereuse en économie politique.

L'action de consommer ne donne point d'argent, pour payer les choses que l'on consomme. Le consommateur l'obtient de son travail; & tout travail, quand on en suit la chaîne, est payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne sauroit renchérir constamment, que les autres ne renchérissent dans les proportions. Dans cet arrangement, il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la consommation de la denrée renchérie diminuera nécessairement, & si elle diminue, son prix tombera. Sa cherté n'aura été que passagere.

Le négociant ne sera pas plus en état que le consommateur de se charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois; mais s'il ne fait pas sur les marchandises taxées le bénéfice naturel & nécessaire, il en discontinuera bientôt le commerce. Espérer que la concurrence le forcera à prendre sur ses profits le payement de l'impôt, c'est supposer qu'il faisoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence qui n'étoit pas alors suffisante deviendra plus vive, lorsque les profits seront diminués. Si les choses étoient au contraire telles qu'elles devroient être, & que les bénéfices ne fussent que ce qu'ils devroient être nécessairement, c'est supposer que la concurrence subsistera, quoique les profits qui la faisoient naître ne subsistent plus. Il faut admettre toutes ces absurdités, ou convenir que c'est le cultivateur des isles qui paye l'impôt, qu'il soit

perçu dans la premiere, dans la seconde ou dans la centieme main.

Loin d'attaquer ainsi la cultivation des colonies par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puisque par l'état de prohibition où on les tient, ces libéralités seroient nécessairement rapportees à la métropole avec tous les fruits dont elles auroient été la semence.

Que si la situation d'un état arriéré par ses pertes & par ses fautes, ne permet pas de donner des leviers & d'ôter des fardeaux, on pourroit se rapprocher de la meilleure administration, en supprimant du moins le payement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la métropole. Ce nouveau systême seroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Amériquain, comme d'éloigner de ses yeux tout ce qui lui annonce sa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il hait une taxe habituelle ; il en craint l'augmentation. Il cherche envain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe. Il s'indigne d'un joug qui le poursuit à travers les tempêtes de l'océan. Il ronge en murmurant les restes de son frein, & ne pense qu'avec dépit à une patrie qui, sous le nom de mere, lui demande du sang, au lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ses entraves. Que ses richesses ne payent tribut à la métropole qu'en y débarquant, il se croira libre & privilégié, lors même que par la diminution de la valeur de ses denrées, ou par le surcroit du prix qu'il mettra à celles d'Europe, il aura réellement porté par contre-coup tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que sur une marchandise, qui

déformais fans rifque dans toute fa valeur fera parvenue à fa deftination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bénéfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du prince le rifque même du naufrage, en perdant en route une cargaifon dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires au contraire rapporteront en denrées le montant du droit; & la valeur des productions ayant augmenté d'environ vingt & un pour cent par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin le confommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'eft pas poffible que le colon & le négociant fe trouvent bien d'une difpofition, fans que l'utilité n'en retombe avec le tems fur lui. Auffi-tôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de frais, & par conféquent la marchandife pourra être donnée à meilleur marché.

L'état même y pourroit trouver un avantage politique fort confidérable. Par le nouvel arrangement, il exifteroit un pays en apparence exempt de tout impôt, & jouiffant d'une franchife abfolue. Un pareil événement feroit fur-tout remarqué dans un tems où les colonies Angloifes gémiffent fous le poids des taxes nouvelles. Ce contrafte irriteroit leurs maux. Leurs murmures & leur audace n'auroient plus de bornes. Elles prendroient de la confiance dans un gouvernement qu'elles ont jufqu'à préfent accufé de tyrannie; & dans le cas d'une révolte dans l'Amérique feptentrionale, cette vafte région craindroit moins de fe mettre fous la protection de la France.

Le fyftême de modération que tout femble prefcrire, s'établira fans peine. Toutes les pro-

ductions des isles sont assujetties, en entrant dans le royaume, à un droit connu sous le nom de domaine d'occident, & qui est fixé à trois & demi pour cent avec deux sols pour livre. Leur valeur, qui sert de regle au payement du droit, est déterminée dans les mois de janvier & de juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au dessous du cours réel. Le bureau d'occident accorde d'ailleurs une tare plus considérable que ne fait le vendeur dans le commerce. Qu'on ajoute à cet impôt celui du même rapport à peu près, que payent les denrées aux douanes des colonies, ceux qui sont payés dans l'intérieur de ces isles ; & le gouvernement se trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de ses établissemens du nouveau monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revenus de l'état, on pourroit craindre qu'il ne fût pas employé à sa destination qui doit être uniquement la protection des isles. Les besoins imprévus du trésor royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il est des instans où la crise du mal ne permet pas de calculer les inconvéniens du remede. La nécessité la plus urgente absorbe toute l'attention. Rien n'est alors à l'abri du pouvoir arbitraire dirigé par le besoin du moment. Le ministere prend & vuide toujours, dans la fausse espérance d'un remplacement prochain que de nouveaux besoins ne cessent de reculer.

D'après ces réflexions, ne seroit-il pas essentiel que la caisse destinée à recevoir les droits établis sur les productions des colonies, fût entiérement séparée des fermes du royaume? L'argent, qui y seroit toujours comme en dépot, couvriroit les dépenses de ces établissemens. On ne seroit

pas réduit à l'y envoyer. Le colon qui a continuellement des fonds à faire passer en Europe, les donneroit volontiers pour des lettres de change, dès qu'il seroit assuré qu'elles ne souffriroient ni délais ni difficultés. Cette espece de banque formeroit promptement un nouveau lien de correspondance entre les isles & la métropole. La cour connoîtroit plus exactement la situation où elle seroit dans les pays éloignés; elle y recouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis long-tems, quelque besoin qu'elle en ait, sur-tout dans des tems de guerre. Nous ne pousserons pas plus loin les discussions sur l'impôt; & nous passerons à ce qui regarde les milices.

Les isles Françoises, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes troupes réglées. Les avanturiers qui les avoient conquises, regardoient comme un privilege le droit de se défendre eux-mêmes; & les descendans de ces hommes intrépides se crurent assez forts pour garder leurs possessions. Qu'avoient-ils en effet qu'à repousser quelques bâtimens qui venoient débarquer des matelots & des soldats aussi peu disciplinés que les habitans qu'ils venoient insulter?

Tout est changé & a dû changer. Lorsqu'on a prévu que ces établissemens devenus considérables par leurs richesses seroient attaqués tôt ou tard par des armées Européennes transportées sur de nombreuses flottes, on y a fait passer d'autres défenseurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient insuffisans contre les forces terrestres & maritimes de l'Angleterre. Le colon lui-même a jugé ses efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'ennemi victorieux ne lui fît payer un obstacle superflu;

& on l'a vu moins disposé à combattre, qu'occupé des suites de la capitulation. Bientôt calculateur politique, il a senti que les fonctions militaires ne convenoient plus à son état d'impuissance; & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un soin qui glorieux dans son principe, étoit dégéneré en une servitude onéreuse. Les milices ont été supprimées en 1764.

Cet acte de complaisance a mérité l'approbation de ceux qui n'envisageoient cette institution que comme un moyen de préserver les colonies de toute invasion étrangere. Ils ont judicieusement pensé qu'il étoit absurde d'exiger que des hommes qui ont vieilli sous un ciel brûlant, pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'exposassent aux mêmes dangers que ces malheureuses victimes de notre ambition qui jouent à chaque moment leur existence pour cinq sols par jour. Un pareil sacrifice leur a trop paru contrarier la nature pour qu'il fût raisonnable de l'espérer; & ils ont applaudi au ministere qui a senti qu'il convenoit de renoncer à une défense aussi romanesque.

Les observateurs, à qui les établissemens du nouveau monde sont mieux connus, ont porté de cette innovation un jugement moins favorable. Les milices, disent-ils, sont nécessaires, pour maintenir la police intérieure des isles, pour prévenir la révolte des esclaves, pour arrêter les courses des negres fugitifs, pour empêcher l'attroupement des voleurs, des bandits, pour protéger le cabotage, pour garantir les côtes contre les corsaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs ni drapeaux; quel est celui qui marchera au secours de ses voisins; qui l'avertira; qui le commandera? d'où naîtront

cette harmonie, ce concours, ſans leſquels rien ne ſe fait convenablement?

Ces réflexions, qui toutes frappantes, toutes naturelles qu'elles ſont, avoient pourtant échappé à la cour de Verſailles, l'ont fait revenir promptement ſur ſes pas. Elle a rétabli les milices plus vîte qu'elle ne les avoit abolies. Dès l'année 1766; on s'y eſt ſoumis aux iſles du vent, ſans une réſiſtance bien marquée, quoiqu'elle pût être encouragée par la continuation des nouvelles taxes qui n'avoient plus d'objet. Saint Domingue a réclamé vivement contre cet abus d'une autorité trop précipitée & trop peu conſtante dans ſes démarches, pour n'être pas expoſée à des murmures.

Un adminiſtrateur philoſophe, témoin de l'oppoſition que montroient les habitans de Saint Domingue au rétabliſſement d'une milice forcée, propoſoit de la rendre volontaire. Il ne doutoit point, qu'à l'appas de quelque intérêt de gloire & de fortune, la moitié de la colonie ne s'enrolât au plutôt, & n'entrainât le reſte par ſon exemple à ſolliciter comme un honneur ce qu'il abhorroit comme un joug. Mais ce moyen, quelque brillant qu'il ſoit, quelque efficace qu'il eût été, bleſſoit trop eſſentiellement l'uniformité du gouvernement qui doit regner entre des iſles ſoumiſes à la même puiſſance. Cette diſtinction eût été le germe d'une rivalité, d'une diviſion qui eût été tôt ou tard funeſte aux colonies ou même à la métropole.

Sans ces ménagemens d'une politique adroite, Saint Domingue a repris le ſervice militaire. A la vérité, c'eſt avec une averſion, un éloignement fondés ſur des griefs, qu'on ne ſauroit trop tôt appaiſer. Perſonne n'ignore que les mili-

ces gênent extrêmement la liberté civile dont on eſt plus jaloux dans les colonies qu'en Europe où l'on n'entend que le nom de l'autorité. Elles expoſent le citoyen à une multitude de vexations. Les maux qu'elles ont occaſionnés, ont inſpiré pour ce genre de ſervitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des eſclaves. On doit, s'il ſe peut, effacer les impreſſions du paſſé, calmer toutes les défiances ſur l'avenir. C'eſt à la condeſcendance, à la modération du gouvernement, de mettre fin aux inquiétudes des colons, en faiſant dans la forme des milices, tous les changemens qui peuvent ſe concilier avec la police & la ſûreté qu'elles doivent avoir pour objet. C'eſt le bonheur des peuples gouvernés, qu'il faut enviſager dans l'uſage de l'autorité. Tout autre but égare un ſouverain. Son rang n'eſt rien, s'il ne cherche pas à s'y faire un nom. Sans l'empreinte de la gloire, il ne vivra que ſur des métaux ou des regiſtres, bientôt uſés par le tems ou dédaignés de la poſtérité. Envain la flatterie éleve aux princes des monumens ſuperbes & multipliés. La main de l'homme les érige; mais c'eſt le cœur qui les conſacre. L'amour y met le ſceau de l'immortalité. Tout ce qu'il y a de vénal dans les hommages publics, étale la baſſeſſe du peuple & non la grandeur du maître. Une ſeule ſtatue fait treſſaillir tous les cœurs de tendreſſe. Tous les regards des paſſans ſe tournent vers cette image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le ſilence de l'oppreſſion. On bénit en ſecret le héros qu'elle éterniſe. Toutes les voix ſe réuniſſent après deux ſiecles pour éterniſer ſa mémoire. Du fonds de l'Amérique on reclame ſon nom. Dans tous les cœurs, il proteſte

contre les abus de l'autorité faits à l'insçu du monarque qui la confie ; il prescrit contre les usurpations des droits du peuple ; il promet aux sujets la réparation des maux & l'amélioration du bien ; il demande l'une & l'autre aux ministres.

Qui le croiroit ? Une loi qui semble dictée par la nature même ; qui se présente la premiere au cœur de l'homme juste & bon ; qui ne laisse d'abord aucun doute à l'esprit sur sa rectitude & son utilité : cette loi cependant est quelquefois contraire au maintien de nos sociétés ; elle arrête les progrès des colonies, les écarte du but de leur destination ; & de loin, elle prépare leur chûte & leur ruine. Qui le croiroit ? C'est l'égalité de partage entre les enfans ou les cohéritiers. Cette loi si naturelle veut être abolie en Amérique.

Ce partage fut nécessaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenses. Le pouvoit-on sans population ; & comment sans propriété fixer dans ces régions éloignées & désertes, des hommes qui la plupart n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété ? Si le gouvernement leur eût refusé des terres, ces avanturiers en auroient cherché de climat en climat, avec le désespoir de commencer des établissemens sans nombre, dont aucun n'auroit pris cette consistance qui les rend utiles à la métropole.

Mais depuis que les héritages, d'abord trop étendus, ont été réduits par une suite de successions & de partages subdivisés, à la juste mesure que demandent les facilités de la culture ; depuis qu'ils sont assez limités pour ne pas rester en friche par le défaut d'une population équiva-

lente à leur étendue, une division ultérieure de terreins les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obscur qui n'a que quelques arpens de terre, tire souvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent des domaines immenses que le hazard de la naissance ou de la fortune a mis entre ses mains. En Amérique, la nature des denrées qui sont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur espece, la quantité d'esclaves, des bestiaux, d'ustensiles nécessaires pour une habitation : tout cela suppose des richesses considérables qu'on n'a pas dans quelques colonies, & que bientôt on n'aura dans aucune, si le partage des successions continue à morceler, à diviser de plus en plus les terres.

Qu'un pere en mourant laisse une succession de trente mille livres de rente, sa succession se partage également entre trois enfans. Ils seront tous ruinés, si l'on fait trois habitations ; l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtimens, & qu'à proportion il aura moins de negres & de terres ; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas exploiter leur héritage sans faire bâtir. Ils seront encore tous ruinés, si l'habitation entiere reste à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier est la plus mauvaise de toutes les conditions, les biens se sont élevés à une valeur immodérée. Celui qui restera possesseur de tout, sera bien heureux, s'il n'est obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or comme la premiere loi est celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt, il sera insolvable ; & du désordre qui naîtra de cette situation, on verra sortir la ruine de tous les cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages est le seul remede à ce désordre. Il est tems que la législation aujourd'hui plus éclairée, voie dans ses colonies plutôt des établissemens de choses que de personnes. Sa sagesse lui inspirera des dédommagemens convenables pour ceux qu'elle aura dépouillés & sacrifiés en quelque maniere à la fortune publique. Elle leur doit les moyens de subsister par le seul travail possible à cette espece d'hommes, en les plaçant sur des nouveaux terreins; & elle se doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richesses par leur industrie.

Sainte Lucie & la Guyane offroient à la paix un beau moment pour la réforme qu'on propose. La France devoit profiter de cette occasion peut-être unique, pour supprimer la loi du partage, en distribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs espérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur, & pour les avances de cette exploitation, les sommes immenses qu'on y a jettées sans fruit. Des hommes habitués au climat, familiarisés avec la seule culture qu'on pouvoit avoir en vue; encouragés par l'exemple, les secours & les conseils de leur famille; aidés enfin par les esclaves que l'état leur auroit fournis, étoient plus propres que des vagabonds ramassés dans les boues de l'Europe, à porter de nouvelles colonies au degré d'opulence & de prospérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureusement on ne vit pas que les premieres colonies en Amérique avoient dû se faire d'elles-mêmes, lentement, avec de grandes pertes d'hommes, ou des ressources extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence à soutenir; mais que les nouveaux établissemens ne peuvent se former que par voie de génération, comme un nouvel

essaim s'engendre d'un ancien. La surabondance de la population dans une isle doit déborder dans une autre, & le superflu d'une riche colonie fournir le nécessaire à une peuplade naissante. C'est-là l'ordre naturel que la politique prescrit aux puissances maritimes & commerçantes. Tout autre moyen est déraisonnable & ne produit que la destruction. Pour n'avoir pas saisi un principe si simple & si fécond, la Cour de Versailles ne doit pas rejetter le projet d'arrêter les nouvelles divisions des terres. Si la nécessité de cette loi est prouvée, il faut la faire, quoique dans un tems moins favorable que celui qu'on a laissé échapper. Quand on aura réparé la décadence des habitations par la suppression des partages qui leur coupent tous les ressorts de la réproduction, on pourra les forcer à se libérer des dettes dont elles sont obérées.

Les isles Françoises, comme les autres isles de l'Amérique, ne peuvent être cultivées que par des noirs. Leur climat les réduit à la nécessité d'acheter des laboureurs. Pour s'en procurer, il faut des capitaux ; & les premiers habitans n'en avoient point. Ils en trouverent dans le commerce, qui donna ainsi à ces précieux établissemens leur premiere existence. Ces secours, qui depuis ont rarement manqué, ont donné naissance à une grande quantité de dettes qui se sont multipliées, à mesure que les défrichemens se sont étendus.

L'égalité des partages entre différens cohéritiers, a formé des créanciers au dedans des colonies, comme il y en avoit au dehors. A proportion qu'elles s'enrichissoient, leurs créances augmentoient en raison de la multiplicité des partages. Parvenues au point d'avoir plus de colons que de plantations à faire, la population surabon-

dante

dante est restée dans l'oisiveté, créanciere des héritages qu'elle n'occupoit pas, & dès-lors inutile, onéreuse même à la culture. On vient de proposer le moyen de couper la racine à ces créances intérieures; mais comment éteindre les dettes contractées au dehors.

Les colons pour se libérer, ne devroient, dit-on, dépenser qu'une partie de leurs revenus, & du reste acquitter leurs engagemens. Eh! ne voit-on pas que ceux qui par le superflu de leurs richesses pourroient faire ces économies, sont ceux précisément qui ne doivent rien; tandis que les débiteurs par la médiocrité de leurs revenus ne peuvent retrancher sur leur dépense? D'ailleurs rien de moins raisonnable que d'établir ce systême de privations dans les colonies. Comme leurs productions tirent tout leur prix des échanges; & qu'alors les échanges seroient comme anéantis; puisqu'ils seroient réduits aux objets peu chers d'une nécessité absolue, les Amériquains seroient réduits à faire peu de denrées, ou à les donner pour rien. Que si la métropole vouloit suppléer par des métaux au défaut de la vente de ses marchandises, tout l'or qu'on tire d'une partie du nouveau monde réflueroit dans l'autre. Il est une puissance connue par la supériorité de ses forces navales, qui après dix ans d'un pareil commerce, trouveroit dans ses isles un dédommagement sûr de la guerre qu'elle pourroit entreprendre; & il n'est pas de la politique de la France de l'inviter à attaquer ses possessions éloignées.

Le commerce n'a pas moins d'intérêt que le gouvernement à la perpétuité des dettes. Les colonies se sont établies par un emprunt. Les premiers cultivateurs libérés, l'emprunt a continué sous le nom de leurs successeurs; & il dure encore dans

les centiemes possesseurs. S'il se fixoit, la liquidation seroit prompte; mais la culture se fixeroit en même-tems, & dès-lors, elle diminueroit sensiblement, parce qu'elle seroit privée des prémices des terres vierges qui sont toujours les plus productives. Dès-là, les négocians trouveroient dans les colonies moins de denrées à acheter; ils y vendroient de moins les esclaves, les ustensiles, toutes les choses nécessaires aux nouveaux établissemens, & qui ne sont guere moins considérables que ce qu'il faut pour les besoins ou pour le luxe des habitations formées. Avec le tems leurs opérations diminueroient encore. On sait le chagrin qu'ils ont de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même ses produits en Europe, à tirer d'Europe ses consommations, & à réduire ses correspondans à la simple commission. Si la dépendance, qui est une suite nécessaire des dettes, venoit à cesser, ce ne seroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce seroit la colonie entiere qui feroit ses achats & ses ventes dans la métropole; elle deviendroit commerçante. Elle seroit même bientôt sans concurrens, parce qu'elle seule connoîtroit le terme de ses besoins.

L'emprunt est donc visiblement la base des liaisons vraiment utiles du commerce de France avec ses colonies; & lui rendre ses fonds, ce seroit lui ôter ses revenus. Envain se plaint-il depuis quarante ans, que les retards qu'il éprouve dans les payemens, le ruinent sans ressource. Les fortunes qui se sont multipliées dans les ports de la métropole par leur communication avec les isles, déposent ouvertement contre des reproches si peu fondés.

Cependant l'utilité politique, la nécessité même des dettes des colonies envers la métropole, ne

décharge pas le particulier de l'obligation d'acquitter ses engagemens. Le mal qui est une suite, un effet, souvent même une cause du bien, ne justifie, ou n'excuse jamais l'homme qui le commet. Il est indifférent pour l'état qu'une certaine masse de richesses soit dans les mains de tels ou tels citoyens; mais il n'est jamais utile au bien public que personne se croie dispensé de payer ses dettes. Le fisc lui-même, s'il s'est engagé, doit se libérer par les voies & les regles de la justice. La banqueroute publique de l'état est un scandale, une atteinte plus funeste encore à la morale de la société, qu'à la fortune des citoyens. Un jour viendra que toutes ces iniquités seront citées au tribunal des nations, & que la justice elle-même sera jugée par ses victimes. Les dettes de l'Amérique doivent donc être acquittées, mais insensiblement & non par des secousses violentes. Tandis que les anciennes se liquideront, il s'en formera de nouvelles qui continueront pour ainsi-dire cette chaîne de dépendance où les fortunes de l'Europe se trouvent attachées aux fortunes de ses colonies. C'est par les voies judiciaires qu'il faut satisfaire les créanciers du commerce des isles. La justice réelle est uniforme. Elle s'arme également en faveur de tous & contre tous. Si l'exécution en est remise, comme elle l'a été jusqu'à présent dans les colonies aux volontés arbitraires de ceux qui gouvernent, elle dégénere nécessairement en tyrannie. Elle est souvent une vexation pour les débiteurs qu'on oblige à manquer aux engagemens les plus sacrés pour les plus légers, qu'on contraint à sacrifier, par des ventes faites hors de saison & sans formalités, une partie de leur revenu & quelquefois de leur fonds. Elle est toujours injuste pour les créanciers même. Ce n'est ni le plus ancien, ni

le plus privilégié, ni le plus pressé qui est payé : c'est le plus puissant, le plus protégé, le plus actif, ou le plus violent. Il ne devroit appartenir qu'à la loi de prononcer.

Celle qui dans les colonies permet la saisie réelle des habitations n'est pas praticable. La preuve en est que personne n'y a eu recours, quoiqu'il y ait eu toujours dans les isles des débiteurs de mauvaise foi, & des créanciers assez ardens pour ne pas négliger le moyen de recouvrement s'il avoit pu leur réussir.

La voie de la contrainte personnelle qu'on a proposé de substituer à la saisie réelle, ne seroit pas plus efficace. Un habitant entouré d'une foule d'esclaves dans une plantation isolée, n'y seroit arrêté que difficilement. Son emprisonnement deviendroit aussi ruineux pour ses créanciers & pour la colonie que pour lui même. Son absence mettroit le désordre parmi ses negres : ils cesseroient de travailler, & ravageroient les habitations voisines.

Mai ne pourroit-on pas saisir & vendre les noirs d'un débiteur ? Les esclaves qui cesseroient de travailler sur une plantation, iroient en cultiver une autre ; & la colonie n'y perdroit rien.

Cette ressource n'est que spécieuse. Pour s'y fier, il faut peu connoître le caractere des negres. Ce sont des especes de machines, trop difficiles à monter, pour changer impunement d'attelier. Les nouvelles habitudes qu'exige un changement de local, de maître, de méthode, d'occupation, sont un effort pour ces hommes déja trop malheureux d'être condamnés au travail que repousse leur sensibilité voluptueuse. Ils ne sauroient se passer de leurs maitresses & de leurs enfans qui font leur plus chere consolation, le seul bien qui

les attache à la vie. Loin de cet unique bien des ames tendres & souffrantes, ils languissent, ils tombent malades, souvent ils désertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & sans ardeur.

D'ailleurs est-il aisé de saisir ces noirs? Cinquante, cent ou deux cens esclaves ne se laisseroient pas tranquillement enchaîner par quelques huissiers; & ils se disperseroient bien vîte, si on arrivoit en force sur leur habitation. Voudroit-on les arrêter dans les bourgs; dans les villes où ils vont vendre des denrées? Bientôt il n'y en paroîtroit plus; & la disette deviendroit la suite d'une désertion presque universelle.

Quand on surmonteroit ces difficultés, l'expédient dont il s'agit ne seroit pas moins à rejetter; parce qu'en assurant le payement d'un seul créancier, il entraîneroit la ruine de plusieurs. Les moindres sucreries occupent soixante ou soixante dix esclaves dans les bonnes terres, & jusqu'à quatre-vingt ou cent dans les médiocres. On n'en peut diminuer le nombre, sans arrêter l'exploitation. Il suffit de saisir quinze ou vingt noirs sur une habitation, pour anéantir une culture importante, pour faire languir un capital de cinquante ou cent mille écus, pour rendre tout-à-fait insolvable un colon très-intelligent. On dira peut-être que ce propriétaire forcé de vendre, seroit remplacé par un acquéreur qui remettroit l'habitation dans toute sa valeur. Mais personne n'ignore qu'il n'y a pas assez de numeraire dans les isles pour payer comptant; qu'on n'y achete qu'à un crédit très-long qui laisse encore l'espérance tacite d'obtenir des délais. Otez ce crédit, vous ne trouverez pas un seul acquéreur.

Quel sera le cultivateur assez téméraire pour former quelque entreprise un peu considérable,

quand il verra ſa ruine certaine, ſi la fortune & les élémens ne ſecondent pas ſes travaux au jour marqué par ſes engagemens? La crainte de la miſere & de l'opprobre s'emparera de tous les eſprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie. Le crédit ſera détruit par le ſyſtême imaginé pour le rétablir. Ce ne ſont pas là de vaines terreurs. Les déplorables événemens de 1750, n'atteſtent que trop combien elles ſont fondées. A cette époque funeſte & mémorable pour Saint Domingue, on extorqua du gouvernement la permiſſion de ſaiſir les negres de culture pour raiſon de dettes. Les premieres exécutions qu'on fit en conſéquence, quoique ſans ſuccès, jetterent l'allarme & l'épouvante dans la colonie. Ce fut un cahos inexprimable. Tout étoit perdu. Le commerce qui avoit ſollicité cette odieuſe loi de rigueur, ſe crut trop heureux d'en pouvoir obtenir la révocation.

On n'a donc pas imaginé les moyens d'aſſurer le ſort des créanciers, ſans nuire à la proſpérité des colonies, & par conſéquent à celle de la monarchie. Cependant cette conciliation de l'intérêt des particuliers & de l'intérêt public, doit être dans les reſſorts de la politique; & c'eſt aux hommes d'état de l'y trouver. Cette loi d'équité ſera chérie de ceux même qu'elle gênera, ſi on l'introduit dans les eſprits par la voie de la raiſon; la ſeule qui ſoit permiſe peut-être avec des hommes civiliſés, la plus facile du moins & la plus ſûre. Le colon éclairé par le cours des lumieres publiques, ſentira que la facilité de ne pas payer lui devient onéreuſe, par l'impoſſibilité de trouver du crédit, à moins qu'il ne l'achete à un prix qui balance le riſque de lui prê-

ter. Soit qu'il en cherche pour augmenter ou pour conserver ses fonds, il n'en obtiendra qu'à sa ruine. Sa situation est celle des mineurs qui ne font jamais que de mauvaises affaires avec des usuriers, accoutumés à se payer d'avance du danger de ne pas l'être.

Mais s'il ne suffit pas d'éclairer le colon, pour le ramener à ses devoirs par son intérêt même : s'il est dangereux d'employer la violence pour l'obliger à remplir ses engagemens ; pourquoi le législateur n'emprunteroit-il pas le secours de l'honneur, motif si puissant dans les monarchies, principe & ressort de leur constitution? L'opinion n'est-elle pas aussi impérieuse que la force? Notez d'infamie le débiteur infidele, & ne craignez pas qu'il se joue de cette loi. Mais que les tribunaux de la justice soient à cet égard ceux de l'honneur. Qu'un coupable soit jugé & condamné avec les formalités qui consacrent toutes les loix. Les hommes les plus avides, & sur-tout les colons de l'Amérique ne sacrifient une portion de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'espoir de jouir de leur fortune. Or il n'est point de jouissance pour un homme noté d'infamie. Voyez avec quelle exactitude les dettes du jeu sont payées. Ce n'est pas un excès de délicatesse, ce n'est pas l'amour de la justice qui ramene dans les vingt-quatre heures un joueur ruiné aux pieds d'un créancier quelquefois suspect. C'est l'honneur ; c'est la crainte d'être exclu de la société. L'homme le plus intéressé veut jouir, & sans honneur on ne jouit point.

Mais dans quel siecle, en quel tems invoque-t-on ici le nom sacré de l'honneur ? Quand les mœurs publiques l'ont violé dans sa source ; quand le déshonneur & l'infamie se sont introduits dans

les familles, dans les grandes maiſons, dans les premieres places, dans les camps même & dans le ſanctuaire; quand la premiere de toutes les proſtitutions, celle de la pudeur, en a entraîné mille autres à ſa ſuite. Qui craindra déſormais d'être déshonoré, ſi ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoiſſent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir; ſi pour s'élever, il faut ramper; pour s'agrandir, s'avilir; pour ſervir l'état, plaire aux grands ou aux femmes, & ſi tous les dons de plaire ſuppoſent au moins l'indifférence pour toutes les vertus? L'honneur qui ſemble s'exiler de certains climats de l'Europe, ira-t-il ſe réfugier en Amérique? Peut-être y trouveroit-il un aſyle, ſi toutes les liaiſons des colonies n'étoient pas concentrées dans la métropole. C'eſt un aſſujettiſſement que la politique a cru devoir impoſer pour ſon avantage, ſans aucun égard à la morale. Ce ſont des richeſſes & non des mœurs que les états s'empreſſent de chercher à l'envi.

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premieres durent leur naiſſance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui après avoir long-tems erré dans des contrées déſertes, ſe fixoient enfin par laſſitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples chaſſés de leur territoire par un ennemi puiſſant, ou attirés par quelque hazard dans un ſol préférable à celui de leurs peres, ſe tranſplanterent ſous un nouveau ciel & y partagerent les terres avec les premiers habitans de ce climat étranger. L'excès de population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions déterminerent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nouvelles cités. L'eſprit de conquête fit

établir une partie des soldats vainqueurs dans des états subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fonderent Tyr, Carthage, Marseille, républiques commerçantes, n'étoient que des retraites nécessaires sur des côtes barbares, & des entrepôts où les vaisseaux partis de différens ports & fatigués d'une longue navigation, faisoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle espece d'établissement, qui a pour base l'agriculture. Les gouvernemens, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs sujets qu'ils y transportoient, ne pussent consommer que les marchandises que leur fourniroit la métropole, ne pussent vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la chose même. Elles n'ont pas regardé une communication exclusive avec leurs colonies comme un dédommagement excessif des dépenses faites pour les former, à faire pour les conserver. Tel a toujours été le systême de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France ne s'en étoit jamais écartée, lorsqu'un homme de génie, fort connu par l'étendue de ses idées, par l'énergie de ses expressions, a voulu tempérer la rigidité de ce principe. Recevoir de l'étranger les marchandises que la métropole ne peut fournir que difficilement à un prix excessif, c'est augmenter, a-t-il dit, dans les colonies une prospérité qui reflue tôt ou tard dans la patrie principale, à qui elles envoyeront plus de denrées, à qui elles offriront un plus grand débouché pour ses productions. Au bruit de cette

opinion, une allarme univerſelle s'eſt répandue dans tous les ports de la monarchie. On a crié que cette concurrence bleſſeroit les droits les plus ſacrés de l'état, qu'elle tariroit les principales ſources de ſon opulence.

Cette conteſtation a beaucoup occupé les eſprits; mais on ne l'a point enviſagée ſous l'aſpect le plus important. Les combattans & le public qui les a jugés, ne ſongeant qu'aux intérêts de la culture & du commerce, ont perdu de vue le grand objet politique qui eſt la conſervation des colonies. Or on riſqueroit de les perdre, en admettant dans leurs ports les vaiſſeaux étrangers.

L'Angleterre a jetté il y a plus d'un ſiecle dans les vaſtes ſolitudes de l'Amérique ſeptentrionale les fondemens d'un empire immenſe, dont les progrès fort lents d'abord s'accroiſſent tous les jours avec rapidité. Sa puiſſance longtems contenue par un ennemi, toujours prêt & toujours prompt à l'attaquer ſur ſes derrieres, n'a plus rien qui la gêne, depuis l'acquiſition du Canada & de la partie la plus précieuſe de la Louyſiane. Ce peuple délivré par ces conquêtes de toute inquiétude du côté du continent, pourra tôt ou tard être tenté de tourner ſon ambition du côté des iſles voiſines. Dès-à-préſent il ne lui manque pour ſuivre le torrent de ſes proſpérités, qu'une population proportionnée à l'étendue de ſon territoire. Parmi les cauſes qui peuvent hâter cette population, rien n'y contribueroit plus rapidement qu'une ſuite de liaiſons avec les colonies Françoiſes, qui manquant préciſément de ce que le nord de l'Amérique peut fournir, lui donneroit en achetant ſes productions, les moyens de les multiplier & d'augmenter ſes forces. La cour

de Versailles est trop éclairée sans doute, pour sacrifier la sûreté de ses isles, à l'avantage accessoire qu'elles tireroient d'un commerce libre pour quelques objets peu importans.

Mais autant qu'elle doit fermer à ses rivaux ce chemin des richesses qui mene à la conquête; autant il lui convient d'ouvrir à ses insulaires le débouché de toutes leurs productions. Les colonies lui offrent chaque année, leur consommation prélevée, cent mille barriques de sirops & de taffias, dont la valeur est d'environ cinq millions de livres. Par un intérêt mal entendu, elle les a privées; elle s'est privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ses propres eaux-de-vie. Celles de sucre toujours au dessous de celles du vin, ne peuvent être que la boisson des peuples pauvres, ou même des gens le moins aisés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que sur celle de grain que la France ne distille pas. Les siennes auront toujours pour consommateur, même dans les isles, la classe d'hommes assez opulente pour les payer. Le gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuste & funeste, & recevoir dans ses ports les sirops & les taffias, pour y être consommés, ou pour être envoyés où le besoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la consommation, que d'autoriser les navigateurs François à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une opinion, qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être contestée, il convient d'en poser les fondemens d'une maniere un peu dévéloppée.

Les isles Françoises fournissent à leur métro-

pole, des ſucres, du caffé, du coton, de l'indigo, d'autres denrées dont elle conſomme une partie & verſe l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandiſes dont elle a beſoin. Ces mêmes iſles reçoivent à leur tour de la métropole, des vêtemens, des ſubſiſtances, des inſtrumens de culture. Telle eſt la double deſtination des colonies. Pour qu'elles puiſſent la remplir, il faut qu'elles ſoient riches. Pour qu'elles ſoient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions, & qu'elles en aient le débit au meilleur prix poſſible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il ſoit le plus grand poſſible. Pour qu'il puiſſe être le plus grand poſſible, il faut qu'il jouiſſe de la plus grande liberté poſſible. Pour qu'il jouiſſe de la plus grande liberté poſſible, il faut que cette liberté ne ſoit grévée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenſes, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaiſon, doivent décider s'il eſt avantageux que les productions des colonies ſoient aſſujetties aux lenteurs, aux dépenſes d'un entrepôt en France

Il faudra néceſſairement que ces frais intermédiaires retombent ſur le conſommateur ou ſur le cultivateur. Si le premier les paye, il conſommera moins, parce que ſes facultés n'augmentent pas en raiſon de l'augmentation des frais. Si c'eſt le ſecond, recevant un moindre prix de ſes denrées, il rendra moins d'avances à la terre & n'en aura plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conſéquences deſtructives, n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec aſſurance, que les marchandiſes doivent, avant d'être con-

sommées, faire beaucoup de frais de main-d'œuvre & de transport ; que ces frais occupant & nourrissant bien du monde, contribuent à soutenir la population & à augmenter les forces d'un état. On est si aveuglé par le préjugé qu'on ne voit pas, que s'il est avantageux que les denrées avant d'être consommées, fassent des frais comme deux, il sera plus avantageux qu'elles en fassent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande prospérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivieres, bannir même les animaux de la culture pour n'y employer que des hommes, afin d'ajouter un surcroit de frais, aux frais qui déja précédent la consommation. Voilà pourtant toutes les absurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu. Mais les vérités politiques veulent être agitées long-tems avant d'être senties. Beaucoup d'erreurs se sont introduites chez les hommes d'état comme chez le peuple, sans examen. Le ministere de France long-tems aveuglé par les ténebres où il laissoit dormir sa nation, n'a pas encore pu s'éclairer sur l'administration qui convenoit le mieux à ses colonies. Il a été encore plus aveuglé sur le gouvernement le plus propre à les faire prospérer.

Les colonies Françoises établies par des hommes sans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, sembloient, dans l'origine, n'avoir besoin que d'une police sévere. On les confia donc à des chefs dont l'autorité étoit illimitée. L'esprit d'intrigue naturel à toutes les cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un ascendant universel, y fit de tout

temps percer des hommes ſans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le miniſtere, par un reſte de pudeur, craignant de les élever ſur le théâtre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur fortune au delà des mers; où leurs déſordres n'étoient pas connus. Une compaſſion mal entendue, une fauſſe maxime de cour qui ſuppoſe la fourberie néceſſaire & les fripons utiles, fit ſacrifier de ſang froid à des brigands dignes des priſons, la tranquillité des cultivateurs, la ſûreté des colonies, & l'intérêt même de l'état. Ces hommes de rapine & de débauche étoufferent les germes du bien, & retarderent la proſpérité qui naiſſoit d'elle-même.

La puiſſance abſolue porte dans ſa nature un poiſon ſi ſubtil, que les deſpotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vues honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils réſiſter à la flatterie qui ne manque jamais d'élever ſa baſſeſſe ſur la ſervitude générale, & d'avancer ſa fortune dans les maux publics?

Le peu de gouverneurs qui échapperent à la corruption n'ayant aucun point d'appui dans une adminiſtration ſans limites, paſſoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne ſont pas des hommes qui doivent gouverner les hommes, c'eſt la loi. Otez aux adminiſtrateurs cette meſure commune, cette regle de leurs jugemens; il n'y aura plus de droit, plus de ſûreté, ni de liberté civile. Dès-lors on ne verra qu'une foule de déciſions contradictoires, des réglemens paſſagers qui s'entrechoqueront, des ordres qui faute de maximes fondamentales n'auront aucune liaiſon entr'eux. Si l'on déchiroit le corps des loix, dans

l'empire même le mieux constitué par sa nature, on verroit bientôt que ce ne seroit pas assez d'être juste, pour le bien conduire. La sagesse des meilleures têtes n'y suffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même esprit, & que l'esprit de chacune ne seroit pas toujours dans la même situation, l'état ne tarderoit pas à être bouleversé. Cette espece de cahos fut continuel dans les colonies Françoises ; & d'autant plus grand que les chefs ne faisoient qu'y paroître, pour ainsi dire, & en étoient rappellés avant d'avoir rien vu par eux-mêmes, après avoir marché trois ans sans guide dans un pays nouveau sur des plans informes de police & de loix. Ces administrateurs étoient remplacés par d'autres qui dans un terme aussi court n'avoient pas le tems de former des liens avec des peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir assez leurs projets, pour leur donner ce caractere de justice & de douceur qui en assure l'exécution. Ce défaut de regle & d'expérience, intimidoit si fort un de ces magistrats absolus, que par délicatesse, il n'osoit prononcer sur les choses les plus communes. Ce n'est pas qu'il ne sentit les inconvéniens de son indécision ; mais tout éclairé qu'il étoit, il ne se croyoit pas les lumieres d'un législateur, & il respectoit trop les hommes, pour en usurper l'autorité.

Cependant il étoit aisé de tarir la source de ces désordres ; en mettant à la place du gouvernement militaire, violent en lui-même & fait pour des tems de crise & de péril, une législation modérée, fixe & indépendante des volontés particulieres. Mais ce projet mille fois proposé déplut aux gouverneurs jaloux d'un pouvoir absolu, qui redoutable en lui-même, est toujours plus odieux

dans un sujet. Ces esclaves échappés à la tyrannie secrete de la cour, n'aimoient rien tant que cette justice Asiatique dont ils épouvantoient jusqu'à leurs créatures. La réforme fut même réjettée par des gouverneurs qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir, qu'en se réservant le droit de faire le bien senti & sans regle, ils laissoient à leurs successeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous se déclarerent hautement contre un plan de législation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples ; & la cour eut la foiblesse de céder à leurs insinuations ou à leurs conseils, par une suite de cette pente que les princes & leurs ministres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut faire assez pour ses colonies, en leur donnant un intendant qui devoit balancer le commandant.

Ces établissemens éloignés, qui jusqu'à cette époque avoient gémi sous le joug d'un seul, se virent alors en proie à deux pouvoirs également dangereux, & par leur division & par leur union. Lorsqu'ils se choquoient, ils partageoient les esprits, ils semoient la discorde entre leurs partisans, ils allumoient une espece de guerre civile. Le bruit de leurs discussions retentissoit jusqu'en Europe, où chacun d'eux avoit ses protecteurs animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorsqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vues bonnes ou mauvaises se trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un ascendant décidé sur l'autre, la condition des colons devenoit encore pire. Quelle que fut l'oppression de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la métropole, qui regardoit l'harmonie de ses délégués comme la preuve la plus décisive d'une administration parfaite.

Le

Le sort des colonies Françoises n'a que peu changé. Leurs gouvernemens, outre la disposition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitans, de leur prescrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les occuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en servir même pour conquérir. Dépositaires d'un pouvoir absolu, libres & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils sont dans l'usage de connoître des dettes civiles. Le débiteur est mandé, condamné à la prison ou au cachot, & forcé de payer sans d'autres formalités: c'est ce qu'on appelle le service ou le département militaire. Les intendans décident seuls de l'emploi des finances, & en réglent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent devant eux les affaires civiles ou criminelles, soit que la justice n'en ait pas encore pris connoissance, soit qu'elles aient été déja portées aux tribunaux même supérieurs; c'est ce qu'on appelle administration. Les gouverneurs & les intendans accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugent tous les différens qui s'élévent au sujet des anciennes possessions. Cet arrangement met dans leurs mains, dans celles de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons, & dès-lors rend précaire le sort de toutes les propriétés. On ne sauroit imaginer un plus grand désordre.

Dans la méchanique, plus les puissances résistantes sont éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées; de même, a-t-on dit, on ne peut s'assurer des colonies que par un gouvernement violent & absolu. S'il en est ainsi, le chevalier Petty n'aura pas eu tort de désapprouver ces sortes d'établissemens. Il vaut

mieux que la terre reste dépeuplée ou peu habitée, que de voir quelques puissances s'étendre pour le malheur des peuples. C'est à la France de combattre le systême d'un Anglois contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus sur la maniere de les gouverner. L'esprit de lumiere qui caractérise ce siecle, quoiqu'en disent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices inséparables du luxe; à la liberté de penser & d'écrire, les mœurs qui viennent des passions des grands & des abus du pouvoir : cet esprit de lumiere qui nous soutient & nous guide encore, quand la morale croule sur des fondemens ruineux, ramenera le gouvernement à ses vrais intérêts. Il sentira qu'il n'y a point eu de justice dans ses colonies, parce qu'elles n'avoient point de loix fixes, dont le dépôt fut entiérement confié à des tribunaux. Si ces corps sans cesse asservis, sans cesse opprimés, n'ont pas paru mériter jusqu'ici cette confiance; il faut les en rendre dignes en la leur donnant. Leur ame se remplira du saint enthousiasme du bien public, lorsqu'ils pourront s'y livrer sans crainte & sans inquiétude. Ce zele vraiment patriotique s'allumera de lui-même, si ces corps sont composés de magistrats nés dans les colonies.

Rien ne paroît plus conforme aux vues d'une politique judicieuse, que d'accorder à ces insulaires le droit de se gouverner eux-mêmes, mais d'une maniere subordonnée à l'impulsion de la métropole; à peu près comme une chaloupe obéit à toutes les directions du vaisseau où elle est remorquée. Peut-être dira-t-on que le peuple se renouvellant sans cesse dans ces isles éloignées par l'instabilité que le commerce y donne aux richesses, cette fermentation y jette beaucoup d'écume;

& qu'on n'y verra que bien tard assez de mœurs & de lumieres, pour y faire naître cet esprit de patrie & ce ton de gravité qui soutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection sembleroit fondée, si l'on ne consultoit que le caractere des Européens poussés en Amérique par leurs besoins ou par leurs vices; devenus par ces transplantations volontaires ou forcées étrangers par-tout; ordinairement corrompus par le défaut des loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui résulte de l'abus de l'esclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fait oublier leur premiere obscurité. Mais cette classe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une administration qu'on laisseroit aux propriétaires, nés la plupart dans les colonies; puisque la justice suit naturellement la propriété, & que personne n'a plus d'intérêt & de droit au bon gouvernement d'un pays que ceux à qui la naissance y donne les plus grandes possessions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchise, de l'élévation, un certain amour de la justice qui naît de ces belles qualités, touchés des marques d'estime & de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du soin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce sol fertile, se feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une société civilisée. Au lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche est une accusation de dureté contre ses ministres, on verroit naître aux colonies cet attachement que la confiance paternelle inspire toujours à des enfans. Au lieu

de cet empreſſement ſecret qui les fait courir durant la guerre au devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repouſſer une invaſion. Si la crainte retient les hommes ſous les yeux d'un maître puiſſant & terrible, il n'y a que l'amour qui puiſſe leur commander au loin. C'eſt le ſeul reſſort peut-être qui agiſſe dans les provinces frontieres d'un grand état, quand la molleſſe & la cupidité ſe taiſent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour du prince eſt un ſentiment qu'on ne ſauroit trop ménager, trop étendre. Mais s'il eſt prodigué, ſans être reçu ni rendu, il retourne au cœur des peuples où il s'aigrit, ſe corrompt & ſe dénature. Alors, plus de joie dans les fêtes publiques, plus de tranſports dans les réjouiſſances, plus de cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curioſité mene & preſſe la foule à tout ce qui fait ſpectacle; mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des eſprits. Elle ſe communique d'une province à l'autre, & de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois ſont dans l'allarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les haſarde, bleſſent tous les cœurs, & tombent ſucceſſivement ſur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, on voit traduire en criminels dans les priſons de l'Europe, les vengeurs du crime & les défenſeurs du droit des colons. Les armes qui ſembloient émouſſées devant l'ennemi, s'aiguiſent contre ſes ſujets précieux à l'état. Ceux même qui n'ont pas ſu les défendre durant la

guerre, vont les épouvanter dans la paix. Est-ce ainsi qu'on conserve & qu'on fait prospérer des colonies? Rome apprit de ses ennemis l'art de vaincre dans l'ancien monde. Le livre suivant montrera à la France qu'elle peut apprendre de sa rivale l'art de peupler & de cultiver le nouveau.

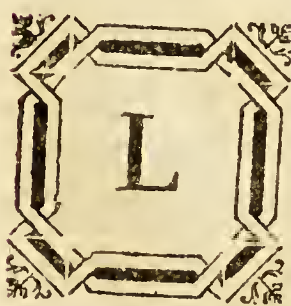
Fin du Livre treizieme.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE,

Des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE QUATORZIEME.



LA situation de l'Angleterre n'étoit pas brillante, lorsqu'en 1625 elle commença ses établissemens dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embrassoit ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à soie n'avoient pas été heureuses. Tous les soins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, suffisoient rarement à la subsistance du royaume : une

grande partie de ses greniers étoient approvisionnés par les champs qui bordent la mer baltique.

L'industrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle se réduisoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matiere premiere étoit défendue; mais un peuple insulaire, qui sembloit ne travailler que pour lui, n'avoit pas sû donner à ses étoffes les agrémens de luxe que le goût imagine pour le débit & la consommation. Elles alloient recevoir la teinture & le lustre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repassoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au service des compagnies exclusives qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, sans en excepter celles des draps, dont les autres ensemble ne formoient qu'un dixieme dans la masse des richesses vénales de la nation. Celles-ci se trouvoient ainsi concentrées dans les mains de trois ou quatre cens personnes qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandises, soit à l'entrée, soit à la sortie du royaume. Le privilege de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale où la Cour vendoit les provinces. Londres seul avoit six fois plus de vaisseaux que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas & ne pouvoit pas être considérable. Il étoit en ferme, méthode ruineuse qui a précédé la régie dans tous les états, mais qui ne s'est perpétuée que dans les gouvernemens absolus. La dépense étoit proportionnée à la modicité du fisc. La flotte n'étoit pas nombreuse, & les bâtimens qui la composoient étoient si foibles, qu'au besoin, les navires marchands étoient convertis en vaisseaux de guerre. Cent

soixante mille hommes de milice qui composoient les forces nationales étoient armés en tems de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes sur pied durant la paix ; & le prince même n'avoit d'autre garde que son peuple entier.

Avec des moyens si bornés au dedans, la nation ne devoit guere s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda qui jetterent de profondes racines de prospérité. Ces établissemens dûrent leur origine à des événemens dont la cause avoit des sources bien éloignées dans le passé.

Quand on connoît l'histoire & la marche du gouvernement Anglois, on sait que l'autorité royale ne fut long-tems balancée que par un petit nombre de grands propriétaires appellés Barons. Ils opprimoient continuellement le peuple dont la plus grande partie étoit avilie par l'esclavage ; & ils luttoient sans cesse contre la couronne avec plus ou moins de succès, suivant le caractere des chefs & le hazard des circonstances. Ces querelles politiques faisoient verser des torrens de sang.

Le royaume étoit épuisé par des guerres intestines de deux cens ans, lorsque Henri VII en prit les rênes au sortir d'un champ de bataille, où la nation divisée en deux camps avoit combattu pour se donner un maître. Ce prince habile profita de la lassitude où de longues calamités avoient laissé ses sujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du gouvernement féodal n'avoit jamais pu fixer les limites, en les resserrant sans cesse. Il étoit secondé dans cette entreprise par la faction qui lui avoit mis la couronne sur la tête, & qui étant la moins nombreuse, ne pouvoit espérer de se maintenir dans les principaux emplois où elle se voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de son chef. On donna de la solidité à ce plan, en

autorisant pour la premiere fois la noblesse à aliéner ses terres. Cette faveur dangereuse, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produisit une grande révolution dans les fortunes : les fiefs immenses des barons se dissiperent par degrés, & les possessions des communes s'étendirent.

Les droits qui suivent les terres s'étant divisés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir les volontés & les forces de plusieurs contre l'autorité d'un seul. Les monarques profiterent de cette époque favorable à leur agrandissement, pour gouverner sans obstacle & sans contradiction. Les seigneurs déchus craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs pertes. Les communes se crurent assez honorées d'imposer les taxes nationales. Le peuple un peu soulagé de son joug par ce léger mouvement dans la constitution, toujours borné dans l'étroite enceinte de ses idées au soin de ses affaires ou de ses travaux, étoit dégouté des séditions par le dégât & la misere qui l'en punissoient. Ainsi lorsque les yeux de la nation cherchoient le souverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confusion des guerres civiles, le monarque seul arrêtoit tous les regards. La majesté du trône qui concentroit sur lui toute sa splendeur, sembloit la source de l'autorité, dont elle ne devoit être que le signe visible & l'organe permanent.

Telle étoit la situation de l'Angleterre, lorsque Jacques premier y fut appellé d'Ecosse comme seul héritier de deux royaumes que son avénement réunit sous la même main. Une noblesse inquiéte, agitant de ses fureurs ses barbares vassaux, avoit mis le trouble & le feu des séditions dans ces montagnes du nord qui partageoient l'isle en deux états. Le monarque avoit pris dès son enfance

autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le despotisme de la monarchie absolue. Celle-ci regnoit dans toute l'Europe : égal des autres souverains, comment n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir? Ses prédécesseurs en avoient joui depuis un siecle en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à la faveur des conjonctures. Ce prince théologien, croyant tout tenir de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui seul l'esprit de raison, de sagesse, de conseil, & sembloit s'attribuer l'infaillibilité que la réformation, dont il suivoit les dogmes sans les aimer, avoit ôtée aux Papes. Ces faux principes qui feroient du gouvernement un mystere de religion d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois sur les opinions, les volontés & les actions, s'étoient si fort enracinés dans son esprit avec tous les autres préjugés d'une mauvaise éducation, qu'il ne pensoit pas même à les appuyer d'aucune des ressources humaines de la prudence ou de la force.

Rien n'étoit plus éloigné que ce systême de la disposition générale des esprits. Tout s'agitoit au dedans & au dehors. La naissance de l'Amérique avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embrassoit le globe entier. La communication entre les peuples ouvroit un égout à la barbarie des préjugés, une porte à l'industrie & aux lumieres. Les arts méchaniques & libéraux s'étendoient & marchoient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit les ornemens du goût. Les sciences acquéroient la solidité que donne l'esprit calculateur du commerce. La politique agrandissoit la sphere de ses vues. Cette fermentation universelle élevoit, exaltoit les idées des hommes,

bientôt tous les corps qui formoient le colosse monstrueux du gouvernement gothique, endormis depuis plusieurs siecles dans la léthargie de l'ignorance, commencerent de toutes parts à se remuer, à former des entreprises. Dans le continent où le prétexte de la discipline avoit enfanté des armées mercenaires, la plupart des princes acquirent une autorité sans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de la liberté si naturel à l'homme qui sent ou qui pense, excité dans le peuple par les novateurs de religion, réveillé dans les esprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'antiquité qui puiserent dans la démocratie le sublime immortel de la raison & du sentiment; cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux la haine excessive d'une autorité sans limites. L'ascendant que sut prendre & conserver Elisabeth par une prospérité de quarante ans, retint cette inquiétude ou la détourna vers des entreprises utiles à l'état. Mais on ne vit pas plutôt une branche étrangere sur le trône, & le sceptre dans les mains d'un monarque peu redoutable par la violence même de ses prétentions, que la nation revendiqua ses droits, & conçut l'ambition de se gouverner.

Alors éclaterent des disputes vives entre la cour & le parlement. Les deux pouvoirs sembloient essayer leurs forces, en se choquant continuellement. Le prince prétendoit qu'on lui devoit une obéissance positive, & que les assemblées nationales ne servoient que d'ornement & non de base à la constitution. Les citoyens reclamoient avec chaleur contre ces principes toujours foibles dès qu'ils sont discutés, & soutenoient que le peuple faisoit l'essence du gouvernement autant & plus

que le monarque. L'un eſt la matiere, l'autre la forme. Or la matiere peut & doit changer de forme pour ſa conſervation. La loi ſuprême eſt le ſalut du peuple, & non du prince ; le roi peut mourir, la monarchie périr, & la ſociété ſubſiſter, ſans monarque & ſans trône. Ainſi raiſonnoient les Anglois dès l'aurore de la liberté. On ſe chicanoit ; on ſe contrarioit ; on ſe menaçoit. Jacques finit ſa carriere au milieu de ces débats, laiſſant à ſon fils ſes droits à diſcuter, avec ſa manie de les étendre.

L'expérience de tous les âges a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir abſolu, refroidit les eſprits, abat le courage, rétrecit le génie, jette une nation entiere dans une léthargie univerſelle. Le mouvement des légiſlations qui tendent à la liberté, eſt au contraire irrégulier & trop rapide : c'eſt une fievre continue, tantôt plus, tantôt moins forte, mais toujours convulſive.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers tems de l'adminiſtration de Charles I, moins pédant, mais auſſi avide d'autorité que ſon pere. La diviſion commencée entre le Roi & le parlement, s'empara de toute la nation. La haute nobleſſe, celle du ſecond ordre qui étoit la plus riche, craignant de ſe voir confondue avec le vulgaire, embraſſa le parti du monarque, dont elle recevoit ce luſtre emprunté qu'elle lui rend par une ſervitude volontaire & vénale. Comme ils poſſédoient encore la plupart des grandes terres, ils attacherent à leur cauſe preſque tous les peuples des campagnes qui naturellement aiment le prince, parce qu'ils ſentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes conſidérables, à qui le gouvernement municipal donne un eſprit républicain, ſe déclarerent pour le parlement, entraînant avec

elles les commerçans qui ne s'estimant pas moins que ceux de la Hollande, aspiroient à la liberté de cette démocratie.

Du sein de ces dissensions, on vit sortir la guerre civile la plus vive, la plus sanglante, la plus opiniâtre dont l'histoire ait conservé le souvenir. Jamais le caractere Anglois ne s'étoit dévelopé d'une maniere si terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs qu'on croyoit poussées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il sembloit que la nation touchoit à son dernier terme; & que tout Breton avoit juré de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie.

Dans l'embrasement universel, des esprits moins ardens chercherent un refuge paisible vers les isles de l'Amérique, dont la nation Angloise venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouverent, multiplia les émigrations. A mesure que l'incendie gagnoit la métropole, on vit les colonies s'accroître & se peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, se joignirent bientôt les Royalistes opprimés par les républicains dont les armes avoient enfin prévalu.

Sur les traces des uns & des autres, on vit passer au nouveau monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes passions donnent de grands desirs, inspirent des projets vastes, qui bravent les dangers, les hazards & les travaux, dont ils ne voient que deux issues, la mort ou la fortune, qui ne connoissent que les extrêmités de l'opulence ou de la misere: également propres à renverser ou à servir la patrie, à la dévaster ou à l'enrichir.

Les isles furent encore l'asyle des négocians que le malheur de leurs affaires ou les poursuites

de leurs créanciers avoient réduits à l'indigence & dans l'oisiveté. Forcés de manquer à leurs engagemens, cette disgrace fut pour eux la route de la prospérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute considération dans les provinces d'où l'ignominie & un abandon universel les avoient bannis.

Cette ressource étoit encore plus nécessaire à de jeunes gens que la premiere effervescence de l'âge des plaisirs avoit entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'avoient pas quitté leur pays, la honte & le décri qui ne manquent jamais de flétrir l'ame, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'estime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de sagesse, où ils n'avoient à effacer aucune impression de leurs fautes, ils trouvérent après le naufrage une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les désordres de leur conduite; & des hommes sortis de l'Europe en brigands qui la déshonoroient, rentrerent honnêtes, furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur disposition, pour défricher & cultiver leurs terres, les scélérats des trois royaumes d'Angleterre, qui pour des crimes capitaux avoient mérité la mort; mais que par un esprit de politique humaine & raisonnée, on faisoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Transportés aux isles, où ils devoient passer un certain nombre d'années dans l'esclavage, ces malfaiteurs contracterent dans les fers le goût du travail, & des habitudes qui les remirent sur la voie de la fortune. On en vit qui rendus à la société par la liberté, devinrent cultivateurs, chefs de famille, & proprié-

taires des meilleures habitations : tant cette modération dans les loix pénales, si conforme à la nature humaine qui est foible & sensible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des états civilisés.

Cependant l'isle métropolitaine étoit trop occupée de ces dissensions domestiques, pour songer à donner des loix aux isles de sa dépendance ; & les colons n'avoient pas assez de lumieres pour combiner eux-mêmes une législation propre à une société naissante. A mesure que la guerre civile épuroit le gouvernement en Angleterre, ses colonies sortant des entraves de l'enfance, formerent leur constitution sur le modele de leur mere. Dans chacun de ces établissemens séparés, un chef représente le roi ; un conseil tient lieu des pairs ? & les députés des différens quartiers composent la chambre des communes. L'assemblée générale fait les loix, régle les impôts, juge de l'administration. L'exécution appartient au gouverneur qui décide aussi provisoirement sur les affaires qui n'ont pas été prévues ; mais avec le conseil, & à la pluralité des voix. Quoique les membres de ce corps lui doivent leur rang, ils ne lui vendent pas leur opinion, de peur de s'exposer au ressentiment de l'assemblée générale qui a le droit exclusif de les destituer.

La Grande-Bretagne, pour concilier ses intérêts avec la liberté de ses colonies, a voulu qu'on n'y pût faire aucune loi qui contrariât les siennes. Les chefs qu'elle y envoie commander en son nom, jurent avant de partir, qu'ils ne souffriront pas qu'on donne la moindre atteinte à cette maxime fondamentale. Ce serment doit empêcher les commandans de trahir la métropole en faveur des isles qui, chargées de payer les ap-

pointemens d'un gouverneur, peuvent mesurer leurs libéralités à sa complaisance.

D'un autre côté, cette sorte de dépendance tempere l'orgueil du commandant, & doit en réprimer la tyrannie. Les commissaires des plantations ont souvent attaqué devant le parlement une prérogative qui resserroit leur autorité. Malgré les inconvéniens qui pouvoient en résulter, il a toujours respecté ce droit sagement établi. Craignant avec raison la cupidité qui fait franchir les mers, il a décerné contre les hommes en place qui violeroient les loix des colonies, les peines infligées en Angleterre aux infracteurs des libertés nationales.

Ce n'étoit pas assez de ces précautions pour la sûreté des colons que la nation chérit & protege comme les enfans de ses enfans. Chaque colonie a un ou plusieurs députés dans la métropole. Leurs fonctions sont importantes. Elles tendent à prévenir les abus du pouvoir des commandans; à solliciter pour l'amélioration & la défense des établissemens dont ils représentent les droits & les besoins; à combiner l'intérêt particulier du commerce de la colonie, avec l'utilité générale de la nation. Ces agens font à Londres ce que les députés du peuple font au parlement. Ils soutiennent la cause des provinces éloignées. Malheur à l'état, s'il devenoit sourd au cri des représentans, quels qu'ils soient. Les comtés se souleveroient en Angleterre; les colonies se détacheroient en Amérique : les trésors des deux mondes seroient perdus pour cette isle à qui la nature a donné pour appanage l'empire de la mer.

Sous quel gouvernement plus doux & plus sage, pourroient vivre des Anglois qui des isles du nouveau monde tiennent à leur patrie par les liens

liens du sang & par les nœuds du besoin ? Aussi ces colons transplantés sur des rivages étrangers, ont-ils sans cesse les yeux attachés sur une mere qui veille à leur conservation. On diroit que semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ses aiglons, Londres voit du sommet de sa tour, ses colonies croître & prospérer sous ses regards attentifs. Ses innombrables vaisseaux couvrant de leurs voiles orgueilleuses un espace de deux mille lieues, lui forment comme un pont sur l'océan pour communiquer sans relâche d'un monde à l'autre. Avec des bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas besoin, pour garder ses possessions éloignées, de troupes réglées qui sont toujours un fardeau pesant & ruineux. Deux très-foibles corps, fixés à Antigoa & à la Jamaïque, suffisent à une nation qui peut transporter à tous momens des soldats où le danger les appelle.

Par ces soins bienfaisans qu'une politique éclairée puisa dans l'humanité même, les isles Angloises furent bientôt heureuses, mais peu riches. Leur culture se bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenans allerent chercher au Brésil des cannes à sucre. Elles multiplierent prodigieusement, mais sans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuse plante ; & on n'en tiroit qu'un foible & mauvais produit que l'Europe rejettoit ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une suite de voyages à Fernambuc apprit à cultiver le trésor qu'on y avoit enlevé ; & les Portugais qui jusqu'alors avoient seuls fourni le sucre, eurent en 1650 dans un allié dont l'industrie leur sembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour toutes leurs richesses.

Cependant la métropole n'avoit qu'une part extrêmement bornée aux prospérités de ses colonies. Elles envoyoient elles-mêmes directement leurs denrées dans toutes les contrées de l'univers où elles espéroient de les mieux débiter, & elles recevoient indistinctement dans leurs ports les navigateurs de toutes les nations. Cette liberté illimitée devoit faire tomber ce commerce presque tout entier dans les mains du peuple qui, à raison du bas prix de l'intérêt de son argent, de l'abondance de ses capitaux, du nombre de ses navires, de la médiocrité de ses droits d'entrée & de sortie, pouvoit faire de meilleures conditions, acheter plus cher, & vendre meilleur marché. La Hollande étoit ce peuple. Elle réunissoit tous les avantages d'une armée supérieure qui, toujours maîtresse de la campagne, a toutes ses opérations libres. Elle s'empara bientôt du profit de tant de productions qu'elle n'avoit ni plantées, ni moissonnées. On voyoit dans les isles Angloises dix de ses vaisseaux pour un navire Anglois.

Ce désordre avoit peu occupé la nation tout le tems que les guerres civiles l'avoient bouleversée, mais aussi-tôt qu'eurent cessé ces troubles & ces orages qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courans, elle jetta ses regards au dehors. Elle vit que ceux de ses citoyens qui s'étoient comme sauvés dans le nouveau monde, seroient perdus pour l'état, si les étrangers qui dévoroient le fruit de ses colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée fit éclore en 1651 ce fameux acte de navigation qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des isles Angloises, en devoit faire exporter directement toutes les productions dans les pays soumis à la nation. Le gouvernement qui

pressentoit & bravoit les inconvéniens de cette exclusion, n'envisageant l'empire que comme un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc des sucs qui se portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Ce fut un bonheur pour l'Angleterre, de ne pouvoir pas exiger à la rigueur l'observation de cette loi gênante. Une sorte de relâchement dans son exécution, laissa le tems aux colonies d'accroître les plantations de leurs sucres par une certaine facilité de les débiter, & de les élever insensiblement sur les ruines des cultures Portugaises. Elles firent de si grands proprès dans l'espace de neuf ans, qu'en 1660, où la loi crut pouvoir exercer impunément toute sa sévérité, les Anglois se voyoient les maîtres du commerce des sucres dans toute l'Europe, excepté dans la méditerranée, qui à cause des frais de réexportation que l'acte de navigation occasionnoit, étoit restée fidele à leur concurrent. Il est vrai que pour acquérir cette supériorité, ils avoient été obligés de baisser extrêmement les prix, mais l'abondance des récoltes les dédommageoit avantageusement de ce sacrifice nécessaire. Si le spectacle de la fortune de l'Angleterre encourageoit d'autres nations à cultiver, du moins pour leur consommation, elle s'ouvroit de nouveaux débouchés, qui remplissoient le vuide des anciens. Le seul malheur qu'elle éprouva dans une longue suite d'années, ce fut de voir de ses cargaisons enlevées & vendues à vil prix par des corsaires François. Le cultivateur en éprouvoit le double inconvénient de perdre une partie de ses sucres, & de n'en débiter l'autre qu'au dessous de sa valeur.

Malgré ces pirateries passageres que le calme de la paix faisoit toujours cesser, la culture s'accrut de plus en plus dans les isles Angloises. Des états qui passent pour exacts, témoignent que vers l'an 1680, elles n'envoyoient annuellement en Europe que 30000 barriques de sucre, chacune du poids de douze cens livres. Leurs expéditions de 1708 jusqu'en 1718, furent de 53439. Depuis 1718 jusqu'en 1727, elles monterent à 68931; & à 93889 les six années suivantes. Mais depuis 1733 jusqu'en 1737 elles descendirent à 75675; & les années suivantes elles se fixerent à soixante-dix mille barriques.

D'où venoit cette diminution? De la France. Ce royaume, qui par sa situation locale, & par le génie actif de ses habitans, devroit être le premier à tout entreprendre, se trouve par les entraves de son gouvernement, le dernier à s'instruire de ses avantages & de ses intérêts. La France reçut d'abord son sucre des Anglois, comme elle en a reçu depuis ses lumieres. Elle en fabriqua depuis pour sa consommation; & en 1716, elle commença à en porter aux étrangers. La qualité supérieure de son sol; l'avantage d'exploiter des terres neuves; l'économie forcée de ses cultivateurs encore pauvres : tout se réunissoit pour la mettre en état d'offrir sa production à un prix plus bas que ses concurrens. Cet avantage, le plus grand qu'on puisse avoir en commerce, lui valut une préférence décidée dans tous les marchés. A mesure que sa denrée se multiplioit, son rival voyoit refuser la sienne qui étoit plus chere. La décadence fut si rapide, qu'un peuple qui avoit alimenté de sucre la plus grande partie de l'Europe; & qui en 1719 en vendoit encore

à l'étranger 19202 barriques, n'en vendoit plus en 1733 que 7715; 5211, en 1737; & en 1740, n'en vendoit plus du tout.

Les isles Angloises n'avoient pas attendu que la révolution fût entiere pour former des plaintes. Dès 1731, elles s'étoient adressées au sénat de la nation, pour l'engager à prévenir par ses soins la perte d'un commerce qui étoit déja perdu. Leurs prieres firent d'abord peu d'impression. On étoit assez généralement persuadé, que les terres des colonies étoient usées; & le parlement lui-même avoit adopté ce préjugé; sans considérer que si le sol n'avoit plus cette fécondité extraordinaire qui se manifeste dans les terreins nouvellement défrichés, il lui restoit toujours ce degré de fertilité que la terre perd rarement par la continuité de la culture, à moins que des fléaux ou des écarts de la nature ne changent sa substance. Lorsqu'on l'eut éclairé par des états qui démontroient que les dernieres récoltes étoient plus considérables que les anciennes, il parut vouloir s'occuper des moyens de rétablir la fortune publique.

L'économie politique du commerce consiste à vendre à meilleur marché que ses rivaux. Les isles Angloises le pouvoient, avant que la métropole n'eut mis à son profit en 1663 une imposition de quatre & demi pour cent sur les sucres qui sortoient de la Barbade, tribut qui ne tarda pas à se répandre sur ceux des autres établissemens. Cependant l'abondance de la denrée empêcha quelque tems de succomber à ce fardeau. Mais le besoin des colonies, les ayant réduites depuis à se surcharger elles-mêmes de nouvelles taxes, elles ne purent soutenir une concurrence qui devenoit tous les jours plus vive; & par-tout, elles se virent insensiblement sup-

plantées. Peut-être les eût-on retirées de cet état fâcheux, en supprimant le droit de quatre & demi pour cent, & en sacrifiant à leur administration locale les impôts énormes que payent leurs productions à leur entrée dans la Grande Bretagne; mais l'étendue de ses dépenses & la masse de la dette nationale ne lui permettant pas sans doute une semblable générosité, le gouvernement crut faire assez de donner aux colons en 1739 la liberté d'envoyer directement leur sucre dans tous les ports de l'Europe. L'effort qu'il fit en dérogeant ainsi à l'acte de navigation, fut inutile. Les François continuerent à regner dans tous les marchés; & les colonies Angloises furent réduites à fournir à la consommation de l'empire Britannique, qui ne passoit pas douze mille barriques au commencement du siecle, & qui en 1755 étoit de soixante-dix mille.

L'Angleterre devoit ce produit aux anciennes possessions qu'elle avoit dans l'archipel de l'Amérique. L'isle de la Barbade qui est située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsque quelques Anglois partis de Saint Christophe allerent s'y établir vers l'an 1629. Ils la trouverent couverte d'arbres si gros & si durs, qu'il falloit pour les abattre, un caractere, une patience, & des besoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement: car il est douteux, si la nature n'embellit pas mieux son ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui seul. Des citoyens, las de voir couler le sang de leur patrie, se hâterent de peupler ce séjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévastées que cultivées par des vagabonds que la misere & le libertinage avoient

bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitans, qui lui apportoient avec des capitaux, le goût de l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition, ces vices & ces vertus qui sont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une isle qui n'a pas plus de huit lieues de longueur sur quatre de largeur, parvint à une population de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cens navires de cent cinquante tonneaux chacun. Tel étoit l'état de sa prospérité en 1676 qui fut l'époque de sa vraie grandeur. Jamais la terre n'avoit vu se former un si grand nombre de cultivateurs dans un si petit espace, ni créer tant de riches productions en si peu de tems. Les travaux, dirigés par des Européens, étoient supportés par des esclaves achetés en Afrique, ou même enlevés en Amérique. Cette derniere espece de barbarie étoit un appui ruineux pour un nouvel édifice : elle faillit en coûter le renversement.

Des Anglois, débarqués sur les côtes du continent pour y faire des esclaves, furent découverts par les Caraïbes qui servoient de butin à leurs courses. Ces sauvages fondirent sur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme long-tems poursuivi, se jetta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, sauva ses jours, le nourrit secrettement, & le reconduisit après quelque tems sur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés : la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le suivre au vaisseau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monstre vendit celle qui lui avoit conservé la vie, & donné son cœur avec tous les sentimens & tous les trésors

de l'amour. Pour venger & réparer l'honneur de la nation Angloise, un de ses poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la postérité ce monument infame d'avarice & de perfidie. Plusieurs langues l'ont fait détester des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas assez hardis pour entreprendre de se venger, communiquerent leur ressentiment aux negres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit possible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les esclaves jurerent la mort de leurs tyrans. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que la veille de l'exécution, la colonie étoit sans défiance. Mais comme si la générosité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit son maître. Des lettres aussi-tôt répandues dans toutes les habitations, arriverent à tems. On arrêta la nuit suivante les esclaves dans leurs loges; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour; & cet acte de sévérité fit tout rentrer dans la soumission.

Elle ne s'est pas démentie depuis; & cependant la colonie a vu s'anéantir plus de la moitié de ses exportations. Son luxe; quelques maladies contagieuses; des ouragans destructeurs; l'émigration d'un grand nombre de ses habitans qui ont passé dans d'autres isles, ou dans le continent de l'Amérique septentrionale; la détérioration de son terrein auquel les engrais sont devenus nécessaires; la concurrence d'une nation rivale qui a eu le bonheur de rencontrer un meilleur sol : toutes ces causes réunies, ont amené la révolution.

Actuellement la Barbade n'a que trente mille esclaves occupés à fumer la terre avec du varech, plante marine que le flux porte à la côte. C'est

dans ce varech que sont plantées les cannes à sucre. La terre n'y sert guere plus à la production que les caisses dans lesquelles sont mis les orangers en Europe. Quinze mille barriques de sucre brut forment le produit de cette pénible culture. Elles sont portées en Angleterre, où elles sont vendues trois cens mille livres sterlings. Les eaux-de-vie, qui peuvent faire un objet de quarante mille livres sterlings, passent dans l'Amérique septentrionale.

La colonie de la Barbade est la seule commerçante que les Anglois ayent aux isles du vent. Tous, ou presque tous les vaisseaux négriers qui viennent d'Afrique, y abordent. Si le prix qu'on offre aux navigateurs ne leur convient pas, ils passent ailleurs ; mais il est rare qu'ils ne fassent pas leur vente à la Barbade. Le prix ordinaire des esclaves est de vingt-huit à trente-deux livres sterlings, suivant la nation & l'espece dont ils sont. On ne distingue jamais dans ce marché, ni l'âge, ni le sexe : c'est le prix commun de toute une cargaison ; on ne compte que les têtes. Le payement se fait en lettres de change sur Londres à quatre-vingt-dix jours de vue.

Ces negres que les négocians ont achetés en gros, ils les vendent en détail dans l'isle même, ou dans les autres isles Angloises. Le rebut est introduit en fraude dans les colonies Espagnoles ou Françoises. Ces liaisons faisoient circuler autrefois plus de deux cens mille livres sterlings à la Barbade. L'argent qui s'y trouve encore aujourd'hui, mais en moindre quantité, est presque tout étranger, regardé comme une marchandise, & ne se prend qu'au poids. La marine qui appartient en propre à cet établissement, consiste en un assez grand nombre de bateaux nécessaires

pour ses diverses correspondances, & en une quarantaine de chaloupes employées à la pêche du poisson volant. La nature & l'art se sont réunis pour fortifier cette isle. Des écueils dangereux rendent inaccessible les deux tiers de sa circonférence; & sur la partie de côte qui peut être abordée, on a tiré des lignes défendues de distance en distance par des forts munis d'une artillerie redoutable. Ainsi la Barbade peut encore se faire respecter de ses voisins en tems de guerre, & s'en faire rechercher dans la paix. Elle offre un fonds solide, une base du moins pour la plus riche des cultures; un entrepôt commode pour le trafic des esclaves; plus de revenu, de population, de commerce & de forces qu'on ne le devroit attendre de son peu d'étendue, en la comparant sur-tout avec d'autres isles voisines. Antigoa presque aussi grande, n'a ni les mêmes ressources, ni la même importance.

Cette isle qui se borne à vingt milles de long, sur une largeur considérable, fut trouvée tout-à-fait déserte par le petit nombre de François qui s'y réfugierent, lorsqu'en 1629, ils furent chassés de Saint Christophe par les Espagnols. Le défaut de sources qui sans doute avoit empêché les sauvages de s'y établir, en fit sortir les nouveaux réfugiés, aussi-tôt qu'ils purent regagner leurs premieres habitations. Quelques Anglois plus entreprenans que les François & les Caraïbes, se flatterent de surmonter ce grand obstacle, en recueillant dans des citernes l'eau de pluie; & ils s'y fixerent. On ignore en quelle année précisément fut commencé cet établissement; mais il est prouvé qu'au mois de janvier 1640, on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guere augmenté, lorsque

le lord Willoughby, à qui Charles II venoit d'accorder la propriété d'Antigoa comme son pere avoit donné autrefois celle de la Barbade au comte de Carlisle, y fit passer à ses frais en 1666 un assez grand nombre d'habitans. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui seuls les occupoient, ne les auroient jamais vraisemblablement enrichis, si le colonel Codrington n'eut porté en 1680 dans l'isle, qui étoit rentrée au domaine de la nation, une source de prospérité dans la culture du sucre. Celui qu'elle produisit d'abord fut noir, âcre & grossier. On le dédaignoit en Angleterre, & il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande & dans les villes Anséatiques, où il se vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus souple que la nature n'est rebelle, ajouterent à ce sucre tout ce qui lui manquoit de perfection & de prix. L'isle en fournit huit mille barriques, fruit unique des labeurs de quinze ou seize mille noirs.

L'abus de l'autorité si commun chez la plupart des nations, mais si rare chez les Anglois, se fit cruellement sentir à Antigoa ; & ce ne fut pas impunément. Son gouverneur, le colonel Parck, bravant également les loix, les mœurs, & les bienséances, ne connoissoit ni frein, ni mesure. Les membres du conseil, hors d'état de réprimer des excès qu'ils détestoient, sommerent en 1710 les colons, de protéger leurs représentans, de défendre la fortune publique, & de mettre fin à tant de calamités. Aussi-tôt on prend les armes. Le tyran est attaqué dans sa maison, & meurt percé de plusieurs coups. Son cadavre jetté nu dans la rue, est mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole plus touchée des droits sacrés de la nature que jalouse de son

autorité, détourne les yeux d'un attentat que sa vigilance auroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'est que la tyrannie, qui après avoir excité la rébellion, veut l'éteindre dans le sang des opprimés. La machiavelisme qui enseigne aux princes l'art de se faire craindre & détester, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité prescrit aux rois la justice dans la législation, la douceur dans l'administration, la modération pour ne pas occasionner les soulevemens, & la clémence pour les pardonner. La religion ordonne l'obéissance aux peuples ; mais avant tout Dieu commande aux princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'éleveront contre un seul homme au jugement du ciel & de la terre. Les isles de l'Amérique ont vengé quelquefois l'autorité des rois & le droit des peuples, contre les gouverneurs qui par une double trahison abusoient du nom du prince pour opprimer une nation. Antigoa sera célebre dans l'histoire par cet exemple terrible de justice. Du reste cette isle est trop bornée ; mais Montserrat est encore moins considérable.

C'est une isle à qui les Espagnols qui la reconnurent en 1493, sans l'habiter, donnerent le nom d'une montagne de Catalogne dont elle avoit la figure. Elle est presque ronde, & a environ neuf lieues de circonférence. Son terrein excessivement inégal, est rempli de hauteurs arides, & de vallées que les eaux rendent fertiles. Les Anglois, qui y aborderent en 1632, ne se contenterent pas de troubler la tranquillité des nombreux sauvages qui l'habitoient : ils les chasserent. Cette barbarie ne produisit pas les avantages qu'on

en attendoit. Les progrès de la colonie furent lents ; & elle ne parvint à être quelque chose que vers la fin du siecle.

A cette époque, une ardeur qui n'eut point de cause particuliere, s'empara de tous les esprits. Les petites cultures, qui avoient à peine fourni aux besoins les plus étroits & les plus pressans, furent toutes remplacées par le sucre. Dix mille esclaves en fabriquent annuellement cinq mille barriques, quoique divers malheurs causés par les guerres & les élémens, aient traversé de tems en tems l'industrie des colons. Les chargemens & les déchargemens se font difficilement dans une isle qui n'a pas une bonne rade. Les vaisseaux même seroient en danger sur ses côtes, si ceux qui les commandent n'avoient l'attention, lorsqu'ils voient approcher les gros tems, de prendre le large, ou de se retirer dans les ports voisins. Nevis est exposé au même inconvénient.

L'opinion la plus généralement reçue est, que cette isle fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'est proprement qu'une montagne très-haute, & d'une pente douce, couronnée par des grands arbres. Les plantations regnent tout au tour ; & commençant au bord de la mer, elles s'élevent presque jusqu'au sommet. Mais à mesure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminue, parce que leur sol devient plus pierreux. Cette isle est arrosée de nombreux ruisseaux. Ce seroient des sources d'abondance, si dans les tems d'orage, ils ne se changeoient en torrens, n'entraînoient les terres, & ne détruisoient les trésors qu'ils ont fait naître.

La colonie de Nevis est un modele de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires aux soins paternels de son premier gou-

verneur. Cet homme unique excitoit par sa propre conduite tous les habitans à l'amour du travail, à une économie raisonnable, à des délassemens honnêtes. Toutes les cultures, celles du sucre en particulier étoient heureusement encouragées. Celui qui commandoit, ceux qui obéissoient, tous n'avoient pour regle de leurs actions que la plus rigide équité. Jamais on ne vit plus de concorde, de paix & de sûreté. Les progrès de ce singulier établissement furent si considérables, que si l'on s'en rapporte à toutes les rélations du tems, on y compta bientôt dix mille blancs & vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population dans une circonférence de six lieues fut-il exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire mais infaillible de la prospérité qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met, ni l'homme isolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature ou des injures de la fortune. En 1689 une affreuse mortalité, moissonna la moitié de cette heureuse peuplade. Une escadre Françoise y porte le ravage en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille esclaves. L'année suivante, la ruine de cette isle fut consommée par le plus furieux ouragan dont on ait conservé le souvenir. Depuis cette suite de désastres, elle s'est un peu rélevée. On y compte encore huit mille noirs qui donnent quatre mille barriques de sucre. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la destruction des Américains, de la servitude des Africains, seroient-ils un peu consolés, si les Européens étoient par-tout aussi humains que les Anglois l'ont été dans l'isle de Nevis, si les isles du nouveau monde étoient toutes aussi bien cultivées à

proportion ; mais la nature & la société voient peu de ces prodiges.

L'Angleterre ne tire aucune production de la Barboude, de l'Anguille, ni des Vierges. Quatre mille habitans, moitié libres, moitié esclaves, épars dans ces misérables établissemens y élevent quelques bestiaux, y cultivent quelques denrées comestibles qu'ils vont vendre dans les colonies voisines. Heureusement leur pauvreté ne les empêche pas de jouir d'un gouvernement libre & séparé. Le chef de ces isles comme ceux d'Antigoa, de Montserrat & de Nevis, n'est cependant que le député d'un capitaine général qui réside à Saint Christophe.

Ce fut le berceau de toutes les colonies Angloises & Françoises du nouveau monde. Les deux nations y arriverent le même jour en 1625. Elles se partagerent l'isle ; elles signerent une neutralité perpétuelle, elles se promirent des secours mutuels contre l'ennemi commun : c'étoit l'Espagnol qui depuis un siecle envahissoit ou troubloit les deux hémispheres. Mais la jalousie divisa bientôt ceux que l'intérêt avoit unis. Le François vit avec chagrin prospérer les travaux de l'Anglois, qui de son côté souffroit impatiemment qu'un voisin oiseux, dont toute l'occupation étoit la chasse ou la galanterie, cherchât à lui débaucher sa femme. Cette inquiétude réciproque enfanta bientôt des querelles, des combats, des dévastations, mais sans projet de conquête. Ce n'étoient que des animosités de famille, auxquelles le gouvernement ne prenoit aucune part. Des intérêts plus grands ayant allumé la guerre en 1666 entre les deux métropoles, Saint Christophe devint pendant l'espace d'un demi siecle, un théâtre de carnage. Le plus foi-

ble obligé d'évacuer la colonie, ne tardoit pas d'y revenir en force, autant pour venger ses défaites que pour recouvrer ses pertes. Cette alternative si long-tems balancée de succès & de disgrace finit en 1702 par l'expulsion des François, à qui le traité d'Utrecht ôta tout espoir de retour.

Ce sacrifice étoit médiocre alors pour une nation qui n'avoit pour ainsi dire exercé dans cette possession qu'un droit de chasse & de carnage. Sa population s'y réduisoit à 667 blancs de tout âge & de tout sexe, à 29 noirs libres, à 659 esclaves. 157 chevaux, 265 bêtes à corne formoient tous ses troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton & d'indigo; elle n'avoit qu'une seule sucrerie.

Quoique l'Angleterre eut su depuis long-tems mieux faire valoir ses droits dans cette isle, elle ne profita pas d'abord de la cession qui la lui laissoit toute entiere. Sa conquête fut long-tems en proie à des gouverneurs avides qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les distribuoient à leurs créatures, sans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la concession au-delà du terme de leur administration. Le parlement d'Angleterre fit enfin cesser ce désordre. Il ordonna que toutes les terres fussent mises à l'encan, & que le prix en fût porté aux caisses de l'état. Depuis cette sage disposition, les possessions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'isle prise dans sa totalité peut avoir soixante-dix milles de circonférence. Le centre en est occupé par un grand nombre de montagnes élevées & stériles. On voit éparses dans la plaine des habitations agréables, propres, commodes, ornées d'avenues, de fontaines & de bosquets.

Le

Le goût de la vie champêtre qui s'est plus conservé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civilisée, est devenu une sorte de passion à Saint Christophe. Jamais on ne sentit la nécessité de se réunir en petites assemblées pour tromper l'ennui; & si les François n'y avoient laissé une bourgade où leurs mœurs se conservent, on n'y connoîtroit point cet esprit de société qui enfante plus de tracasseries que de plaisirs; qui se nourrit de galanterie, aboutit à la débauche, commence par les joies de la table, & finit par les querelles du jeu. Au lieu de ce simulacre d'union, qui n'est qu'un germe de division, les propriétaires vivent isolés mais contens, l'ame & le front sereins comme le ciel tempéré, où ils respirent un air pur & salubre, au milieu de leurs plantations, & parmi leurs esclaves qu'ils gouvernent sans doute en peres, puisqu'ils leur inspirent des sentimens généreux & quelquefois héroïques. C'est à Saint Christophe que l'amour & l'amitié se sont signalés par une tragédie dont la fable & l'histoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux negres, jeunes, bien faits, robustes, courageux, nés avec une ame rare sous les cieux, s'aimoient depuis l'enfance. Associés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines qui dans les cœurs sensibles attachent plus que les plaisirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils se consoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négresse, esclave comme eux, avec des regards plus vifs sans doute & plus brûlans à travers un teint d'ébene que sous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inspirer que pour sentir

une grande paſſion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux; mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à ſon ami. Le tems ne fit qu'accroître les tourmens qui dévoroient leur ame, ſans affoiblir leur amitié, ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient ameres & cuiſantes dans les embraſſemens qu'ils ſe prodiguoient à la vue de l'objet enchanteur qui les déſeſpéroit. Ils ſe juroient quelquefois de ne plus l'aimer; de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitie. Toute l'habitation étoit attendrie par le ſpectacle de ces combats déchirans. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle négreſſe.

Un jour ils la ſuivirent au fond d'un bois. Là chacun des deux l'embraſſe à l'envi, la ſerre mille fois contre ſon cœur, lui fait tous les ſermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendreſſe; & tout-à-coup, ſans ſe parler, ſans ſe regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le ſein. Elle expire; & leurs larmes, leurs ſanglots ſe confondent avec ſes derniers ſoupirs. Ils rugiſſent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un eſclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baiſers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ces deux amis qui ſe tenant embraſſés ſur le corps de la malheureuſe amante, & tout baignés de ſon ſang expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruiſſeloient de leurs bleſſures.

Ces amans, ces amis faiſoient portion d'un troupeau de vingt-cinq mille negres deſtinés à fournir à l'Europe douze ou treize mille barriques de ſucre. C'eſt au milieu de ces travaux paiſibles, c'eſt dans cette condition aviliſſante que naiſſent des actions dignes d'étonner l'univers.

Malheur à l'ame qui n'en a pas senti la beauté! La nature l'a faite, non pas pour l'esclavage des negres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu, il mourra sans entrailles; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne sera pleuré. Puissent tous ses enfans lui ressembler! Que leur ame soit froide & dure comme sa tombe! Mais si Saint Christophe a montré des vertus, c'est à la Jamaïque qu'il faut chercher des richesses.

Cette isle qui est sous le vent des autres isles Angloises, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, décrit dans la mer une figure à peu près ovale, dont le grand diametre a cent soixante-dix milles de longueur, & le plus petit soixante-dix milles au plus. Elle est coupée de plusieurs chaînes de montagnes, hautes, irrégulieres, où des rochers affreux sont confusément entassés. Leur stérilité n'empêche pas qu'elles ne soient entiérement couvertes d'une prodigieuse quantité d'arbres de différentes especes, dont les racines pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité que laissent des orages & des brouillards fréquens. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par une foule d'abondantes cascades, forme un printems de toute l'année, & présente aux yeux enchantés le plus beau spectacle de la nature. Mais ces eaux qui tombant des sommets arides, versent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre désagréable & mal-sain. Heureusement ce défaut est compensé par la salubrité de l'air le plus tempéré qu'on puisse respirer entre les deux tropiques, sous l'un & l'autre hémisphere.

Colomb découvrit en 1494 cette grande isle; mais il n'y forma point d'établissement. Huit ans

après il y fut jetté par la tempête. La perte de ses vaisseaux le mettant hors d'état d'en sortir, il implora l'humanité des sauvages, & il en reçut tous les secours de la commisération naturelle. Mais ce peuple qui ne cultivoit uniquement que pour ses besoins, se lassa de nourrir des étrangers qui l'expoloient à mourir de disette, & s'éloigna insensiblement de leur voisinage. Les espagnols qui l'y avoient déja disposé par des actes de violence, ne garderent plus de mesure avec les Indiens; & s'emporterent jusqu'à prendre les armes contre un chef qu'ils accusoient de rigueur, pour n'avoir pas approuvé leur férocité. Colomb, forcé de céder à leurs ménaces, pour sortir d'une situation désespérée, profita d'un de ces phénomenes de la nature, où l'homme de génie trouve quelquefois des ressources pardonnables à la nécessité.

Le peu qu'il avoit acquis de connoissances astronomiques, l'instruisoit qu'il y auroit bientôt une éclipse de lune. Il fit avertir tous les Caciques voisins de s'assembler pour entendre de lui des choses importantes à leur conservation. Quand il fut au milieu d'eux, après leur avoir reproché la dureté avec laquelle ils le laissoient périr lui & ses compagnons : *Pour vous en punir*, leur dit-il d'un air inspiré, *le Dieu que j'adore va vous frapper de ses plus terribles coups dès ce soir, vous verrez la lune rougir, puis s'obscurcir & vous refuser sa lumiere. Ce ne sera que le prélude de vos malheurs, si vous vous obstinez à me refuser des vivres.*

A peine l'amiral a parlé que ses prophéties s'accomplissent. La désolation est extrême parmi les sauvages. Ils se croient perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce

que le ciel touché de leur repentir appaise sa colere, & que la nature va reprendre son cours. Dès ce moment les subsistances arrivent de tous côtés, & Colomb n'en manqua plus jusqu'à son départ.

Ce fut dom Diegue, fils de cet homme extraordinaire qui fixa les Espagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit passer de Saint Domingue soixante-dix brigands sous la conduite de Jean d'Esquimel. D'autres ne tarderent pas à les suivre. Tous sembloient n'aller dans cette isle délicieuse & paisible que pour s'y gorger de sang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta, que lorsqu'il n'y resta pas un seul habitant pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, simple & bienfaisant. Pour le bonheur de la terre, ses exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même se multiplier dans une isle qui ne fournissoit pas de l'or? Leur cruauté fut sans fruit pour leur avarice; & la terre qu'ils avoient souillée de carnage, sembla se refuser aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y établir. Tous les établissemens élevés sur la cendre des naturels du pays, tomberent à mesure que le travail & le désespoir acheverent d'épuiser le reste des sauvages échappés aux fureurs des premiers conquérans. Celui de Saint Iago de la Vega fut le seul qui se soutint. Les habitans de cette ville plongés dans l'oisiveté qui suit la tyrannie après la dévastation, se contentoient de vivre de quelques plantations dont ils vendoient le superflu aux vaisseaux qui passoient sur leurs côtes. Toute la population de la colonie, concentrée au petit territoire qui nourrissoit cette race inutile de destructeurs, étoit bornée à quinze cens esclaves

commandés par autant de tyrans, lorsque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

Avec eux y entra la discorde. Ils en apportoient les plus funestes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitans que trois mille hommes de cette milice fanatique qui avoit combattu & triomphé sous les drapeaux du parti républicain. Bientôt ils furent joints par une multitude de royalistes qui espéroient trouver en Amérique la consolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'esprit de division qui avoit si long-tems & si cruellement déchiré les deux partis en Europe, les suivit au-delà des mers. D'un côté, l'on triomphoit insolemment de la protection de Cromwel, qu'on avoit élevé sur les débris du trône; de l'autre on se reposoit sur le gouverneur de l'isle, qui forcé de plier sous l'autorité d'un citoyen vainqueur, n'étoit pas au fond de l'ame dans ses intérêts. C'en étoit assez pour renouveller dans le nouveau monde les scenes d'horreur & de sang tant de fois répétées dans l'ancien. Mais Pen & Venables, conquérans de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus sage qui se trouvoit le plus ancien officier. C'étoit un ami des Stuarts. Deux fois Cromwel lui substitua de ses partisans, & deux fois la mort fit replacer Doyley à la tête des affaires.

Les conspirations qu'on tramoit contre lui, furent découvertes & dissipées. Jamais il ne laissa impunies les moindres breches faites à la discipline. La balance fut dans ses mains toujours égale entre la faction que son cœur détestoit & celle qu'il aimoit. L'industrie étoit excitée, encouragée par ses soins, ses conseils & ses exem-

ples. Son désintéressement appuyoit son autorité. Jamais on ne réussit à lui faire accepter des appointemens; content de vivre du produit de ses plantations. Simple & familier dans la vie privée, il étoit dans sa place, intrépide guerrier, commandant ferme & sevère, sage politique. Sa maniere de gouverner fut toute militaire; c'est qu'il avoit à contenir ou à policer une colonie naissante uniquement composée de gens de guerre; à prévenir ou repousser une invasion des Espagnols qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais lorsque Charles II eût été appellé au trône par la nation qui en avoit fait tomber la tête de son pere, il s'établit à la Jamaïque un gouvernement civil modelé comme dans les autres isles sur celui de la métropole. Le commandant représenta le roi; le conseil les pairs; & trois députés de chaque ville avec deux de chaque paroisse composerent les communes. Mais cette assemblée borna ses premiers effors à combiner sans ordre quelques réglemens provisionnels de police, de justice & de finance. Ce ne fut qu'en 1682 que se forma ce corps de loix qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces sages statuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

L'un qui pourvoit à la défense de la patrie, y excite vivement ce même intérêt particulier des citoyens qui pourroit les en détourner. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi sera payé sur le champ par l'état; & aux dépens de tous les sujets, si le fisc n'y suffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaisseau qui aura porté dans la colonie un homme

hors d'état de payer son passage, reçoive une gratification générale de vingt schelings. La gratification particuliere est de sept livres dix schelings pour chaque personne portée d'Angleterre ou d'Ecosse; de six livres pour chaque personne portée d'Irlande; de trois livres dix schelings pour chaque personne portée du continent de l'Amérique; de quarante schelings pour chaque personne portée des autres isles.

La troisieme loi tend à favoriser la culture. Lorsqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ses emprunts, sa plantation est estimée par douze propriétaires qui sont ses pairs. Le créancier est obligé de recevoir ce fonds en paiement du total au prix de l'estimation, quand même elle ne monteroit pas à la valeur de la créance, mais si l'habitation excédoit la dette, il est obligé de rembourser le surplus. Cette jurisprudence qui entraîne à des partialités, répare son injustice par un bien général, en diminuant la rigueur des poursuites du rentier & du marchand contre le cultivateur. Le résultat de cette disposition est à l'avantage des terres & des hommes en général. Le créancier en souffre rarement, parce qu'il est sur ses gardes; & le débiteur en est plus tenu à la vigilance, à la bonne foi, pour trouver des emprunts. C'est alors la confiance qui fait les engagemens, & cette confiance ne se mérite & ne s'entretient que par des vertus.

Avant que de si sages loix eussent assuré la prospérité de la colonie, elle s'étoit déja fait un nom. Quelques aventuriers, autant par haine ou jalousie nationale que par inquiétude d'esprit & besoin de fortune, attaquerent les vaisseaux Espagnols. Ces corsaires furent secondés par les

soldats de Cromwel, qui ne recueillant après sa mort que l'aversion publique attachée à ses succès, chercherent au loin un avancement qu'ils n'espéroient plus en Europe. Ce nombre fut grossi par une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au sang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine & de carnage, écumoient les mers, dévastoient les côtes du nouveau monde. C'étoit à la Jamaïque qu'étoient toujours portées par les nationaux & souvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette isle plus de facilité, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs, soit pour débarquer, soit pour dépenser à leur gré le butin de leurs courses. C'est-là que les prodigalités de la débauche les rejettoient bientôt dans la misere. Cet unique aiguillon de leur cruelle & sanguinaire industrie, les faisoit voler à de nouveaux combats, à de nouvelles proies. Ainsi la colonie profitoit de leurs continuelles vicissitudes de fortune, & s'enrichissoit des vices qui étoient la source & la ruine de leurs trésors.

Quand cette race exterminante fut éteinte par sa meurtriere activité, les fonds qu'elle avoit laissés, & qui n'étoient après tout dérobés qu'à des usurpateurs plus injustes & plus cruels encore, ces fonds devinrent la base d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnerent d'ouvrir un commerce interlope avec les possessions Espagnoles. Cette veine de richesses alla toujours croissant, & sur-tout vers la fin du siecle. Des Portugais avec un capital de trois millions, dont le souverain avoit avancé les deux tiers, s'engagerent en 1696 à fournir aux sujets de la cour de Madrid cinq mille noirs, chacune des cinq

années que devoit durer leur traité. Cette compagnie tira de la Jamaïque un grand nombre de ces esclaves. Dès-lors le colon de cette isle eut des liaisons suivies avec le Mexique & le Pérou, soit par l'entremise des agens Portugais, soit par les capitaines de ses propres vaisseaux employés à la navigation de ce commerce. Mais ces liaisons furent un peu ralenties par la guerre de la succession au trône d'Espagne.

A la paix, le traité de l'Assiento donna des allarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la compagnie du sud chargée de pourvoir de negres les colonies Espagnoles, ne lui fermât entiérement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changerent point les mesures du ministere Anglois. Il avoit sagement prévu que l'activité des Assientistes donneroit une nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope. Ses vues furent si justes, qu'en 1739 l'opinion générale étoit que la Jamaïque avoit retiré des Indes Espagnoles trois cent millions de piastres.

Le commerce prohibé qu'elle y faisoit, étoit simple dans sa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres, que son mat étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni trouver, ni étancher, sans se décharger. Le gouverneur, qu'on rendoit crédule, permettoit que le navire entrât dans le port & s'y réparât. Mais pour se garantir ou se disculper de toute accusation auprès de sa cour, il faisoit mettre le sceau sur la porte du magasin où l'on avoit enfermé les marchandises du vaisseau; tandis qu'il restoit une autre porte non scellée, par où l'on entroit & l'on sortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce

secret. Quand il étoit terminé, l'étranger qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépense qu'il avoit faite; permission toujours accordée, mais avec le faux semblant de grandes difficultés. Cette simagrée étoit nécessaire pour que le commandant ou ses agens pussent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en secret; parce qu'on supposeroit toujours que ce ne pouvoit être autre chose que les marchandises qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainsi se vuidoient & se répandoient les plus grosses cargaisons.

La cour de Madrid se flatta de mettre fin à ce désordre, en défendant l'admission des bâtimens étrangers dans ses ports, sous quelque prétexte que ce pût être. Mais les Jamaïquains appellant la force au secours de l'artifice, s'y firent protéger dans la continuation de ce commerce par leurs vaisseaux de guerre, dont le capitaine recevoit cinq pour cent sur tous les objets de la fraude qu'il autorisoit entre les sujets, contre le traité des couronnes : tant il est inutile aux rois de faire entr'eux des pactes qui ne conviennent pas à l'intérêt réciproque des nations.

Cependant, à cette violation éclatante & manifeste du droit public, en a succédé une plus douce & plus menaçante. Les navires expédiés de la Jamaïque se rendent aux rades de la côte Espagnole les moins fréquentées; mais sur-tout à deux ports également déserts, celui de Brew à cinq milles de Carthagene, & celui de Grout à quatre milles de Porto-Belo. Un homme qui sait la langue du pays est mis promptement à terre, pour avertir les contrées voisines de l'ar-

rivée des vaisseaux. La nouvelle se répand de proche en proche avec la plus grande célérité, jusqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands viennent avec la même diligence, & la traite commence, mais avec des précautions dont l'expérience a dicté la nécessité. L'équipage du bâtiment est divisé en trois parties. Pendant que l'une accueille les acheteurs avec politesse, les régale, & veille d'un œil attentif sur le penchant & l'adresse qu'ils ont pour le vol; l'autre est occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or & l'argent des Espagnols en échange des esclaves, du vif-argent, des soieries & d'autres marchandises qui leur sont livrées. En même-tems, la troisieme division retranchée en armes sur le tillac, pourvoit à la sûreté du navire & de tout l'équipage, ayant soin de ne pas laisser entrer plus de monde à la fois qu'elle n'en peut contenir dans l'ordre.

Lorsque les opérations sont terminées, l'Anglois regagne son isle avec ses fonds qu'il a communément doublé, & l'Espagnol sa demeure avec ses emplettes, dont il espére retirer un semblable & même un plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évite les grandes routes, & marche dans des chemins détournés, avec les negres qu'il vient d'acheter & qu'il a chargés de marchandises distribuées en paquets d'une forme & d'un poids faciles à porter.

Cette maniere de négocier prospéroit depuis long-tems au grand avantage des colonies des deux nations, lorsque la substitution des vaisseaux de registre aux Galions ralentit, comme l'Espagne se le proposoit, la marche de ce commerce. Il diminua par degrés, & dans les derniers tems, il étoit réduit annuellement à trois

cens mille piastres. Le ministere de Londres voulant le ranimer ou en recouvrer le profit, a imaginé en 1766 que le meilleur expédient pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Aussi-tôt les bâtimens Espagnols du nouveau monde y sont arrivés de tous les côtés, pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloises. Dans l'année qui précéda cet arrangement, les exportations de la Grande Bretagne pour cette isle, n'avoient pas passé 415624 livres sterlings. Mais ce nouveau débouché ne peut que les augmenter considérablement. La franchise & la liberté dans le commerce, sont deux grands appas pour l'étranger, deux sources d'opulence pour la nation qui ouvre ses ports.

Sans la restriction qui écarte toutes les productions de la même nature que celles de la Jamaïque, on peut présumer que les denrées de Saint Domingue auroient pris la même route que celles du Mexique & du Pérou. Comment un gouvernement qui cherche à attirer dans un de ses entrepôts les productions Françoises des isles du vent, refuse-t-il l'entrée à celles d'une isle sous le vent? Peut-être a-t-il craint que ses sujets ne tirassent d'un rival assez heureux pour vendre impunément tout à meilleur marché, les marchandises qui devoient entretenir leur commerce avec les colonies Espagnoles.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'Anglois ne s'est pas tellement reposé sur l'empressement des Espagnols à venir dans ses ports, qu'il n'ait cherché encore d'autres voies pour étendre ses liaisons avec eux. Les négocians de la Jamaïque avoient formé autrefois des comptoirs

dans la baye de Honduras, ſur la riviere Noire, tout près des Moſquites. Des raiſons qui ne ſont pas venues juſqu'à nous les leur avoient fait abandonner. Ils les ont rétablis au commencement de 1766, eſpérant approviſionner par-là les provinces intérieures du Mexique, & ſi ce qu'on publie eſt vrai, le ſuccès ſurpaſſe de beaucoup leurs eſpérances.

Cependant ce commerce frauduleux & précaire eſt peu de choſe au prix des richeſſes immenſes que la Jamaïque a retirées de ſes cultures. La premiere à laquelle on ſe livra, fut celle du cacao, qu'on y avoit trouvé bien établie par les Eſpagnols. Elle proſpéra tant que durerent les plantations de ce peuple qui en faiſoit ſa principale nourriture & ſon négoce unique. On s'apperçut qu'elles commençoient à décheoir; & on les renouvella. Mais ſoit défaut de ſoins ou d'intelligence de la part des nouveaux colons, leurs arbres ne réuſſirent pas. On ſe dégoûta de cette culture, & on y ſubſtitua celle de l'indigo.

Cette production prenoit des accroiſſemens conſidérables, lorſque le parlement chargea d'un droit de trois ſchelings ſix deniers la livre d'indigo, qui ſe vendoit dix ſchelings. Si la taxe étoit alors viſiblement trop forte, elle devint inſoutenable, lorſque la concurrence des François eut fait baiſſer la marchandiſe au prix de quatre ſchelings la livre. Alors tomberent les indigoteries dans toutes les iſles Angloiſes, & plus rapidement qu'ailleurs à la Jamaïque. Le gouvernement a travaillé dans les derniers tems, à regagner ce qu'il avoit perdu. Non content de lever les fardeaux dont il avoit affaiſſé cette branche d'induſtrie, il l'a étayée par un encouragement de ſix deniers pour chaque livre d'indigo

que produiroient ses établissemens. Cette générosité tardive n'a enfanté que des abus. Pour obtenir la gratification, les Jamaïquains tirent de Saint Domingue cette teinture, qu'ils introduisent dans la Grande Bretagne, comme sortant de leurs plantations. Ce trafic frauduleux peut s'élever annuellement à cent mille livres sterlings.

On ne peut pas regarder comme entiérement perdue la dépense que fait à cette occasion le gouvernement, puisque la nation en profite. Mais elle entretient cette méfiance, & l'on peut dire cette friponnerie que l'esprit de finance a fait naître dans la plupart de nos gouvernemens entre l'état & les sujets. Depuis que le prince n'a cessé d'imaginer des moyens pour surprendre de l'argent, le peuple cherche des ruses pour se soustraire à l'injustice des taxes, ou pour excroquer l'argent du prince. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans la dépense, de bornes dans l'imposition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement; il n'y a plus eu de scrupules sur la violation des loix pécuniaires, de bonne foi dans le payement des impôts, de franchise dans les engagemens du citoyen avec le gouvernement. Oppression d'un côté, pillage de l'autre; la finance poursuit le commerce; & le commerce élude ou trompe la finance. Le fisc imrançonne le cultivateur, & le cultivateur en impose au fisc par des fausses déclarations. On tourmente le colon par des impôts, des corvées, des milices; & le colon rejette ce triple fardeau, quand il le peut avec éclat & avec violence; quand il est trop foible, avec des cris & des plaintes. Si l'Angleterre ne fournit pas tous ces exemples de la mauvaise administration introduite par l'esprit de finance, l'Europe ne man-

que point d'états qui ne rendent ce tableau que trop fidele.

La culture de l'indigo n'étoit pas encore abandonnée à la Jamaïque, lorſqu'on y entreprit celle du coton. On trouve dans les iſles de l'Amérique des cotonniers de différentes grandeurs qui s'élevent & qui croiſſent ſans ſoins, ſur-tout dans les lieux bas & marécageux. Leur toiſon eſt d'un rouge plus ou moins pâle, très-fine, mais ſi courte qu'on ne ſauroit la filer. On ne la porte pas en Europe, quoiqu'elle put y être utilement employée dans les fabriques de chapeaux. Le peu qu'on daigne en ramaſſer, ſert dans les pays même, à faire des matelats & des oreillers.

L'arbriſſeau qui fournit le coton à nos manufactures, demande un ſol ſec & pierreux. Il préfere celui qui eſt déja familiariſé par la culture. Ce n'eſt pas que la plante ne paroiſſe mieux proſpérer dans un terrein neuf que dans un ſol uſé; mais en y pouſſant plus de bois, elle y donne moins de fruit.

L'expoſition du Levant eſt celle qui lui convient le mieux. C'eſt en mars, c'eſt en avril, & dans les premieres pluies du printems qu'en commence la culture. On fait des trous à ſept ou huit pieds de diſtance les uns des autres, & l'on y jette un nombre indéterminé de graines. Lorſqu'elles ſont levées à la hauteur de cinq ou ſix pouces, toutes les tiges ſont arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuſes. Celles-ci ſont étêtées deux fois avant la fin d'août. Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il n'y a que le bois pouſſé après la derniere taille qui porte du fruit; & que ſi on laiſſoit monter l'arbuſte au-deſſus de quatre pieds, la récolte ſeroit moins aiſée, ſans être plus abondante. On ſuit toujours

toujours la même méthode durant trois ans que le cotonnier peut durer si l'on n'a pas les moyens de le renouveller plus souvent avec un avantage qui compense ce soin.

Pour qu'il puisse prospérer, on doit porter une attention très-suivie à arracher les mauvaises herbes qui naissent autour de cet arbre utile. Les pluies fréquentes lui conviennent, mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut sur-tout que les mois de mars & d'avril, tems où se fait la récolte, soient bien secs, pour que le coton ne soit pas taché & rougi.

C'est neuf ou dix mois, après avoir été planté, que le cotonnier offre son produit. Il se forme à l'extrêmité de ses branches une fleur dont le pistil se change en une coque de la grosseur d'un œuf de pigeon qui s'ouvre & se partage en trois, lorsque le coton qu'elle renferme est mûr.

La récolte faite, il faut séparer de la toison la graine que la nature y a mêlée. Cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin à coton. C'est une machine composée de deux baguettes de bois dur qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, & des cannelures de deux lignes de profondeur. On les assujettit par les deux bouts, & il n'y a de distance entr'elles que celle qui est nécessaire pour passer la graine. A un des bouts est une espece de petite meule qui mise en mouvement avec le pied, fait tourner les deux baguettes en deux sens contraires. Elles prennent le coton qui leur est présenté, & en font sortir par l'impulsion qu'elles ont reçue la graine qu'il renferme.

Tandis que la culture du coton languissoit dans les isles Angloises, elle fleurissoit de plus en plus à la Jamaïque. Mais on peut prédire qu'elle y

baissera. Le parlement, c'est-à-dire la nation qui connoit & qui administre elle-même ses revenus, voyant que le coton de ses colonies ne suffisoit pas pour occuper ses manufactures, a supprimé en 1766 les droits imposés jusqu'alors sur les cotons étrangers. Une liberté dont l'effet doit être d'augmenter l'importation d'une matiere premiere & d'en diminuer le prix, est digne des plus grands éloges. Peut-être une administration prévoyante auroit-elle dû faire un pas de plus, en accordant une gratification passagere aux cotons qui viennent des possessions nationales, afin d'obvier au découragement que le bas prix & la concurrence de l'étranger peuvent faire naître. Mais si l'Angleterre doit craindre le dépérissement d'une culture importante à ses manufactures, elle n'a pas les mêmes inquiétudes pour celle du gingembre.

Cette plante qui ne s'éleve jamais plus de deux pieds, est assez touffue. Elle a des feuilles semblables en tout à celles des roseaux, excepté qu'elles sont plus petites. Elle se renouvelle par un de ses rejettons qu'on met vers la fin des pluies à deux ou trois doigts sous terre, & qui pousse au bout de huit jours. Lorsque ses feuilles ont jauni & qu'elles sont fanées, le gingembre est mûr; on l'arrache, & on l'expose à l'air ou au vent pour le faire sécher. Ses racines, qu'on recherche uniquement, sont plattes, larges, de différentes figures, mais en général approchantes de la patte d'oie. Leur substance est compacte, pesante, blanche, ferme, de la consistance du navet.

La culture du gingembre est facile & peu dispendieuse. Un homme isolé peut l'entreprendre seul. Sa racine a le double avantage de res-

ter plusieurs années dans la terre, sans s'y pourrir; & d'être gardée tant qu'on veut après avoir été cueillie, sans que sa qualité puisse en être altérée. Mais si le gingembre ne demande pas beaucoup de soins, il dépense infiniment de sucs : la terre où cette plante a fourni trois ou quatre récoltes, en est tellement épuisée de sels, que rien n'y peut prospérer.

Lorsque les Européens arriverent aux Antilles, les Caraïbes faisoient usage du gingembre; mais leur consommation en ce genre, comme dans tous les autres, étoit si bornée, que la nature brute leur en donnoit assez, sans le secours de la culture. Les conquérans prirent, malgré la chaleur du climat, une espece de passion pour cette épicerie naturellement fort chaude. Ils en mangeoient le matin pour aiguiser leur appétit. Ils en servoient à table confit de plusieurs façons. Ils en usoient après le repas pour faciliter la digestion. C'étoit dans la navigation leur antidote contre le scorbut. On adopta dans l'ancien monde le goût du nouveau; & le gingembre fut mêlé partout, communément avec le poivre qui étoit alors fort cher. Cette production orientale baissa graduellement de prix; & le gingembre passa peu à peu de mode. Après avoir eu une valeur assez considérable, il tomba vers la fin du dernier siecle à dix frans le cent. Bientôt on n'en voulut plus; & la culture en fut à peu près généralement abandonnée, si ce n'est à la Jamaïque.

A compter depuis les treize dernieres années, on trouve que cette isle en a fourni par an une exportation de 649875 livres pesant. La plus grande partie a trouvé sa consommation dans les possessions Britanniques. Le reste a été vendu dans le nord à un prix qui ne sauroit tenter les co-

lonies où le terrein n'est pas, comme à la Jamaïque, commun & peu précieux.

Outre le gingembre, cette isle fournit à l'Europe une assez grande quantité de piment. Il y en a de plusieurs especes, plus ou moins fortes, plus ou moins piquantes. L'arbre qui produit l'espece de piment, connu sous le nom de poivre de la Jamaïque, croît ordinairement sur les montagnes, & s'éleve à plus de trente pieds. Il est très-droit, d'une grosseur médiocre, & couvert d'une écorce grisâtre, unie & luisante. Ses feuilles ressemblent en tout à celles du laurier. A l'extrêmité de ses branches naissent des fleurs auxquelles succédent des grappes un peu plus grosses que celles de genievre. On les cueille vertes, & on les met sécher au soleil. Elles brunissent & prennent une odeur d'épicerie qui fait qu'en Angleterre le piment s'appelle *allspice*. L'usage en est excellent pour fortifier les estomacs froids & sujets aux crudités, mais il faut laisser à l'Asie la culture des épiceries, & cultiver le sucre en Amérique.

L'art de le cultiver ne commença à être connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitans de la Barbade. L'un d'entr'eux avoit tout ce qu'exige la sorte de création qui dépend des hommes. C'étoit Thomas Moddifort. Ses capitaux, son activité, son intelligence le mirent en état de défricher un terrein immense, & l'éleverent avec le tems au gouvernement de la colonie. Cependant le spectacle de sa fortune & ses vives sollicitations, ne pouvoient engager aux travaux de la culture, des hommes nourris la plupart dans l'oisiveté des armes. Douze cens malheureux arrivés en 1670 de Surinam qu'on venoit de céder aux Hollandois, se montrerent

plus dociles à ses leçons. Le besoin leur donna du courage, & leur exemple inspira l'émulation. Ces germes furent heureusement nourris par l'abondance d'argent que les succès continuels des flibustiers faisoient entrer chaque jour à la Jamaïque. Une grande partie en fut employée à la construction des édifices, à l'achat des esclaves, des ustensiles, de tous les meubles nécessaires aux habitations naissantes. Tout changea de face. Bientôt, il sortit de la Jamaïque une grande quantité de sucre, & d'un sucre supérieur à celui des autres isles Angloises. Sa culture n'a jamais diminué, non pas même lorsqu'on lui a associé celle du caffé.

Ce précieux arbrisseau, tiré des Indes orientales, enrichissoit les établissemens Hollandois & François de l'Amérique, avant que les isles Angloises songeassent à se l'approprier. Encore n'y a-t-il que la Jamaïque qui l'ait adopté; mais elle suffira pour en fournir dans peu de tems tout ce que l'empire Britannique en peut consommer. La métropole l'a encouragée à ce degré de culture, quand elle a reglé que les caffés de l'étranger payeroient en entrant dans ses domaines six sols sterlings par quintal de plus que le caffé provenant du cru de ses colonies.

Les commissaires des plantations disoient en 1734 à la chambre des pairs que les productions de la Jamaïque importées l'année précédente en Angleterre, ne montoient qu'à cinq cent trente-neuf mille quatre cens quatre-vingt-dix-neuf livres dix-huit schelings trois deniers & demi. Leur valeur s'éleve actuellement à six cens quatre-vingt mille livres. Ce revenu est formé par vingt-cinq mille barriques de sucre, par deux mille sacs de coton, par trois millions pesant de

caffé, par des cuirs, du gingembre, des bois de teintures & d'autres objets moins importans. C'est le fruit des travaux de vingt mille blancs & de quatre-vingt dix mille noirs, réunis dans un petit nombre de villes, ou répandus sur dix-neuf paroisses. L'administration & la dépense annuelles de la colonie coûtent cent mille livres, & dans quelques circonstances beaucoup davantage. Tout son capital, en terres, en esclaves, en maisons, en toute espece de mobilier, a été estimé vingt-deux millions sterlings. Mais croira-t-on que peu de ces richesses appartiennent aux propriétaires des habitations. Quelques malheurs, un luxe immodéré, la facilité des crédits, leur ont fait contracter des dettes prodigieuses envers les négocians établis dans l'isle, & sur-tout envers les Juifs. Puisse ce peuple, d'abord esclave, puis conquérant, & ensuite esclave ou fugitif depuis vingt siecles, posséder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelqu'autre isle riche de l'Amérique ! Puisse-t-il y rassembler tous ses enfans, & les élever en paix dans la culture & le commerce, à l'abri du fanatisme qui le rendit odieux à la terre, & de la persécution qui lui fit payer cher les erreurs de son culte ! Que les Juifs vivent enfin heureux, libres & tranquilles dans un coin du monde, puisqu'ils sont nos freres par les liens de l'humanité, & nos peres par les dogmes de la religion !

Les colons de la Jamaïque ont engagé, pour ainsi dire, par l'immensité des créances qu'on a sur eux, les deux tiers de leurs biens fonds, si l'on s'en rapporte à des observateurs qui connoissent l'état de leurs affaires. Ce désordre croîtra toujours, à moins qu'il ne soit arrêté par une augmentation rapide & considérable dans les cul-

tures. Mais ce succès est-il possible? Est-il vraisemblable? C'est ce qu'il est intéressant d'examiner

Ceux qui donnent le moins d'étendue à la Jamaïque, lui accordent quatre millions d'acres, chacun de sept cent vingt pieds de roi de long, sur soixante-douze de large. On a prétendu que le tiers de ce grand espace étoit habité & cultivé. L'état actuel de la population & de la culture quoique plus florissant que jamais, dément cette assertion. Tout l'intérieur du pays est un désert en friche. Il n'y a des habitations que sur les côtes qui ne sont pas même entiérement exploitées. La plupart des planteurs y possedent un terrein immense, dont à peine le quart est mis en valeur. Deux cens mille acres au plus absorbent tous les soins.

Quand on considere que la Jamaïque est occupée depuis long-tems par un peuple actif & éclairé; que la guerre de piraterie & le commerce de contrebande y ont versé dans tous les tems des trésors immenses; qu'elle n'a jamais manqué d'aucun moyen de culture; que depuis très-long-tems on y a recours aux engrais; que les rades & les ports y sont prodigieusement multipliés pour l'exportation; que sa métropole & l'Europe entiere ont ouvert leur sein à ses productions; que malgré tant d'avantage, l'acre ne s'y est jamais vendu que dix à quinze livres, tandis que dans les autres isles, il se vendoit depuis trente jusqu'à cent. Quand on pese mûrement toutes ces considérations, on ne peut guere s'empêcher de penser que le sol de la Jamaïque doit être assez généralement mauvais ou fort médiocre.

Les bords de la mer qui par la commodité du

transport, semblent exiger de préférence la culture du sucre, doivent avoir à peu près reçu tous les soins, toute la fertilité dont ils étoient susceptibles. La fraîcheur excessive & continuelle des montagnes seroit trop nuisible à toutes les productions, trop destructive des esclaves qui s'en occuperoient, pour qu'on puisse y entreprendre des travaux utiles. L'espace qui est entre les montagnes & les côtes, est souvent d'une extrême aridité; mais il s'y trouve aussi par intervalles des vallées, des côteaux, des plaines, où tout atteste que les Indiens plantoient leurs mays, que les Espagnols élevoient de nombreux troupeaux. On peut présumer que ces terreins bien distribués donneroient avec abondance du coton, du caffé, du cacao, de l'indigo; productions qui jusqu'à présent n'ont pas assez attiré l'attention des Anglois. Mais ces richesses ne suffisent plus pour élever une colonie au plus grand éclat. Il n'y a que le sucre qui rende aujourd'hui les isles de l'Amérique florissantes.

Quoique cette production soit exploitée dans tout le contour de la Jamaïque, elle l'est plus particulierement à la côte méridionale, où l'Espagnol s'étoit réduit, & où ses vainqueurs se multiplierent plus qu'ailleurs. Ils y furent attirés par une rade sûre, commode & qui pourroit contenir mille vaisseaux de guerre. Cet avantage inappréciable y fit jetter les fondemens de la ville de Port-Royal, qui, quoiqu'élevée sur un terrein sabloneux, où la nature refusoit toutes les choses nécessaires à la vie, même jusqu'à l'eau douce, devint en moins de trente ans, une cité célebre. Elle dut cet éclat à une circulation rapide & continuelle d'affaires, formée par les denrées de l'isle, par les prises des flibustiers, par le com-

merce interlope qu'on avoit ouvert avec le continent. Il y avoit peu d'entrepôts dans le monde, où la soif des richesses & des plaisirs eut réuni plus d'opulence & de corruption.

Tout-à-coup la nature parut s'indigner de ce spectacle. Le ciel d'un azur clair & serein, devint sombre & rougeâtre. Un bruit sourd se répandit sous terre, des montagnes dans la plaine. Les rochers se fendirent. Des côteaux se rapprocherent à travers de grands intervalles. Des lacs infects s'éleverent à la place des montagnes englouties. Des plantations entieres furent transportées à plusieurs milles de leur situation ancienne. Il se fit d'énormes ouvertures, d'où sortoient de grosses colonnes d'eau, qui corrompoient l'air. Plusieurs habitations disparurent dans les gouffres de la terre, ou tomberent renversées sur leurs fondemens. La mer fut bientôt couverte d'arbres que la terre y jetta, que les vents y porterent. Treize mille hommes trouverent la mort dans ce tombeau de l'isle entiere; trois mille périrent de la contagion qui suivit ce fléau. Depuis cette époque du 7 juin 1692, la nature, dit-on, est moins belle à la Jamaïque, le ciel moins pur, le sol moins fertile. Les montagnes n'ont pas la même élevation, l'isle est plus basse qu'autrefois. On assure que la plupart des pluies demandent des cordes moins longues de deux ou trois pieds qu'avant ce phénomene, qui apprit dès-lors aux Européens à ne pas se reposer sur la conquête d'un monde qui chancelle sous leurs pieds, qui semble se dérober à leurs avides mains.

Dans ce désordre général, Port-Royal fut détruit & submergé; tous les vaisseaux qui étoient dans la rade furent fracassés ou jettés au loin

dans les terres. Cette ville offroit trop de reſſources par ſa poſition pour être abandonnée. A peine le calme de la nature ſe fut inſinué dans les eſprits, qu'on la releva ſur ſes débris. Un nouvel ouragan renverſe ſes murs renaiſſans. Port-Royal, comme Jeruſalem, ne peut être réédifié. La terre ne le laiſſe creuſer que pour l'engloutir. Par une ſingularité qui confond tous les efforts & les raiſonnemens de l'homme, les ſeules maiſons qui ſubſiſtent après ce bouleverſement, reſtent bâties ſur une petite langue qui s'avance pluſieurs milles dans la mer. Ainſi la terre ferme rejette de ſon ſein des édifices auxquels l'inconſtance de l'océan offre pour ainſi dire une baſe ſolide. Ce peu de bâtimens expoſés à l'invaſion, ſont défendus par une des meilleures fortereſſes de l'Amérique.

Les habitans de Port Royal découragés par des calamités répétées, ſe refugierent à Kingſton, ſitué ſur la même baye. Bientôt leur induſtrie & leur activité firent de ce bourg une ville agréable & floriſſante. Elle eſt devenue le centre de toutes les affaires. Si elles n'y ſont pas auſſi vives, qu'elles le furent autrefois à Port Royal, c'eſt parce que les liaiſons extérieures de la colonie ne ſont plus les mêmes. Le nouvel entrepôt étoit trop ouvert, pour garantir les négocians de toute inquiétude. Ce n'eſt que depuis peu d'années qu'on l'a entouré d'ouvrages qui le mettent à l'abri des inſultes.

Cependant Kingſton, malgré ſes progrès, ne devint pas la capitale de l'iſle. Ce titre reſta à Saint-Iago de la Vega, que les Anglois ont appellé Spaniſh-town, ou ville Eſpagnole. Elle eſt ſituée à quelques lieues de la mer ſur la riviere Cobre, qui, ſans être navigable, eſt la plus belle du pays. C'eſt-

là qu'étoit le siege de l'assemblée générale, du commandant, des tribunaux. Les principaux officiers, les plus riches colons y faisoient leur demeure. Ce concours y rendoit la société plus douce, les plaisirs plus vifs, les commodités plus nombreuses, & le luxe plus considérable.

Tel étoit l'état des choses, lorsque l'amiral Knowles en 1756, jugea qu'il convenoit au bien de la colonie, que le gouvernement fût placé dans le centre des affaires. Ses vues furent adoptées par le corps législatif de l'isle, qui décida qu'à l'avenir tous les ressorts & les pouvoirs de l'administration seroient réunis à Kingston. Des haines personnelles contre l'auteur du projet; la dureté des mesures qu'il employoit à l'exécution; l'attachement qu'on prend pour les lieux comme pour les choses même; une foule d'intérêts particuliers que le changement ne pouvoit manquer de blesser : toutes ces causes inspirerent à beaucoup de gens un éloignement invincible pour un plan qui pouvoit bien avoir quelques inconvéniens; mais qui étoit appuyé sur des raisons décisives, & qui présentoit de grands avantages. De leur côté, ceux qui avoient fait prévaloir le nouveau systême, le soutinrent avec une fierté dédaigneuse. Du choc de ces sentimens opposés, il s'éleva deux partis, dont l'animosité qui fut d'abord extrême, ne fait que s'accroître. C'en est assez de ce foyer de division, pour causer dans la colonie un embrasement général. Mais elle a bien plus à craindre encore des ennemis féroces qui la menacent continuellement au centre de l'isle.

Lorsque les Espagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laisserent un assez grand nombre de negres & de mu-

lâtres qui las de leur esclavage, prirent la
lution de sauver dans les montagnes une lib
que sembloit leur offrir la fuite de leurs ty
vaincus. Après avoir établi des réglemens qu
voient assurer leur union, ils planterent du
& du cacao dans les lieux les plus inacces
de leur retraite. Mais l'impossibilité de sub
jusqu'au tems de leur récolte, les força de
cendre dans la plaine, pour y chercher de
vres. Le conquérant souffrit ce pillage d'a
plus impatiemment, qu'il n'avoit rien à pe
& déclara la guerre la plus vive à ces ravis
Plusieurs furent massacrés. Le plus grand
bre se soumit. Cinquante ou soixante seule
trouverent encore des rochers, pour y viv
mourir libres.

La politique qui a des yeux & point
trailles, vouloit qu'on achevât d'extermin
de réduire cette poignée de fugitifs échappé
chaîne ou au carnage. Mais les troupes qui
soient, ou s'épuisoient de fatigue, ne goût
pas un systême de destruction qui devoit
coûter encore du sang. On y renonça da
crainte de les soulever. Cette condescendan
des suites funestes. Les esclaves que l'horreu
travail, ou la peur des châtimens, jettoit
le désespoir, ne tarderent pas à chercher un
dans les bois où ils étoient sûrs de trouve
compagnons prêts à les assister. Le nomb
fugitifs augmenta tous les jours. On les vit
tôt déserter par essaims, après avoir ma
leurs maîtres, & dépouillé les habitations
livroient aux flammes. Inutilement on emp
contre eux des partisans actifs auxquels on
noit quarante livres sterlings pour chaqu
massacré dont ils présenteroient la tête. Ce

gueur ne changea rien ; & la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rebelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690 ; ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin se croyant assez forts, même pour attaquer, on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations Angloises, où ils firent des dégâts horribles. Envain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes ; envain pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance avec des corps-de-garde. Malgré ces frais, ces précautions, les ravages recommencerent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la racine du mal, résolurent en 1735 d'employer toutes les forces de la colonie à détruire un ennemi justement implacable.

Aussi-tôt, les loix militaires prennent la place de toute administration civile. Tous les colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement ; on marche aux rebelles par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de Nauny que les noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les montagnes bleues. Avec du canon on réussit à réduire une place construite sans regles, défendue sans artillerie. Mais les autres entreprises n'ont qu'un succès équivoque, ou balancé par des pertes. Les esclaves plus glorieux d'un triomphe qu'abattus de dix revers, s'enorgueillissent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils sont battus, ce n'est pas sans vengeance. Leur sang brule de couler & de se confondre avec celui de leurs barbares maîtres. Ils s'enfoncent à travers l'épée

de l'Européen pour lui plonger un poignard dans le cœur ; & le ciel applaudit peut-être à ces momens de carnage où sa justice s'exerce. Les réfugiés forcés de plier devant le nombre ou l'adresse, se retranchent dans des lieux inaccessibles, & s'y dispersent en petites troupes, résolus de n'en plus sortir, & bien assurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courses, on abandonne enfin le projet de les soumettre.

Ainsi l'emportera tôt ou tard, contre des armées nombreuses, aguerries, & même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug ; s'il joint à l'horreur d'être asservi la résolution de mourir ; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples que d'augmenter celui des esclaves. Qu'il cede la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux ; qu'il se retire au cœur des montagnes, sans bagage, sans toit, sans provisions : la nature saura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y reste, s'il le faut, des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oisiveté, la débauche aient dévoré ou consumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à espérer, ni gloire à recueillir. Qu'il descende quelquefois avec les torrens, pour surprendre l'ennemi dans ses tentes, & ravager ses lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand & d'assassin que lui prodiguera sans honte une grande nation assez lâche pour aiguiser contre une poignée d'hommes chasseurs des armes qui n'ont su que plier. O infamie!

Telle fut la conduite des negres avec les Anglois. Ceux-ci rebutés de courses & d'armemens

inutiles tomberent dans un découragement univerſel. Les plus pauvres d'entr'eux n'oſerent accepter les terreins que le gouvernement leur offroit au voiſinage des montagnes. Les établiſſemens plus éloignés de ces redoutables eſclaves, furent négligés ou même abandonnés. Pluſieurs endroits de l'iſle qui par leur aſpect annonçoient le plus de fécondité, reſterent dans leur état inculte ; les bois & les brouſſailles vives dont la nature les avoit hériſſés, devinrent l'effroi des colons, en ſervant d'aſyle aux rebelles qui s'étoient aguerris.

Dans cette ſituation, Trelaunay fut chargé de l'adminiſtration de la colonie. Ce gouverneur ſage & ſans doute humain, ne tarda pas à ſentir que des hommes, qui depuis près d'un ſiecle vivoient de fruits ſauvages, nus, expoſés à toutes les injures de l'air ; qui toujours aux priſes avec un aſſaillant plus fort & mieux armé, ne ceſſoient de combattre pour la défenſe de leur liberté, ne ſeroient jamais réduits, ni par les voies baſſes de la cruauté, ni par la force ouverte. Il eut donc recours à des ouvertures pacifiques. On leur offrit, non-ſeulement des terres à cultiver en propriété ; mais la liberté, mais l'indépendance. On conſentit qu'ils en jouiſſent ſous des chefs, qui choiſis par eux-mêmes, recevroient cependant leur commiſſion du gouverneur de l'iſle, & ne pourroient agir que d'après ſa direction. Ce plan inoui juſqu'alors pour des negres, fut accepté. Le traité ſe conclut en 1738 avec une joie réciproque. Il ſembloit promettre une tranquillité inaltérable ; mais il s'y étoit mêlé un germe de trouble & de rupture.

Tandis que Trelaunay faiſoit cet accommodement au nom de la couronne, l'aſſemblée géné-

rale de la colonie avoit propoſé ſon arrangement particulier aux negres indépendans. C'étoit qu'ils s'obligeaſſent à ne plus donner de retraite aux eſclaves fugitifs, à condition qu'on leur payeroit une ſomme fixe pour chacun de ſes déſerteurs qu'ils dénonceroient ou rameneroient eux-mêmes à la colonie. Cette ſtipulation contraire à l'humanité n'a pas été ſans doute religieuſement obſervée. On s'eſt accuſé mutuellement d'infidélité. Les negres mal payés dans ce pacte honteux, ont recommencé pluſieurs fois leurs ravages.

Soit que leur exemple eut inſpiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eut ſoulevé la haine, les negres eſclaves réſolurent d'être libres auſſi. Pendant que la guerre d'Europe embraſoit l'Amérique, ces malheureux convinrent en 1760, de prendre tous les armes le même jour, de maſſacrer leurs tyrans, & de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conſpirateurs mirent avant le tems le feu aux habitations, en poignarderent les maîtres ; & ne ſe voyant pas en état de réſiſter à toutes les forces de l'iſle que leur entrepriſe prématutée avoit réunies en un moment, ils ſe réfugierent dans les montagnes. De cet aſyle impénétrable, ils ne ceſſerent de faire des ſorties meurtrieres & deſtructives. Les Anglois, dans leur déſeſpoir, furent réduits à rechercher à prix d'argent le ſecours des negres ſauvages dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le ſceau d'un traité. On leur promit une ſomme fixée pour la tête de chaque eſclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté

berté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le sang de leurs freres : ils les poursuivirent, ils en tuerent un grand nombre par surprise. Enfin les conjurés affoiblis & trahis par leur propre race, resterent long-tems dans le silence & l'inaction.

On croyoit le feu de la conspiration éteint sans réserve, lorsque les révoltés accrus par le renfort des déserteurs qui s'étoient échappés de diverses plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots ; tout se réunit contre des esclaves. On les combattit ; on les vainquit en plusieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reste se dispersa dans les bois & dans les rochers. Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conspiration, furent attachés vivans à des gibets où ils périrent lentement, exposés & consumés au soleil ardent de la zone torride, supplice plus cuisant, plus affreux que celui du bucher. Cependant leurs tyrans savouroient avec avidité les tourmens de ces misérables, dont l'unique crime étoit d'avoir voulu recouvrer par la vengeance des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulevemens. Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit ; s'il ose aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une

amende de dix livres sterlings. C'est ainsi que les Anglois, ce peuple si jaloux de sa liberté, se joue de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce & l'esclavage des negres, ont dû conduire les usurpateurs de l'Amérique. Tels sont les progrès de l'injustice & de la violence. Pour conquérir le nouveau monde, il a fallu sans doute en égorger les habitans. Pour les remplacer, il falloit acheter des negres seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinoit à la culture sans propriété, il a fallu les prendre par force & les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes, on provoque la dureté de la servitude, il faut des supplices, des châtimens, des loix atroces contre des hommes qu'elles ont rendu féroces.

Mais enfin la cruauté même a son terme dans sa nature destructive. Un moment suffit; une descente heureuse à la Jamaïque y peut faire couler des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppresseurs. Le François ne songeant qu'à nuire à son ennemi, sans prévoir que la révolte des negres dans une colonie les peut soulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois placé entre deux feux perdra sa force, son courage, & laissera la Jamaïque en proie à des esclaves & à des conquérans qui se la disputeront par des nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injustice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne se rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime; le sang produit le sang; & la terre demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misere & de deuil, où les géné-

rations viennent successivement se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & se renverser dans la poussiere.

Ce seroit pourtant une perte funeste à l'Angleterre que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette isle à l'entrée du golfe du Mexique, & l'a comme rendue la clef de ce riche pays. Les vaisseaux qui vont de Carthagene à la Havane sont forcés de passer sur ses côtes. Elle est plus à portée qu'aucune autre isle des différentes échelles du continent. La multitude & l'excellence de ses rades lui donnent la facilité de lancer des vaisseaux de guerre, de tous les points de sa circonférence. Tant d'avantages sont achetés par des inconvéniens.

Si l'on arrive aisément à la Jamaïque par les vents alisés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'est pas aussi facile d'en sortir, soit qu'on prenne le détroit de Bahama, soit qu'on se détermine pour le passage sous le vent.

La premiere de ces deux routes à toute la faveur du vent, durant deux cens lieues; mais dès qu'on a doublé le cap Saint Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arriere: ainsi l'on perd plus de tems qu'on n'en avoit gagné, avec le risque d'être enlevé par les gardes-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courans portent avec une extrême violence. L'Elisabeth, vaisseau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorsqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi: c'étoit dans le feu de la guerre. " Je viens, dit „ le capitaine Edward au gouverneur de la place, „ je viens vous livrer mon navire, mes mate- „ lots, mes soldats & moi-même; je ne vous

„ demande que la vie pour mon équipage. Je
„ ne commettrai point, dit le commandant Espa-
„ gnol, une action déshonorante. Si nous vous
„ avions pris dans le combat, en pleine mer ou
„ sur nos côtes, votre vaisseau seroit à nous, &
„ vous seriez nos prisonniers. Mais battus par
„ la tempête, & poussés dans ce port par la crainte
„ du naufrage, j'oublie & je dois oublier que
„ ma nation est en guerre avec la vôtre. Vous êtes
„ des hommes & nous le sommes aussi : vous
„ êtes malheureux, nous vous devons de la pi-
„ tié. Déchargez donc avec assurance, & radou-
„ bez votre vaisseau. Trafiquez, s'il le faut, dans
„ ce port pour les frais que vous devez payer.
„ Vous partirez ensuite, & vous aurez un passe-
„ port jusqu'au-delà des Bermudes. Si vous êtes
„ pris après ce terme, le droit de la guerre vous
„ aura mis dans nos mains; mais en ce moment,
„ je ne vois dans des Anglois que des étrangers
„ pour qui l'humanité reclame du secours. „ C'est-là qu'on reconnoît la générosité Espagnole. Quand on a le bonheur d'avoir de tels ennemis, devroit-on être jamais en guerre avec eux?

La seconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite isle que les Anglois nomment Crooked-island, & qui est située à quatre-vingt lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'est, ranger de fort près les côtes de Saint Domingue de peur d'être poussé sur les basses du Buba, & passer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes isles, où il est bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corsaires ou par leurs vaisseaux de guerre. Les navigateurs partis des Lucayes n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

Ces isles, les premieres que Colomb découvrit en Amérique, sont au nombre de quatre ou cinq cens. La plupart ne sont que des rochers à fleur d'eau. Quelques-unes étoient habitées par des sauvages qu'on fit tous périr dans les mines de Saint Domingue. Il n'y en avoit pas une seule qui ne fut entiérement déserte, lorsque l'Angleterre jetta en 1672 dans celle qu'on nomme la Providence, quelques hommes qui furent exterminés, sept ou huit ans après, par les Espagnols. Cette catastrophe n'empêcha pas d'autres Anglois d'y retourner en 1690. Ils avoient élevé cent soixante maisons, & ils occupoient quatre cens esclaves à la culture du sucre, lorsque les François & les Espagnols réunis, les attaquerent de nouveau en 1703, détruisirent leurs plantations, & enleverent leurs negres. Les colons découragés par la perte totale de leurs biens, allerent chercher de l'occupation ailleurs; & ils furent remplacés par des pirates de leur nation, qui, après avoir rempli de leurs brigandages les côtes d'Afrique, les mers les plus reculées de l'Asie, sur-tout les parages de l'Amérique septentrionale, trouvoient un asyle sûr & commode dans ce repaire. Depuis long-tems, ils insultoient impunément, même le pavillon de la Grande Bretagne, lorsqu'en 1719, George I, réveillé par les cris de son peuple & par le vœu de son parlement, fit partir des forces suffisantes pour les réduire. La plupart accepterent l'amnistie qui leur étoit offerte, & grossirent la colonie que Vooder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui composée de trois mille ames. La moitié est établie à la Providence, le reste est dispersé dans les autres isles. C'est au brigandage de leurs premieres mœurs qu'il faut

attribuer l'état de négligence & d'imperfection où ces colons laissent languir l'agriculture, quoique la variété du terrein qu'ils occupent ou peuvent occuper, ne cesse de solliciter leur industrie, leur ambition, leurs caprices même. On sait bien qu'en général, il n'est pas fertile, mais il s'y trouve des veines assez riches pour faire prospérer une population plus considérable. Ces isles, qui faute de denrées, ont été jusqu'à présent perdues pour la Grande Bretagne, pourront lui devenir utiles du moins par leur position, si ce n'est pas par leur commerce.

Les Lucayes qui d'un côté ne sont séparées de la Floride que par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne qui se termine à peu près à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres isles qu'on appelle Caïques & Turques, mises depuis peu sous le joug de la marine Angloise, & qui prolongent la chaîne jusques vers le milieu de la côte septentrionale de Saint Domingue. Ces différentes isles laissent entr'elles plusieurs passages aux plus grands bâtimens. On en compte sept bien connus & bien fréquentés. La Turque & la grande Caïque, par les fortifications que l'Angleterre vient d'y élever, offrent à ses corsaires un mouillage tranquille, une retraite assurée, avec l'empire du canal étroit qui les sépare l'une & l'autre de Saint Domingue. Dès-lors la plupart des navires partis d'Europe pour cette isle si riche, doivent tomber dans les mains des Anglois. Si ceux-ci n'ont pas construit des forts sur les autres isles du débouquement, qui pourroient être autant de portes fermées au retour des vaisseaux de Saint Domingue en France, c'est que la supériorité de leurs manœuvres leur a paru suffisante sans ce secours pour intercepter ce pas-

ſage à la navigation de leurs rivaux. Ils ne ſe promettent pas d'auſſi grands avantages des Bermudes.

Cet archipel, éloigné d'environ trois cent lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Eſpagnol Jean Bermudes, qui lui donna ſon nom, ſans y aborder. Jamais ce groupe d'iſles n'avoit été habité par aucun mortel, lorſque ſoixante Anglois y paſſerent en 1612. Sa population s'accrut aſſez conſidérablement, parce qu'on exagera beaucoup les avantages de ſon climat. On s'y rendoit des Antilles pour recouvrer la ſanté; des colonies ſeptentrionales pour y jouir tranquillement de ſa fortune. Pluſieurs royaliſtes allerent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, paſſa les mers, & chanta ces iſles fortunées, inſpiré par l'influence de l'air & la beauté du payſage, vrais dieux de la poéſie. Il fit paſſer ſon enthouſiaſme à ce ſexe qu'il eſt ſi doux d'enflammer. Les dames Angloiſes ne ſe croyoient belles & bien parées qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmiers qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme diſparut, & ces iſles tomberent dans l'oubli que méritoit leur petiteſſe. Elles ſont extrêmement nombreuſes, & n'occupent qu'un eſpace de ſix à ſept lieues. Le ſol y eſt d'une qualité médiocre, ſans aucune ſource pour l'arroſer. On n'y boit d'autre eau que celle des puits & des citernes. Le mays, les légumes, beaucoup de fruits excellens y donnent une nourriture abondante & ſaine. Il n'y croît point de ce ſuperflu qu'on exporte aux nations. Cependant le hazard a raſſemblé ſous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitans, pauvres, mais heu-

reux d'être ignorés. Ils n'ont de liaisons au dehors que par quelques bâtimens qui, passant des colonies du nord à celles du midi, vont de tems en tems se rafraîchir à ces isles paisibles.

On a souhaité d'augmenter l'aisance de ce peuple par l'industrie. On a voulu qu'il cultivât la soie, ensuite la cochenille, enfin qu'il plantât des vignes. Mais ces projets n'ont été que conçus. Pour leur propre bonheur, ces insulaires ont borné tous leurs arts sédentaires à la fabrication des voiles de marine. Cette manufacture si convenable à des hommes simples & modérés, devient tous les jours plus florissante. Elle s'allie très-bien avec une autre branche de commerce qui fait toute leur richesse : c'est la construction des vaisseaux.

Depuis plus d'un siecle, il se fait aux Bermudes avec un bois de cedre que les François appellent acajou, des bâtimens qui n'ont point d'égaux pour la marche & pour la durée. Connus en Amérique sous le nom de Bermudiens, ils sont généralement recherchés, sur-tout par les corsaires. On a tâché de les imiter à la Jamaïque & aux Lucayes, où l'on avoit abondamment des matériaux que la rareté avoit fait enchérir dans les anciens chantiers; mais ces vaisseaux sont & doivent être fort inférieurs à ceux qui leur ont servi de modele. Garde cet avantage, peuple laborieux sans richesses, heureux de ton travail & de ta pauvreté qui conservent tes mœurs. Un ciel pur & serein veille sur tes jours innocens. Tu respires la paix de l'ame avec la santé. Aucun poison du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouve l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent sur tes bords, comme les tempêtes de l'océan qui t'environne. C'est pour jouir

du ſpectacle de ta frugalité que l'homme vertueux voudroit paſſer les mers. Ah ! que les vents ne t'apportent jamais les événemens du monde où nous vivons ? Tu ſaurois .... hélas .... non, mon eſprit ſe trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien. ....

L'Angleterre ne retiroit de toutes les iſles qui proſpéroient ſous ſon pavillon que le ſucre néceſſaire à ſa conſommation, une partie du caffé & du coton dont elle avoit beſoin. Elle n'en obtenoit ni cacao, ni indigo. La derniere guerre, en étendant ſon domaine dans le nouveau monde, a enrichi ſon commerce de quelques branches d'exportation.

A la tête de ſes nouvelles acquiſitions eſt l'iſle de Tabago, qui peut avoir trente lieues de circuit. Elle n'eſt point, comme la plupart des autres Caraïbes, hériſſée de rochers arides, ou empâtée de marécages mal-ſains. Des plaines qui s'étendent ſans inégalités, y ſont couronnées par des côteaux dont la pente douce & facile eſt preſque par-tout ſuſceptible de culture. On voit ſortir de ces hauteurs un nombre prodigieux de ſources qui la plupart ſemblent deſtinées à faire agir des moulins à ſucre. Le ſol, quelquefois ſabloneux, eſt conſtamment noir & profond. Des havres ſûrs & commodes, bornent le nord & le couchant de l'iſle qui n'eſt pas expoſée à ces terribles ouragans qui cauſent ailleurs de ſi grands ravages. Le voiſinage du continent peut lui procurer cet avantage ineſtimable.

Auſſi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, ſi l'on en croit des traditions, dont l'autorité n'eſt pourtant que douteuſe. Ses habitans y réſiſterent long-tems aux attaques vives & fréquentes des ſauvages de la Terre Ferme, enne-

mis opiniâtres, irréconciliables. Enfin lassés de ces incursions toujours renaissantes du continent, ils se disperserent dans les isles voisines.

Celle qu'ils avoient abandonnée, étoit ouverte aux invasions de l'Europe, lorsqu'en 1632, il y débarqua deux cens Flessinguois, pour y jetter les fondemens d'une colonie Hollandoise. Les indiens du voisinage se joignirent aux Espagnols de la Trinité, contre un établissement qui leur portoit ombrage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuse fureur, fut massacré ou fait prisonnier. Le peu qui se sauva de leurs mains, à la faveur des bois, ne tarda pas à déserter l'isle.

La Hollande oublia durant vingt ans un établissement qu'elle ne connoissoit que par les désastres de sa naissance. En 1654, on y fit passer une nouvelle peuplade. Elle en fut chassée en 1666. Les Anglois se virent bientôt arracher cette conquête par les François. Mais Louis XIV content de vaincre, rendit à la république son alliée, une isle qu'elle avoit possédée. Cet établissement ne prospéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à passer en Amérique, n'y a jamais dû pousser les Hollandois. Leur métropole offre à l'industrie de ses citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux; ils n'ont pas besoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuse tolérance, achetée comme la liberté par des fleuves de sang, y laisse enfin respirer les consciences; jamais des scrupules de religion n'y réduisent les ames timorées à se bannir d'un sol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de sagesse & d'humanité à la subsistance & à l'occupation des pauvres, que le désespoir ne les force point à défricher une terre ac-

coutumée à dévorer les premiers cultivateurs qui lui ouvrent le sein. Tabago n'eut donc jamais plus de douze cens hommes occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter six sucreries.

La colonie étoit bornée à cet essor d'industrie, quand elle fut attaquée par la nation même qui l'avoit rétablie dans ses droits primitifs de possession & de propriété. Au mois de février 1677, une flotte Françoise, destinée à s'emparer de Tabago, rencontra la flotte Hollandoise qui devoit s'opposer à cette expédition. Le combat s'engagea dans la rade même de l'isle, qui devint fameuse par cette action mémorable dans un siecle fécond en grands événemens. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaisseaux étoient sans mâts, sans agrêts, sans matelots pour manœuvrer, & qu'on se battoit encore. La bataille ne finit que quand il y eut douze bâtimens brûlés, & un grand nombre coulés à fonds. Les assaillans perdirent moins de monde, & les défenseurs garderent encore l'isle.

Mais d'Estrées qui vouloit l'emporter, y descendit cette même année, au mois de décembre. Il n'y avoit plus de flotte, pour arrêter ou détourner ses forces. Une bombe élancée de son camp alla tomber sur le magasin à poudre. Ce coup ordinairement décisif, mit l'ennemi hors d'état de défense : il se rendit à discrétion. Le vainqueur avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de raser les fortifications, réduisit les plantations en cendres, s'empara de tous les vaisseaux qui étoient dans le port, & transporta les habitans hors de l'isle qu'il avoit prise. La conquête en fut assurée à la France par

la paix qui suivit une action, où la défaite fut sans honte, & la victoire sans avantage.

La cour de Versailles négligea cette isle importante, au point de n'y pas envoyer un seul homme. Peut-être, dans l'ivresse d'une fausse grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaise opinion de Tabago, jusqu'à la regarder comme un rocher stérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des François qui trop nombreux à la Martinique, se débordérent aux isles de Sainte Lucie, de Saint Vincent, de la Dominique. C'étoient des possessions précaires & d'une qualité médiocre. Les auroit-on préférées à une isle dont le terrein étoit meilleur, & la propriété incontestable? Ainsi raisonnoit un gouvernement qui n'avoit pas alors sur le commerce & les plantations des colonies assez de lumieres pour discerner les vrais motifs du peu de penchant que ses sujets avoient pour Tabago.

Une colonie naissante, sur-tout quand elle est fondée avec des foibles moyens, a besoin de secours immédiats pour subsister. Elle ne peut faire des progrès qu'à mesure qu'elle trouve la consommation de ses premieres denrées. Celles-ci sont pour l'ordinaire d'une espece commune, qui ne valant pas les frais d'une longue exportation, ne se vend guere que dans les lieux voisins, & même insensiblement par des profits médiocres à l'entreprise des grandes cultures qui sont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établissemens François, pour attirer des habitans par cette gradation de succès. On lui préfera des isles moins abondantes, mais plus rapprochées des ressources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette isle orgueilleuse qui se croit la reine des isles, parce qu'elle est la plus florissante de toutes, prétendoit avoir des droits imprescriptibles sur Tabago, pour l'avoir occupée pendant six mois. Ses forces ont couronné ses prétentions ; & la paix de 1763 a justifié le succès de ses armes, en lui cédant une possession qu'elle vengera de l'inaction des François.

Presque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons, qui agissant au hazard, dans des tems d'inexpérience, sans aucun concours de leur métropole, faisoient autant de fautes que de pas. Leur avidité méprisa la méthode des naturels du pays, qui pour diminuer la trop grande influence d'un soleil éternellement ardent, séparoient les petites portions de terrein qu'ils étoient forcés de défricher, par de grands espaces couverts d'arbres & d'ombres. Ces sauvages instruits par l'expérience plaçoient leurs logemens au milieu des bois, dans la crainte des exhalaisons vives & dangereuses qui sortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les destructeurs de ce peuple sage, pressés de jouir, abandonnerent cette méthode trop lente ; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entieres. Aussi-tôt des vapeurs épaisses s'éleverent d'un sol échauffé pour la premiere fois des rayons du soleil. Elles augmenterent à mesure qu'on fouilla les champs, pour les ensemencer ou les planter. Leur malignité s'introduisit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail entretenoit dans une transpiration excessive & continuelle. Le

cours des liqueurs fut intercepté ; tous les viſceres ſe dilaterent, le corps enfla ; l'eſtomac ceſſa ſes fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs peſtilentielles du jour ? La nuit on reſpiroit la mort avec le ſommeil, dans des cabanes dreſſées à la hâte, au milieu des terres défrichées, ſur un ſol dont la végétation trop active & mal-ſaine, conſumoit les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces obſervations, voici le plan qu'il ſeroit bon de ſuivre dans l'établiſſement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels ſont les vents qui regnent le plus dans l'archipel de l'Amérique, & nous trouverions qu'ils y ſont réguliers du ſud-eſt, au nord-eſt. Si nous avions la liberté du choix, ſi la nature du terrein n'y mettoit point d'obſtacle, nous éviterions de nous placer ſous le vent, de peur qu'il n'apportât continuellement dans notre ſein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât par l'exhalaiſon des plantations neuves, une plantation qui ſe ſeroit purifiée avec le tems. Ainſi nous devrions fonder notre colonie au vent de tous les pays qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on conſtruiroit dans les bois tous les logemens, autour deſquels nous ne laiſſerions pas couper un ſeul arbre. Le ſéjour des bois eſt ſain. La fraîcheur qu'ils conſervent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette ſurabondance de tranſpiration qui fait périr la plupart des Européens, par la ſechereſſe & l'acrimonie d'un ſang inflammable & dépouillé de ſon fluide. On allumeroit du feu pendant la nuit dans les caſes, pour diviſer le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet uſage établi conſtamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit

en Amérique l'effet qu'on doit en attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions prises, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toises au moins des cabanes. Lorsque la terre seroit découverte, les esclaves seroient envoyés au travail à dix heures du matin seulement, c'est-à-dire après que le soleil auroit divisé les vapeurs, & que le vent les auroit chassées. Les quatre heures perdues depuis le lever du jour seroient plus que compensées par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la conservation de l'espece humaine. On continueroit cette attention soit qu'il fallut défricher les terres ou les ensemencer, jusqu'à ce que le sol bien purgé, bien affermi, permit d'y établir les colons & de les occuper à toutes les heures du jour, sans avoir rien à craindre pour leur sûreté. L'expérience a justifié d'avance la nécessité de toutes ces mesures.

Pour avoir d'abord occupé le dessous du vent, les Anglois ont péri en foule à Tabago & perdu beaucoup d'esclaves; quoiqu'ils fussent tous venus ensemble des colonies voisines. Eclairés par cette disgrace, ils se sont portés au dessus du vent, & la mortalité s'est arrêtée. Cet établissement qui devoit être commencé immédiatement après la paix a été très-retardé, parce que l'usage où est l'Angleterre de vendre le sol de ses isles, a entraîné des formalités sans nombre qui ont suspendu les défrichemens. Ce n'est qu'en 1766 qu'ont été adjugés quatorze mille acres de terre, divisés en lots de cinq cens acres chacun. On a fait depuis une nouvelle adjudication; mais, ni dans la premiere, ni dans la seconde, il n'a été permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot. La loi s'est étendue sur Saint Vincent & sur

la Dominique, avec cette reſtriction que dans celle-ci, le lot n'a été que de trois cens acres. Dans les trois acquiſitions, l'acre n'a coûté que vingt à ving-cinq ſchelings. Le cinquieme de cette ſomme a été payé comptant. Il n'a été fourni que dix pour cent dans les deux premieres années; mais il faudra fournir vingt pour cent par an juſqu'à la fin du payement. On a de plus aſſervi chaque colon à mettre un blanc & deux blanches ſur ſon habitation, pour chaque centaine d'acres qu'il défrichera. Une difficulté ſe préſente. Les Anglois en plaçant deux femmes par homme dans une habitation, s'expoſent donc à laiſſer une femme ſans homme, ou à donner un ſeul homme à deux femmes. C'eſt tomber ou dans la polygamie que le chriſtianiſme défend, ou dans le célibat que le proteſtantiſme rejette: car on ne ſuppoſe pas que les Anglois veuillent mêler en Amérique leur ſang avec celui des negres. Quoiqu'il en ſoit, un colon ne peut ſe ſouſtraire à cette obligation qu'en payant vingt livres ſterlings pour chaque femme, & le double de cette ſomme pour chaque homme qui lui manquera.

Malgré cette ſorte de gêne, le caractere Anglois ne permet pas de douter que Tabago ne s'éleve entre leurs mains d'une inertie profonde, au faite de la plus riche culture. A ce brillant période, il ſurpaſſera par la qualité, par l'abondance de ſes productions, toutes les poſſeſſions que cette nation a acquiſes dans le nouveau monde. Des ſpéculateurs qui peuvent le mieux apprécier les rapports de ſon étendue avec le genre de ſa fécondité, ne balancent pas à dire que cette iſle donnera chaque année à ſa métropole, cinquante mille barriques de ſucre brut, ſans parler

parler de quelques autres denrées d'un moindre prix. Elle effacera la Jamaïque; elle augmentera les richesses de la Grenade.

Cette isle, située sous le vent de Tabago, n'a que neuf ou dix lieues de long, sept dans sa plus grande largeur, & vingt ou vingt-deux de circonférence. Ses plaines sont coupées par quelques montagnes peu élevées, & par un nombre prodigieux de ruisseaux assez considérables. Elle a sous le vent un port si vaste que soixante vaisseaux de guerre y seroient au large, & si sûr qu'ils pourroient se dispenser de jetter l'ancre.

Quoique les François instruits de la fertilité de la Grenade eussent formé dès l'an 1638 le projet de s'y établir, ils ne l'exécuterent qu'en 1651. En arrivant, ils donnerent quelques haches, quelques couteaux, un baril d'eau-de-vie au chef des sauvages; & croyant à ce prix avoir acheté l'isle, ils trancherent du souverain. Bientôt ils agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la foiblesse inspire toujours contre l'oppression, de massacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & sans défense. Les troupes qu'on envoya pour soutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus sûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reste des malheureux qu'ils avoient exterminés, se refugia sur une roche escarpée, aimant mieux se précipiter tout vivans de ce sommet que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommerent légérement ce roc, *le morne des sauteurs*, nom qu'il conserve encore.

Un gouverneur avide, violent, inflexible, les paya justement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de sa tyrannie, se refugierent

à la Martinique ; & ceux qui étoient reſtés ſous ſon obéiſſance, le condamnerent au dernier ſupplice. Dans toute la cour de juſtice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un ſeul homme nommé Archangeli, ſavoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au lieu de ſa ſignature, il avoit pour ſceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli qui rempliſſoit l'office de greffier, écrivit gravement : *marque de monſieur de la Brie, conſeiller rapporteur.*

On craignit ſans doute que la cour de France ne ratifiât pas un jugement ſi extraordinaire & réduit à des formalités inouies, quoique dictées par le bon ſens. La plupart des juges du crime & des témoins du ſupplice diſparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui par leur obſcurité devoient ſe dérober à la perquiſition des loix. Le dénombrement de 1700 atteſte, qu'il n'y avoit dans l'iſle que 251 blancs, 53 ſauvages ou mulâtres libres, & 525 eſclaves. Les animaux utiles ſe réduiſoient à 64 chevaux & 569 bêtes à corne. Toute la culture conſiſtoit en trois ſucreries & cinquante-deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714 ; & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette iſle jettoit alors les fondemens d'une ſplendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenſes, dont elle étoit payée en marchandiſes précieuſes. Elle portoit ce qu'elle avoit reçu de plus riche, aux côtes Eſpagnoles. Ses bâtimens touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchiſſemens. Les corſaires marchands qui ſe chargeoient de cette navigation, apprirent à cette iſle le ſecret de ſa fertilité. Son ſol n'avoit beſoin que d'être mis en valeur. Le com-

merce rend tout facile. Quelques négocians fournirent les esclaves & les ustensiles pour élever de nouvelles sucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade se libéroit peu-à-peu avec ses riches productions, & la solde entiere alloit se terminer, lorsque la guerre de 1744 interceptant la communication des deux isles, arrêta du même instant les progrès de la culture à sucre. On y suppléa par celle du caffé qui pendant les hostilités fut poussée avec toute la vigueur & l'essor que l'industrie avoit pris.

A la fin des troubles, la population de la Grenade consistoit en 1142 blancs; 189 mulâtres ou negres libres; 8700 esclaves. 2002 chevaux ou mulets; 2483 bêtes à corne; 5112 moutons ou chevres; 1351 cochons formoient ses troupeaux. Ses cultures s'élevoient à 161200 pieds de cacao, à 1680070 pieds de caffé, à 83 sucreries. Elle avoit pour ses vivres 116 quarrés de terre en patates & en ignames; 1953430 pieds de bananes; 3860050 fosses de manioc. L'indigo étoit tout-à-fait tombé. Il ne restoit aucun vestige de cette ancienne production de la colonie.

La paix de 1748 ranima toutes les ressources & les travaux. Bientôt on vit à la Grenade seize mille esclaves qui tirerent de son sol & du sang de leurs veines près de quatre millions pesant de caffé, & douze millions pesant de sucre terré. Ces deux cultures pouvoient encore augmenter d'un tiers; & la valeur en auroit été portée avec le tems & le travail qui dompte le tems, à treize millions de livres tournois. Les fiévres opiniâtres & les hydropisies qui depuis trente ans consumoient les hommes à proportion qu'ils abattoient des bois, auroient cessé sans doute avec les défrichemens où le colon trouvoit la

mort, en y cherchant la vie. Mais la France a perdu ſes eſpérances avec ſes biens. Elle ne jouira plus des tréſors que lui apportoit la Grenade. Des malheurs trop mérités ont fait avorter ſes précautions tardives. La rage de jouir avant le tems & ſans meſure, cette maladie qui des mœurs a gagné le gouvernement d'une nation digne pourtant d'être aimée de ſes maîtres; cette prodigalité qui moiſſonne quand il faudroit ſemer, qui détruit d'une main le paſſé, de l'autre l'avenir, qui ſeche & dévore le fond des richeſſes par l'anticipation des revenus; ce déſordre qui réſulte des beſoins où le défaut des principes & d'expérience ne manque jamais de réduire un état qui n'a que des forces ſans vues & des moyens ſans conduite; l'anarchie qui regne au timon des affaires; la précipitation, la brigue ſubalterne, le vice ou le manque de projets; d'un côté la hardieſſe de tout faire impunément, & de l'autre la crainte de parler, même pour le bien public; ce concours de maux qui s'entraînent de loin a fait paſſer la Grenade entre les mains des Anglois, qui poſſédent cette conquête par le traité de 1763. Mais juſqu'à quand? Sera-ce ſans retour? François, répondez-moi.

L'Angleterre n'a pas heureuſement débuté. Dans le premier enthouſiaſme d'une acquiſition dont on avoit d'avance la plus haute idée, chacun s'eſt hâté d'y rechercher des habitations. Elles ont été achetées beaucoup au deſſus de leur valeur réelle. Cette fantaiſie, en expulſant de l'iſle d'anciens colons habitués au climat, a fait ſortir de la métropole un million & demi de livres ſterlings. A cette imprudence a ſuccédé une autre imprudence. Les nouveaux propriétai-

res, aveuglés sans doute par l'orgueil national, ont substitué de nouvelles méthodes à celles de leurs prédécesseurs. Ils ont voulu changer la maniere de vivre des esclaves. Les negres, que leur ignorance même attache plus fortement à leurs habitudes, que le commun des hommes, se sont révoltés. Il a fallu faire marcher des troupes, & verser du sang. Toute la colonie s'est remplie de soupçons. Des maîtres qui s'étoient jettés dans la nécessité de la violence, ont craint d'être brûlés ou assassinés dans leurs plantations. Les travaux ont langui, ont même été interrompus ; avec plus de moyens on a obtenu moins de denrées. Le calme s'est enfin rétabli. Les cultures reprennent leur cours ordinaire ; & l'on ne doute plus de leurs progrès.

Si quelque chose peut les hâter & les accroître, c'est le voisinage d'une douzaine d'isles qui dépendent de la colonie, sous le nom de Grenadins. Elles ont depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de sources d'eau. L'air y est sain. La terre couverte seulement de halliers clairs n'a point été défendue des rayons du soleil : elle n'exhale point de ces vapeurs mortelles qui attaquent la vie des cultivateurs.

Cariacou, la seule de ces isles que les François ayent occupée, fut d'abord fréquentée par quelques pêcheurs de tortues, qui dans les intervalles de loisir que leur laissoit un métier si facile, se mirent à défricher. Avec le tems leur petit nombre fut grossi par des habitans de la Guadeloupe, qui voyant leurs plantations détruites par une espece particuliere de fourmis, allerent porter à Cariacou leur industrie. Elle fleurit à l'ombre de la liberté. Ils y rassemblerent envi-

ron mille eſclaves qu'ils employoient à cultiver trois mille cinq cens quintaux de coton, dont le produit annuel peut être eſtimé ſoixante mille livres ſterlings.

Les autres Grenadins ne promettent pas autant d'avantages, ſi l'on en excepte Becouya. La fertilité de cette iſle ſembloit devoir la faire préférer, même à Cariacou ; mais un port que la mer y forme au nord, & qui dans les tems de guerre eſt toujours couvert de corſaires, auroit trop expoſé la fortune des habitans. La ſupériorité de la marine Angloiſe, qui met toutes ſes colonies à l'abri de l'invaſion, enhardira peut-être quelques cultivateurs à s'établir à Becouya. Ils y ſeront d'autant plus en sûreté, que cette iſle n'eſt qu'à deux lieues de celle de Saint Vincent.

Lorſque les Anglois & les François qui ravageoient depuis quelques années les iſles du vent, voulurent donner en 1660 de la conſiſtance à des établiſſemens qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique & Saint Vincent reſteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces ſauvages, diſperſés juſqu'à ce moment, allerent chercher leur aſyle dans la premiere & le plus grand nombre dans la ſeconde. C'eſt-là que ces hommes doux, modérés, amis de la paix & du ſilence, vivoient au milieu des bois, en familles éparſes, ſous la direction d'un vieillard que l'âge ſeul avoit inſtruit & appellé au gouvernement. L'empire paſſoit ſucceſſivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours roi, c'eſt-à-dire guide & pere de la nation. Ces ſauvages ignorans ne connoiſſoient pas encore l'art ſublime de ſoumettre & de gouverner les hommes par la force des armes ; d'é-

gorger les habitans d'un pays, pour en posséder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête; & de dépouiller à la longue l'un & l'autre des droits & des fruits par des taxes arbitraires.

La population de ces enfans de la nature, s'accrut tout-à-coup d'une race d'Afriquains, dont on n'a pu savoir exactement l'origine. Un navire, dit-on, qui transportoit des negres pour les vendre, vint échouer à Saint Vincent, & les esclaves échappés au naufrage y furent accueillis comme des freres par les sauvages. D'autres prétendent que ces noirs sont des transfuges qui ont déserté les plantations des colonies voisines. Une troisieme tradition veut que ce sang étranger provienne des negres que les Caraïbes enlevoient aux Espagnols dans les premieres guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre le plus ancien historien des Antilles, ces terribles sauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoient chez eux, leur rendoient la liberté pour jouir de la vie, c'est-à-dire du ciel & du sol, des droits & des fruits de la nature qu'aucun homme ne doit ni ravir, ni refuser à personne.

C'est peu. Les maîtres de l'isle donnerent leurs filles en mariage à ces étrangers, quel que fut le hazard qui les eut conduits. L'espece procréée de ce mélange forma une génération qu'on appella Caraïbes noirs. Ils ont plus conservé de la couleur primitive de leurs peres, que de la nuance mitoyenne de leurs meres. Le Caraïbe rouge est de petite stature; le Caraïbe noir est grand, robuste, & cette race doublement sauvage parle

avec une véhémence qui ſemble tenir de la colere.

Cependant le tems éleva des nuages entre ces deux nations. Ils furent apperçus de la Martinique. On réſolut de profiter de cette méſintelligence, pour s'élever ſur les ruines de l'un & de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient aſyle aux eſclaves déſerteurs des iſles Françoiſes. L'impoſture n'enfante que l'injuſtice. On attaqua ſans raiſon ceux qu'on accuſoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition; la jalouſie des chefs qu'on y deſtina; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux, aucun des ſecours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux; la difficulté des ſubſiſtances, l'impoſſibilité de joindre des ennemis cachés dans des bois & dans des montagnes : tout concourut à faire échouer une entrepriſe auſſi téméraire que violente. Il fallut ſe rembarquer après avoir perdu bien des hommes utiles; mais la victoire des ſauvages ne les empêcha pas de demander la paix en ſuppliants. Ils inviterent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié ſincere, une concorde inaltérable. Cette propoſition fut acceptée; & l'on vit dès l'année ſuivante qui fut 1719 pluſieurs habitans de la Martinique, aller ſe fixer à Saint Vincent.

Les premiers s'établirent paiſiblement, non-ſeulement de l'aveu, mais avec les ſecours même du Caraïbe rouge. Ce ſuccès en attira d'autres qui par jalouſie ou d'autres motifs, enſeignerent aux ſauvages un funeſte ſecret. Ce peuple qui ne connoiſſoit de propriété que celle des fruits, parce

que c'est la récompense du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette science lui mit la toise à la main. Il posa des bornes; & dès ce moment la paix & le bonheur furent exilés de son isle. Le partage des terres amena la division entre les hommes. Voici les causes de la révolution qui suivit l'esprit de propriété.

Lorsque les François étoient arrivés à Saint Vincent, c'étoit avec des esclaves pour défricher & cultiver. Les Caraïbes noirs humiliés, effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude, craignirent qu'on n'abusât un jour de la couleur qui trahissoit leur origine, pour les attacher au même joug, & se refugierent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque distinctive qui fut le signe de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfans, à mesure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes dont la tête n'avoit pu se plier à cette étrange forme, n'oserent plus paroître, sans le caractere ineffaçable & visible de la liberté. La génération suivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à peu près du même âge, grands, bien faits, vigoureux & farouches, vinrent sur les côtes, planter des cabanes.

Dès qu'ils surent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres insulaires. On appaisa d'abord ce premier instinct de cupidité, par des présens d'eau-de-vie & de quelques sabres. Mais peu contens de ces armes, ils demanderent bientôt des fusils, comme en avoient

reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrein qui se vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on en avoit déja faites. Irrités de ce qu'on leur refusoit de les associer à ce partage fraternel, ils formerent une tribu séparée, jurerent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, se donnerent un chef & commencerent la guerre.

Le nombre des combattans pouvoit être égal de part & d'autre, mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent sur les rouges tout l'ascendant que l'industrie, la valeur & l'audace prennent bientôt sur la foiblesse de tempérament & la timidité de caractere. Cependant l'esprit d'équité qui n'abandonne guere l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu, le territoire de l'isle situé sous le vent. C'étoit le seul dont les deux partis fussent jaloux, parce qu'il leur attiroit les présens des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'isle, alloient tous s'établir dans le quartier de son rival, où la côte étoit plus accessible. Cette préférence ranima une haine mal éteinte. Les combats recommencerent. Les rouges toujours battus se retirerent au vent de l'isle. Plusieurs allerent sur leurs canots descendre en terre ferme ou se refugier à Tabago. Le peu qui resta vécut séparé des noirs.

Ceux-ci, conquérans & maîtres de toute la côte sous le vent, exigerent des Européens qu'ils achetassent de nouveau les terres qu'ils avoient déja payées. Un François voulut montrer un contrat d'acquisition passé avec un Caraïbe rouge. *Je ne sais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton papier ; mais lis ce qui est écrit*

sur ma fléche. Tu dois y voir en caracteres qui ne mentent point, que si tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai brûler ce soir ton habitation. C'est ainsi que raisonnoit avec des faiseurs d'écriture, un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il usoit du droit de la force, avec autant d'assurance, avec aussi peu de remords que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le tems qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les François sans doute furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amuserent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du mays, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occuperent huit cens blancs & trois mille noirs. La vente annuelle des nouvelles denrées montoit à quinze cens mille francs. L'isle de Saint Vincent étoit dans cette situation, quand elle tomba sous la domination Angloise. Elle y est attachée par le traité de 1763.

Les François qui avoient commencé à défricher ce pays de tout tems inculte, n'avoient aucun doute sur le titre de leur propriété. Ils la tenoient des habitans originaires qui peut-être avoient pu disposer d'un terrein que la nature leur avoit donné. Quelle fut leur surprise, lorsqu'on leur annonça que la Grande-Bretagne qui n'avoit traité ni avec eux, ni avec les Caraïbes, se croyoit autorisée à les dépouiller, par des principes reçus en Europe; à moins qu'ils ne rachetassent des champs qu'ils avoient arrosés de leurs sueurs? Envain se recrierent-ils contre une oppression si contraire à l'ordre naturel, & même au droit des nations. Leurs plaintes ne fu-

rent pas écoutées. Les chefs de la colonie n'oserent suspendre les ordres de la métropole qui avoit prescrit indistinctement la vente de toutes les terres. Le parlement se proposoit de suppléer par ce foible moyen au vuide que les frais de la guerre avoient laissé dans le fisc de la nation. Mais ce but ne fut pas rempli. De vaines formalités absorberent presque les soixante-dix mille livres sterlings que devoient produire les concessions à faire dans les trois isles appellées neutres. Quand même l'axiome des Européens, cet axiome faux & barbare, que les terres habitées par les sauvages, sont censées vacantes, eût pu être rejetté des Anglois qui en avoient abusé si souvent pour usurper à l'exemple des Espagnols ; quand les François n'auroient pas eu droit d'acheter, ce qu'ils avoient du moins eu le droit de voler ; quand ils n'auroient pas acquis légitimement par le travail, des terres qu'ils avoient obtenues par des présens ; enfin quand le trésor public de l'Angleterre, exténué par une guerre peut-être injuste, auroit dû se remplir par les rapines de la paix & profiter de ces ventes illégitimes, il étoit contre ses intérêts & ses principes économiques, de rançonner ainsi des hommes actifs qui devoient accélérer les progrès d'une colonie qu'ils avoient su fonder.

Mais la dureté de la nouvelle domination les dispersa. Quelques-uns passerent à Saint Martin, à Marie Galande, à la Guadeloupe, à la Martinique. Le plus grand nombre se porta à Sainte Lucie qu'on commençoit à peupler, en donnant gratuitement des terreins, à qui vouloit les défricher. Tous amenerent leurs esclaves. L'émigration ne fut pourtant pas universelle. Quelques François, moins attachés à leurs parens,

moins amoureux d'une patrie qui les avoit, pour ainsi dire, aliénés, préférerent de rester sous le joug du vainqueur, dans un sol fertile où la fortune les avoit jettés. Après la premiere humeur du mécontentement, la réflexion leur démontra qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres dont ils jouissoient, qu'à s'aller établir dans des nouveaux terreins dont le fonds ne leur coûteroit rien.

Leur fortune, qui n'avoit jamais eu proprement de base, doit s'affermir, doit s'étendre, à l'ombre du gouvernement Anglois. L'isle, qu'ils partagent avec leurs nouveaux concitoyens, est très-favorable à la culture du rocou & du cacao. On y recueilloit avant la conquête trois millions pesant de caffé qu'il est possible de porter à trente. Le coton n'y sera jamais si abondant, parce que peu de terres y sont propres. Le pays est trop haché, pour qu'on puisse raisonnablement espérer d'y faire beaucoup de sucre. Ce n'est pas qu'au vent de la colonie, il n'y ait une vaste plaine où l'on pourroit former quarante habitations qui donneroient quinze à seize millions pesant de cette riche production. Mais des précipices affreux empêcheroient de les tirer par terre, & la côte n'est accessible que pour des canots Caraïbes trop aisément sujets à être submergés. A moins que la navigation Angloise ne réussisse à dompter tous les obstacles que la mer oppose à l'audace humaine, il faudra se contenter de neuf ou dix sucreries dejà commencées à la pointe du nord, & dont le produit ne s'élevera jamais au dessus de trois ou quatre millions pesant. On n'en peut pas espérer beaucoup plus de la Dominique.

C'est une isle un peu plus grande que Saint

Vincent. Au centre de son enceinte, qui renferme treize lieues de longueur sur neuf lieues au plus dans la largeur, sont des montagnes inaccessibles qui versent de nombreuses rivieres d'une eau excellente sur un terrein fécond, mais inégal.

Ce pays étoit habité par ses propres enfans. En 1732 on y trouva 938 Caraïbes, répandus dans trente-deux Carbets. 349 Francois y occupoient une partie de la côte que les sauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour instrumens, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que 23 mulâtres libres, & 338 esclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comestibles pour la consommation de la Martinique, & à soigner 72200 pieds de coton. Le caffé vint enrichir la masse de ces foibles productions. Enfin l'isle comptoit six cens blancs & deux mille noirs à la paix de 1763 qui la rendit Angloise.

Dès avant la fin du dernier siecle, la Grande-Bretagne qui marchoit à l'empire des mers en accusant la France d'aspirer à la monarchie du continent, cette puissance jalouse d'acquérir avant de conquérir, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle a témoigné dans les dernieres négociations, où la victoire lui donnoit le droit de tout choisir. Ce n'étoit pas pour la culture du caffé, du coton & du cacao, qu'elle y peut cependant multiplier au delà de ses espérances ; ce n'étoit pas pour le sucre, dont elle ne doit attendre même avec le tems que trois ou quatre mille barriques par année. Un plus grand objet que des établissemens de culture, entroit de loin dans ses vues politiques.

L'Angleterre vouloit attirer à la Dominique

les denrées des colonies Françoises, pour en faire elle-même le commerce. Jusqu'à ce que la nation dont la fortune a baissé avec sa gloire, ait repris toute son activité, & que par la force de sa marine, elle puisse disposer en quelque sorte du prix de ses productions, & les empêcher de s'écouler de ses établissemens par les fausses portes d'un commerce interlope : jusqu'à ce moment de prospérité, l'intérêt réciproque des cultivateurs François & des négocians Anglois, forcera toutes les barrieres que l'autorité de la cour de Versailles pourra leur opposer. Cette communication se maintiendra par l'entremise des anciens colons qui sont restés à la Dominique, malgré la rigueur du nouveau gouvernement qui les a rançonnés comme ceux de Saint Vincent. Ce n'est pas pourtant la seule faute qu'ils puissent reprocher au ministere Anglois. En rendant tous les ports de l'isle libres & francs, il a soumis chaque tête de negre qu'on y feroit entrer, à un droit de trente schelings. On a même poussé l'imprudence de cette avidité fiscale, jusqu'à faire payer avant la vente une partie de ce fol impôt. Ainsi les vaisseaux qui viennent de Guinée sont obligés de porter de l'argent à la Dominique ou de l'y emprunter à un prix excessif ; ce qui doit les en éloigner, ou faire enchérir une marchandise, dont le commerce vil pour l'humanité n'est que trop cher pour la cupidité.

Mais le grand avantage de cette isle pour les Anglois ; c'est que située entre la Guadeloupe & la Martinique, à une très-petite distance de l'une & de l'autre, elle menace également leur sûreté. Ses rades sûres & commodes mettront les armateurs & les escadres de la métropole à portée

d'intercepter ſans riſque la navigation de la France dans ſes colonies, la communication même des deux iſles entr'elles. Il ſemble que l'Angleterre ſe ſoit emparée par la paix de tous les défilés & les poſtes pour la guerre. Réſumons ſes poſſeſſions. Pour une puiſſance maritime & commerçante, évaluer ſes colonies, c'eſt apprécier ſes forces.

Le nombre des eſclaves qui cultivent les iſles Angloiſes, monte environ à deux cens trente mille. Mais leur travail produit moins de denrées qu'une égale population dans les colonies Françoiſes. Cette différence peut ſe rapporter à trois cauſes. Le ſol des poſſeſſions Britanniques inférieur de ſa nature, eſt plus uſé par l'ancienneté de ſa culture. Le ſoin des habitations y eſt communément abandonné à des mercenaires, gens moins actifs, moins intelligens, moins économes que des propriétaires. L'exploitation des terres & les moyens de reproduction n'y ont pas acquis autant de perfection.

La population des blancs qui dans les colonies Françoiſes eſt reſpectivement à celle des noirs comme un à ſix, n'eſt guere dans les colonies Angloiſes que comme un à onze. C'eſt que les iſles Angloiſes ne ſont qu'agricoles; au lieu que les iſles Françoiſes ſont agricoles & marchandes. A ces deux titres cependant, la Barbade qui fait le commerce des eſclaves, & la Jamaïque qui s'eſt formé des liaiſons interlopes avec les côtes Eſpagnoles, doivent avoir une population blanche plus nombreuſe à proportion que les autres poſſeſſions de la même dépendance.

Cette diſproportion entre les blancs & les noirs n'a pas été toujours la même dans les colonies Angloiſes. Elles contenoient autrefois un très-grand nombre

nombre d'Européens, mais ils ont disparu à mesure que les petites cultures ont diminué, & que l'espace qu'elles occupoient a été fondu dans les sucreries qui exigent un terrein très-vaste. On les a vus se refugier successivement dans de nouvelles isles, se retirer dans l'Amérique septentrionale, ou repasser dans la métropole. Ce n'est pas qu'il n'y eut, pour les remplacer, autant d'hommes indigens & désœuvrés en Angleterre, que dans les premiers tems de l'émigration d'Europe en Amérique. Mais cet esprit d'aventure & d'entreprise, que la nouveauté de l'objet & le concours des circonstances avoient fait éclore, a été étouffé, loin d'être entretenu par les colons. Envain les loix ont statué que chaque propriétaire auroit sur son habitation, un nombre de blancs proportionné à celui des noirs. Ces ordonnances sont sans force. On préfére le risque, aujourd'hui rare & léger, de payer une foible amende, à l'observation d'un réglement plus couteux que la peine de la contravention. Mais le défaut du nombre des blancs est compensé par des avantages qui les distinguent.

Tous ceux qui habitent les isles Angloises sont enrégimentés. Cette sujettion qui n'expose, ni aux caprices d'un gouverneur, ni à l'orgueil insultant des troupes réglées, n'humilie, ne blesse personne. Si cette milice est inférieure par la discipline aux soldats d'Europe, elle l'emporte de beaucoup par l'ardeur & par le courage. Si elle étoit assez nombreuse pour repousser un ennemi dont le gouvernement est presque militaire, elle déchargeroit la métropole du soin d'envoyer à des frais & des risques immenses, des troupes qui périssent la plupart sans avoir rien fait. Mais à peine cette milice des colonies suffit-elle à con-

tenir les noirs qui ſont très-portés à ſe ſoulever contre le joug Anglois ; comme ſi dans tous les tems l'eſclavage eût été d'autant plus dur chez les nations libres, qu'il y eſt plus injuſte & plus choquant. Telle eſt donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir ſécoué le joug, il veut l'impoſer ; & que le cœur le plus impatient de la ſervitude, devient le plus amoureux de la domination.

Quoique la Grande Bretagne n'ait jamais établi d'impôts directs dans ſes colonies, elles ſont plus chargées de taxes qu'on ne l'eſt dans des gouvernemens moins modérés. Abandonnées à leurs propres forces, il leur a fallu trouver en elles-mêmes des reſſources contre les déſaſtres qui ont ſuivi les grands mouvemens de la nature ſi fréquens dans ces climats. Obligées de remédier aux malheurs de la guerre, & de pourvoir au ſoin de leur défenſe, des fortifications qu'elles ont élevées, ont entraîné des contributions volontaires, mais abondantes, mais ruineuſes par les dettes qu'il a fallu contracter. L'adminiſtration civile, par une contradiction manifeſte avec l'eſprit républicain qui eſt un eſprit d'économie & de déſintéreſſement qui a toujours été très-chere, & la choſe publique n'a jamais marché qu'à prix d'argent. C'eſt un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant, libre ou non, il n'aime & n'eſtime à la longue que les richeſſes. La ſoif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du beſoin, on ne s'en raſſaſie pas comme des autres alimens de nos paſſions. Celles-ci ſont iſolées & n'ont qu'un tems, elles ſe combattent ou ſe ſuccedent ; la paſſion de l'or nourrit & ſatisfait toutes les autres, du moins elle y ſupplée, à meſure qu'elle les uſe par les moyens qu'elle fournit

de les assouvir. Il n'est point d'habitude qui se fortifie plus par l'usage que celle d'amasser ; elle semble s'irriter également par les jouissances de la vanité & par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours besoin de remplir ou de grossir son trésor. C'est une expérience constante qui s'étend des individus aux nations. Depuis que le commerce a élevé des fortunes considérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y est devenue le mobile universel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu ou voulu s'attacher à cette profession la plus lucrative, n'ont pas renoncé cependant au lucre dont les mœurs & l'opinion leur faisoient un besoin. Même en aspirant à l'honneur, ils couroient aux richesses. Dans la carriere des loix & des vertus qui doivent se chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de siéger au parlement, ils ont vu le moyen d'agrandir leur fortune. Pour se faire élire membres de ce corps puissant, ils ont corrompu les suffrages du peuple ; & n'ont pas plus rougi de revendre ce même peuple à la cour que de l'avoir acheté. Chaque voix est devenue vénale au parlement. Un ministre célebre en avoit le tarif, & s'en vantoit publiquement à la honte des Anglois. C'étoit un devoir de sa place, disoit-il, d'acheter les représentations de la nation, pour les faire voter non pas contre, mais selon leur conscience. Eh ! que dit la conscience, où l'argent a parlé ? Si l'esprit mercantille a pu répandre dans la métropole la contagion de l'intérêt personnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies dont il est le principe & le soutien ? est-il bien vrai que chez la fiere Albion, un citoyen assez généreux pour servir la patrie par amour de la gloire, seroit un homme d'un monde & d'un siecle qui ne

ſont plus? Iſle ſuperbe, puiſſent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil ſentiment! Tu leur rendras un jour tout ce qu'ils ont perdu.

Cependant malgré l'énormité des contributions & des dépenſes publiques dans les établiſſemens Anglois, les terres s'y vendent encore à un très-haut prix. Les Européens & les Américains s'empreſſent d'en acheter, & cette concurrence en fait enchérir la valeur. Ils ſont attirés par l'aſſurance & la facilité de trouver dans la métropole un débouché de leurs denrées plus avantageux que les autres nations ne ſauroient en avoir ailleurs. De plus les iſles Angloiſes ſont moins expoſées à l'invaſion & au dégât, que les iſles des puiſſances riches en productions & foibles en vaiſſeaux. La navigation d'un peuple né pour la mer, ſe ſoutient par ſa propre force en guerre comme en paix.

Ce peuple ne néglige rien pour donner un nouveau prix à ſes iſles. En 1766 il a ſupprimé le droit de quatre & demi pour cent que les ſucres payoient à leur ſortie, & les droits impoſés ſur toutes les autres denrées. Cette exemption s'eſt étendue aux productions que les iſles étrangeres introduiroient dans les ſiennes. Le gouvernement a plus fait encore. Il s'eſt chargé de la dépenſe des garniſons qui doivent garder les nouvelles conquêtes; dépenſe qui monte à neuf mille ſept cens cinquante-deux livres ſterlings, ſix ſols, ſix deniers & demi. C'eſt ainſi que le tréſor public ſait aller au devant des beſoins du commerce, pour en accroître la proſpérité.

Les liaiſons des iſles Angloiſes ſont très-reſſerrées. Aucun navire étranger n'y aborde, ſi ce n'eſt à la Jamaïque, à la Dominique dont on a fait en 1766 des ports francs. La ſévérité des loix a

prévenu sur cette prohibition importante l'infidélité des gouverneurs. Toute communication avec les différentes nations de l'Europe leur a même été constamment interdite ; & lorsqu'en 1739 on les autorisa à y porter directement leurs sucres, ce fut avec des restrictions qui l'empêcherent. L'intérêt de la métropole est de réserver à sa consommation ou à son commerce toutes les denrées de ses isles. Voici comment s'en fait le partage.

Ces colonies n'ont jamais produit des vivres pour leurs habitans, blancs ou noirs. Elles manquent de bois, de bestiaux, de poisson salé. Ces objets de premiere nécessité leur sont fournis par la nouvelle Angleterre qui reçoit en échange des eaux-de-vie de sucre, du piment, du gingembre, peu d'autres denrées, mais beaucoup de melasses qui lui tiennent lieu de sucre. Jamais il ne lui fut permis de tirer directement cette derniere production ; de peur que le bon marché du sucre faisant abandonner les melasses, les isles ne fussent obligées à donner d'autres denrées en payement de celles qu'elles tiroient des provinces du nord. La métropole sentoit bien que le sucre porté d'Amérique en Angleterre & rapporté d'Angleterre en Amérique ne trouveroit que peu de débouchés ; mais cette considération ne l'arrêta pas. Sa vue principale n'étoit pas de vendre aux colonies septentrionales une production dont elle trouvoit en Europe un débouché facile : elle vouloit spécialement assurer la consommation de ses melasses, & s'approprier par ce moyen tous les riches produits de ses isles. Mais les mesures qui devoient l'assurer de ce but important, furent singuliérement traversées.

La France que d'heureux hazards avoient mise

en possession des isles les plus riches du nouveau monde, par cette imprudence qui l'a toujours arrêtée dans l'usage de sa fortune, n'avoit pas songé à faire passer ses sirops & ses eaux-de-vie de sucre, dans ses possessions septentrionales. Cette mauvaise politique attira les colons de la nouvelle Angleterre aux isles Françoises. Avec des farines, des légumes, des bois, de la morue, des bestiaux, & même de l'argent, ils allerent y chercher de l'indigo, du coton, du sucre qu'ils avoient le secret de vendre à l'Angleterre, & surtout des melasses qu'ils consommoient entiérement. On pourroit prouver que dès l'an 1719, ils en enlevoient vingt mille barriques, & qu'en 1733 cette navigation leur occupoit trois cens navires & près de trois mille matelots.

Cette communication qui mettoit les colonies du continent hors de la dépendance des isles Angloises pour leurs besoins, excita les plaintes des colons insulaires. Ils demanderent au parlement la proscription d'un commerce aussi contraire, disoient-ils, au bien de la métropole & à leur prospérité, que favorable au progrès des établissemens François. Les septentrionaux de leur côté répondirent que si cette porte de commerce leur étoit fermée, ils ne pourroient, ni pousser leurs défrichemens, ni faire la traite des pelleteries, ni continuer leurs pêches, ni consommer les manufactures nationales, ni rien ajouter aux richesses, à la considération, aux forces maritimes de la métropole.

Ce grand procès où presque tous les Anglois avoient plus ou moins d'intérêt, mit les esprits, dans une grande fermentation, & fit éclore une foule d'écrits où l'esprit de parti mêla beaucoup d'animosité. Mais c'est ainsi que la nation s'éclaire

sur ses intérêts. Quand elle fut bien instruite, le parlement pour concilier les vues de tous ses colons de l'Amérique, maintint ceux du continent dans la liberté de continuer leur commerce avec les François ; mais en faveur des isles, il assujettit les melasses étrangeres à un droit qui devoit assurer aux nationales la supériorité du débit. Ce droit a souvent varié. Les habitans des isles demandoient en 1764 qu'il fût porté à quatre deniers par galon. Ceux du continent desiroient de n'en payer que deux. Pour satisfaire les uns & les autres, il fut mis à trois. Depuis on a réduit l'impôt à un denier qui est également levé sur les melasses de la nation & de l'étranger. Mais heureusement pour les isles Angloises, la consommation des melasses & des eaux-de-vie de sucre s'est si fort étendue dans le nord de l'Amérique, & celle de l'eau-de-vie de sucre en Angleterre même, sur-tout en Irlande, qu'elles n'ont jamais manqué de débouché pour ces productions. Tels sont les rapports des isles Angloises avec les colonies septentrionales. Ils sont bien plus considérables avec la métropole.

Elle fournit à ses isles leur vêtement, leurs ustensiles, leurs esclaves. C'est à peu près le vingtieme de ce qu'elle en retire. La raison de cette disproportion vient de ce que la plupart des propriétaires des habitations considérables, vivent toujours en Angleterre, & que leurs agens ne font & ne peuvent faire que peu de consommations. Leurs affaires sont, à peu de chose près, conduites comme celles des grands seigneurs le sont en Europe.

Un négociant de confiance est une espece d'intendant qui fait passer aux isles tout ce qui est nécessaire aux habitations dont il est comme chargé.

Il donne des ordres aux adminiſtrateurs ou économes qui doivent en diriger la culture. Il en reçoit toutes les productions par le retour de ſes vaiſſeaux d'envoi. Il paie les lettres de change, tirées pour l'achat des eſclaves. Cette ſorte de procuration lui aſſure le fret, l'intérêt & le remboursement de ſes avances, ſans compter le profit de la commiſſion ſur les ventes & ſur les achats. Sa condition eſt plus avantageuſe que celle du propriétaire même.

Si cet arrangement differe d'un privilege excluſif, il en a du moins tous les inconvéniens; puiſqu'il met entre les mains d'un petit nombre d'armateurs l'adminiſtration de toutes les plantations, & qu'il leur aſſure le tranſport des denrées qu'elles produiſent. Dès-lors, comme il n'y a pas de concurrence pour le fret, il doit toujours être à peu près le même, c'eſt-à-dire à un prix très-haut.

L'eſpece de monopole qu'exercent quelques négocians dans les iſles Angloiſes, eſt exercé par la capitale de la métropole à l'égard des provinces. C'eſt à Londres qu'arrivent preſqu'uniquement les produits des colonies. C'eſt à Londres qu'habitent la plupart de ceux à qui appartiennent ces produits. C'eſt à Londres que ſont conſommées les valeurs de ces produits. Le reſte de l'état n'y prend qu'un intérêt fort indirect.

Mais du moins Londres eſt le plus beau port de l'Angleterre; Londres conſtruit des vaiſſeaux & fabrique des marchandiſes; Londres fournit des matelots à la navigation & des bras au commerce; Londres eſt dans une province tempérée, feconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en ſortir. Elle eſt vraiment le cœur du corps politique par ſa ſituation locale. Ce n'eſt

pas une tête monstrueuse, quoique cette capitale soit aussi trop grande comme toutes les autres; ce n'est pas une tête d'argille, qui veuille dominer sur un colosse d'or. Cette cité n'est pas remplie de superbes oisifs qui ne font qu'embarrasser & surcharger un peuple laborieux. C'est le rendez-vous de tous les marchands; c'est le siege de la nation assemblée. Là le palais du prince n'est ni vaste ni vuide. Il y regne par sa présence qui vivifie. Le sénat y dicte les loix au gré du peuple qu'il représente. Il n'y craint pas l'aspect du monarque, ni les attentats du ministere. Londres n'est pas devenue ce qu'elle est par l'influence du gouvernement, qui force & subordonne toutes les causes physiques; mais par l'impulsion naturelle des hommes & des choses, par une sorte d'attraction du commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre, c'est le monde entier qui veulent que Londres soit riche & peuplée.

L'histoire des colonies de l'archipel Américain ne sauroit être mieux terminée, ce semble, que par une récapitulation des richesses qu'elles fournissent à l'Europe. C'est-là le grand objet du commerce de nos jours; c'est par-là que les Antilles doivent tenir une place éternelle dans les fastes des nations; puisqu'enfin les richesses sont le mobile des grandes révolutions qui tourmentent la terre. Ce furent les colonies de l'Asie mineure qui amenerent la splendeur & la chûte de la Grece. Rome qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans sa grandeur, quand elle eut sous la main les trésors de l'orient. La guerre sembla s'assoupir un moment en Europe, pour aller envahir le nouveau monde; & ne s'est depuis si souvent réveillée que pour en partager les dépouilles. La

pauvreté qui sera toujours le partage du grand nombre des hommes & le choix du petit nombre des sages, ne fait pas de bruit sur la terre. L'histoire ne peut donc s'entretenir que de massacres ou de richesses.

Celles des isles Espagnoles ne sauroient s'apprécier avec une certaine précision. La raison en est qu'il y vient habituellement du continent, en échange ou par commission, plusieurs especes de marchandises qui se confondent dans la masse des richesses territoriales des Antilles Espagnoles. Cependant on ne croit pas s'éloigner beaucoup de la vérité en évaluant à dix millions de livres tournois les denrées que la métropole tire annuellement de ces isles.

Les productions des colonies Danoises ne s'élevent pas au dessus de sept millions. Soixante-dix navires & quinze cens matelots sont employés à leur extraction. Ces établissemens reçoivent en esclaves ou en marchandises pour quinze cens mille francs. On peut réduire à neuf cens mille les frais d'exportation ou d'importation, & à dix pour cent les droits & les assurances. Toutes dépenses prélevées, les isles Danoises doivent jouir d'un revenu net d'environ trois millions & demi.

La Hollande peut recevoir de ses établissemens pour vingt-quatre millions de denrées. Elles y sont portées par cent cinquante bâtimens & quatre mille matelots. Les frais de cette navigation doivent monter à trois millions & demi ; les droits, la commission & l'assurance à deux millions & demi ; les marchandises & les esclaves fournis à six millions. Il reste net pour les propriétaires environ douze millions.

Le produit des isles Angloises qui occupe six

cens navires & douze mille matelots, peut être estimé soixante-six millions. Indépendamment de ce que la métropole envoie à la Jamaïque pour ses liaisons interlopes avec le continent, elle fournit à l'usage de ses colonies pour dix-sept millions en esclaves & en marchandises. Le bénéfice des agens de ce commerce, les frais de navigation, les droits & la commission réunis, ne s'éloignent pas de seize millions. D'après ce calcul on trouvera net pour les possesseurs des plantations trente-trois millions.

On ne craindra pas d'être accusé d'exagération, en portant les denrées des isles Françoises à la valeur de cent millions. Six cens bâtimens & dix-huit mille matelots sont occupés de leur extraction. La France vend à ces grands établissemens en esclaves, en productions de son sol ou de son industrie, & en or de Portugal, pour soixante millions. Le profit de ses négocians à dix seulement pour cent doit être de six millions. Les frais de navigation montent au moins à quinze; & les droits, l'assurance, la commission, n'en peuvent pas absorber moins de sept. Les propriétaires n'auront donc de net qu'environ douze millions. Ce foible reste, comparé à celui qu'on trouve dans les autres isles, devroit frapper par le contraste, si l'on n'observoit que dans les autres colonies les quatre cinquiemes des propriétaires n'y résident pas; au lieu que les colonies Françoises sont constamment habitées par les neuf dixiemes de leurs propriétaires. Ainsi la France a levé sur les soixante millions de denrées ou de marchandises qu'elle a portées dans ses établissemens du nouveau monde, le même bénéfice qui revient aux autres états sur les dépenses de la con-

fommation faite dans la métropole par les propriétaires du produit des colonies.

De cette énumération, il réfulte que les productions du grand archipel de l'Amérique valent, rendues en Europe, deux cent fept millions. Ce n'eft pas un don que le nouveau monde fait à l'ancien. Les nations qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs fujets établis dans un autre hémifphere, donnent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur fol ou leurs atteliers leur fourniffent de plus précieux. Quelques-unes confomment en totalité, ce qu'elles tirent de leurs ifles; les autres, & fur-tout la France, font de leur fuperflu la bafe d'un commerce floriffant avec leurs voifins. Ainfi chaque nation propriétaire en Amérique, quand elle eft vraiment induftrieufe, gagne moins encore par le nombre des fujets qu'elle entretient au loin fans aucuns frais, que par la population que lui procure au dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie en Amérique, il lui faut cultiver une province en Europe; & ce furcroît de culture augmente fa force intérieure, fa richeffe réelle. Enfin au commerce des colonies tient aujourd'hui celui du monde entier.

Les travaux des colons établis dans ces ifles long-tems méprifées, font l'unique bafe du commerce d'Afrique, étendent les pêcheries & les défrichemens de l'Amérique feptentrionale, procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Afie, doublent, triplent peut-être l'activité de l'Europe entiere. Ils peuvent être regardés comme la caufe principale du mouvement rapide qui agite notre globe. Cette fermentation doit augmenter à mefure que la culture des ifles

qui n'a pas encore atteint la moitié de son terme, approchera de sa perfection.

Rien ne feroit plus propre à avancer cet heureux période, que le sacrifice du commerce exclusif que se sont réservé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux isles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les esprits par une concurrence générale. Les hommes qui osant invoquer le genre humain, puisent leurs lumieres dans ce feu sacré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrieres qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'Amérique avec tous les ports de l'Europe. Les gouvernemens qui, presque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent se conduire par les principes de cette bienveillance universelle, ont cru que des sociétés fondées la plupart sur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un seul homme, devoient restreindre à leur métropole toutes les liaisons de leurs colonies. Ces loix prohibitives assurent, ont-ils dit, à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de ses productions territoriales, des moyens pour se procurer les denrées étrangeres dont elle auroit besoin, une balance avantageuse avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce systême, après avoir été jugé long-tems le meilleur, s'est vu vivement attaqué, lorsque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés qui lui servoient de bornes. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans sa propriété de quoi fournir à tous les besoins que la nature ou l'imagination donnent à ses colonies. Il n'y en a pas une seule qui ne soit obligée de tirer de l'étranger de quoi completter les cargaisons qu'elle des-

tine pour ses établissemens du nouveau monde. Cette nécessité met tous les peuples dans une communication du moins indirecte avec ses possessions éloignées. Ne seroit-il pas raisonnable d'éviter la route tortueuse des échanges, & de faire arriver chaque chose à sa destination par la ligne la plus droite ? Moins de frais à faire ; des consommations moins considérables ; une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fisc : mille avantages dédommageroient les métropoles du droit exclusif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes sont vraies, solides, utiles ; mais elles ne seront pas adoptées. En voici la raison. Une grande révolution se prépare dans le commerce de l'Europe ; & elle est déja trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les gouvernemens travaillent à se passer de l'industrie étrangere. La plupart y ont réussi ; les autres ne tarderont pas à s'affranchir de cette dépendance. Déja les Anglois & les François, qui sont les grands manufacturiers de l'Europe, voient refuser de toutes parts leurs chefs-d'œuvres. Ces deux peuples qui sont en même tems les plus grands cultivateurs des isles, iront-ils en ouvrir les ports, à ceux qui les forcent, pour ainsi dire, à fermer leurs boutiques ? Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront consentir à la concurrence dans le seul débouché qui leur restera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'est avec ces retours qu'ils conserveront leur avantage dans la balance du commerce, sans craindre que l'abondance de ces denrées les fasse tomber dans l'avilissement. Les progrès de l'industrie dans notre

continent, ne peut qu'y faire augmenter la population, l'aiſance ; & dès-lors la conſommation & la valeur des productions qui viennent des Antilles.

Mais cette partie du nouveau monde, que deviendra-t-elle? Les établiſſemens qui la rendent floriſſante reſteront-ils aux nations qui les ont formés? Changeront-ils de maître? S'il y arrive une révolution, en faveur de quel peuple ſe fera-t-elle & par quels moyens? Grande matiere aux conjectures, mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les iſles ſont dans une dépendance entiere de l'ancien monde pour tous leurs beſoins. Ceux qui ne regardent que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent ſupporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approviſionnement des vivres excite une déſolation univerſelle, une ſorte d'alarme qui fait plutôt deſirer que craindre l'approche de l'ennemi. Auſſi paſſe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne manqueront jamais de capituler devant une eſcadre, qui au lieu de barils de poudre à canon, armera ſes vergues de barils de farine. Prévenir cet inconvénient, en obligeant les habitans de cultiver pour leur ſubſiſtance, ce ſeroit ſapper par les fondemens l'objet de l'établiſſement, ſans utilité réelle. La métropole ſe priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de ſes colonies, & ne les préſerveroit pas de l'invaſion.

Envain eſpéreroit-on oppoſer à l'ennemi des negres, qui nés dans un climat où la molleſſe étouffe tous les germes du courage, ſont encore avilis par la ſervitude, & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans? A l'égard des blancs, diſperſés dans des vaſtes habitations, que

peuvent-ils faire en ſi petit nombre? Quand ils pourroient repouſſer une invaſion, le voudroient-ils ?

Tous les colons ont pour maxime qu'il faut regarder leurs iſles comme ces grandes villes de l'Europe, qui ouvertes au premier occupant, changent de domination ſans attaque, ſans ſiege, & preſque ſans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort eſt leur maître. *Vive le vainqueur*, diſent leurs habitans, avec les italiens; paſſant & repaſſant d'un joug à l'autre dans une ſeule campagne. Qu'à la paix, la cité rentre ſous ſes premieres loix, ou reſte ſous la main qui l'a conquiſe, elle n'a rien perdu de ſa ſplendeur; tandis que les places revêtues de remparts & difficiles à prendre, ſont toujours dépeuplées & réduites en un monceau de ruines. Auſſi n'y a-t-il peut-être pas un habitant dans l'archipel Améri-quain, qui ne regarde comme un préjugé deſtructeur, l'audace d'expoſer ſa fortune pour ſa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ſes récoltes reſtent ſur pied. C'eſt pour s'enrichir qu'il a paſſé les mers. S'il conſerve ſes tréſors, il a rempli ſon but. La métropole qui l'abandonne, ſouvent après l'avoir tyranniſé, qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le ſacrifice de ſa vie? Sans doute il eſt beau de mourir pour la patrie. Mais un état où la proſpérité de la nation eſt ſacrifiée à la forme du gouvernement, où l'art de tromper les hommes, eſt l'art de façonner des ſujets, où l'on veut des eſclaves & non des citoyens; où l'on fait la guerre & la paix, ſans conſulter, ni l'opinion, ni le vœu du public; où les mauvais deſſeins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche, où les

pratiques

pratiques du monopole, où les bons projets ne ſont reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les font avorter : eſt-ce-là la patrie, à qui l'on doit ſon ſang?

Les fortifications élevées pour la défenſe des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fuſſent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvues qu'elles ne l'ont jamais été, il faudra toujours finir par ſe rendre, à moins qu'on ne ſoit ſecouru. Quand la réſiſtance des aſſiégés dureroit au-delà de ſix mois, elle ne rebuteroit pas l'aſſaillant, qui libre de ſe procurer des rafraîchiſſemens par mer & par terre, ſoutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garniſon ne ſauroit réſiſter à la longueur d'un ſiege.

Il n'eſt pas d'autre moyen de conſerver les iſles, qu'une marine redoutable. C'eſt ſur les chantiers & dans les ports d'Europe, que doivent être conſtruits les baſtions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainſi dire, ſous les aîles de ſes vaiſſeaux ; tant qu'elle remplira de ſes flottes le vaſte intervalle qui la ſépare de ces filles de ſon induſtrie & de ſa puiſſance, ſa vigilance maternelle ſur leur proſpérité lui répondra de leur attachement. C'eſt donc vers les forces de mer que les peuples propriétaires du nouveau monde porteront déſormais leurs regards. La politique de l'Europe veut en général garder les frontieres des états par des places. Mais pour les puiſſances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres & des vaiſſeaux ſur la circonférence. Une iſle commerçante n'a pas même beſoin de places. Son rempart, c'eſt la mer qui fait ſa ſûreté, ſa ſubſiſtance, ſa richeſſe. Les

vents ſont à ſes ordres, & tous les élemens conſpirent à ſa gloire.

A ces titres, l'Angleterre peut tout oſer, tout ſe promettre. Elle eſt maintenant la ſeule qui doive ſe confier dans ſes poſſeſſions de l'Amérique, & qui puiſſe attaquer les colonies de ſes rivaux. Peut-être ne tardera-t-elle pas à prendre, à cet égatd, conſeil de ſon courage. L'orgueil de ſes ſuccès, l'inquiétude même inſéparable de ſes proſpérités ; le fardeau des conquêtes qui ſemble être le châtiment de la victoire : tout la ramene à la guerre. Le peuple Anglois eſt écraſé ſous le poids de ſes entrepriſes & de ſes dettes nationales ; ſes manufactures ſont menacées d'une entiere décadence ; chaque jour il échappe de ſes mains quelque branche de commerce ; il ne peut calmer la fermentation des colonies ſeptentrionales qu'en ouvrant de nouveaux débouchés à leurs productions. Les ſentimens qu'il a conçus de ſa valeur, & la terreur qu'il a inſpirée de ſes armes, s'affoibliroient dans une longue paix ; ſes eſcadres s'anéantiroient dans l'oiſiveté ; ſes amiraux perdroient le fruit d'une heureuſe expérience. Toutes ces réflexions ſont des cauſes de guerre aſſez légitimes, pour une nation qui l'a faite avant de la déclarer, & qui prétend devenir la maîtreſſe de l'Amérique par le droit qui met les deſpotes à la tête des peuples. La premiere étincelle éclatera dans l'Amérique, & l'orage fondra d'abord ſur les iſles Françoiſes ; parce que le reſte, à la Havane près, ira de ſoi-même au devant du joug.

C'eſt donc aux François à ſe préparer les premiers à la défenſe du nouveau monde, ſeuls capables de le défendre s'il peut l'être, puiſque les

Hollandois ne sont plus rien, & que l'Espagne a laissé engourdir toutes les forces qu'elle tenoit de la nature, & mis le nerf de sa puissance aux mains des autres nations. Oui la France peut seule en ce moment élever une marine formidable. Philosophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un écrivain François d'exciter aujourd'hui sa patrie à s'armer de vaisseaux. C'est pour le repos de la terre qu'il fait des vœux, en souhaitant de voir établir sur l'empire des mers, l'équilibre qui maintient aujourd'hui la sûreté du continent.

Presqu'au centre de l'Europe, entre l'océan & la méditerrannée, la France joint par sa position & son étendue, aux forces d'une puissance de terre, les avantages d'une puissance maritime. Elle peut transporter toutes ses productions d'une mer à l'autre, sans passer sous le canon menaçant de Gibraltar, sous le pavillon insultant des Barbaresques. Un canal préférable au Pactole, verse les richesses de ses plus riantes provinces dans les deux mers, les trésors des deux mers dans ses plus belles provinces. Aucun peuple navigateur ne jouit d'une communication si prompte & si facile entre ses ports par des terres, entre ses terres par des ports. Elle est assez près de l'Espagne & du Portugal qui ne savent pas fournir à leur subsistance, assez près des Turcs & des Africains qui n'ont qu'un commerce purement passif. La douceur de son climat lui procure la double commodité, l'avantage inestimable & presqu'unique, d'expédier & de recevoir ses vaisseaux dans toutes les saisons de l'année. Elle doit à la profondeur de ses rades de pouvoir donner à ses navires la forme la plus propre à la célébrité, à la sûreté,

Manque-t-elle d'objets & de matieres à exporter? Le nouveau monde & le nord de l'Europe ſe diſputent ou ſe partagent ſes vins & ſes eaux-de-vie. Que de peuples lui demandent ſes ſels, ſes huiles, ſes ſavons, ſes fruits même & ſes grains! On recherche à l'envi les denrées de ſes colonies. Mais c'eſt encore plus par ſes manufactures, ſes étoffes & ſes modes, qu'elle a ſubjugué le goût des nations. Envain ont-elles voulu mettre des barrieres à cette paſſion que ſes manieres inſpirent pour ſon luxe ; l'Europe eſt faſcinée & n'en reviendra pas. La manie a gagné juſqu'à l'Angleterre, où les légiſlateurs, même en dictant des loix pour la proſcrire, ne ceſſe de s'y livrer. Inutilement, pour s'affranchir du tribut qu'impoſent ces ouvrages étrangers, on a cherché à les copier. La fécondité de l'invention devancera toujours la promptitude de l'imitation, & la légéreté des goûts d'une nation qui rajeunit tout dans ſes mains, qui vieillit tout chez ſes voiſins, trompera la jalouſie & l'avidité de ceux qui voudront la ſurprendre en la contrefaiſant. Quel devoit être le mouvement des navires d'une nation en poſſeſſion de fournir ainſi aux autres peuples ce qui ſert à nourrir leur vanité, leur luxe & leur volupté?

Aucun obſtacle pris de la nature des choſes ne devroit arrêter cette activité. Aſſez grande, pour n'être pas embarraſſée dans ſa marche par les puiſſances qui l'environnent ; aſſez heureuſement limitée, pour n'être pas ſurchargée par ſa propre grandeur, la France a tous les moyens d'acquérir ſur mer la puiſſance qui peut mettre le comble à ſa proſpérité. Une population nombreuſe & propre à tout entreprendre n'attend qu'un encouragement vers la marine. Le reproche même

qu'on lui fait d'avoir plus de matelots ſur chaque vaiſſeau que les autres nations, prouve qu'en France ce ne ſont pas les hommes qui manquent à l'art, mais plutôt l'art qui manque aux hommes. Cependant quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la conſtruction des vaiſſeaux ; plus de cette dextérité de corps qui peut économiſer le tems & les frais de la manœuvre par la ſimplicité, par la célérité des moyens?

C'eſt dans la navigation marchande qu'une puiſſance apprend à devenir redoutable ſur mer. Les matelots ſont naturellement ſoldats. Ils bravent tous les jours les dangers de la mort; ils ſont endurcis par leur métier aux fatigues du travail, aux injures des climats. Ce n'eſt que par l'apprentiſſage de la mer qu'on peut former une marine militaire. La marine marchande en eſt l'école ; & le commerce en eſt la fabrique & le ſoutien. Envain le tréſor royal d'une cour qui n'a jamais vu la mer, ni de vaiſſeau, voudroit lever des flottes. L'océan repouſſe ces êtres efféminés & rampans qui vont baiſſer la tête & courber le corps devant d'autres hommes. De pareils chefs d'eſcadres n'ont beſoin des vents que pour fuir. Qu'ils reſtent dans la capitale, & laiſſent le commandement des vaiſſeaux de ligne à des patrons armateurs. Mais non. Que la nobleſſe, ſi elle aſpire à commander ſur mer, ſe faſſe commerçante, & monte elle-même ſes navires marchands, avant de briguer des poſtes dans la marine royale.

Les états modernes ne peuvent s'agrandir que par la puiſſance maritime. Depuis qu'un luxe inconnu des anciens, a comme empoiſonné l'Europe d'une foule de nouveaux goûts, les na-

tions qui peuvent fournir ces besoins à toutes les autres, deviennent les plus considérables; parce qu'en exerçant leurs forces dans les périls de la navigation & les travaux du commerce, elles enchaînent leurs voisins dans l'inaction & la mollesse; elles tiennent dans la dépendance de leur industrie des peuples qu'elles achetent pour la guerre, de l'argent même dont elles les ont dépouillés par le luxe. C'est depuis cette révolution qui pour ainsi dire, a soumis la terre à la mer, que les grands coups d'état se sont frappés sur l'océan. Richelieu ne l'avoit pas entrevue dans un avenir prochain, lorsque pour fermer aux Anglois le port de la Rochelle, il fermoit presque aux Rochelois le chemin de la mer. Des vaisseaux auroient mieux valu qu'une digue; mais la marine n'entra pour rien dans son plan de subjuguer la France pour dominer dans l'Europe. Le monarque dont il avoit préparé la grandeur, ne la vit comme lui, que dans l'art de conquérir. Après avoir soulevé par ses entreprises tout le continent de l'Europe, il lui fallut pour résister à cette ligue, soudoyer des armées innombrables. Bien-tôt son royaume ne fut, pour ainsi dire, qu'un camp, ses frontieres qu'une haie de places fortes. Sous ce regne brillant, les ressorts de l'état furent toujours trop tendus; le gouvernement tourmenté de sa propre vigueur, ne sortit d'une crise que pour tomber dans une autre. On ne sentit le besoin d'une marine permanente, que lorsque l'épuisement des finances eut rendu presqu'inutiles les efforts de la créer.

Depuis la fin d'un siecle, où la nation du moins soutenoit ses disgraces par le souvenir de ses succès, en imposoit encore à l'Europe par quarante ans de gloire, chérissoit un gouvernement qui

l'avoit honoré, & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés, la France a toujours décliné de sa prospérité, malgré les acquisitions dont son territoire s'est agrandi. Vingt ans de paix ne l'auroient pas énervée, si l'on eut tourné vers la navigation les forces qu'on avoit trop long-tems prodiguées à la guerre. Mais sa marine n'a pris aucune consistance. L'avarice d'un ministere, les prodigalités d'un autre, l'indolence de plusieurs, de fausses vues, de petits intérêts, les intrigues de cour qui menent le gouvernement, une chaine de vices & de fautes, une foule de causes obscures & méprisables, ont empêché la nation de devenir sur la mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, si ce n'étoit pas à la prépondérance. Le mal est incurable, si les malheurs qu'elle vient d'éprouver dans la guerre, si les humiliations qu'elle a dévorées à la paix, n'ont pas rendu l'esprit de sagesse au conseil qui la gouverne, & ramené tous les projets, tous les efforts au systême d'une marine formidable.

L'Europe attend cette révolution avec impatience. Elle ne croira pas sa liberté assurée, jusqu'à ce qu'elle voie voguer sur l'océan un pavillon qui ne tremble point devant le pavillon de la Grande-Bretagne. Celui de la France est le seul en ce moment qui pût le balancer avec le tems. Le vœu des nations est aujourd'hui pour la prospérité de celle qui saura les défendre contre la prétention d'un seul peuple à la monarchie universelle des mers. Le systême de l'équilibre veut que la France augmente ses forces navales, d'autant plus qu'elle ne le peut sans diminuer ses forces de terre. Alors son influence partagée entre les deux élémens, ne sera plus redoutable sur

aucun, qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie. La nation elle-même ne demande, pour aſpirer à cet état de grandeur, que la liberté d'y tendre. C'eſt au gouvernement de la laiſſer agir. Mais ſi l'autorité reſſerre de plus en plus l'aiſance & les facultés de l'induſtrie nationale, par des gênes, par des entraves, par des impôts; ſi elle lui ôte ſa vigueur, en voulant la forcer; ſi attirant tout à elle ſeule, elle tombe elle-même dans la dépendance de ſes ſubalternes; ſi pour aller en Amérique ou dans l'Inde, il faut paſſer par les circuits tortueux de la capitale ou de la cour; ſi quelque miniſtre déja grand & puiſſant ne veut pas immortaliſer ſon nom, en délivrant les colonies du joug d'une adminiſtration militaire, en allegeant l'action de la douane ſur le commerce, en ouvrant aux éléves de la marine marchande l'entrée aux honneurs comme au ſervice de la marine royale: ſi tout ne change pas, tout eſt perdu.

La France a fait des fautes irréparables, des ſacrifices amers. Ce qu'elle a conſervé de richeſſes dans les iſles de l'Amérique, ne la dédommage peut-être pas de ce qu'elle a perdu de forces dans le continent de cette vaſte contrée. C'eſt au nord que ſe prépare une nouvelle révolution dans le nouveau monde. C'eſt-là le théâtre de nos guerres. Allons-y chercher d'avance le ſecret de nos deſtinées.

Fin du quatorzieme Livre.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce cinquieme volume.

A.

R.

S.

T.

V.

Fin de la Table du Tome cinquieme.

